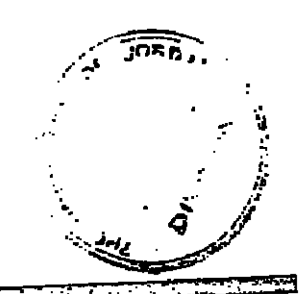
Initiatives : 12 pages d'offres d'emploi

Le Monde



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

MERCREDI 9 NOVEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15485 – 7 F

L'Allemagne, cinq ans après

LES images sont encore dans toutes les mémoires : une foule ivre de joie agitant des drapeaux noir, rouge et or à la porte de Brandebourg, des dizaines de milliers de personnes déferlant sur le Kurfürstendamm, cette avenue de Berlin-Ouest dont les citoyens de la RDA ne connaissaient, à de rares exceptions près, que l'image cathodique.

Le cœur de l'Europe et du monde battait à l'unisson de ceux qui avaient retrouvé une liberté de circulation dont ils avaient été privés depuis le 13 août 1961. La joie des Allemands était partagée par tous les amoureux de la liberté et les défenseurs des droits de l'homme. Même si l'on ne prenait pas encore la mesure de la stupéfiante accélération de l'Histoire que cet événement allait provoquer, on sentait confusément que le siècle avait pris un tournant, et surtout que l'avenir ne serait plus tout à fait celui qu'avaient dessiné le corset de la guerre froide et l'affrontement idéologique planétaire.

L'ALLEMAGNE allait mettre moins d'un an à retrouver son unité, ce qu'aucun de ses dirigeants n'avait même osé rêver dans les mois qui avaient précédé ce 9 novembre. Cinq ans ont passé, et le chemin parcouru par cette *République fédérale* augmentée de cinq nouveaux Länder doit être maintenant considéré avec les instruments de la raison. Ce pays a changé tout en restant le même. Il est devenu plus peuplé, plus sûr de lui sur la scène internationale. Le système politique et social qui avait fait ses preuves pendant quatre décennies à l'Ouest n'a eu aucun mal à se mettre en place sur un territoire qui n'avait pas connu de vraie démocratie depuis 1933. Même les héritiers des communistes de RDA, réunis au sein du PDS, se sont coulés dans le moule d'une Constitution dont ils ne remettent pas en cause les fondements.

QUELQUES signes, pourtant, allaient alimenter des craintes qui n'avaient jamais totalement disparu sur l'irréversibilité de la conversion allemande à la démocratie et aux droits de l'homme. Le réveil de la xénophobie, se traduisant par les meurtrières agressions contre les travailleurs immigrés et les demandeurs d'asile, le développement public de théories historiques « relativisant » les crimes commis sous le nazisme, quelques initiatives diplomatiques maladroites, notamment vis-à-vis du drame yougoslave ont réveillé des soupçons mal enfouis.

Au total, et cela est apparu lors des dernières élections au Bundestag, ni l'extrême droite, ni la tentation de se comporter en puissance dominatrice centre-européenne ne l'ont emporté. Mais comme l'écrivait Gœthe pour son propre compte, en chaque Allemand *« vit deux âmes »*. L'une sereine, joyeuse même ; l'autre sombre, travaillée par des forces obscures. Il n'a jamais été indifférent que les plus proches voisins du pays *« des poètes et des penseurs »* s'appliquent à maintenir cette nation dans le premier de ces états d'esprit. En étant vigilant, certes, mais en ne peignant pas trop vite, et à mauvais escient, le diable sur le mur.

Lire page 7

Au sommet de Biarritz et en l'absence du Rwanda

Paris souhaite la création d'une force de paix interafricaine

Quatre ans après avoir plaidé pour la démocratisation en Afrique à La Baule, François Mitterrand, devait ouvrir officiellement les travaux du dix-huitième sommet franco-africain, mardi 8 novembre à Biarritz. Des délégations de trente-cinq pays et vingt-sept chefs d'Etat participent à ces assises où le gouvernement français souhaite évoquer la création d'une force interafricaine de maintien de la paix. Le Rwanda, qui n'a pas été invité, devait être au centre des discussions. Un grand nombre de chefs d'Etat africains ont manifesté leur regret de ne pas voir les nouveaux dirigeants rwandais siéger avec eux. Parmi les problèmes qui handicapent le développement africain, l'extension de l'épidémie du sida est l'un des plus graves et nous lui consacrons d'une série de deux articles.

La malédiction du continent noir

Dans l'œil du sida tremble l'Afrique. Dépouillée d'exotisme et de séduction, sans attraits ni aubaine. Avec l'épidémie ressurgit la vision répulsive d'un ailleurs inquiétant, le fantasme d'un continent délétère où le berceau du monde se confond avec son tombeau. Rwanda, sida. Terrible raccourci qui condamne l'Afrique au jugement universel. Terre de mission et de soumission, terre de messies contrefaits, de saturnales et de pacte de sang avec l'espèce simienne. Lieu de perdition d'une sous-humanité qui viendrait par ses mœurs et ses fièvres menacer la race blanche. Que n'a-t-on entendu, depuis l'émergence du sida, sur l'altérité africaine qui serait à la fois origine et cause ! *« Nous savons que nulle civilisation n'a complètement échappé à la tentation de penser l'autre comme vecteur de mort »*, déclarait l'ethnologue Marc Augé au cours d'un colloque sur le sida en 1993.

Exagérant d'emblée les affinités électives de l'Afrique avec le sida, les scientifiques ont placé ce continent au ban des consciences. *« Le discours épidémiologique fit feu de tout bois pour fonder l'origine africaine de l'épidémie*, rappelle l'anthropologue Jean-Pierre Dozon dans un remarquable travail publié, en 1991, par les *Cahiers d'études africaines* (nos 121-122). *Pour avoir présidé, semble-t-il, aux premières étapes de l'hominisation, l'Afrique pourrait être tout aussi bien le terreau des grandes maladies contagieuses. (...) Son évolution serait plutôt de l'ordre de la répétition, d'un temps qui perpétue les commencements. »* Disons même les recommencements. Voici le continent noir ramené à l'enfance permanente de l'humanité. Une sorte de fatalisme : la fracture du rift accouchant du premier homme mais reprenant jusqu'au dernier. *« Notez que l'Afrique est située entre le singe et l'homme »*, observe Jean-Pierre Dozon à propos du titre de l'ouvrage écrit par Yves Coppens, *le Singe, l'Afrique et l'Homme*. On ne saurait suspecter le célèbre paléontologue du moindre mépris. Mais comme est grand le risque de confusion, étroit le lien qui unit le racisme au sida, sur un continent *« coupable de ses propres malheurs »*, selon Jean-Pierre Dozon, et de ceux des autres !

La communauté scientifique est désormais plus réservée quant à l'origine africaine du virus. Il s'agit d'une hypothèse forte, en aucun cas d'une certitude.

ÉRIC FOTTORINO

Lire la suite et nos informations page 3

Soupçonné de liens avec les maquis algériens

Un réseau islamiste démantelé en France

La police a interpellé plus de quatre-vingts personnes soupçonnées de soutenir les maquis islamistes d'Algérie, mardi matin 8 novembre, à Paris et en région parisienne. Cette opération a été conduite dans le cours d'une information judiciaire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste », ouverte le 14 octobre. Des armes d'assaut et des explosifs ont été saisis et une imprimerie clandestine de faux papiers a été découverte dans le 10e arrondissement de Paris.

Hébergement de maquisards islamistes en partance pour l'Algérie, trafic d'armes de guerres, imprimerie clandestine de faux papiers : le réseau démantelé mardi 8 novembre serait, selon les responsables de l'opération, le plus important jamais mis au jour en France. Au cours des six derniers mois, la découverte de plusieurs filières structurées d'aide à la *djihad* avait déjà permis d'établir la réalité de l'implantation en France de filières de soutien aux maquis algériens et notamment au Groupe islamique armé (*le Monde* du 13 octobre). Ce phénomène inédit, sauf à remonter à la période de la guerre d'Algérie, est confirmé par l'opération du 8 novembre qui serait, selon les policiers, la plus fructueuse jamais effectuée dans l'Hexagone.

Début mai, l'attention des RG parisiens avait d'abord été attirée par les activités clandestines d'une association de soutien scolaire donnant des cours d'alphabétisation dans le Val-de-Marne. Une filière d'aide aux islamistes algériens se serait abritée, selon un « tuyau » parvenu aux policiers, derrière la façade de cette Association éducative des musulmans de France (AEMF) installée à Choisy-le-Roi et à Orly. C'est sur la base de cette enquête menée dans la plus grande discrétion qu'une information judiciaire pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste » a finalement été confiée, le 14 octobre, par le parquet de Paris au juge Bruguière.

L'association éducative des musulmans de France (AEMF), qui ne semble pas avoir été déclarée, aurait animé pendant plus d'un an une école coranique et un centre d'animation pour les jeunes situés dans un quartier ancien d'Orly (Val-de-Marne). L'été dernier, l'AEMF avait dû interrompre sa présence à Orly et avait déménagé vers la commune voisine de Choisy-le-Roi.

PHILIPPE BERNARD et ERICH INCIYAN

Lire la suite page 30

Jacques Delors expose ses idées



Alors que les centristes s'insurgent contre le référendum sur la monnaie unique européenne proposé par M. Chirac dans sa déclaration de candidature présidentielle, M. Delors, qui n'est pas officiellement candidat, publie un livre d'entretiens sur son engagement politique.

pages 8 à 10

Michel Roussin mis en cause dans l'affaire des HLM parisiens

Le nom de Michel Roussin, ministre de la coopération, apparaît dans le dossier des fausses factures des HLM de la Ville de Paris instruit au tribunal de Créteil. Il figure à plusieurs reprises sur les agendas des années 1990, 1991 et 1992 du promoteur Jean-Claude Méry, ancien membre du comité central du RPR, mis en examen et écroué le 29 septembre. Selon le témoignage de l'ancienne secrétaire de M. Méry, l'une de ces mentions évoque le versement à M. Roussin d'une somme de 250 000 francs en octobre 1992.

page 12

La guerre revient à Sarajevo

Les combats se sont rapprochés de Sarajevo lundi 7 novembre. Les forces gouvernementales bosniaques paraissent sur le point de déclencher l'assaut final pour reprendre un axe tenu par les Serbes.

page 6

Sam Francis ou la volupté de peindre

L'artiste américain est mort, mardi 8 novembre, dans un hôpital de Santa-Monica en Californie. Il était âgé de soixante et onze ans

Il était de la génération des grands abstraits américains surgie après la guerre, l'un des ultimes survivants. Longtemps, indifférent aux modes, dans ses vastes ateliers blancs de la côte Ouest, à Santa-Monica, à San-Landreo, à Venice, à Point-Reyes Station sur le rivage du Pacifique, il a suscité sur la toile blanche et le papier des compositions toutes d'éclaboussures, de coulées et d'efflorescences, noces de la couleur, de l'eau et de l'air. De temps en temps, il les montrait, aux Etats-Unis, au Japon ou à Paris dans la galerie de Jean Fournier, et c'était chaque fois le même plaisir de la légèreté et de l'harmonie, des accords éclatants, des formes mouvantes et diaphanes, des tons de plus en plus vifs et frais, des gestes de plus en plus libres et brefs. A voir ainsi ses expositions successives, il semblait que le temps glissait sans prise sur son œuvre et qu'il avait atteint, pour ne plus l'abandonner, l'eden éternel de la couleur, celui des *« beaux bleus, des beaux rouges, des beaux jaunes, des matières qui remuent le fond sensuel des hommes »*, pour citer Matisse, l'un de ses inspirateurs essentiels.

Ce peintre de la volupté de peindre n'avait cependant découvert son art qu'à plus de vingt ans. Il était né le 25 juin 1923 à San-Mateo, en Californie, d'un père professeur de mathématiques et d'une mère professeur de français et pianiste. Rien, dans sa jeunesse et son adolescence, n'annonçait des dons artistiques. Ceux-ci ne se découvrirent que dans des circonstances singulières : pilote de l'US Air Force pendant la guerre, Francis fut blessé grièvement et hospitalisé à San-Francisco, où il commença à peindre en manière de distraction – comme Matisse encore. En 1945, il visita pour la première fois un musée et, bouleversé par un *Saint Pierre* du Greco, décida de se consacrer à la peinture.

Tout se passa alors très vite. En 1947, alors qu'il étudiait l'histoire de l'art à Berkeley, il exécuta sa première peinture abstraite, dans un style qui avoue les influences croisées de Mirò et de Stil, mais où quelques-uns des éléments essentiels de son œuvre se distinguent déjà plus qu'à demi.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 22

M 0147 - 1109 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

LE SIXIÈME FORUM « LE MONDE »-LE MANS

L'avenir dépend-il de nous ?

Le sixième forum « le Monde »-Le Mans, organisé conjointement, du 27 au 29 octobre, par notre journal, la ville du Mans et l'université du Maine, avait pour thème « L'avenir aujourd'hui dépend-il de nous ? ». Sans pouvoir, faute de place, mentionner tous les intervenants, nous publions un compte-rendu des débats de ces rencontres conçues depuis leur création par notre collaborateur Roger-Pol Droit.

IL est des lieux de parole comme il y a des lieux de mémoire. Le forum « le Monde »-Le Mans en est assurément devenu un – sorte de mixte entre l'AG, le club des Jacobins, et la classe de philosophie. Concentrés en une seule grande salle, le plus souvent pleine, d'une capacité de 1400 places, philosophes et savants – accompagnés, cette année, de quelques hommes politiques (1) – sortent des cénacles et des congrès pour se prêter à l'exercice du discours exotérique. Autrement dit, ils s'adressent, sans médiation ni complaisance, à une assemblée fournie de non-spécialistes. Pour le public dont on sent, parfois, qu'il aimerait bien donner à ses interventions des allures de motion, la philosophie n'est pas seulement une discipline scolaire ou universitaire. Elle est aussi une manière de divinité séculière, laïque, à qui il est légitime de soumettre les problèmes essentiels d'aujourd'hui. Comme si le citoyen sommait, désormais, le philosophe-roi de jadis, de s'adapter enfin aux normes de l'âge démocratique...

Les premiers résultats d'une enquête en cours, aux données encore à affiner (2), nous en disent un peu plus long sur l'assistance. Celle-ci se répartit également en hommes et en femmes. Elle est plutôt jeune (les moins de trente ans en composent près de la moitié) et majoritairement provinciale. La plupart des participants sont, au moins, bacheliers, et, à 37 %, ont accompli un cycle de quatre années d'études supérieures. Aux deux tiers, c'est le thème des débats, choisi par notre collaborateur, Roger-Pol Droit et le docteur Henry Lelièvre, maire adjoint du Mans, qui l'attire au Palais des congrès et de la culture, où les débats ont lieu. Ce qui n'exclut pas les fidèles : 20 % des présents étaient déjà là en 1991, et 29 % l'an passé.

Nul thème mieux que l'avenir n'était d'ailleurs propre à titiller des philosophes. Nietzsche, cité par l'Américain Stanley Cavell, n'a-t-il pas écrit : *« J'ai le sentiment toujours plus net que le philosophe, qui est* nécessairement *l'homme de demain et d'après-demain s'est toujours trouvé et* devait *se trouver en contradiction avec aujourd'hui » ?* Pourtant, en 1994, loin des illusions d'« avenir radieux » charriées par les utopies du XIX[e] siècle, marxistes ou positivistes (c'est-à-dire, selon Stéphane Douailler, de l'université Paris-VIII, confiantes dans l'avancée de l'humanité vers la paix, y compris au plus fort de la première guerre mondiale !), l'avenir aujourd'hui ne chatoie guère.

Le risque d'un univers purement virtuel

Si le constat désenchanté paraît désormais le style obligé de tout exercice de prospective, comment ces lendemains décrits comme précaires et partiellement indéchiffrables pourraient-ils encore « dépendre de nous » ? L'avenir ne tend-il pas, au contraire, à se réduire à un simple « futur », aussi implacable et indifférent que le destin de la goutte d'eau en train de choir ? Maurice de Gandillac a évoqué cette métamorphose progressive de l'avenir (notion qui implique l'idée de « projet ») en futur. Paradoxalement, c'est la technique, symbole même de l'empire de l'homme sur le monde, qui devient le témoin et l'agent de cette perte d'emprise. Elle tord le cou au vieux rêve cartésien de *« se rendre maître et possesseur de la nature »*.

Ainsi, le biologiste Jacques Testart, de l'INSERM, se préoccupe-t-il de l'actuel mariage entre la technique et la science qui dégénère en « technoscience ». Les scientifiques s'abandonnent, selon lui, à une très idéologique *« soif de connaître »* sans entraves, souvent inutile et, en tout cas, incontrôlable par les acteurs sociaux. Pour Joël de Rosnay, le développement des *« autoroutes de l'information »*, et notamment du réseau Internet (vingt millions d'utilisateurs dans cent quarante pays y sont d'ores et déjà raccordés, avec une croissance extrêmement rapide), tend à faire de l'ordinateur personnel, et non plus de l'automobile, l'emblème même de la modernité. Mais cette connexion de chacun sur un réseau mondialisé ne comporte-t-elle pas, aussi pour l'homme, le risque de la plongée dans un univers purement virtuel ? Ne met-elle pas l'individu, bientôt enfermé dans une « bulle électronique », face à une marée noire d'informations dont il ne saura que faire ?

Certes, l'angoisse devant la technique oublieuse du sens a aussi des racines philosophiques, dans la pensée de Heidegger et de sa disciple Hannah Arendt, notamment. A cette face occidentale on peut opposer un « Orient », pour qui la violence du choc en retour de la technique, tel qu'il se fait sentir en cette fin de siècle, sur l'environnement par exemple, ne fait que révéler aux Occidentaux le caractère illusoire de leur idéal d'autonomie. Pour Michel Hulin, de l'université Paris-IV, la pensée indienne préfère à la décevante idée de progrès l'alternance de phases cosmiques de manifestation et de liquéfaction (*Kalpa, Pralaya*). Les inquiétudes actuelles sur le sort de la planète, la peur de la fin du monde par apocalypse nucléaire, bien loin de rééditer une quelconque « grande peur de l'an mil » (peur que les historiens tiennent aujourd'hui pour un mythe), ne traduiraient, pour les penseurs indiens, que l'ébranlement de la croyance « occidentale » en la résurrection des chairs. Les Indiens, quant à eux, considèrent plutôt la phase de dissolution (*Pralaya*), comme une étape reposante dans le cycle migratoire des âmes...

Il est vrai qu'en Occident notre vision de l'avenir demeure largement tributaire d'une conception « monodromique » – linéaire – du temps. Les journées du Mans ont cependant permis une certaine mise en perspective de cette temporalité « occidentale ». Certaines ethnies africaines, dit par exemple l'anthropologue Françoise Héritier-Augé, comme les Samos du Burkina-Faso, dotent les âmes d'un capital de trois existences à l'issue desquelles l'ancêtre mort s'installe dans un arbre fruitier, sans épine, duquel il nourrit sa descendance.

Ne serait-ce pas au fond que cela, cet avenir qui « dépend de nous » : *travailler sur notre lignage et nourrir nos héritiers* au-delà de notre simple survie physique ? La « grandeur » de l'avenir doit-elle s'apprécier en termes de grossesse, comme le pensait le philosophe américain du siècle passé, Emerson, commenté par Stanley Cavell ? Encore faudrait-il s'assurer que la continuité biologique suffise à reproduire l'organisation sociale telle que nous l'auront pratiquée et connue. Et rien n'est moins certain, dans une société démocratique où l'individu s'impose de plus en plus comme la source exclusive de toute légitimité sociale, au détriment des legs de la famille et de la tradition. Coupé de son passé l'individu d'aujourd'hui ne l'est-il pas aussi de son avenir ?

La menace de dislocation sociale

Autre paradoxe inhérent à l'individualisme démocratique : la réussite ou l'échec d'une vie s'y mesure à la coïncidence plus ou moins réussie ou manquée entre l'anticipation de soi-même et le contenu de l'existence. Or, pour Judith Schlanger, qui enseigne à l'université hébraïque de Jérusalem, l'inévitable inadéquation entre *« ce qui arrive et ce qu'on attend »* est gros d'échecs et de frustrations. A cette crise de la « vocation » s'ajoute l'épuisement de la vieille distinction stoïcienne entre ce qui dépend de nous et ce qui n'en dépend pas. Si pour un Epictète, précise le philosophe Jacques Schlanger (3), nos jugements et les actions fondées sur nos jugements forment la part maîtrisable de notre moi, ce « moi » autonome se réduit comme peau de chagrin dans une modernité qui en fait une chose, un soi, un simple produit social et psychique dans un monde entièrement déterminé. Pour autant qu'il ait encore une réalité, le moi d'aujourd'hui ne peut vivre son autonomie que sur le mode de l'idéal, tant il est vrai que nous ne devenons véritablement que ce que nous avons pu être, et non ce que nous voulons.

Une lucide acceptation des faits, c'est aussi ce qu'Alain Minc a proposé au forum du Mans, heurtant une partie du public. Dans un contexte où les structures traditionnelles de la société s'affaissent, où la démocratie d'opinion a tendance à se substituer à la démocratie représentative, où l'Europe est menacée de redevenir le continent du chaos – ce qu'illustre le processus de décomposition de l'ex-Yougoslavie –, le devoir des élites consiste à prêcher la résignation aux faits. Résignation à un marché devenu *volens nolens* le système régulateur du monde entier ; résignation à une action politique qui consiste à contrebalancer les inégalités et les exclusions ; résignation au choix drastique à effectuer entre la conservation à tout prix du pouvoir d'achat des salariés et l'extension du chômage.

Oui, renchérit Jean-Marie Colombani, c'est un véritable tremblement de terre que fait vibrer sous nos pieds la menace de dislocation sociale. La République continue-t-elle à incarner aux yeux des citoyens un espoir social permanent ? Et pourtant, ajoute-t-il, comme l'a montré l'issue de la crise de 1958, et la prise du pouvoir par Charles de Gaulle, cette République a été sauvé grâce à l'initiative de quelques hommes : l'action politique a donc encore une certaine marge de manœuvre.

Face à cet horizon lézardé, les sciences de l'avenir, prospective ou futurologie, ne nous sont pas d'un grand secours. Comme le constate Dominique Lecourt, en révélant l'existence d'une tradition purement française de futurologie inspirée de la phénoménologie husserlienne, celle de Gaston Berger, le rêve qui faisait croire, il y a un demi-siècle, de part et d'autre de l'Atlantique, qu'on disposerait bientôt des moyens techniques de prévisions, sinon de maîtrise du futur, a fait long feu. Cependant la prospective demeure, pour Dominique Lecourt, utile à *« voir de loin »*, lequel, de tous ces avenirs possibles s'offrant à nos inquiétudes ou bien à nos rêveries, pourrait nous convenir : *« Nous découvrons en fait que le monde recèle toujours davantage de virtualités, pour le meilleur et pour le pire. Osons le mot : si la vieillesse se définit par un rétrécissement des possibles, il faut dire que le monde ne vieillit pas. Il rajeunit. A nous de savoir nous y prendre avec lui. Quelle joie, puisque nous irons alors à grand pas vers notre jeunesse. »*

NICOLAS WEILL

(1) C'est ainsi qu'une table ronde a réuni quatre des plus jeunes députés de l'Assemblée nationale autour du thème : « Les hommes politiques peuvent-ils encore agir ? » – Patrick Braouzec (PC), Julien Dray (PS), Yves Nicolin (UDF) et M. Fraisse (RPR). Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, a également participé aux débats ainsi qu'Olivier Duhamel, professeur de droit à l'université Paris-I.

(2) Menée par Armand Braun et l'université du Maine, elle-même coorganisatrice, avec la municipalité, du forum.

(3) Dont le dernier ouvrage, *Gestes de philosophes*, vient de paraître chez Aubier.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Vertus de l'inconfort

IL y a des événements heureux dont on se dit, comme de certains deuils : l'avons-nous assez vécu, fêté ? C'est le cas avec la fin du rideau de fer.

Des artistes de toutes disciplines et de tous les ex-pays de l'Est débattant à Paris des moyens d'épanouir, à l'échelle de l'Europe, leur liberté culturelle toute neuve : ce rêve rendu tangible les 5 et 6 novembre au Théâtre du Rond-Point par le colloque du *Monde* « Europe-horizon-culture », cette utopie que personne n'aurait oser caresser il y a seulement cinq ans, on dirait qu'ils n'ont pas fini de nous stupéfier par leur soudaineté inespérée et par les menaces qu'ils substituent aux anciennes frayeurs. Comme si avait disparu, avec l'empire soviétique, le *« diable fraternel »* dont parle Pascal Bruckner. Comme si nos démocraties avaient perdu leur peu de force en perdant un adversaire si puissant contre lequel s'arc-bouter.

Dans son dernier essai, *la Pureté dangereuse* (Grasset), Bernard-Henri Lévy supplie les intellectuels de regarder la fin du communisme sans euphorie, avec soupçon. Intégrismes et populismes lui semblent des métamorphoses du fléau idéologique qui les a précédés ? Quand on constate que l'anniversaire de la chute du « mur » coïncide avec le millième jour de siège à Sarajevo, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser, ni de quoi se fier aux démocraties, aussi promptes à s'émouvoir que lentes à faire front. Le philosophe alerte contre le risque nouveau des maffias et des ghettos, des révoltes imprévisibles, des réflexes béats. Il nous invite utilement à ne pas retomber dans nos errements du temps du nazisme et du stalinisme, à accepter que l'histoire continue, dans sa dimension tragique, sans vérité certaine ni « bonne communauté ».

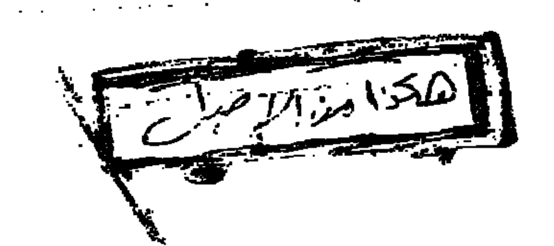
Sa circonspection conduit B.-H. L. à désavouer d'avance les spéculations sur l'âme et la culture européennes, à prôner une Europe qui « divise », au lieu d'opérer de fallacieuses fusions. En quoi il a raison. Mais voilà que sa justesse terrible nous casse le moral, nous gâche la vie ! Lire de telles sévérités en rentrant du Rond-Point, quel dessaoulement ! Ces artistes de l'Est à peine sortis de l'enfer totalitaire pour retomber sous le totalitarisme du marché, et qui se prennent à rêver à nouveau d'un interventionnisme d'Etat pluraliste et léger, à la française, seraient-ce de dangereux utopistes ?

L'optimisme, en nous, veut se réjouir de ces retrouvailles et croire à une nouvelle fraternité. Vous verrez, pensons-nous : de Dublin à l'Oural, de l'Estonie à la Roumanie et à la Sicile, nous saurons sauver l'exception culturelle du continent, comme nous avons préservé notre industrie du cinéma au bénéfice de nos voisins autant que de nous-mêmes. Nous mettrons en commun moyens de production et de distribution, au profit des créations nationales. Les fameuses « autoroutes de l'information » seront au service de contenus garantis « culturels », et non plus de la seule camelote *made in USA*. Sans protectionnisme excessif, nous nous dresserons entre les puissances américaine et asiatique. Livres et archives circuleront. Les bibliothèques brûlées renaîtront de leurs cendres. L'Europe des œuvres de l'esprit est la plus aisée à construire. Dès janvier, la France usera de sa présidence pour engager la Communauté dans cette priorité. Ah mais !

C'est notre ministre, Jacques Toubon, qui a annoncé dimanche cet avenir radieux. Comment ne pas le croire ! Comment ne pas applaudir à un credo libéral enfin convaincu que le seul marché tend à saccager la création véritable, et acquis à des régulations étatiques douces ?... Et pourtant, Bernard-Henri Lévy n'a pas moins raison, dans sa prophétie de malheur, ou du moins dans sa défiance de chat échaudé. Tout au bonheur exquis d'avoir acclamé une Europe de la liberté créatrice, nous voilà ressaisis par le pessimisme d'un appel à l'effort colossal sur soi, contre soi. Pessimisme immédiatement vérifiable : tout en remerciant la France de son aide passée à la dissidence, le metteur en scène tchèque Krejca n'a-t-il pas confirmé la fermeture de son théâtre à la fin de l'année ? Un tel échec rend sceptique. On forme des vœux pour que l'Union européenne soit sensible à la priorité du culturel ; mais comment oublier qu'elle laisse Sarajevo « fêter » sous les bombes l'anniversaire de son siège !

Tandis que crépitent les bravos du Rond-Point, nous sentons encore sous nos pieds, dans la bibliothèque incendiée de la capitale bosniaque, le craquement si particulier et insoutenable des livres lorsqu'il n'en reste que des bribes de pensée roussie.

Rudes vertus de l'inconfort, entre l'espoir d'un colloque et les lucidités d'un livre lumineux et sombre ! Pas de salut sans enthousiasme, et pas d'enthousiasme sans douloureuse perplexité. Les folies du vingtième siècle nous auront appris à nous méfier de tout, y compris de nos plus belles joies.



L'ouverture du 18e sommet franco-africain à Biarritz

Paris souhaite évoquer la création d'une force interafricaine de maintien de la paix

Le 18e sommet des chefs d'Etat de France et d'Afrique devait s'ouvrir, mardi 8 novembre, en fin de matinée, à Biarritz, par le discours du président gabonais Omar Bongo, hôte du précédent sommet, et celui du président François Mitterrand, après un petit-déjeuner offert par le chef de l'Etat français à ses homologues francophones, à la sous-préfecture de Bayonne.

BIARRITZ

de notre envoyée spéciale

Au bout du couloir, au deuxième étage de l'Hôtel du Palais, *« la plus somptueuse demeure du Second Empire »*, selon les brochures de l'office du tourisme, il n'y a personne devant les appartements occupés par Sylvestre Ntibantunganya. Bien qu'à la tête de l'un des pays africains les plus menacés de crise, le président du Burundi présenterait-il moins d'intérêt que son voisin de palier ?

Les journalistes se bousculent à quelques dizaines de mètres de là, devant la suite « Duchesse de Windsor ». De tous les chefs d'Etat africains qui viennent d'arriver ce lundi 7 novembre au Palais, son occupant est incontestablement le plus courtisé : à peine arrivé, le maréchal Mobutu est déjà la vedette incontestée du dix-huitième sommet franco-africain.

Le roi du Maroc, quant à lui, a fait bande à part en louant rien de moins que l'hôtel Régina (quatre étoiles) dans son entier. Mais, pour l'anecdote, la délégation qui s'est fait le plus remarquer a été celle du Burkina : à son arrivée, les services de sécurité officiant à l'entrée du Palais ont eu la surprise de découvrir dans une cantine quatre fusils d'assaut AK-47 qu'il a fallu rapidement soustraire à la curiosité des photographes.

Vingt-sept chefs d'Etat – et non plus vingt-huit, comme annoncé précédemment, à la suite de la défection du président angolais Jose Eduardo Dos Santos – participent à ce sommet. Un record : ils n'étaient que quatorze lors du dernier, celui de Libreville, en octobre 1992, auquel le président François Mitterrand était lui-même absent pour raisons de santé.

Des « nouveaux » ont fait leur apparition, comme le Zimbabwéen Robert Mugabe, l'Ethiopien Meles Zenawi ou l'Erythréen Issayas Afeworki – l'Afrique du Sud, invitée de longue date, est pour sa part représentée par le vice-président Thabo Mbeki. Le Soudan, en revanche, n'a pas été convié. Du côté des francophones, le Camerounais Paul Biya, qui avait toujours boudé ces rencontres, fait acte de présence.

L'absence du Rwanda

Créés en 1973, du temps de Georges Pompidou, les sommets franco-africains ont ceci de particulier qu'ils sont à « géométrie variable » et qu'aucun ordre du jour n'est prévu. Aux pays francophones, systématiquement invités, s'adjoignent quelques « heureux élus », invités au coup par coup. *« Y viennent ceux qui le souhaitent, ceux qui se sentent bien dans la famille »*, affirmait lundi un membre de l'entourage d'Edouard Balladur interrogé sur l'absence de délégation rwandaise (*le Monde* du 8 novembre). Une absence que les chefs d'Etat africains se disent nombreux à regretter. *« Nous allons parler du Rwanda sans le Rwanda, et cela va être difficile »*, a ainsi affirmé, sincère ou non, le maréchal Mobutu, en ajoutant *« regretter cette décision d'un pays ami qui est la France »*.

Comme le dit le président burundais, *« le problème du Rwanda sera d'une manière ou d'une autre évoqué »*. La France, qui souhaitait ne pas faire du sommet de Biarritz une réunion sur cette question, sera en tout cas amenée à en traiter, puisque le thème dont elle aimerait entendre ses invités parler a pour origine le génocide du printemps dernier.

Depuis plusieurs semaines, les conseillers des différentes institutions qui traitent de l'Afrique à Paris (Elysée, Matignon, ministères) évoquent en effet l'idée d'une force interafricaine de maintien de la paix, idée que la France aimerait manifestement voir reprise à Biarritz.

« Il me paraît urgent d'étudier la mise sur pied d'une structure proprement africaine qui soit capable d'intervenir rapidement en Afrique pour des opérations de maintien de la paix », avait affirmé Edouard Balladur devant l'assemblée nationale sénégalaise, lors de sa tournée africaine, le 28 juillet, soit un peu plus d'un mois après le lancement de l'opération « Turquoise ».

Selon l'entourage du premier ministre, il s'agirait notamment, pour pallier la lenteur de réaction des forces des Nations unies, d'*« avoir un ou deux endroits en Afrique où l'on pourrait prépositionner du matériel et former des unités africaines »*, les Européens mettant en œuvre leurs moyens et les éventuelles interventions ayant lieu sous commandement de l'ONU.

Ce projet, à peine à l'état d'ébauche, en laissera sans doute plus d'un sceptique. Il repose en effet sur une réelle volonté des Africains à coordonner leurs actions, alors que chacun sait que toutes les bonnes intentions de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en ce sens ont échoué.

Il traduit en tout cas l'embarras de la France, qui ne semble pas prête à rééditer une opération de type « Turquoise » – laquelle avait suscité les plus grandes réserves d'Edouard Balladur –, et préférerait, bien sûr, voir les Africains prendre leurs affaires en mains. A voir la constance avec laquelle ce sujet est évoqué dans les couloirs du Palais, côté français, nul doute cependant que, sur ce thème, Paris entend se servir du sommet de Biarritz comme d'un ballon d'essai.

MARIE-PIERRE SUBTIL

La malédiction du continent noir

Suite de la première page

« C'est un débat terminé, affirme le professeur Auguste Bourgeade, à l'hopital Houphouët-Boigny de Marseille. *L'arrière-pensée d'un virus du singe transmis à l'homme ne s'est pas confirmée »*. Et s'il est probable qu'HIV soit né sur les rives du lac Victoria, on s'empresse désormais d'ajouter que l'épidémie fut d'abord américaine.

Mais le mal est fait. Une géographie de la culpabilité marque les esprits, associant l'Afrique à la mort et la coiffant d'un halo médiéval. Georges Balandier nous avait prévenus : *« Notre vision* [économique] *de cette région du monde nous place en situation de prédateurs, car on ne croit pas aux hommes. Nous avons d'eux une vision dépréciative, et surappréciative de leurs richesses. Il y aurait là-bas des arbres fabuleux sur lesquels pousserait de l'or... »*. Nier les « indigènes » – le fameux bois d'ébène de la traite – pour sacrifier au culte des métaux précieux, du cacao et du café, ce fut le double aveuglement qui présida à la conquête des siècles passés. L'Afrique n'éveille plus semblable intérêt. Reste l'inquiétude. Foyer d'immigration, de déforestation, foyer – même discutable – du sida, *« ce continent a toujours été une terre de survivants »*, selon le mot d'un praticien ivoirien.

L'épidémie balaie d'un coup la révolution pasteurienne des années 20 qui éradiqua la fièvre jaune (le *vomito negro*) et la variole, maîtrisa – sans la réduire – l'ensommeilleuse mouche *tsé-tsé*. Vaccins et moustiquaires firent la gloire de ces médecins-soldats aux basques des colonnes militaires, soignant la troupe et les populations du cru. Grâce à ces gestes de vie guidés par la science de Pasteur, l'Afrique entrait enfin dans *« une communauté universelle de progrès »*. Le savoir microbien invalidait la théorie des miasmes suivant laquelle l'homme blanc devait porter un casque (le fameux casque colonial) pour échapper aux affections pestilentielles... L'hygiénisme s'inclinait devant la médecine moderne, celle-là même qui avoue aujourd'hui son impuissance face au virus HIV. Aussi perçoit-on une certaine similitude entre la peur du sommeil et la peur du sida. Elles renvoient à cette funeste unité de destin qui ferait de l'Afrique le tombeau de l'homme blanc et de l'homme noir. Chacun rejetant sur l'autre la responsabilité du mal.

C'est d'abord parmi les Européens que la maladie du sommeil fit des ravages. Ancien médecin général de la « Coloniale », Léon Lapeyssonnie rapporte les conclusions d'une équipe de Pasteuriens envoyés au Congo français entre 1906 et 1908 : *« Si un moyen de guérison n'est pas découvert (...) les énormes sacrifices en hommes et en argent consentis par les métropoles pour pénétrer le continent africain n'aboutiront qu'à un désastre »* (1). Un étrange solfège tropical se jouait entre Capricorne et Cancer, où la peau noire valait mieux que la blanche des *« cochons grattés »* (2). Déjà, le moustique porteur du paludisme avait *empêché* une véritable colonisation de peuplement, limitant l'expansion européenne *in situ* aux deux zones tempérées du continent, les Afriques blanches du nord et du sud. *« Bien sûr*, écrit



Jean-Pierre Dozon, *les partisans de la colonisation l'emportèrent et, bien sûr, l'empire africain se constitua malgré les épidémies et les morts. Mais ces événements donnent la mesure de la contingence historique. En s'appropriant de vastes pans du continent, la France instruisait toujours davantage la figure d'un ailleurs inquiétant »*. Accès palustres, épisodes cholériques, crises amibiennes, l'homme blanc risquait sa vie à chaque pas, *« sous un ciel qui n'avait pas été fait pour lui »* (3).

« L'Européen agent de la propagation »

Mais la maladie du sommeil – ou hypnosie – se distinguait de *tous les autres périls*. Peu répandue au moment de la conquête, elle connut chez les Africains un développement considérable qui alerta un médecin-capitaine galonné et opiniâtre, Eugène Jamot. Immortalisé dans l'épopée coloniale comme *« le vainqueur de la maladie du sommeil »*, il mit en lumière un aspect tabou de l'*« œuvre civilisatrice »*. Habité par l'idée de « pasteuriser » la maladie et n'y parvenant pas, il écrivit en 1929 ces lignes d'une étonnante audace : *« Il existe un parallélisme évident entre la pénétration et l'occupation européenne de l'Afrique noire et la marche de l'épidémie (...). En brisant les cloisons étanches qui séparaient autrefois les diverses tribus et qui permettaient au mal d'évoluer en vase clos, en ouvrant des voies de communication, en circulant avec des gardes, des porteurs, des boys recrutés un peu partout, en déplaçant les populations, l'Européen a été le véritable agent de la propagation du fléau»* (4).

Le sommeil comme un présage du sida. Dans les deux cas, une maladie mortelle qui tient en échec la médecine moderne. Un virus sans doute africain mais brutalement réveillé par une influence extérieure aux effets boomerang. Et mille fantasmes nés du bégaiement scientifique. Dans les années 30, le ministre des colonies, Albert Sarraut, exhortait à *« faire du noir »* pour compenser la faiblesse démographique de la France. *« Il faut développer les races indigènes en qualité et en quantité»*, précisait une circulaire ministérielle, l'amélioration de l'espèce par l'action médicale se situant au cœur de la lutte contre les épidémies. Au milieu des années 80, le sida a suscité une lubie d'un autre genre, celle du *« vide continental »* que viendraient notamment combler les surplus de la population indienne. Tablant sur la disparition de la moitié des habitants d'Afrique orientale, la *Revue internationale de défense* (5) laissait entrevoir en 1988 la conquête d'immenses territoires. *« Le sida*, ironise Jean-Pierre Dozon, *autoriserait ce que les nations européennes à la fin du siècle dernier n'ont pu qu'exceptionnellement faire, à savoir de vastes colonisations de peuplements. »* Où l'on retrouve avec force cynisme l'Afrique des recommencements, des convoitises jamais tues, du pari mortel sur l'homme noir.

Mais ce dernier n'a pas baissé les bras. Au contraire, le sida est un défi lancé à tous les guérisseurs du continent, les « tradipraticiens » dont certains se targuent d'avoir *« négativé»* des séropositifs. On connaît l'histoire de Drobo II, l'héritier d'une chefferie ghanéenne assassiné l'an dernier après son retour d'un voyage au Japon. L'industrie pharmaceutique nipponne s'intéressait de près aux travaux de cet homme dont les préparations à base de plantes soulageaient les sidéens. Chaque pays d'Afrique abrite ses *« entrepreneurs en sida »* qui gardent jalousement leurs potions et rêvent de rivaliser avec une médecine moderne. Quand un malade *« au ventre qui coule »* revient au village, un travail symbolique commence avec le tradipraticien. Le mot sida est chassé du vocabulaire, remplacé par le nom d'une maladie connue depuis toujours : le *« babazou »* chez les Baoulés, le *« bakoumlé»* chez les Bétés, une affection entraînant la maigreur mais pas nécessairement la mort. Cette réappropriation du sida participe d'un enjeu nationaliste, voire africaniste. Le continent maîtrise la maladie en la nommant. On voit là un sursaut de fierté : puisqu'on impute à l'Afrique l'origine du sida, elle se fera un devoir d'en fournir le remède. Et elle seule.

Cette vision quasi messianique se heurte cependant à l'incrédulité des populations noires face au sida. Trop souvent, l'homme de la brousse ou de la rue n'y croit pas, malgré les campagnes d'information et les dons (trop rares) de préservatifs. *« On apprécie mal la valeur de notre discours dans les sociétés africaines peu préparées aux explications scientifiques »*, admet le professeur Bourgeade. Le message se heurte aux représentations culturelles de la maladie. Celle-ci ne s'attrape pas. On est attrapé par elle. A la suite d'un sort *en sorcellerie que jetterait un mari* jaloux, un collègue de travail.... ou une femme (au Nigéria, le sida est traduit en trois langues vernaculaires par l'expression « maladie des femmes »). Si l'épidémie ne vient pas des blancs – pour limiter les naissances et commercialiser du latex –, *alors elle peut résulter* de pratiques réputées dangereuses : donner un coup de pied à un chien, marcher dans l'urine d'un cheval. Autant de cas où la guérison est l'apanage de la médecine traditionnelle. *« Mieux vaut la mort que la honte*, affirment les Bambaras, *mais avec le sida, on a la mort et la honte »*. Le dire des blancs sur le caractère incurable du sida les laisse pourtant perplexes. *« Il n'existe pas de maladie sans son remède, sauf l'idiotie.... »* (6) Et si le patient succombe au *« maigrir-mourir »* (un autre nom donné au sida), c'est à cause du médecin qui l'a abandonné.

Derrière ces paroles transparaît la véritable force de l'Afrique face à la maladie, peut-être même une certaine supériorité. Malgré le diagnostic fatal, malgré la mise en quarantaine, malgré l'urbanisation forcée sur fond de chômage et de misère, les populations maintiennent vaille que vaille leurs réseaux de solidarité. Rares sont les malades livrés à eux-mêmes, les orphelins du sida laissés pour compte. Quand l'hopital débordé *ne peut plus rien faire*, (à titre d'exemple, la Côte d'Ivoire importe six cents comprimés d'AZT par an ...), le sidéen s'en remet à sa famille et aux guérisseurs. L'exclusion est réprouvée, la souffrance et la mort sont partagées. *Au banquet de l'universel*, le *continent noir* apporte ce supplément d'humanité. Il ne s'agit pas d'un remède. Juste d'un don. Mais qui, en Europe, a le don de l'Afrique ?

ÉRIC FOTTORINO

(1) Léon Lapeyssonnie : *la Médecine coloniale. Mythes et Réalités*, Seghers, 1988

(2) Expression africaine désignant les blancs dont la peau rougit au soleil.

(3) Lapeyssonnie. Op. cit.

(4) Cité par Jean-Pierre Dozon dans : « Quand les pastoriens traquaient la maladie du sommeil », Sciences sociales et santé, 1985. Sur la représentation et l'histoire de la maladie, on peut lire le riche ouvrage *le Sens du mal*, paru sous la direction de Marc Augé et Claudine Herzlich. Editions des archives contemporaines.

(5) « *Le sida et ses implications stratégiques en Afrique Noire* », 1988.

(6) Cette approche africaine du sida est développée dans l'ouvrage « Les sciences sociales face au sida. *Cas africains autour* de l'exemple ivoirien », Editions Orstom.

Prochain article :
Une économie sidéenne

AFRIQUE

ANGOLA

Le gouvernement prépare l'opinion à la chute de Huambo

Rien ne permettait de confirmer, lundi 7 novembre, les déclarations gouvernementales faisant état de la chute de Huambo, la « capitale » de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi. La ville est cependant sur le point d'être investie par les troupes de Luanda.

LUANDA

de notre envoyé spécial

Pour accompagner l'avancée de ses troupes en direction de Huambo, le gouvernement a lancé une vaste campagne d'action psychologique. L'opération s'articule autour de deux axes : le premier vise à légitimer par avance la prochaine prise de la ville ; le second s'ingénie à lancer des salves de faux bruits qui dressent un écran de fumée sur ce qui se passe réellement sur le terrain.

Durant toute la journée de lundi, Luanda a ainsi été traversée de multiples rumeurs – les fameux *boatos* dont se délectent les Angolais, faute d'une presse fiable. Dès le matin, le quotidien *Jornal de Angola*, étroitement contrôlé par le gouvernement, affirmait en première page que Huambo avait été occupée, la veille, par les forces de Luanda. Une nouvelle qui était reprise, dans l'après-midi, par le chef d'état-major des forces armées angolaises, le général Joao de Matos, en déplacement dans la ville côtière de Benguela.

Quelques heures auparavant, l'un de ses adjoints, le général José Joao Manuel « Jota », avait expliqué à la radio portugaise que l'armée qui, au départ, n'envisageait pas la prise de la ville, y avait été contrainte à cause des attaques déclenchées par les rebelles de l'UNITA. Selon le général « Jota », le palais du gouverneur avait été occupé par les soldats gouvernementaux qui y avaient hissé le drapeau national.

Lundi soir, un haut responsable des Nations unies, interrogé par *le Monde*, démentait formellement la nouvelle. Huambo, selon lui, serait toujours encerclée, mais aucun soldat gouvernemental n'y aurait encore pénétré. En fin d'après-midi, les organisations humanitaires qui sont restées dans la ville ont, de leur côté, confirmé qu'aucun assaut n'avait eu lieu la veille ou durant la journée de lundi, démentant ainsi les informations faisant état de combats acharnés, ayant déjà fait des centaines de morts.

Rétablir la « souveraineté nationale »

Le calme relatif qui règne dans la ville – dimanche, les entrepôts des organisations britannique et portugaise Save the Children et Oïkos ont été pillés – leur a permis de procéder à des distributions de vivres à la population.

Il reste que la situation pourrait rapidement changer. Selon de bonnes sources, la direction de l'UNITA, escortée de ses meilleures troupes, aurait déjà quitté la ville, se dérobant devant un combat où la supériorité de l'adversaire ne fait aucun doute. De leur côté, les responsables politiques angolais ne laissent plus planer la moindre ambiguïté sur leurs intentions. Fidèles à la doctrine officielle selon laquelle Huambo « appartient » au gouvernement légitime de Luanda, le vice-ministre des affaires étrangères, Jorge Chikote, a affirmé lundi à la télévision que la reprise de la ville était un acte de rétablissement de la « *souveraineté nationale* ». Depuis deux jours, les déclarations similaires se multiplient, comparables à un tir de barrage idéologique avant l'assaut final. Beaucoup de ceux qui les expriment ajoutent que la communauté internationale n'avait pas fait tant d'histoires lorsque les troupes de l'UNITA assiégeaient et combattaient à Cuito, où ont péri sous les bombes et par la faim des milliers de civils.

De toute évidence, cette dernière remarque fait fonction de contre-feu préventif, dans la perspective d'éventuelles réactions internationales. Ces dernières, cependant, demeurent modérées. Hormis le Conseil de sécurité des Nations unies, qui a appelé le président Dos Santos à faire preuve de réserve (*le Monde* daté 6-7 novembre), seul le président portugais, Mario Soares, et les Etats-Unis ont publiquement exprimé leurs inquiétudes sur les conséquences de la chute de Huambo. Une position à laquelle la presse locale a immédiatement répliqué par un début de campagne anti-américaine.

Une logique de guerre totale

La France, pour sa part, demeure discrète. Mais, à tout hasard, les autorités angolaises ont commencé à cibler Paris, où plusieurs personnalités de la majorité entretiennent depuis longtemps des relations étroites avec l'UNITA. Ce n'est sans doute pas par accident que le général « Jota », reconnaisssant la perte d'un chasseur bombardier Sukhoï-22, abattu dimanche, dans les environs de Huambo, a affirmé que l'avion avait été touché par un missile Exocet de fabrication française. De source française, on fait seulement remarquer que l'Exocet est un engin destiné au combat en mer, et de ce fait, inadapté à la défense anti-aérienne.

Ces polémiques masquent l'essentiel : l'avenir du processus de paix. Tout se passe comme si les dirigeants angolais, convaincus qu'une paix n'est possible qu'en écrasant leurs adversaires, avaient une fois pour toutes décidé de ne plus tenir compte des accords, paraphés le 31 octobre, qui doivent être définitivement signés le 15 novembre.

Avec une certaine habileté, Luanda vient de placer l'UNITA dans une position particulièrement inconfortable. Soit, comme il l'a déjà évoqué, le mouvement de Jonas Savimbi refuse d'apposer sa signature sur le document final, et il lui faudra alors repartir en guerre, avec des capacités militaires amoindries et sans soutien international, soit l'accord de paix est définitivement signé, et l'UNITA désarmée peut craindre bientôt de devoir faire face à son élimination physique. Les négociations de Lusaka avaient un instant laissé entrevoir la possibilité d'un accord négocié. Les événements de ces derniers jours laissent craindre qu'une fois encore l'Angola ne s'engage dans une logique de guerre totale.

GEORGES MARION

AFRIQUE DU SUD : plus de deux mille anciens guérilleros exclus de l'armée. – Partis, il y a huit jours, sans autorisation, de leur base de Wallmannsthal (nord de Pretoria), 2 221 anciens guérilleros du Congrès national africain (ANC) et du Congrès panafricain (PAC) ont été exclus de la nouvelle armée nationale pour n'avoir pas réintégré leurs quartiers, dimanche 6 novembre. « *Ceux qui quittent leur base et défient l'ordre d'un officier ne sont pas des soldats* », avait déclaré samedi le président Nelson Mandela. – *(AFP.)*

ALGÉRIE

Offensive médiatique contre les islamistes

En diffusant, dans la soirée du lundi 7 novembre, l'image de deux jeunes femmes égorgées et décapitées par des membres présumés de groupes armés islamistes, la télévision nationale a « montré l'exemple », à sa façon, appliquant à la lettre les « *recommandations* » gouvernementales que le ministère de l'intérieur avait adressées à la presse nationale, il y a déjà six mois (*le Monde* du 30 juin). Ce document « conseille » notamment aux journalistes de « *médiatiser les atrocités* » et de « *mettre en évidence le caractère inhumain des pratiques barbares des terroristes* ».

Ces « consignes », qui ont fait l'objet d'un arrêté interministériel, n'avaient pas suscité, à l'époque, la moindre protestation de la part de la presse locale, publique ou privée. Les récentes mises en garde du ministère de la communication ont toutefois provoqué un début d'inquiétude dans certaines rédactions. Le quotidien francophone *El Watan* a comparé ces directives à une *fatwa* (avis religieux), le quotidien *Liberté* estimant, de son côté, que l'embargo sur l'« *information sécuritaire* » – qui impose une censure très stricte sur toutes les informations touchant à la violence, celle de l'armée comme celle des islamistes – ouvrait la voie à « *la rumeur, la propagande et la désinformation* ».

Deux titres locaux, le quotidien francophone *El Oumma* et l'hebdomadaire arabophone *El Wajh El Akhar*, accusés de s'être « *faits l'écho et le relais* » d'informations « *tendancieuses et subversives, faisant l'apologie du crime (...)* », ont d'ores et déjà été suspendus pour un mois par le ministère de l'intérieur, signale le bureau algérois de l'AFP.

Concernant les deux jeunes femmes assassinées, les services de sécurité ont précisé que les victimes, deux étudiantes âgées de vingt-cinq et vingt et un ans, avaient été enlevées, en même temps que plusieurs membres de leurs familles, dans la région de Blida. Elles auraient été tuées pour avoir refusé le « *zawaj al mout'a* » (mariage de jouissance) avec des maquisards islamistes (1). Leurs cadavres ont été retrouvés, lundi matin, sur l'autoroute Alger-Blida, a-t-on précisé de même source.

Ce n'est pas la première fois que des jeunes femmes, voire des fillettes, sont ainsi la cible des groupes islamistes – ou de gangs de délinquants. Jamais, jusqu'à présent, les médias « lourds » du secteur public, comme la télévision, ne s'en étaient véritablement émus. Selon nos informations, plusieurs dizaines de femmes ont été enlevées, en divers points du territoire, au cours de ces douze derniers mois. A chaque fois, le scénario est identique. Enlevées en plein jour, généralement en voiture, les victimes sont emmenées, les yeux bandés, jusqu'à un maquis.

La manière dont elles sont utilisées dépend de leur âge : les plus vieilles s'occupent de la cuisine et « *roulent le couscous du matin au soir* » ; les enfants – généralement des filles, mais aussi parfois des garçons – sont chargés des corvées d'eau et de bois ; quant aux jeunes femmes, elles sont violées « *chaque soir* » par les moudjahidins, certaines ayant parfois la chance d'être relâchées, après deux ou trois semaines de détention. « *L'angoisse du déshonneur* » – plus que la compassion vis-à-vis de la fille ou de la sœur – conduit la plupart des familles à éloigner la victime, afin de cacher « *la souillure* » infligée à la communauté.

C. S.

(1) Le « mariage de jouissance » ou « mariage temporaire » est une pratique chiite, condamnée par l'islam orthodoxe. Il consiste à contracter un « mariage » bon déclaré, pour une période déterminée, qui peut aller de quelques heures à plusieurs mois.

ASIE

PAKISTAN

Une bataille entre fondamentalistes et forces de l'ordre fait au moins 40 morts

Une bataille menée cinq jours durant par les forces pakistanaises pour reprendre le contrôle d'une région du nord-ouest du pays à des fondamentalistes musulmans avait fait au moins 40 morts à la date du lundi 7 novembre. Badiuz Zaman, député provincial du Parti du peuple (PPP, au pouvoir à Islamabad sous la direction de Mme Bhutto), figure parmi les victimes. Dix membres des forces de l'ordre ont aussi été tués. Les affrontements ont fait des dizaines de blessés tant parmi les combattants des deux bords que dans la population civile. Les islamistes demandent l'application stricte de la loi coranique (charia) dans plusieurs districts de la région montagneuse du Malakand, à 200 kilomètres au nord de Peshawar.

Les exigences des rebelles avaient, une première fois, été formulées en mai, après qu'une modification annoncée du statut de cette région – incluse dans les « zones tribales » – eut fait craindre aux populations tribales une « reprise en main » par les instances fédérales. Il y avait eu alors une douzaine de victimes. Pour sortir de la crise, le gouvernement avait promis l'application de la charia, mais l'agitation a repris car les militants accusent Islamabad de temporiser.

La répression de la nouvelle insubordination a commencé samedi 5 novembre. Les troubles avaient éclaté le 3, avec la prise en otages de responsables locaux et l'assaut donné à des édifices publics. Encadré par un Mouvement pour l'application de la charia (TNSM), les rebelles avaient notamment, pris le contrôle de la ville de Mingora, s'emparant en particulier de son aéroport. Ils avaient dressé des barricades sur les routes périphériques. Après la reprise de Mingora par les forces de l'ordre, les militants se sont regroupés dans la ville voisine de Matta. Dimanche, ils y détenaient toujours 60 otages, parmi lesquels des policiers et des magistrats. Le chef du TNSM, Soofi Mohammed, aurait lancé à ses partisans, dimanche en fin de journée, un appel à déposer les armes. Selon des habitants de la région, les activistes ont commencé à se rendre. – *(AFP.)*

La Chine et le Canada signent un accord nucléaire. – Les premiers ministres canadien et chinois, Jean Chrétien et Li Peng, ont signé, lundi 7 novembre, à Pékin, deux accords de coopération, dont un dans le domaine nucléaire. M. Chrétien a souligné que cet accord permettrait des échanges commerciaux de matériel et d'équipement nucléaires à des fins pacifiques. Des responsables canadiens à Pékin avaient indiqué, avant le voyage de leur chef de gouvernement en Chine, que ce texte serait un premier pas vers la vente par Ottawa de réacteurs de type CANDU (uranium naturel et eau lourde) à Pékin. – *(AFP.)*

INDONÉSIE : trois ans de prison pour un dirigeant syndical. – Le dirigeant du plus important syndicat indépendant indonésien (SBSI) a été condamné, lundi 7 novembre, à trois ans de prison pour incitation à la grève et au désordre. Selon la justice, Muchtar Pakpahan avait incité des travailleurs à cesser le travail et à manifester. Des protestations avaient débouché, en avril, sur des émeutes violentes à Medan, dans l'île de Sumatra. Imputés au chef du SBSI, ces troubles, parmi les plus graves survenus ces dernières années en Indonésie, avaient fait un mort et endommagé des centaines d'usines. – *(Reuter.)*

SRI-LANKA

Deux femmes sont candidates à la présidence

Quel que soit le résultat du scrutin du mercredi 9 novembre, une femme va devenir chef de l'Etat au Sri-Lanka (1). Les deux principales candidates, le premier ministre Chandrika Kumaratunga et le chef de l'opposition conservatrice Srima Dissanayake, sont les veuves de personnalités assassinées lors d'épisodes de violences politiques. Craignant de nouveaux attentats, les Srilankais se sont peu déplacés aux meetings de fin de campagne. Mme Dissanayake n'a fait aucune apparition publique. Mme Kumaratunga avait, elle, tenu son programme de réunions quasi secret. La campagne a fait plus de soixante morts.

COLOMBO

de notre envoyé spécial

Sur les affiches encore apposées partout dans Colombo, Gamini Dissanayake sourit pour l'éternité : dans la nuit du 23 au 24 octobre, le candidat de l'opposition conservatrice à l'élection présidentielle du Sri-Lanka a péri, déchiqueté avec 56 autres personnes par l'explositon d'une bombe actionnée par un kamikaze lors d'un meeting. Sa formation, le Parti national unifié (UNP), n'a pas eu le temps de changer toutes les affiches mais elle en a tout de même collé de nouvelles où l'on voit le disparu, visage grave cette fois, poser en compagnie de son épouse : Srima a en effet été désignée, au lendemain de la mort de son mari, pour défendre les couleurs de l'UNP lors du scrutin du mercredi 9 novembre.

A un carrefour du centre, le portrait de l'ex-président Premadasa, tué, lui aussi, dans l'explosion d'une « bombe humaine » le 1er mai 1993, apporte une autre touche surréaliste : la silhouette géante, découpée dans du carton bouilli, de l'ancien chef de l'Etat qui, paumes jointes, semble figé dans un salut éternel pour un public imaginaire, rappelle qu'au Sri-Lanka le goût du pouvoir se paie souvent au prix du sang. Un candidat à la présidentielle, un président, un ministre de la défense, un ex-responsable de la sécurité nationale, plusieurs politiciens et maints généraux : la liste est longue de ceux qui, en cette île de beauté, ont fait, ces dernières années, les frais de la violence politique.

Chaque fois, les soupçons se sont portés vers les « Tigres » de libération de l'Eelam tamoul (LTTE), ces guérilleros qui bataillent dans le nord et l'est de l'ancienne Ceylan, et que leur maîtrise des explosifs et l'utilisation qu'ils font de commandos suicides désignent aussitôt comme coupables. Les Tigres n'ont jamais revendiqué ces attentats mais l'assassinat de Gamini Dissanayake ne fait pas exception à cette règle du soupçon. Les enquêteurs sri-lankais privilégient, dans ce cas, la thèse d'un kamikaze féminin, dont on a retrouvé la tête au deuxième étage d'un édifice, et qui avait fait exploser sa bombe en même temps qu'il avalait une capsule de cyanure, comme semblent le prouver des traces trouvées dans sa bouche.

Solution politique et option militaire

Le gouvernement s'est pourtant gardé d'accuser nommément les « Tigres », avec lesquels il était en train d'ébaucher des pourparlers de paix quand l'attentat est venu tout remettre en question. « *La culpabilité du LTTE est possible, mais laissons les enquêteurs poursuivre leurs investigations* », commente, prudent, le ministre de la justice, J. L. Peiris.

Le premier ministre, Mme Chandrika Kumaratunga, n'a, il est vrai, pas intérêt à bloquer toute perspective de négociations en pointant trop nettement le doigt vers les « Tigres ». Le candidat à la présidentielle de l'Alliance du peuple (gauche, qui avait déjà remporté les élections législatives, en août), n'est autre que le chef du gouvernement ! Et Mme Kumaratunga a fait du processus de paix son cheval de bataille depuis son arrivée aux affaires. La victoire de son parti, le SLFP (Parti de la liberté), lors des législatives de l'été, a montré que les Sri-Lankais sont las de cette guerre qui aura fait près de trente-mille morts depuis 1983, et continue de semer la terreur jusqu'au centre de Colombo.

En votant, en août, pour le SLFP et l'Alliance du peuple, les électeurs ne s'étaient pas seulement prononcés pour une formation située plus à gauche après dix-sept ans de règne sans partage d'un gouvernement UNP notoirement corrompu. Ils avaient aussi montré que leurs sympathies allaient à un parti qui privilégie la solution politique à l'option militaire pour résoudre la délicate question du séparatisme tamoul.

Les deux principaux candidats au scrutin du 9 novembre sont ainsi des femmes, toutes deux frappées par la tragédie : elles sont devenues veuves à la suite de l'assassinat de leurs époux, eux-mêmes politiciens d'importance dans l'île (2). Le combat est cependant inégal. Mme Kumaratunga a, en effet, de sérieuses chances de remporter l'élection. Le scrutin du 9 novembre est même considéré par maints observateurs comme une formalité, qui devrait voir Chandrika, 49 ans, transformer à la tête de l'Etat son « essai » du mois d'août aux législatives. « *J'aurais souhaité un combat plus ardu* », a même regretté le premier ministre dans une interview au *Sunday Observer*. Quant à Srima Dissanayake, 51 ans, totalement inexpérimentée, elle n'a été choisie par les caciques de l'UNP que pour tenter de mobiliser en faveur de ce parti le capital de sympathie populaire après le meurtre de « Gamini ».

Pour Mme Kumaratunga, l'enjeu est pourtant de taille puisque, depuis sa nomination en août comme chef du gouvernement, elle a dû cohabiter avec le président D. B. Wijetunga, leader de ses rivaux de l'UNP, qu'elle avait accusé à plusieurs reprises de comploter pour l'assassiner. Pourtant, tous ici s'accordent à dire que « D. B. », ainsi que l'appellent familièrement les Sri-Lankais, se conduit comme un parfait gentleman, en politique, à l'égard du premier ministre. Si elle est élue présidente, « Chandrika » disposera donc des pleins pouvoirs, deviendra en titre chef de l'armée, tout en conservant sans doute le portefeuille des finances.

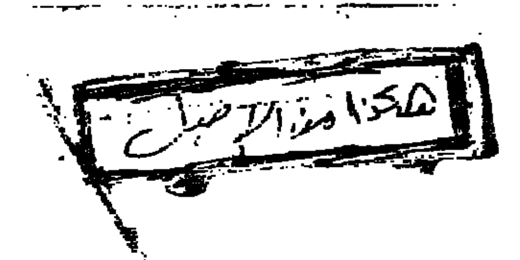
Mais, curieusement – et ce n'est là que l'un des aspects tortueux de la vie politique sri-lankaise – le premier ministre veut devenir présidente dans l'espoir... de redevenir premier ministre. Mme Kumaratunga, et bien d'autres politiciens du pays, y compris ceux de l'UNP, sont, en effet, hostiles au régime présidentiel, qui donne au chef de l'Etat des pouvoirs encore plus étendus que ceux de son homologue français.

En cas de victoire, l'un des premiers soucis de la future présidente sera donc de s'employer à amender la Constitution afin de revenir au système de démocratie parlementaire qui était en vigueur jusqu'en 1978. Ce processus, qui requiert une majorité des deux tiers au Parlement, risque pourtant de prendre du temps, un an au moins. Si la manœuvre réussit, « Chandrika » redeviendrait donc chef du gouvernement, et sa mère, la septuagénaire Mme Bandaranaike, figure emblématique du SLFP, serait nommée au poste honorifique de président...

BRUNO PHILIP

(1) En 1960, déjà, une femme, Mme Bandaranaike, mère de l'actuel premier ministre, Mme Kumaratunga, était devenue la première femme chef de gouvernement de l'époque moderne.

(2) Mme Chandrika Kumaratunga a vu son époux, Vijay, tué devant ses yeux, en 1988, par un extrémiste cinghalais. Son père, Salomon Bandaranaike, avait aussi été assassiné, en 1959, par un moine, également extrémiste cinghalais.



PROCHE-ORIENT

IRAN

Nouvel attentat à Téhéran

Trois personnes ont été tuées et plusieurs autres grièvement blessées par l'explosion, lundi 7 novembre, de deux bombes posées dans deux quartiers populaires du sud de Téhéran. Plusieurs véhicules stationnées à proximité des lieux des explosions ont été détruits.

Commencée au début de l'année la série des attentats continue, sans que l'on sache trop s'il faut croire les autorités iraniennes lorsqu'elles en imputent la responsabilité dans la plupart des cas aux Moudjahidine du peuple, principal mouvement d'opposition armée au régime de Téhéran. Ces derniers en tout cas s'en défendent.

La présentation, en juillet dernier, par les autorités iraniennes de trois femmes qui ont affirmé appartenir à cette organisation et se sont attribuées la responsabilité de plusieurs attentats ou tentatives d'attentats récents n'est pas faite pour convaincre. Des « aveux » extorqués à des prisonniers par un régime répressif, accusé de multiples exactions par diverses organisations et la commission des droits de l'homme de l'ONU, sont pour le moins suspects.

Cela n'exonère pas non plus les Moudjahidine. La commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants américaine vient de les accuser d'être un mouvement *« antidémocratique »* et cet avis est partagé par d'autres gouvernements occidentaux et de nombreux intellectuels en Iran, pourtant fondamentalement hostiles au régime. Quoi qu'il en soit, la multiplication des attentats, non seulement à Téhéran mais aussi à Qom, Zahedan, Machad, sont la preuve que les autorités contrôlent de moins en moins bien la situation. D'autant que les cibles visées sont souvent représentatives du régime : le président Rafsandjani lui-même en février, l'imam de Machad en avril, ou encore le mausolée de l'imam Khomeiny. Les quartiers sud de Téhéran visés par les attentats de lundi sont ceux où le régime recrute ses sympathisants au sein des couches les plus défavorisées de la population.

Cette dégradation de la situation s'accompagne de l'expression désormais publique d'un mécontentement populaire de plus en plus grand. Cent trente quatre intellectuels et hommes de lettres iraniens viennent, dans une lettre ouverte, de dénoncer *« la censure et les harcèlements »* dont ils sont victimes. Et toutes les mesures visant à revenir à un plus grand rigorisme moral et religieux de même que l'intensification de la répression *(le Monde* du 16 mars) n'y ont rien fait.

Face à une crise économique sans précédent depuis l'avènement de la République islamique en 1979, le régime vient en outre d'accentuer son contrôle sur l'économie, ce qui ne peut qu'accroître le mécontentement. Et ce ne sont pas les incantations du guide de la République, l'ayatollah Ali Khamenei, contre les Etats-Unis et le *« modèle économique occidental et européen »* qui paraissent devoir aider à résoudre les problèmes.

MOUNA NAÏM

ISRAËL

La « malencontreuse » visite de Mme Veil au siège de l'OLP à Jérusalem

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Simone Veil se serait bien passée de la polémique déclenchée, lundi 7 novembre, par sa brève visite à Jérusalem-Est. Venue prendre le pouls des relations israélo-palestiniennes et accessoirement proposer les services de la France aux hôpitaux de Gaza, le ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville n'entendait provoquer ni les uns ni les autres.

Mais, dans une ville, épicentre *d'un conflit qui perdure,* où le symbolisme politique s'exprime jusque dans la couleur des plaques minéralogiques des automobiles, la visite – aussi brève fût-elle – du ministre d'Etat à la Maison d'Orient, perçue par tous comme le siège *de l'OLP dans la « capitale éternelle et unifiée » d'*Israël, ne pouvait pas passer inaperçue.

« Visite de courtoisie » pour Shimon Pérès, le chef de la diplomatie, *« visite privée »* pour Moshé Shahal, ministre de la police, *« visite officielle de travail »* pour Fayçal Husseini, numéro un de *l'OLP* en Cisjor*danie occupée,* visite tout simplement *« malencontreuse »* pour un proche du premier ministre Itzhak Rabin, l'escapade de Mme Veil dans la partie orientale annexée de la Ville sainte a provoqué une avalanche de commentaires.

Pour en limiter l'impact, M. Shahal *avait fait bloquer par des jeeps de gardes-frontières* les accès à la Maison d'Orient. Seule, la limousine diplomatique de Mme Veil, avec fanion tricolore, fut autorisée à franchir le barrage. Une partie de l'entourage du ministre ainsi *que les journalistes invités par* M. Husseini *à assister* à la rencontre durent rebrousser chemin. Les femmes palestiniennes avec lesquelles que Mme Veil souhaitait évoquer *« les problèmes d'émancipation féminine »,* eurent toutes les peines du monde à atteindre le lieu du rendez-vous.

Hasard du calendrier, le jour était politiquement sensible *pour le pouvoir, puisque c'est ce lundi qu'était présentée* à la Knesset – et votée – une loi qui, entre autres dispositions, interdit toute activité politique palestinienne dans une ville prétendument *« unifiée »* depuis 1967.

« Mal conseillée »

Interpellé par l'opposition de droite, M. Rabin a déploré le détour de Mme Veil chez M. Husseini, estimant qu'*« elle avait été mal conseillée »*. Rien à voir *avec le mot de « tricherie »* qu'il *avait employé,* la veille, pour qualifier la visite faite, samedi, au même endroit, par Tançu Ciller, le premier ministre turc. A la différence de cette dernière, le ministre français avait, il est vrai, poliment prévenu les autorités *de son rendez-vous. « Le gouvernement israélien n'a pas soulevé d'objection préalable,* a-t-elle affirmé. *Tous les ministres français qui m'ont précédée ici ont* fait de même. »

Aux yeux des autorités israéliennes, dès lors que l'Autorité *palestinienne siège à Gaza, c'est dans cette enclave* autonome, à défaut dans celle de Jéricho, que les dignitaires étrangers doivent rencontrer les responsables de l'OLP. Conciliante, Mme Veil a bien voulu affirmer que sa conversation avec *M. Husseini, au cours de laquelle, selon son hôte, furent* abordés *« l'état du processus de paix et les difficultés économiques des Palestiniens », « n'a pas été politique ».*

PATRICE CLAUDE

Reprise possible des négociations bilatérales israélo-syriennes. – Le ministre syrien des affaires étrangères, Farouk el-Chareh, a annoncé, lundi 7 novembre, au Caire que les négociations bilatérales israélo-syriennes pourraient reprendre à Washington, après une tournée du secrétaire d'Etat américain Warren Christopher au Proche-Orient, prévue en novembre. Ces pourparlers sont suspendus depuis le 25 février. M. Chareh a, en outre, démenti les informations selon lesquelles son pays aurait accepté qu'un retrait israélien du Golan soit échelonné sur seize mois (*le Monde* du 8 novembre). – (AFP.)

AMÉRIQUES

CANADA

Un maire écologiste a été élu à Montréal

MONTRÉAL

de notre correspondante

Lors d'une élection qui a déjoué toutes les prédictions, les Montréalais ont élu, dimanche 6 novembre, un nouveau maire, néophyte en politique et horticulteur de profession.

La victoire – surprise de Pierre Bourque et de son nouveau parti Vision Montréal (centre droit), avec environ 47 % des voix, témoigne de l'ampleur du mécontentement des habitants de la deuxième plus grande ville du Canada (après Toronto), frappée par l'exode vers les banlieues, le délabrement de son centre-ville et le poids des taxes municipales. Crédité d'environ 30 % des suffrages, le maire sortant Jean Doré, chef du Rassemblement des citoyens de Montréal (centre gauche) était en fonction depuis 1986, l'année où il avait battu Jean Drapeau, qui avait dirigé la métropole à majorité francophone d'une main de fer pendant plusieurs décennies.

A cinquante-deux ans, Pierre Bourque a fait une carrière de haut fonctionnaire municipal. Il a été responsable de l'aménagement paysager pour l'Exposition universelle de Montréal en 1967, puis directeur du Jardin botanique de la ville, avant de concevoir et de diriger le Biodôme, réunissant sous un même toit la flore et la faune de quatre écosystèmes différents.

M. Bourque a promis de refaire une beauté à Montréal, qu'il juge *« sale »,* de geler les taxes foncières et de réduire la taille de l'administration municipale. Il s'est également engagé à faire échec à la pauvreté qui touche 30 % de la population. Ce candidat « vert », inconnu il y a quelques mois, a pris les médias de court : aucun n'avait appuyé sa candidature ou prévu sa victoire.

SYLVIANE TRAMIER

SALVADOR : une attaque contre une prison fait plusieurs victimes. – Une personne a été tuée et quatre autres blessées lors d'une attaque à l'explosif contre la prison de Quezaltepeque (ouest de San-Salvador), a annoncé la police, lundi 7 novembre. L'attaque visait apparemment à faire évader des prisonniers, dont un nombre indéterminé a disparu. – *(AFP.)*

REPÈRES

AFGHANISTAN

M. Rabbani accepte en principe un plan de l'ONU

Les cinq factions afghanes qui soutiennent l'ancien président Rabbani ont accepté le principe d'un plan de paix présenté par *l'ONU. Pourtant, elles demandent encore des modifications de certaines modalités du transfert du* pouvoir, a déclaré dimanche 6 novembre un porte-parole du chef de l'Etat. Le projet des Nations unies prévoit la création d'une commission de 26 membres composée à parts *égales de moudjahidins et d'expatriés.* M. Rabbani et ses amis proposent, eux, une commission de 88 membres, composée de 18 représentants des factions moudjahidines (2 représentants par groupe), de 60 délégués des provinces *(2 pour chacune des 30 entités), ainsi que de 10 conseillers venus* de l'émigration. Le porte-parole présidentiel a indiqué que cette formule permettrait d'inclure parmi les représentants des provinces des hommes du général ouzbek Dostom, que M. Rabbani *refuse de reconnaître comme chef de faction du fait qu'il a été* un pilier du régime communiste. – *(AFP.)*

CAMBODGE

L'otage français serait mort de coups sur la nuque

Selon les premières indications *de l'autopsie,* le Français Jean-Michel Braquet, qui avait été pris en otage le 26 juillet dans le sud du Cambodge par des Khmers rouges, serait mort de violents coups portés à sa nuque par un objet contondant – une méthode habituelle des Khmers rouges, *avec l'étouffement dans un sac plastique. Des dizaines de milliers de Cambodgiens avaient ainsi été exécutés* lorsque cette faction était au pouvoir (1975-1979). Pourtant, les Khmers rouges ont tenté, dimanche *6 novembre, d'accréditer l'idée* que Jean-Michel Braquet et ses compagnons, l'Australien David Wilson et le Britannique Mark Slater, sont morts en raison d'un bombardement gouvernemental. Phnom-Penh a, pour sa part, accusé les Khmers rouges d'avoir *assassiné les jeunes gens, une version que ce groupe n'avait d'abord pas démentie. – (AFP.)*

HAÏTI

Prochain retrait de 6 000 soldats américains

Le Pentagone a annoncé, lundi 7 novembre, à Washington, le retrait avant le début de décembre de 6 000 hommes en Haïti, où resteront environ *9 000 soldats américains. Les effectifs des Etats-Unis ont compté* jusqu'à 21 000 hommes début octobre, quelques semaines après le lancement de l'opération « Soutenir la démocratie ». Le secrétaire à la défense, William Perry, a toutefois précisé que le *retrait des troupes américaines était lié à « l'accomplissement de* (leur) *mission »,* et non à *« des calendriers artificiels ».* Par ailleurs, le nouveau premier ministre haïtien Smarck Michel et son gouvernement ont obtenu lundi la confiance des députés, *par 53 voix pour* et *3 contre.* Les *sénateurs* avaient voté dans le même sens la veille *(le Monde* du 8 novembre). M. Michel et ses dix-sept ministres devaient se mettre au travail mardi, après une cérémonie d'investiture. – *(AFP, Reuter.)*

GAMBIE

Arrestation de dix anciens ministres

Dix ministres de l'ancien président Dawda Jawara, renversé le *22 juillet par un coup d'Etat, ont été arrêtés dimanche* 6 novembre, à Banjul, sur ordre du nouveau chef de l'Etat, le lieutenant Yayah Jammeh. Bakary Dabo, ancien ministre de l'économie, le seul à avoir été reconduit à son poste par le régime mili*taire, avant son limogeage en octobre, figure parmi* les personnes arrêtées. Seuls les anciens ministres de la justice et de la santé, qui ne se trouvaient pas à Banjul, la capitale gambienne, ont échappé à cette vague d'arrestations, la troisième depuis le coup d'Etat du lieutenant Jammeh. Ces mesures interviennent avant la mise en place par le pouvoir militaire, le 15 novembre, de commissions d'enquête chargées de détermi*ner si les anciens dignitaires du régime se sont enrichis de « façon illégale ».* Le lieutenant Jammeh, qui avait annoncé, le 24 octobre, que le Conseil provisoire des forces armées se maintiendrait au pouvoir jusqu'en décembre 1998, avait justifié son coup d'Etat par la nécessité de *lutter contre la corruption.* – *(AFP.)*

MAROC

Trente-quatre détenus sont morts au bagne de Tazmamart

Le Comité des droits de l'homme de l'ONU, réuni, lundi 7 novembre, à Genève, s'est félicité *des mesures d'amnistie annoncées en juillet dernier,* tout en regrettant qu'elles n'aient pas été étendues à tous ceux qui ont été impliqués dans le conflit du Sahara occidental. Il n'en reste pas moins que le rapport présenté par la délégation maro*caine l'a laissé insatisfait sur des* sujets aussi graves que la condition dévolue aux femmes, les disparitions, les tortures et les détentions arbitraires.

Alors que l'existence même du bagne de Tazmamart avait été niée pendant des années, la délé*gation marocaine a fini par reconnaître que trente-quatre* détenus y avaient trouvé la mort. Elle a annoncé que des certificats de décès seraient délivrés aux familles des victimes. Interrogée sur l'absence de liberté de mouvement de la famille du général Mohamed Oufkir, la délégation s'est référée aux propos du ministre délégué, chargé des droits de l'homme : *« Pour le moment, la famille Oufkir n'a pas encore de passeport, mais le cas va être traité incessamment ».* – *(Corresp.)*

EN BREF

ÉGYPTE : tirs contre un bateau de croisière en Haute Égypte. – Un bateau qui effectuait une croisière sur le Nil a essuyé des tirs dans la nuit du dimanche 6 au lundi 7 novembre, dans la région de Qouss, en Haute Égypte, a indiqué la compagnie Presidential, propriétaire du bateau. Aucun passager n'a été blessé. De source militaire, on a imputé la responsabilité de ces tirs à la Djamaa islamiya, principal mouvement intégriste. La vague de violence qui oppose les islamistes à l'Etat a fait, depuis mars 1992, 484 morts dont 11 touristes. – *(AFP, Reuter.)*

Sommet de l'OCI les 13 et 14 décembre au Maroc. – Le septième sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) se tiendra les 13 et 14 décembre au Maroc, selon un communiqué officiel publié, lundi 7 novembre, au siège de l'organisation à Djeddah. Il traitera notamment, selon le secrétaire général de l'OCI, de *« la cause d'Al-Qods al-Charif* (Jérusalem) *et de la Palestine, ainsi que de la situation en Bosnie-Herzégovine, du conflit du Cachemire, et des guerres civiles en Afghanistan et en Somalie ».* – *(AFP.)*

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : Vaclav Havel appelle les intellectuels à s'engager – Le président tchèque, Vaclav Havel, a appelé tous les écrivains et penseurs à s'engager de nouveau contre la violence et pour la tolérance, en inaugurant, lundi 7 novembre, le Congrès du Pen-Club à Prague. M. Havel a critiqué les intellectuels qui ont *« une aversion pour la politique, voleuse d'indépendance ». « Si tous les* [intellectuels] *voulaient rester indépendants, il arriverait un jour qu'aucun d'entre nous ne le serait, car personne ne pourrait garantir cette indépendance »,* a-t-il déclaré, en présence de l'écrivain bangladais Taslima Nasreen, réfugié en Suède. M. Havel a lancé un appel pour la défense de Salman Rushdie, condamné à mort par l'imam Khomeiny en 1989, et du Prix Nobel de la paix de littérature, le Nigérian Wole Soyinka, retenu dans son pays. – *(Corresp.)*

CONGO : les syndicats annulent la grève générale. – Trois organisations syndicales qui avaient appelé à une grève générale illimitée à partir de mardi 8 novembre ont annulé lundi en fin de journée leur mot d'ordre à la suite de la signature d'un accord avec le gouvernement sur les salaires des fonctionnaires. Le gouvernement s'est engagé à payer quatre des douze mois d'arriérés des salaires dans la fonction publique, satisfaisant ainsi la principale revendication des syndicats. – *(AFP.)*

MOZAMBIQUE : Joachim Chissano serait largement en tête de l'élection présidentielle. – La commission électorale a publié, lundi 7 novembre, les premiers résultats partiels des élections présidentielle et législatives des 27, 28 et 29 octobre, portant sur 28 % des bureaux de vote. Le président sortant, Joachim Chissano est en tête avec 62,61 % des voix, devant Afonso Dhlakama, 26,52 %. – *(AFP, Reuter.)*

RWANDA : précision. – A propos de la destination de l'argent recueilli par les organisations humanitaires en faveur du Rwanda *(le Monde* du 5 novembre), Médecins du monde (MDM) nous précise avoir reçu selon les dernières évaluations, au 31 octobre, la somme de 35,4 millions de francs en dons privés. MDM a déjà affecté 13,8 millions à la crise rwandaise. L'effort est porté vers les orphelinats de Goma (6 000 enfants) et du Rwanda dont l'association entend assurer la prise en charge médicale à long terme. MDM indique aussi ne pas avoir manqué de médecins ni de volontaires pendant l'épidémie de choléra.

EUROPE

Le conflit dans l'ex-Yougoslavie

La guerre touche à nouveau Sarajevo

SARAJEVO

de notre correspondant

A mesure que la Bosnie s'embrase, les violations de la fragile « trêve » observée dans sa capitale depuis février 1994 se multiplient. Après plusieurs nuits de duels d'artillerie dans la banlieue sud-ouest de Sarajevo, les combats se sont rapprochés du centre-ville, lundi 7 novembre dans la soirée. Des obus de mortiers se sont abattus sur le quartier de Dobrinja, ainsi qu'à proximité du quartier général des « casques bleus » et de l'immeuble ravagé du quotidien *Oslobodenje*. Des échanges de tirs extrêmement nourris ont animé tout l'ouest de Sarajevo durant trente minutes environ, avant qu'un cessez-le-feu ne soit conclu, sous l'égide de la FORPRONU.

Les avions de l'OTAN ont entrepris de survoler la capitale à très basse altitude afin d'intimider les belligérants et le calme est peu à peu revenu. Mais dans la nuit des tirs d'armes automatiques étaient à nouveau perceptibles depuis plusieurs collines autour de la capitale et des obus sont encore tombés non loin de la vieille ville ottomane. Depuis plusieurs jours, Sarajevo est donc atteinte par la contagion de la guerre. Dès le déclenchement des offensives de l'armée bosniaque à travers le pays, les artilleurs serbes avaient riposté en bombardant la banlieue de Hrasnica où se trouve le quartier général de la 4e brigade. Les combattants de cette brigade de Hrasnica, conduits par le commandant Fikret Pljevljak, sont le fer de lance de la bataille qui a mené les troupes bosniaques du mont Igman jusqu'à la route logistique serbe Sarajevo-Trnovo.

Les Bosniaques multiplient les batailles

L'attaque finale de cet axe stratégique et la prise de la ville de Trnovo seraient imminentes, les Bosniaques ayant pris position sur les collines alentour. Les combats ont diminué d'intensité dans ce secteur depuis dimanche, les forces gouvernementales n'attendant visiblement plus qu'un feu vert de l'état-major pour déclencher l'assaut final. Dans le reste du pays, les offensives bosniaques se poursuivent sur plusieurs fronts. En Bosnie centrale, les troupes qui s'étaient emparées de Kupres la semaine dernière semblent désormais converger vers la ville de Donji-Vakuf. Au nord de Sarajevo, les forces gouvernementales prétendent avoir capturé une trentaine de villages sans que cette information ait pu être confirmée de source indépendante. La situation est également très confuse autour de l'enclave de Bihac, dans le nord-ouest du pays. Après avoir conquis environ 250 kilomètres carrés en une semaine, les Bosniaques doivent apparemment affronter, depuis la nuit de samedi à dimanche, une contre-offensive serbe extrêmement violente. Cependant, ni la FORPRONU ni la presse, empêchées de circuler librement dans cette région, ne peuvent confirmer une éventuelle reprise de territoires par l'armée serbe de Bosnie qui affirme avoir déjà reconquis plus d'un tiers du terrain perdu.

La stratégie des Bosniaques, qui ont concentré tous leurs efforts durant une semaine sur trois fronts précis, semble dorénavant être de multiplier les batailles. Si les mouvements de troupes observés depuis quarante-huit heures confirment une réelle volonté de passer à l'attaque, quatre à cinq autres lignes de front pourraient s'enflammer cette semaine. Nettement moins armées mais numériquement supérieures aux forces serbes, les troupes gouvernementales semblent avoir consciencieusement préparé ces actions. Elles se déroulent sur des terrains propices à des mouvements rapides d'infanterie plutôt qu'à une guerre de positions qui serait favorable à la puissante artillerie serbe.

Les Serbes paraissent surpris par autant d'énergie et, à maintes reprises, leurs artilleurs ont dû fuir, abandonnant tanks et canons, face à l'avancée déterminée des jeunes combattants du gouvernement de Sarajevo. La question est à présent de savoir combien de temps les forces du président Alija Izetbegovic pourront maintenir ce rythme effréné d'offensives tous azimuts, alors qu'au printemps dernier, peu après l'appel au déclenchement de la « guerre de libération », les Serbes les avaient stoppés, et comme toujours écrasés, au bout de dix jours de combats.

RÉMY OURDAN

Les mystères de la déroute des forces serbes

Le mythe de l'invincibilité de l'armée serbe, forgé tout au long du conflit tant en Croatie qu'en Bosnie, a-t-il été brisé à l'aube de cette quatrième année de guerre ? Pour la première fois, les forces serbes se sont vu infliger une série de revers militaires par une armée à la puissance de feu nettement inférieure. Les troupes gouvernementales bosniaques, qui ont déclenché fin octobre une large offensive avec l'appui ponctuel des forces croates de Bosnie (HVO), ont progressé de manière fulgurante dix jours durant sans rencontrer de véritable résistance.

S'il est encore difficile d'évaluer la portée exacte de cette offensive, qui a pris de toute évidence les forces serbes par surprise sur des fronts dégarnis, spécialistes militaires et politiques n'ont pas attendu pour avancer plusieurs hypothèses. Certains voient dans le retrait des troupes de Radovan Karadzic un repli tactique, pour attirer l'adversaire à l'intérieur du territoire sous contrôle serbe et ensuite l'écraser. D'autres font valoir que les Serbes de Bosnie risquent une riposte de l'OTAN s'ils s'attaquent de front à l'enclave musulmane de Bihac, une « zone de sécurité » de l'ONU dans le nord-ouest de la Bosnie. Ils attendraient donc que les forces gouvernementales pénètrent en profondeur dans les territoires sous leur contrôle pour réagir sans déclencher les foudres de la communauté internationale.

Des villageois fatigués par la guerre

D'autres experts encore pensent que le repli serbe pourrait relever d'une stratégie de la dernière chance de la part d'une armée manquant de carburant et de produits de première nécessité depuis l'embargo imposé par Belgrade au mois d'août. En cédant sans combattre d'importantes places stratégiques, Radovan Karadzic ne chercherait-il pas à contraindre Slobodan Milosevic à s'impliquer à nouveau dans la guerre ? Le président de Serbie avait réussi à convaincre son opinion publique du bien-fondé de sa rupture avec ses alliés de Bosnie en obtenant la levée d'une partie des sanctions internationales qui frappent depuis deux ans et demi son pays. Mais pourra-t-il justifier l'abandon des frères bosniaques si ceux-ci sont vraiment menacés et leurs territoires coupés en deux par les troupes croates et musulmanes ?

A Belgrade, on est plus sceptique sur la marge de manœuvre de Radovan Karadzic. Milos Vasic, de l'hebdomadaire indépendant *Vreme*, affirme que les Serbes de Bosnie sont vraiment en difficulté : ils seraient de plus en plus isolés, le moral des troupes serait au plus bas, leurs 1 400 kilomètres de front seraient intenables en cas d'attaques tous azimuts et les réserves de carburant et de pièces détachées auraient été dilapidées. On raconte, à Belgrade, que Radovan Karadzic aurait organisé un trafic juteux en vendant à prix d'or, dès le début du conflit en Bosnie, une bonne partie des réserves d'essence de l'armée sans prévoir qu'un jour la Serbie cesserait de le ravitailler.



L'armée serbe, poursuit Milos Vasic, n'aurait pas bénéficié du soutien attendu des Serbes de Krajina (Croatie), qui ont certes dépêché des troupes le long de la frontière avec la Bosnie mais ne seraient pas intervenus en Bosnie. A l'exception d'une unité des forces spéciales de la police comptant quelques centaines d'hommes très bien entraînés.

Sans soutien extérieur, les forces de Radovan Karadzic ne peuvent faire face à l'offensive combinée des troupes croates et musulmanes, qui pourraient regrouper jusqu'à 220 000 hommes. Milos Vasic estime de plus que la mobilisation générale décrétée en fin de semaine par le leader des Serbes de Bosnie est *« un geste de panique »* qui ne changera pas grand-chose puisqu'il ne peut guère rassembler plus de 120 000 soldats. Hormis quelque 20 000 soldats d'élite, mobiles et bien entraînés, l'armée serbe bosniaque ne compte dans ses rangs que *« des villageois fatigués par la guerre et plongés dans la misère »*, dit-il. Selon plusieurs observateurs, les combattants serbes n'auraient pas touché leur solde, réputée misérable, depuis plusieurs semaines. Les denrées alimentaires ont augmenté de 30 % depuis l'instauration de l'embargo par Belgrade. Les jeunes diplômés plieraient bagage et une vague d'interrogatoires et de contrôle de police serait en cours dans les territoires sous contrôle serbe.

« A Pale règne la paranoïa collective et la confusion générale », rapporte le 5 novembre le quotidien de Belgrade *Politika*. Si la presse officielle de Serbie avait jusqu'à présent préféré garder le silence sur l'ampleur des revers militaires des Serbes de Bosnie, elle a rattrapé son retard ce week-end. Dans un article publié par le quotidien *Borba*, deux officiers yougoslaves à la retraite, les généraux Radinovic et Cupic, s'inquiètent de l'infériorité numérique de l'armée serbe de Bosnie. Ils réfutent la thèse répandue dans les milieux diplomatiques selon laquelle les Serbes de Bosnie auraient cédé aux pressions de M. Milosevic et abandonné des territoires qu'ils sont censés restituer au terme du plan de paix international élaboré par le « groupe de contact » (France, Grande-Bretagne, Russie, Allemagne et Etats-Unis).

Selon *Politika*, Radovan Karadzic a prouvé ces derniers jours par une série de gestes de panique qu'il était en train de perdre le contrôle de la situation dans sa propre « république ». Au début du mois d'octobre déjà, une quarantaine d'officiers serbes avaient été arrêtés (quatre d'entre eux risquent la peine de mort) à Banja-Luka pour avoir maintenu un réseau de contre-espionnage démantelé précédemment par Radovan Karadzic. Les officiers du renseignement militaire, accusés de *« terrorisme »*, poursuivaient, semble-t-il, leurs activités pour le compte de... Slobodan Milosevic.

Une armée noyautée par Slobodan Milosevic ?

Ensuite, Radovan Karadzic a renvoyé son conseiller personnel, Jovan Zametica, pour cause de *« trahison »*. Il s'est entouré de ses fidèles inconditionnels : son épouse, qui contrôle l'aide humanitaire à travers la Croix-Rouge locale, et sa fille, Sonja, qui s'occupe de l'information. Puis il a revêtu pour la première fois l'uniforme militaire et s'est mis à exercer ses prérogatives de commandant suprême des armées.

Radovan Karadzic aurait perdu le soutien d'une partie de son armée, noyautée par Slobodan Milosevic. Le président de Serbie aurait également trouvé, au sein de la nomenklatura de Pale, des alliés tentés de signer le plan de paix du « groupe de contact ». Certains chefs militaires et politiques ont de la famille réfugiée en République de Serbie, des enfants qui y poursuivent leurs études. Nombre de militaires avaient une solde, versée jusqu'à présent par Belgrade. Et les cadres de l'armée serbe bosniaque sont, ni plus ni moins, des officiers de la nouvelle armée fédérale yougoslave, détachés en Bosnie pour la durée de la guerre. Leur future carrière est donc, pour beaucoup, en Serbie.

L'absence de contre-offensive sérieuse face à l'armée gouvernementale bosniaque serait dans cette optique le fait de Slobodan Milosevic. Son objectif serait de forcer les Serbes de Bosnie à se replier sur les territoires qui leur reviennent en vertu du plan de règlement international, de les obliger à avaliser ce plan avant de subir une débâcle totale.

FLORENCE HARTMANN

Le Tribunal international de La Haye a procédé à sa première mise en accusation

LA HAYE

de notre correspondant

Le Tribunal pénal international chargé de juger les crimes de guerre commis dans l'ex-Yougoslavie, a procédé lundi 7 novembre à la première mise en accusation d'un suspect. Il s'agit de Dragan Nikolic, qui dirigea le camp serbe de Susica, près de Vlasenica, dans l'est de la Bosnie. Les charges qui pèsent sur lui sont lourdes : infractions à la quatrième Convention de Genève relative à la protection des populations civiles en temps de guerre et crimes contre l'humanité.

Sur ce point, le Tribunal énumère entre autres *« assassinat de huit détenus, torture et traitement inhumain sur sept autres, actes de persécution contre quelque cinq cents civils sur des critères politiques, raciaux ou religieux. »* Il fait ainsi passer les pratiques de la purification ethnique dans la catégorie des crimes contre l'humanité.

« Yankee » introuvable

Où se trouve Dragan Nikolic, alias « Yankee » ? En envoyant l'acte d'accusation à la République de Bosnie-Herzégovine et en transmettant un mandat d'arrêt à l'administration serbe bosniaque à Pale, le Tribunal livre un élément de réponse. Dragan Nikolic, rendu célèbre cet été par une série d'articles du *New York Times*, vivrait en toute liberté quelque part en Bosnie sous contrôle serbe. Le camp qu'il dirigeait était, selon les témoignages recueillis par le quotidien amériain, installé dans un ancien dépôt de l'armée où 3000 Musulmans auraient été tués entre juin et septembre 1992. Des survivants de Susica et surtout, un ancien gardien du camp qui a déserté l'armée serbe bosniaque, ont raconté au *New York Times* que Dragan Nikolic selectionnait des prisonniers qui étaient ensuite fusillés ou conduits au bord du ravin de Han Ploca d'où ils ne revenaient pas.

Lors de son audience inaugurale, mardi 8 novembre, le Tribunal devait se pencher sur un autre dossier concernant la purification ethnique en Bosnie, et présenter une requête de transfert vers La Haye d'un tortionnaire serbe, détenu et inculpé en Allemagne, Dusan « Dule » Tadic (*Le Monde* du 15 octobre). Par ailleurs, une douzaine d'enquêtes sont en cours. Et le Procureur, le juge sud-africain Richard Goldstone, a récemment affirmé que novembre serait le mois *« d'au moins deux mises en accusation »*.

Le Tribunal se montre ainsi prêt et déterminé à juger les crimes commis dans l'ex-Yougoslavie, alors que les gouvernements doivent se pencher bientôt sur son budget de fonctionnement pour 1995, dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU.

ALAIN FRANCO

RUSSIE

Les rangs clairsemés des enfants de Lénine

MOSCOU

correspondance

C'est dans une ville désertée par la plupart des Moscovites, qui avaient profité de ce jour *« chômé mais non férié »* pour partir à la campagne, que 10 000 nostalgiques de l'URSS ont défilé, lundi 7 novembre, pour célébrer le 77e anniversaire de la *« Grande révolution socialiste d'octobre 1917 »*. Après avoir conspué le pouvoir *« fasciste et sanguinaire »* du président Eltsine, les manifestants – des retraités pour la plupart – se sont rassemblées sur la place de la Lioubianka (ex-siège du KGB). Juchés sur un camion sonorisé, Guennadi Ziouganov, président du Parti communiste de Russie, a promis des élections anticipées et Saji Oumalatova, la blonde Pasionaria des communistes, a appelé la foule *« à ne plus travailler, ne plus payer ni loyer ni transport, ni électricité »*.

Tenant à montrer à quel point cette date n'est plus secrée pour le pouvoir actuel, Boris Eltsine s'est rendu au Kremlin et le premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a *« passé le 7 novembre à son poste de travail »*, selon l'agence Interfax. La veille, lors d'un colloque sur *« l'expérience bolchévique en Russie »*, organisé par le Kremlin, les démocrates proches du président ont été unanimes à reconnaître que le bolchévisme était la source de tous les maux de la Russie d'aujourd'hui. *« Le coup d'Etat bolchévique est l'événement le plus tragique de l'histoire millénaire de la Russie »*, a déclaré Alexandre Iakovlev, père de la glasnost sous Gorbatchev et aujourd'hui chargé de la réhabilitation des victimes des purges. Dmitri Volkogonov, historien proche de Boris Eltsine, a chiffré à 21,5 millions le nombre des victimes des purges staliniennes entre 1929 et 1953. Selon lui, *« le seul domaine dans lequel nous avons acquis l'abondance est le nombre de monuments dédiés à Lénine, puisqu'il en existe 70 000 à travers le pays »*.

MARIE JÉGO

BULGARIE : limogeage du directeur de la police. – Le gouvernement a limogé, lundi 7 novembre, le directeur de la police nationale, Ivan Batsarov. Le renforcement de la lutte contre la criminalité est l'un des thèmes majeurs de la campagne pour les élections législatives du 18 décembre. La semaine dernière, une dizaine de responsables des services chargés de la lutte contre la criminalité ont été remplacés. Le procureur général a publiquement approuvé ces mesures, ajoutant qu'il soupçonnait la majorité des responsables concernés de corruption. – *(AFP.)*

Il y a cinq ans, le mur de Berlin s'ouvrait

Au soir du 9 novembre 1989, l'incroyable se produit : des foules de Berlinois de l'Est franchissent le mur, abattant du même coup le symbole de la division de l'Europe

BERLIN
de notre correspondant

Du mur, il ne reste que quelques panneaux, comme oubliés près du Parlement de Berlin ou le long de la Bernauerstrasse, et une longue saignée pas bien cicatrisée qui finit toujours par ressortir quelque part. Berlin-Est et Berlin-Ouest restent encore aujourd'hui deux villes distinctes. Mais les deux parois de béton qui délimitaient le no mans land de l'ancienne frontière, entre les secteurs Est et Ouest de la ville, ont depuis longtemps disparu. Les anciens postes-frontière, comme le « Check Point Charlie », ont été démontés pièce à pièce dans les mois qui ont suivi la réunification. Et l'on se prend déjà à se demander à quoi pouvait ressembler ce fameux mur, symbole de la division de l'Europe.

Berlin célèbre, mercredi 9 novembre, le cinquième anniversaire de cette nuit de 1989 où l'on vit brusquement surgir, dans la partie occidentale de la ville, des milliers d'Allemands de l'Est, avides de respirer un air de liberté, de tâter la richesse. C'était l'année où la France fêtait le deux centième anniversaire de sa révolution, et elle restera dans les annales comme celle de la fin du règne soviétique et de la coupure de l'Europe en deux blocs adverses. *Cette nuit-là, on n'y pensait pas encore, mais ceux qui sablaient le sekt, le champagne allemand, sur le pavé de Berlin-Ouest ou qui s'enhardissaient jusqu'à sauter le mur à la porte de Brandebourg pour narguer les « Vopo », la police de la RDA, n'en avaient cure. L'heure était à la fête, on savourait l'Histoire sans la comprendre encore.

Dans les premières heures qui suivirent l'ouverture des postes-frontière, soixante mille personnes désertant Berlin-Est allèrent fraterniser avec les centaines de milliers de Berlinois et d'étrangers massés de l'autre côté pour hurler leur joie. Impuissants devant l'événement, les agents de la *sécurité d'Etat*, impassibles, observaient le flot à chaque point de passage. Dans un rapport laconique daté du 11 novembre, qui se trouve aujourd'hui dans les archives fédérales de la Stasi, les responsables de la sécurité font leur compte : « *Depuis le 10 novembre 1989, près de 520 500 citoyens de la RDA sont passés à pied ou en voiture vers Berlin-ouest* ».

« Celui qui arrive trop tard est puni par la vie »

Le 10 novembre, le tout nouveau secrétaire général du Parti communiste est-allemand, Egon Krenz, adresse en fin de matinée un télégramme à Mikhaïl Gorbatchev, à l'époque président de l'Union soviétique, pour s'expliquer : « *En relation avec l'évolution de la situation en RDA, il a été nécessaire de décider dans les heures de la nuit* [du 9 au 10 novembre] *de permettre aux citoyens de la République démocratique allemande de sortir du pays, aussi vers Berlin-ouest. Des rassemblements importants de gens aux postes-frontière de Berlin-Ouest exigeaient de nous une décision sur-le-champ. Ne pas autoriser le passage vers Berlin-Ouest aurait aussi conduit à des conséquences politiques graves, dont l'ampleur n'aurait pas été prévisible.* »

Cinq ans après, malgré l'accès aux archives de la RDA, malgré les explications fournies par une partie des anciens responsables, on ignore toujours précisément le processus qui a conduit, cette nuit-là, à ouvrir – et donc à supprimer – le mur. Le régime communiste est-allemand, qui, après deux ans de blocage, a enfin compris qu'il ne pouvait pas échapper à des réformes en profondeur, cherche alors désespérément des issues à la crise. Le refus d'Erich Honecker d'accepter le modèle de la perestroïka soviétique a conduit à un pourrissement de la situation intérieure, longtemps sous-estimé. Or, l'ouverture de la frontière austro-hongroise a déclenché pendant l'été un exode massif d'Allemands de l'Est qui gagnent l'Ouest par la Hongrie, puis par la Tchécoslovaquie. Cet exode est le coup de grâce pour Honecker et donne des ailes à une opposition éparse qui cristallise brusquement tous les mécontentements.

L'ouverture du mur de Berlin n'est, en fait, que le point culminant d'un mois de contestation qui a secoué le pays. Le samedi 7 octobre, la RDA fête officiellement, en grande pompe, son quarantième anniversaire, avec pour invités les chefs de partis des pays frères, dont Mikhaïl Gorbatchev. Le président soviétique, venu déposer une gerbe au monument aux victimes de la lutte antifasciste, sur l'avenue Unter-den-Linden, lâche devant la presse internationale une petite phrase assassine pour M. Honecker qui fait le tour du monde : « *Celui qui arrive trop tard est puni par la vie.* »

Rencontrant Erich Honecker, puis la direction du Parti communiste, il ne cache pas son impatience. Des émeutes ont eu lieu les jours précédents à Dresde, la situation se tend à Berlin. Le soir, pendant les cérémonies officielles au palais de la République, quelques centaines de personnes manifestent pour la première fois au centre-ville. Dans une note secrète de la Stasi, il est fait état, le 8 octobre, d'une « *crise générale de la société* ». Le lendemain, 9 octobre, l'épreuve de force décisive a lieu à Leipzig. Les durs du régime doivent renoncer à l'emploi de la force contre les manifestants.

Libéralisation des visas en catimini

Mis en minorité au bureau politique, Erich Honecker démissionne une semaine plus tard, le 17 octobre. Il est remplacé par Egon Krenz, personnalité contestée, qui, gagné tardivement à la perestroïka, promet des réformes. Mais la nouvelle direction est rattrapée par les manifestants, toujours plus nombreux et plus radicaux dans leurs revendications. La Stasi fait état, pour le 6 novembre, de la participation de plus de 750 000 personnes à des manifestations dans toute la RDA.

Le 7, le gouvernement démissionne. Le 8, le plénum du comité central, réuni à Berlin, purge le Politburo de ses éléments les plus compromis. Et, le 9, Egon Krenz y annonce une réforme radicale des autorisations de sortie du territoire. Il est prévu que tous ceux qui veulent quitter la RDA se verront délivrer immédiatement le visa nécessaire auprès des services de police.

Le protocole de la séance du plénum indique que la réforme devait être annoncée le lendemain, 10 novembre, par le gouvernement pour entrer immédiatement en application. Pourtant, dès le 9 novembre en début de soirée, Günter Schabowski, membre du Politburo chargé de la communication, qui vient commenter devant la presse les conclusions du plénum, lâche le morceau. A l'issue de sa conférence de presse, peu après 19 heures, il annonce inopinément l'existence de la nouvelle directive. Tirant de son dossier une feuille, il se met à lire le détail des mesures en question. C'est la confusion dans la salle. Les questions fusent. M. Schabowski confirme que la réforme sur la libéralisation des visas doit immédiatement entrer en application, c'est-à-dire à l'ouverture des bureaux de police le lendemain matin, et qu'elle vaut aussi pour Berlin.

« Laisse-les passer »

A ce jour, il n'existe toujours aucune indication précise permettant de savoir qui a donné l'ordre aux postes-frontière d'ouvrir le passage le soir même. Les journaux télévisés de l'Est n'avaient pas parlé dans leurs programmes de la soirée de l'annonce de Günter Schabowski. Les télévisions de l'Ouest l'avaient mentionné, d'abord prudemment.

Dans un livre publié en 1991, Schabowski écrit que le patron de la Stasi, Erich Mielke, a appelé Egon Krenz dès 21 heures pour lui annoncer que plusieurs centaines de personnes voulaient passer la frontière, après la conférence de presse, et qu'Egon Krenz aurait répondu : « *Laisse-les passer.* » La rumeur se répand en tout cas, à l'Ouest, que les premiers Ossis auraient franchi le mur vers 21 h 30 au poste de la Bornholmerstrasse. Au cours de la soirée, de plus en plus nombreux, les gens se rassemblent à l'Est, dans le calme, aux divers points de passage. Au « Check Point Charlie », la lourde grille s'est ouverte à minuit seulement. Les gardes laissent passer sans même regarder les papiers. Déjà, à l'Ouest, des foules compactes sont massées pour accueillir les arrivants, les entraîner dans la fête.

La nouvelle a cueilli à froid toutes les capitales, en premier lieu Bonn. Le chancelier Helmut Kohl venait d'arriver à Varsovie pour une visite importante, sa première visite officielle en Pologne. Depuis août, le président Jaruzelski partageait le pouvoir avec le premier gouvernement formé par Solidarité sous la direction de Tadeusz Mazowiecki. Dans ses souvenirs, Horst Teltschik, à l'époque conseiller du chancelier pour les affaires étrangères, relate l'inquiétude de Lech Walesa, qui craignait les conséquences pour la Pologne, le souci d'Helmut Kohl de ne pas faire d'impair et en même temps sa préoccupation de ne pas être sur place en Allemagne. Le chancelier décidera le lendemain d'interrompre sa visite pour se rendre à Berlin dans un avion militaire américain, pour respecter le statut de la ville.

Au moment de prendre la parole devant l'hôtel de ville de Berlin, où il se fait siffler par la gauche berlinoise, Helmut Kohl recevra un message inquiet de Mikhaïl Gorbatchev, mettant en garde contre la tentation de nier l'existence des deux Etats allemands et contre les risques de dérapage, en raison des mouvements de foule de part et d'autre de la frontière. Cette inquiétude, Gorbatchev en a fait part le même jour aux responsables des trois puissances occidentales responsables du statut de Berlin, les Etats-Unis, la Grande Bretagne et la France. Tout indique, pourtant, qu'il ne pouvait pas être totalement surpris. De nombreux documents attestent que les dirigeants est-allemands avaient recherché son accord de principe sur l'attitude à tenir, y compris sur la nouvelle réglementation des sorties de RDA.

Dans ses souvenirs politiques, très critiques sur la politique étrangère de Mikhaïl Gorbatchev, Valentin Faline, alors responsable du comité central du PCUS pour les questions de politique étrangère, relève que l'armée rouge s'est brusquement trouvée devant un « *fait acccompli* ». La clé de voûte de l'empire soviétique s'est ensuite effondrée par un enchainement de circonstances qui n'étaient plus vraiment contrôlables.

HENRI DE BRESSON

ESPAGNE

M. Felipe Gonzalez dénonce une campagne de dénigrement contre son gouvernement

MADRID
de notre correspondant

Dans un communiqué, rendu public lundi 7 novembre, le gouvernement espagnol a qualifié de « fausses » de nouvelles informations publiées le même jour dans le quotidien *El Mundo* selon lesquelles l'exécutif aurait favorisé le beau-frère de Felipe Gonzalez dans l'attribution d'un contrat. « *Nous sommes devant une campagne de harcèlement et de démolition dirigée contre Felipe Gonzalez* », avait déjà déclaré, samedi 5 novembre à Salamanque, José Borrell, ministre des transports et des travaux publics, en accusant les médias de mener « *une deuxième Inquisition* » contre le gouvernement et son président.

Il y a une semaine, le quotidien *El Mundo* avait accusé l'entrepreneur Francisco Palomino, beau-frère du chef du gouvernement, de s'être livré à la spéculation immobilière sur un terrain industriel, grâce au traitement de faveur que lui auraient accordé les services du ministère des travaux publics.

Deux jours plus tard, Felipe Gonzalez se déclarait indigné par « *la campagne de dénigrement* » lancée contre lui à partir d'« *informations fausses et calomnieuses* » concernant son beau-frère. Le ministère mis en cause déclarait ouvrir des recherches sur l'opération incriminée. Et, vendredi 4 novembre, Alfredo Perez Rubalcaba, ministre de la présidence, affirmait de façon catégorique que « *le beau-frère n'a jamais reçu un traitement de faveur de l'administration et que les informations sont donc fausses* ».

« Manie de la persécution »

Entre-temps, le chef de l'opposition, José Maria Aznar, répliquant à la colère de Felipe Gonzalez, avait imputé au président du gouvernement une « *manie de la persécution* » et lui avait enjoint, s'il s'estimait victime d'une « *campagne de dénigrement* », de donner les noms des responsables de cette prétendue campagne. On en est resté là, mais l'opposition de gauche a l'intention de prendre le relais et de demander des explications directes au chef du gouvernement.

Cette petite tourmente est symptomatique du climat politique qui règne en Espagne, en dépit des efforts faits depuis la rentrée par le gouvernement, pour expliquer davantage son action, et par son président pour être plus « en contact » avec l'opinion. Les polémiques se succèdent et les petites phrases fusent, d'autant que l'opposition de droite s'est raidie, du fait de ses faibles chances d'accéder au pouvoir dans un avenir proche.

La victoire du Parti populaire (PP) lors des élections européennes n'a, en effet, débouché ni sur une motion de censure ni sur la question de confiance pour cet automne. La coalition au pouvoir, formée par les socialistes et les nationalistes catalans, semble bien installée pour durer après l'accord obtenu sur le budget 1995 et le consensus apparu lors du débat sur la question des autonomies. Felipe Gonzalez a bien l'intention d'aller au bout de son mandat, voire de se représenter en 1997 si son parti le lui demande.

MICHEL BOLE-RICHARD

IRLANDE : prochaine libération de prisonniers de l'IRA. – Le ministre irlandais de la justice, Mme Maire Geoghegan-Quinn, a annoncé, lundi 7 novembre, la libération anticipée, « *d'ici à Noël* » d'« *un certain nombre* » de membres de l'Armée républicaine irlandaise, détenus dans les prisons de la République. Selon Mme Geoghegan-Quinn cette mesure n'entre pas dans le cadre d'un « *troc* » avec le mouvement républicain. Les autorités réclament, notamment, le démantèlement des arsenaux de l'IRA. – *(AFP.)*

ROUMANIE : poursuites judiciaires contre le gouverneur de la Banque nationale. – Des poursuites judiciaires ont été engagées contre le gouverneur de la Banque nationale de Roumanie (BNR), Mugur Isarescu, accusé d'« *abus d'autorité contre l'intérêt public* », a confirmé, lundi 7 novembre, le Parquet général. Cette enquête porte notamment sur l'utilisation des réserves en or et en argent de la BNR entre 1991 et 1993. – (AFP.)

ALBANIE

Le président Berisha reconnaît que le « non » pourrait l'avoir emporté au référendum

M. Sali Berisha a admis, lundi 7 novembre, que le « non » pourrait l'avoir emporté lors du référendum de dimanche sur le projet de nouvelle Constitution.

Lors d'une conférence de presse à Tirana, le président albanais, qui a refusé de répondre de manière directe aux questions des journalistes concernant les résultats du scrutin, a toutefois déclaré qu'il appartenait aux partis politiques de « *trouver une solution pour la Constitution* », admettant donc implicitement que le projet de Constitution qu'il avait proposé pourrait avoir été rejeté. « *Quel que soit le verdict du peuple, il doit être respecté* », a ajouté M. Berisha. L'opposition, qui estimait que le projet conférait des pouvoirs excessifs au chef de l'Etat et avait appelé les Albanais à le rejeter, a affirmé pour sa part que le « non » l'avait largement emporté.

Le Parti socialiste (PS, ex-communiste), la principale formation de l'opposition, a annoncé, sur la base des indications recueillies par ses observateurs présents dans les bureaux de vote, que 60 % des électeurs avaient voté « non ».

Lundi, la commission électorale centrale n'avait encore publié aucun résultat officiel, à l'exception du taux de participation qui s'est élevé à 75 %. – *(AFP.)*

L'entrée du président de la Commission européenne dans le débat présidentiel

Les éditions Odile Jacob publient, mardi 8 novembre, un livre d'entretiens de Jacques Delors avec le sociologue Dominique Wolton. Intitulé « l'Unité d'un homme », ce volume de 400 pages évoque le parcours du président de la Commission européenne en insistant sur les constantes de sa pensée et de son action. Dans un avant-propos, M. Delors observe que *« certaines des innovations* [qu'il a] *proposées sont toujours d'une brûlante actualité et, pour certaines, porteuses d'avenir ».*

■ « PRIMAIRES ». – Passant par Pau, avant de se rendre au sommet franco-africain de Biarritz, M. Balladur a déclaré, lundi, que puisque ceux qui soutiennent le projet de « primaires » estiment qu'il est possible de les organiser en janvier, il faut *« le faire ».* Cela impose toutefois, a-t-il ajouté, que chacun *« s'engage à soutenir celui que cette procédure désignera ».*

■ EUROPE. – La proposition faite par Jacques Chirac, le 6 novembre, d'un référendum préalable au passage à la monnaie unique européenne, a suscité de vives critiques chez les centristes. *« Si Jacques Chirac s'engage dans cette voie et se retrouve au second tour face à Jacques Delors, il ferait* [de ce dernier] *le seul européen,* a déclaré Bernard Bosson, ministre de l'équipement et candidat à la présidence du CDS. *Si l'on veut perdre l'élection présidentielle, il n'y a qu'à continuer dans cette voie* (lire page 10). »

Le pari de Jacques Delors

Si ce n'est pas un livre d'un candidat virtuel, cela y ressemble très fort. Edifié dans le plus grand secret, le long entretien, intimiste, panoramique et prospectif de Jacques Delors avec le sociologue Dominique Wolton sera reçu comme la bible personnelle et politique d'un homme impliqué depuis bientôt près d'un demi-siècle dans la vie sociale et politique et qui ne donne aucunement le sentiment de vouloir dételer.

Ce ne sont pas des mémoires, mais plutôt une pause sur une longue route laissant maintenant deviner un accès plus raide vers les sommets. Avant son élection de 1981, François Mitterrand avait consenti déjà à cet exercice intérieur, mais aussi médiatique, en se livrant « ici et maintenant ». Avant sa déconvenue de 1988, Raymond Barre avait aussi répondu à quelques « questions de confiance ». Le candidat déclaré Chirac a déjà produit un premier petit volume de ses réflexions pour « une nouvelle France».

A son tour, Jacques Delors sacrifie donc à ce rite littéraire et électoral, sans lequel il n'est pas de grand compétiteur. En respectant un calendrier pas non plus innocent. On pensait que Jacques Delors demeurerait muet jusqu'en janvier. Son livre arrive sur les rayons au moment où la droite, prise dans les scènes du ménage Chirac-Balladur, passe son temps à parler à la droite, et à une grosse semaine du congrès socialiste de Liévin qui risquait de tourner à vide. Il est déjà promis à être durablement au centre des débats.

Ce sera mérité. Car, ces précisions apportées, ces pages sont d'une vraie densité politique et enseignent beaucoup sur le personnage Delors. Celui-ci accepte en effet de se mettre « sur le divan » pour jauger et éclairer ses humeurs et ses doutes. Pour convaincre qu'il a changé, qu'il est *« moins sensible aux critiques»* ; que depuis sa jeunesse, il a su préserver *« la même philosophie de l'existence »* et qu'il n'est pas le catholique intégriste que l'on craignait. Il retrace ensuite longuement son action au service de la France et de l'Europe pour souligner, en guise de méthode définitive, qu'il s'est toujours évertué à allier pragmatisme et utopie, rigueur et espérance. L'Europe, souligne-t-il, pour tous ceux qui l'attendent au tournant, est *« un jeu d'échecs »* sur lequel il ne faudra jamais sacrifier la nation. Rappel utile et calculé.

« Concrétiser l'utopie »

« Avoir les pieds dans ses racines et la tête dans le monde d'aujourd'hui », telle est sa conception. Pour la France, Jacques Delors dit avoir abandonné le concept de *« l'Etat partenaire »* pour celui plus mobilisateur de *« l'Etat rassembleur »*. Rassembler, créer le mouvement, *« concrétiser l'utopie »*, Jacques Delors définit avec précision « sa part de vérité» et sa part du réel.

Il se veut, au bout du compte, *« atypique »* dans son passé, dans sa démarche, dans son appréciation de l'action publique et surtout dans son socialisme. Mais ce que l'on retiendra avant tout dans cet auto-portrait, c'est son vif désir de réconcilier demain – et durablement – Mendès et Mitterrand, de prouver qu'entre le premier, qui *« a réhabilité la science économique comme une sience de l'action »*, et le second, qui a affirmé *« le caractère supérieur de la politique »*, il y a place pour une nouvelle race d'homme politique et l'émergence de nouvelles valeurs. Réconcilier les Français avec le socialisme, réconcilier les socialistes avec les socialistes, le pari Delors est désormais engagé.

DANIEL CARTON

► **Jacques Delors : *L'Unité d'un homme*, Odile Jacob, 398 p., 140 F.**

Des extraits de « l'Unité d'un homme »

« Je ne supporte pas le sentiment d'être inutile ! »

Voici quelques extraits du livre *l'Unité d'un homme*, que publie aujourd'hui Jacques Delors.

■ **Engagement et formation.** – « Je n'ai jamais accepté l'ordre existant. [...] J'ai toujours une sorte de révolte en moi, y compris contre les imperfections de ma propre action. J'ai une insatisfaction profonde, devant la façon dont vit la société, dont se nouent les relations entre les humains. » « Je suis resté moi-même. J'ai la même philosophie de l'existence qu'à l'âge de vingt ans, les mêmes référents fondamentaux. »

« On ne peut pas comprendre ce que je suis vraiment, sans essayer de pénétrer ce mélange de pragmatisme et d'utopie qui m'anime. [...] Ce n'est pas centre-gauche. C'est une approche atypique qui, en essayant d'appliquer ce mélange de pragmatisme et d'utopie à la réalité, peut rencontrer des forces qui acceptent de faire un bout de chemin avc elle. »

« Si j'étais en Suède, je serais social-démocrate. [...] Je me considère comme un chrétien qui ne porte pas son catholicisme en bandoulière et qui s'est affiché social-démocrate. » « Personnellement, j'étais plus à l'aise dans le syndicat, il y a là un fond indiscutable de fraternité, plus visible que dans les partis politiques. »

■ **Droite et gauche.** – « L'esprit de droite est comme dominé par un certain scepticisme, devant la possibilité pour la société de changer profondément, et surtout, pour l'homme de marquer un progrès sur lui-même. A gauche, au contraire, existe une croyance dans le progrès de l'homme et de la société. »

■ **Mendès France, Mitterrand, Rocard.** – « Pierre Mendès France demeure, pour moi, l'homme démocratique par excellence. »

« A partir de 1974, je me suis aperçu que seule la stratégie employée par François Mitterrand pouvait amener la gauche à la victoire [...]. Soyons francs, l'Histoire a donné raison à François Mitterrand contre Michel Rocard, d'un côté, et contre Jacques Delors de l'autre. J'ai pris une leçon de stratégie politique. [...] Ensuite, il a fallu rapprocher le discours programmatique des réalités, cela a demandé du temps. »

■ **La conception de l'État.** – « En France, il y avait un État centralisateur et tentaculaire. Tout le monde s'est acharné à critiquer cet Etat, au point d'oublier que certaines fonctions ne peuvent être remplies que par lui. » « Il me semble qu'aujourd'hui, nos citoyens sont déboussolés. [...] L'Etat-rassembleur se voit confier, à mes yeux, la redoutable mission de maintenir l'identité nationale et de stimuler le savoir-vivre ensemble. »

■ **Réforme et révolution.** – « La réforme pour la réforme n'est pas un objectif pour moi. Il est de bon ton en politique de parler de rupture, de nouvel horizon, de changement de perspectives. On le verra à propos de l'élection présidentielle. Mais que de mots, que de mots ! » « Je suis assez révolutionnaire sur le plan social, notamment au nom de l'exigence à laquelle me poussent mes valeurs. Je suis assez modéré sur le plan politique, en raison de mon appréciation de la résistance des faits et de la nature humaine. On ne peut comprendre mon action et mon choix, que par cette idée que je suis un contestataire qui veut construire et gérer. »

■ **Destin.** – « Personne ne doit avoir l'outrecuidance de croire qu'à lui seul, il incarne, à un moment, le destin d'une nation. A une exception près, dans notre histoire récente, le général de Gaulle, qui a sauvé l'honneur de la nation. [...] *[J'ai]* la passion de la réforme pour le progrès de l'homme et de la société. Je choisis toujours en fonction de cet idéal, mais aussi en mesurant ma propre utilité. Je ne supporte pas le sentiment d'être inutile ! »

DANS LA PRESSE

Libération (Serge July) : « Pour se présenter, il faut incontestablement disposer d'un bon stock d'idées, ajustées et calibrées pour la période. Il faut encore que ces idées soient populaires et, *the last but not the least*, il faut disposer des moyens politiques indispensables pour transformer ces idées en victoire et en gouvernement : cela s'appelle une armée appelée à devenir, en termes plus civils, une majorité. Seule une guerre fratricide à droite peut sans doute permettre à Jacques Delors de résoudre cette question. Réponse en cours de campagne. Le premier étage de la candidature Delors a été mis à feu par la majorité elle-même en crédibilisant la menace, le deuxième étage vient de s'allumer. Le non-encore-candidat se prépare au décollage. »

La Tribune-Desfossés (Didier Pourquery) : « Paradoxalement, les plus difficiles à convaincre ne vont pas être les Français dans leur ensemble, mais les socialistes dans leur émiettement toujours renouvelé. Et c'est bien sûr ce que cherche à nous dire le titre de l'ouvrage. *L'Unité d'un homme*, c'est l'unité que veut réaliser autour de ses idées l'homme Jacques Delors. A droite, on parle d'union, le président de la Commission européenne parle d'unité. C'est moins clair mais plus christique. »

France-Inter (Jean-Marc Sylvestre) : « L'unité européenne, l'unité économique, monétaire et politique : pas question de gommer dix années de travail au sein de la Commission. (...) Au lendemain de la proposition de Jacques Chirac d'organiser un référendum pour passer à la troisième étape de Maastricht, le plaidoyer de Jacques Delors tombe à pic. Voilà qui va clarifier les choses. L'Europe est un sujet de clivages quasi idéologiques dans notre pays, à droite comme à gauche. On sait maintenant que la campagne présidentielle se jouera sur deux thèmes : l'emploi et l'Europe. Pour Jacques Delors, les deux thèmes sont liés. »

Europe I (Alain Duhamel) : « Si Jacques Chirac voulait être absolument certain que Jacques Delors entrerait en lice, il ne s'y prendrait pas autrement *[qu'en prenant de telles positions sur les questions européennes]*. C'est ce qui va se passer, d'autant plus qu'Helmut Kohl a gagné les élections et qu'il pense avoir les moyens de relancer la mécanique européenne en profitant du retour de la croissance. (...) En ce moment, il y a beaucoup de Français, y compris parmi les plus éminents, y compris parmi ceux qui peuvent devenir président de la République, qui disent qu'il faut remettre tout cela en cause. »

La Chaîne Info (Pierre-Luc Séguillon) : « Le dévoilement des deux Jacques *[Chirac et Delors]* éclaire d'un jour nouveau ce qui pourrait bien devenir le grand thème de ces présidentielles 1995 : l'avenir de notre pays dans l'avenir de l'Europe. Et le discours du maire de Paris et celui du président de la Commission européenne montrent qu'existent sur ce sujet de réelles différences. Qui pourrait se plaindre que ce débat ait lieu ? Edouard Balladur, peut-être, qui, sur le sujet, se sent probablement plus proche de Jacques Delors et qui, depuis vingt-quatre heures, s'est pris d'une singulière passion pour le Meccano des primaires. »

« Pas candidat, comme Edouard Balladur »

« Je ne suis pas candidat, comme Edouard Balladur. » Par cette boutade, à l'automne de 1993, Jacques Delors s'était posé en adversaire du premier ministre pour l'élection présidentielle. Comme lui, il n'était pas candidat ; comme lui, il devait bien constater qu'il ne se passait pas huit jours sans qu'on lui pose la question ; comme lui, il est aujourd'hui un peu plus candidat qu'hier.

Il y a un an, au tournant de la deuxième cohabitation, chaque parti dominant, à droite et à gauche – le RPR et le PS –, avait pour l'élection présidentielle un candidat « naturel » – Jacques Chirac pour l'un, Michel Rocard pour l'autre – se tenant à bonne distance du pouvoir et des ses risques. MM. Balladur et Delors, qui, eux, y étaient impliqués, apparaissaient de plus en plus, cependant, comme les outsiders espérés par une large fraction de l'opinion. Contrariant les logiques partisanes – ce dont les Français raffolent –, capables de faire rêver les électeurs à une redistribution des rôles, pesant sur les stratégies des autres du poids de leur « équation personnelle », solidement arrimés, en attendant, à une fonction qui les plaçait au centre de l'actualité en les dispensant des manœuvres auxquelles devaient sacrifier leurs concurrents, les deux hommes, qui se connaissent depuis trente ans et ont sans doute plus de choses en commun que certains « amis » déclarés, ont choisi, l'un et l'autre, de se laisser porter par le courant et d'observer jusqu'où il pourrait les mener.

Bête noire de la droite

Cette navigation de « présidentiable », à laquelle M. Delors s'est prêté volontiers, avait l'avantage de rehausser sa stature européenne et de parer au danger d'une fin de mandat qui réduirait son influence à Bruxelles. Postulant crédible à l'Elysée, le président de la Commission restait une personnalité européenne avec laquelle il faudrait compter. Cela lui fournissait, en même temps, un excellent prétexte pour ne pas démentir ceux qui croyaient pouvoir affirmer son intention d'entrer dans la compétition, alors même que M. Rocard, premier secrétaire du PS, était censé détenir la clé de la candidature socialiste.

Après le revers subi par l'ancien premier ministre aux élections européennes de juin, puis sa mise en minorité au conseil national du PS, la position de M. Delors est devenue moins confortable : sa candidature n'est plus une possibilité laissée à son libre choix, mais un devoir qui s'impose à lui pour sauver la gauche du désastre que constituerait son incapacité à passer le cap du premier tour, cela à moins de deux mois des élections municipales. Toujours silencieux jusqu'en janvier – comme M. Balladur –, l'ancien ministre de l'économie et des finances des gouvernements de Pierre Mauroy, de 1981 à 1984, ancien collaborateur de Jacques Chaban-Delmas à l'Hôtel Matignon douze ans auparavant, est devenu, ainsi, l'espoir de la gauche et, à mesure que la rivalité entre M. Chirac et M. Balladur fait sentir ses effets dans les sondages, la bête noire de la droite.

Bête noire de la droite, M. Delors l'avait déjà été lorsque, conseiller de M. Chaban-Delmas, il aidait celui-ci à concevoir son projet de « nouvelle société » et jetait les bases des grandes réformes rendues possibles par la *« frousse »* que l'ébranlement de mai 1968 avait inspirée, dira-t-il, à la haute fonction publique et aux chefs d'entreprise : mensualisation, politique contractuelle, formation permanente. A l'Assemblée, la majorité de droite, issue des élections de juin 1968, supportait mal l'orientation réformiste adoptée par le chef du gouvernement, qui leur paraissait tourner le dos aux attentes des électeurs. M. Delors, haut fonctionnaire venu de la Banque de France et rénovateur du syndicalisme chrétien, était la cible favorite des adversaires du premier ministre.

Espoir de la gauche, voilà qui est plus inattendu. Ayant rejoint le PS en 1974, M. Delors, réfugié dans le courant mitterrandiste pour se protéger des attaques convergentes du CERES de Jean-Pierre Chevènement et des rocardiens – ceux-ci craignant de le voir chasser sur les terres de leur champion –, n'y a jamais été en odeur de sainteté. Son passage au cabinet de M. Chaban-Delmas lui a été reproché comme une trahison ; son entrée au PS, comme de l'opportunisme. Ministre de l'économie et des finances en mai 1981, il se spécialise dans l'annonce des mauvaises nouvelles – il réclame la *« pause »* avant même la fin de l'année glorieuse – et dans la fabrication de plans de rigueur, puis d'austérité. Plantu lui fait une mine sinistre pour affirmer qu'il faut *« dédramatiser les réajustements monétaires »*, appelés jusque-là dévaluations. Les salariés ne rient pas.

En juillet 1984, à cinquante-neuf ans – il est né le 20 juillet 1925 à Paris –, M. Delors quitte Paris pour Bruxelles. François Mitterrand et Helmut Kohl se sont entendus pour en faire le président de la Commission des Communautés européennes qui devra désembourber le char de la construction communautaire. Appuyé par ses deux perrains, il parvient à régler le contentieux de la contribution britannique, en 1985, et à relancer ainsi la dynamique européenne, en mettant au point l'Acte unique – ratifié par les députés français sour la première cohabitation –, puis en pilotant la conférence intergouvernementale qui aboutira au traité de Maastricht en 1991. Il assume, aussi, la réforme de la politique agricole commune, suivie des négociations du GATT.

Le fédérateur imposé

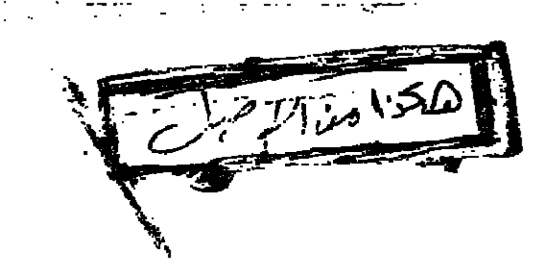
L'Europe de M. Delors progresse, mais elle est synonyme, aux yeux de beaucoup, de chômage à l'intérieur de ses frontières et d'impuissance à ses portes. Le « oui » au référendum sur Maastricht, en septembre 1992, ne rassemble qu'une très courte majorité d'électeurs, massivement mobilisés, en revanche, six mois plus tard, pour sanctionner les socialistes aux élections législatives. La gauche ne se reconnaît pas toujours dans le projet européen, présenté par M. Mitterrand comme sa « nouvelle frontière » après l'échec de la réforme sociale. Le président de la Commission européenne est dénoncé comme l'homme des concessions au libéralisme, plutôt qu'admiré pour avoir défendu l'essentiel des « acquis sociaux » dans la tempête.

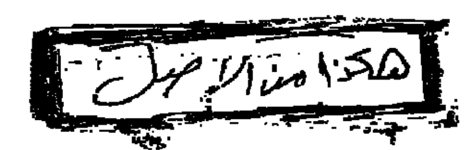
M. Delors, qui réunit ses amis – ou dont les amis se réunissent – chaque année, en septembre, à Lorient et qui patronne un club intitulé Témoin, afin de signifier le rôle de passage de relais qu'il entend jouer à l'âge de sa prochaine retraite, entend monter vers lui les appels des socialistes, et pas seulement d'eux. Pour un homme qui a toujours souffert de se sentir marginal au sein de la gauche (son premier engagement politique fut démocrate-chrétien, au Mouvement républicain populaire, qu'il quitta bien vite), c'est là une savoureuse revanche.

Le recours qu'il représente est, pour le PS, l'aveu d'une absence de projet. Le temps où un parti fédérait les non-communistes au premier tour et la gauche tout entière au second est révolu. Le président de la Commission européenne est le seul fédérateur possible d'une gauche qui a perdu ses repères et dont l'inventivité programmatique, frisant le stakhanovisme aux beaux temps des années 70, est aujourd'hui à bout de souffle.

Du coup, M. Delors n'intéresse pas seulement la gauche mais aussi, dans les rangs centristes, ceux qui se démarquent de l'option Balladur. Toujours en quête d'un héraut hors de leurs rangs, les démocrates-sociaux avaient adopté Raymond Barre en 1988, Simone Veil en 1989, Edouard Balladur en 1993. Evoquer le nom de Jacques Delors pour 1995 leur permet, au moins, de faire sentir à M. Balladur qu'ils ont le choix et que leur soutien n'ira pas forcément de soi, ni, surtout, sans engagement ferme de sa part en faveur de l'Europe.

PATRICK JARREAU





et les conséquences de la candidature de Jacques Chirac

Edouard Balladur et Charles Pasqua n'assisteront pas à la « réunion de famille » du RPR

Il n'aura pas fallu attendre plus de quatre-vingt seize heures après sa déclaration de candidature, le 4 novembre, dans les colonnes de *la Voix du Nord*, pour voir Jacques Chirac occuper la place centrale de la pré-campagne présidentielle. Une place qui ressemble fortement au plus petit cercle situé au centre des cibles de tir... Le président du RPR, qui bénéficie, dans une mise en scène où la perfection l'emporte sur l'originalité, du soutien de bataillons d'élus néogaullistes rangés en rangs serrés par l'état major du parti, se trouve attaqué sur deux terrains différents : les « primaires » présidentielles et l'Europe.

« S'il est possible d'organiser des primaires en janvier » pour choisir un candidat unique de la majorité, *« il faut le faire »*, a déclaré, lundi 7 novembre, Edouard Balladur qui était de passage à Pau. *« J'ai toujours été partisan d'une candidature d'union »*, a affirmé le premier ministre, qui répondait ainsi au peu d'empressement manifesté, la veille au soir, par M. Chirac lors de l'emission « 7 sur 7 » de TF 1, pour ce processus de sélection dont Charles Pasqua assure, sans relâche, la promotion. *« Aujourd'hui, je trouve que ça commence à être un peu tard »*, avait déclaré le maire de Paris.

S'agissant de l'Europe, les centristes de l'UDF et les pro-Maastricht du RPR n'ont pas été longs à réagir vivement à la proposition de M. Chirac, exprimée également face à Anne Sinclair, d'organiser un référendum pour ratifier la troisième phase de l'union monétaire – la monnaie unique – prévue entre 1997 et 1999. Chacun à sa façon, Bernard Bosson (UDF-CDS), ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, ou Jean de Lipkowski (RPR), ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, rétorquent qu'une telle démarche est non seulement un reniement de la signature de la France, celle-ci ayant déjà ratifié le traité de Maastricht qui contient cette troisième phase, mais que, de plus, elle risque de briser l'axe Paris-Bonn et de donner des arguments aux autorités allemandes pour mettre en veilleuse la construction européenne. Bousculé sur les « primaires », pour lesquelles il risque d'apparaître, bien que premier en lice, comme un diviseur de la majorité, et secoué sur l'Europe, sujet sur lequel son engagement ferme pour la ratification de Maastricht en 1992 risque d'être effacé par ses atermoiements monétaires de 1994 (à moins, bien évidement, qu'il ne réclame un référendum pour y apporter une réponse positive, mlais alors pourquoi ne pas le dire ?), M. Chirac doit également faire face, maintenant, à une série de problèmes qui entourent la préparation de la *« réunion exceptionnelle »* du RPR qui se tiendra, le 12 novembre, à Paris, au cours de laquelle, selon la terminologie officielle, le candidat à l'élection présidentielle fera *« une déclaration à ses compagnons »*.

Un congrès hors statuts

« Le mot « congrès » n'est peut-être pas le meilleur parce que, statutairement, nous ne convoquons pas un congrès, c'est davantage une réunion de famille », a précisé M. Chirac, dimanche soir à la télévision, alors que deux jours avant, l'état-major du RPR avait publié un communiqué disant que *« à la demande de Jacques Chirac, un congrès exceptionnel »* était convoqué. Il se trouve que le « congrès exceptionnel » ou, même, la « réunion de famille » ne sont pas prévues par les statuts du RPR et qu'en tout état de cause, un congrès ne peut être convoqué que par le conseil national, sur proposition du président. Pris dans un spirale accélératrice, le président du RPR a fait peu de cas des statuts et il a contraint ses conseillers à l'équilibrisme pour organiser, finalement, une « réunion de famille » qui, comme par hasard, rassemblera tous les participants normalement appelés à siéger dans un congrès.

Pas d'« investiture »

M. Chirac a prévenu qu'il ne s'agit pas, pour lui, d'obtenir, à cette occasion, une quelconque « investiture » de son parti. Tout au plus recevra-t-il, comme un 1988, quelque chose qui ressemblera à un *« soutien total et actif »* à sa candidature. Pour préparer ce terrain, le RPR a diffusé, lundi 7 novembre, une liste de deux cent conseillers généraux ayant fait ce choix. On trouve, parmi eux, quarante-quatre parlementaires qui avaient déjà fait cette démarche et qui figuraient sur une liste de cent députés communiquée par le RPR (*le Monde* daté 6-7 novembre). De même, parmi ces conseillers généraux, figurent vingt-cinq nouveaux parlementaires (douze députés, onze sénateurs et deux députés européens) qui ne s'étaient pas encore déclarés.

En revanche, M. Chirac annoncera sa démission du poste de président du mouvement qu'il dirige depuis sa fondation en 1976. Contrairement à la campagne de 1988, la direction du RPR ne serait pas confié à une « troïka » composée du secrétaire général et des présidents des deux groupes parlementaires, mais, selon l'article 33 des statuts, remise *« par délégation du président »* entre les mains du secrétaire général, Alain Juppé. Il est probable qu'une telle configuration, malgré les références politiques appuyées au président de l'Assemblée nationale, ne serait pas de nature à mettre Philippe Séguin de bonne humeur.

Ni Edouard Balladur, ni Charles Pasqua n'auront ce genre d'états d'âme, car ni l'un ni l'autre ne participeront à cette réunion informelle. En voyage officiel en Arabie Saoudite, le ministre de l'intérieur ne pourra pas assister au rassemblement de Reuilly, bien que deux députés – un chiraquien et un balladurien – lui demandent de faire acte de candidature à la présidence du RPR. Quant au chef du gouvernement, on ne voit pas ce qu'il irait y faire, lui qui est hostile à tout acte ou propos relatif à l'élection présidentielle avant janvier.

On peut imaginer que les ministres RPR pèseront avec précision leur décision avant de s'y rendre aussi. Paradoxalement, la candidature de M. Chirac risque de mettre en évidence la division du RPR plutôt que de la masquer. Cette division sera éclatante dès le 9 novembre avec le traditionnel pélérinage à Colombey-les-deux-Eglises : M. Chirac ira le matin, M. Balladur ira l'après-midi.

OLIVIER BIFFAUD

Le premier ministre relance l'idée de primaires

PAU

de notre correspondant

Edouard Balladur n'a pas vraiment surpris son monde, lundi 7 novembre à Pau, en tenant le discours d'un candidat en campagne plus que celui d'un premier ministre en visite de courtoisie dans le département de trois de ses ministres (François Bayrou, Michèle Alliot-Marie et Alain Lamassoure). Tout en se défendant de pénétrer dans le débat présidentiel, il a profité de l'occasion pour répondre, mine de rien, à Jacques Chirac.

Lors d'une conférence de presse, le premier ministre, interrogé sur la déclaration de candidature du président du RPR, a déclaré : *« Je n'ai qu'une seule chose à dire, je souhaite que la majorité soit capable d'engager une candidature d'union. »* Il a ajouté que, puisque *« ceux qui soutiennent »* le projet de primaires présidentielles *« affirment qu'il est parfaitement possible d'organiser ces primaires au mois de janvier prochain »*, *« si c'est possible, il faut le faire »*. Il a aussi souligné que *« si on a d'autres moyens [...] il faut en discuter »*, car à ses yeux *« ce qui compte, c'est le résultat »*. Mais M. Balladur a prévenu : *« Dès lors que la méthode ou la procédure seront équitables, il faudra que ceux qui souhaitent poser leur candidature s'y soumettent et s'engagent à soutenir celui que cette procédure désignera. »*

En revanche, le chef du gouvernement a refusé de réagir aux propos de M. Chirac l'accusant d'avoir rompu un pacte, se contentant d'assurer que ce n'était *« sûrement pas le cas »*, et il a jouté que ce débat n'avait pas lieu d'être *« aujourd'hui »*.

« La spécificité du Pays basque »

Avant cet entretien avec la presse, M . Balladur s'était adressé aux élus des Pyrénées-Atlantiques dans la grande salle du Parlement de Navarre. Il avait répondu à leur attente sur des sujets aussi précis que le désenclavement de la région, la reconversion du bassin industriel de Lacq où l'on projette l'implantation d'un pôle de traitement des déchets industriels unique en Europe, les quotas laitiers ou encore l'épineux problème de la pêche qui affecte bon nombre de familles de la côte basque.

Mais il avait aussi tenu des propos où il soulignait que le débat d'idées qui doit précéder l'élection présidentielle ne doit pas être limité aux périodes électorales. Il a assuré que son gouvernement, depuis 1993, avait engagé un débat qui lui a permis de résoudre quelques-uns des problèmes les plus sensibles : la crise monétaire, l'affaire du GATT, la participation de la France à l'Europe, l'intervention au Rwanda, l'emploi et la formation professionnelle : *« C'est constamment et pas une fois tous les sept ans que pèse sur nous le devoir d'imagination et de responsabilité. »* Il a conclu par la nécessité d'avoir une vraie conception de l'Etat pour inspirer les réformes, privilégier le long terme et que le plus grand nombre adhère au-delà des appartenances, au *« parti du mouvement »*.

Avant de se rendre au sommet franco-africian de Biarritz, M. Balladur est passé à la mairie de Bayonne où il a annoncé qu'il avait demandé à Jacques Toubon *« l'attribution d'une subvention, de caractère exceptionnel et d'un montant de 22 millions de francs »* pour la rénovation du musée basque. Il a aussi a rendu hommage aux *« spécificités du Pays Basque »* et a souligné *« la nécessité de protéger sa langue et sa culture »*.

JEAN-MICHEL GUILLOT







Le Monde

Édité par la SARL le Monde. -
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Edwy Plenel, Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10



JOURNAL OFFICIEL

Est publié au *Journal officiel* du 5 novembre 1994

UN DÉCRET

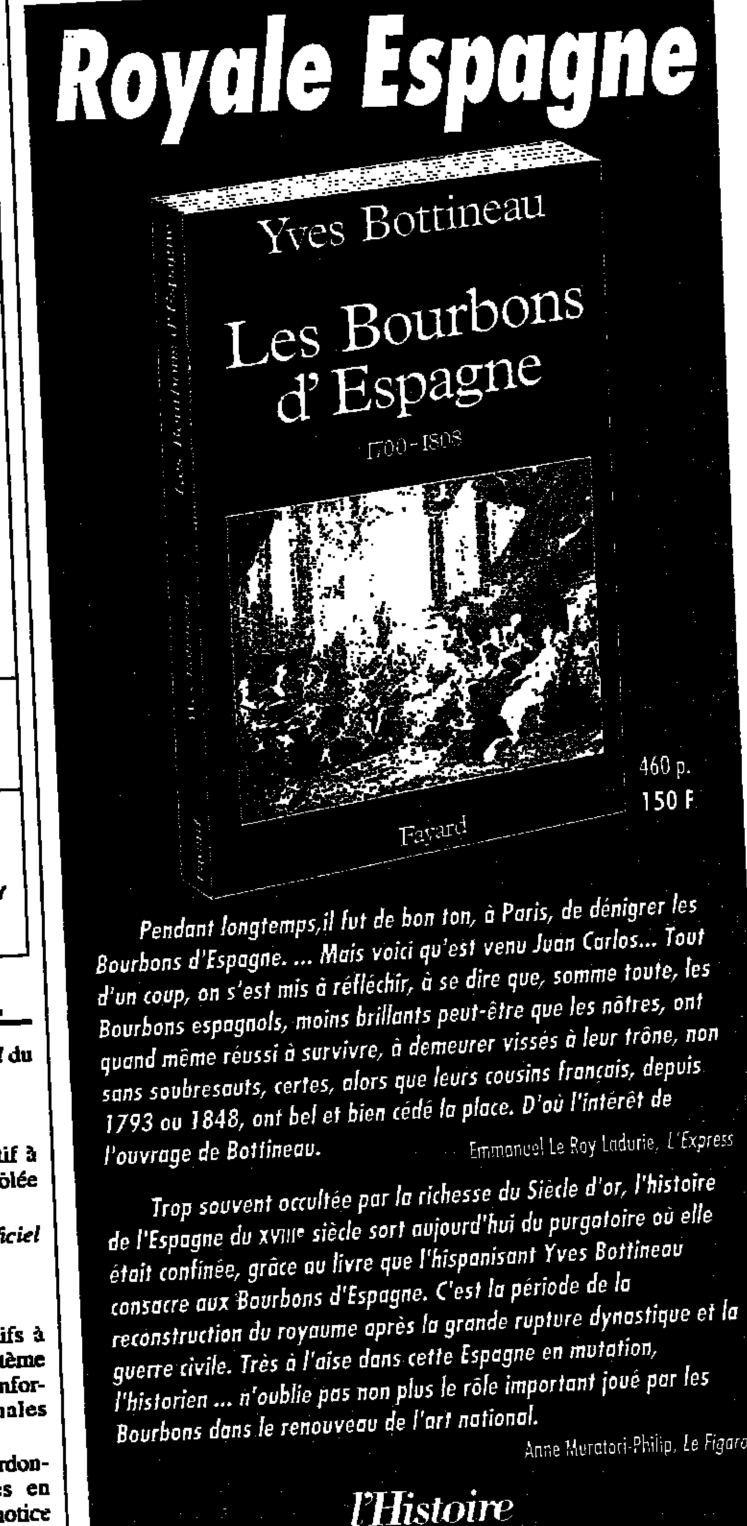
– du 3 novembre 1994 relatif à l'appellation d'origine contrôlée « Côtes du Ventoux ».

Sont publiés au *Journal officiel* du 6 novembre 1994

DES ARRÊTÉS

– du 31 octobre 1994 relatifs à la mise en application du système de fabrication et de gestion informatisée des cartes nationales d'identité ;

– du 2 novembre 1994 ordonnant l'apposition de mises en garde sur l'emballage et la notice d'emploi des jeux vidéo ainsi que dans les établissements mettant des jeux vidéo à la disposition du public.



Les conséquences de la candidature de Jacques Chirac

Les centristes s'insurgent contre la remise en question du traité de Maastricht

En relançant la controverse sur le traité de Maastricht, Jacques Chirac a ravivé des plaies mal cicatrisées au sein de la majorité. Les anciens partisans du « non » lors du référendum de ratification de septembre 1992 se réjouissent, les anciens militants du « oui » s'inquiètent, voire s'indignent.

Figure du camp des « non » au sein du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Pierre Mazeaud, président de la commission des lois, se *« félicite »*, ainsi, de la proposition du maire de Paris d'organiser un référendum sur le passage à la troisième phase de l'Union économique et monétaire (UEM). *« Je suis d'autant plus favorable que je l'ai travaillé au corps sur cette question depuis des mois*, souligne M. Mazeaud. *De toute manière, il faut un nouveau référendum, car celui de septembre 1993 est juridiquement nul. Le traité de Maastricht aurait dû comporter les mêmes obligations pour les Douze, ce qui n'est pas le cas avec les clauses obtenues par les Britanniques et les Danois. »*

Robert Pandraud (RPR), président de la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne, ne trouve pas lui non plus grand-chose à redire à la proposition de M. Chirac. Il la trouve *« logique »*. *« Le droit de battre monnaie*, rappelle-t-il, *c'est quand même ce qui a fait les rois de France ! »* M. Pandraud dit *« souhaiter »* un nouveau référendum, à la fois sur le passage à la troisième phase de l'UEM et sur *« la réforme institutionnelle »* dont les Etats de l'Union entameront la réflexion en 1996. *« On ne fera de progrès significatif en matière européenne*, indique-t-il, *que si on fait un référendum dans tous les Etats à la même date. Cela donnera une vraie légitimité à l'Europe. Personnellement, j'aurais même vu un référendum sur la ratification de l'Acte unique. »*

Tous les députés néogaullistes ne manifestent pas le même enthousiasme pour l'option référendaire. Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) se déclare *« surpris »* par le *« revirement singulier »* de Jacques Chirac sur le traité de Masstricht, qui lui semble *« inspiré davantage par des mobiles tactiques que par des considérations solides de politique étrangère »*. *« Il s'agit, pour Jacques Chirac, de se concilier les adversaires du traité de Maastricht »*, regrette-t-il.

M. Devedjian (RPR) : « inquiétant »

L'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères du général de Gaulle et de Georges Pompidou estime que cette *« subite allergie à la monnaie unique »* va *« affaiblir la position diplomatique de la France »* vis-à-vis de Bonn. *« A cette Allemagne qui continue à vouloir la France comme partenaire, on va opposer une France gauloise, divisée et hésitante*, met en garde M. de Lipkowski. *Si l'Allemagne n'a pas le sentiment que la France est sûre de sa position, elle jouera son jeu toute seule. De toute manière, il y aura un référendum pour la réforme institutionnelle. Cela signifiera t-il qu'il y aura deux référendum ? »*

Dans le camp des députés néogaullistes partisans du traité de Maastricht, le balladurien Patrick Devedjian (Hauts-de-Seine) est incontestablement le plus critique. Il qualifie la position chiraquienne d'*« inquiétante »*. *« Chirac s'aligne progressivement sur l'« autre politique » défendue par Philippe Séguin »*, déplore-t-il. *« La proposition d'un référendum*, ajoute-t-il, *c'est une manière d'essayer d'enrayer le processus de la monnaie unique. »* M. Devedjian s'alarme, surtout, des risques de division de la majorité. *« Ce n'est pas sur cette base que l'on va rassembler la majorité*, met-il en garde. *M. Chirac souhaiterait jeter les centristes dans les bras de Jacques Delors qu'il ne s'y prendrait pas autrement. »*

Ces centristes, précisément, sont franchement hostiles à la proposition chiraquienne. François Bayrou, Bernard Bosson, Edmond Alphandéry se sont vivement opposés à l'idée d'un référendum sur la monnaie unique. *« Nous avons eu un débat très long, très compliqué, en France, pour savoir s'il fallait aller vers ce plus d'Europe (...). Les Français ont voté. On ne va pas revoter sur ce qu'on avait voté. On ne va pas relancer un débat qui couperait en deux la France »*, a déclaré, mardi, M. Bayrou, ministre de l'éducation nationale et secrétaire général de l'UDF, sur Europe 1.

« On veut revenir sur un vote définitif du peuple français, c'est une curieuse procédure pour quelqu'un qui est pour [la monnaie unique], *qui va rediviser sa majorité sur ce problème »*, avait assuré, la veille, M. Bosson sur Europe 1. M. Chirac *« nous a dit clairement qu'il est pour la grande Europe, celle des deux Philippe, Séguin et de Villiers, celle de Mme Thatcher, une Europe tellement grande, tellement minimum, tellement réduite au plus petit commun dénominateur que c'est un grand ensemble mou, sans possibilité, qui ne survivra pas longtemps »*, a continué M. Bosson, ministre de l'équipement et secrétaire général du CDS.

« C'est un vrai débat, et je dois dire que si Jacques Chirac s'engage dans cette voie et se retrouve au deuxième tour face à Jacques Delors, il en ferait le seul européen », a-t-il ajouté. *« Si on veut perdre l'élection présidentielle, il n'y a qu'à continuer dans cette voie »*, estime M. Bosson. Edmond Alphandéry, ministre de l'économie et, lui aussi, centriste, a déclaré, lundi à Bruxelles, qu'il ne voit *« pas de raison de consulter à nouveau les Français, qui se sont clairement prononcés »*. Alain Lamassoure (UDF), ministre délégué aux affaires européennes, a fait la même déclaration lundi à Biarritz, en marge du sommet franco-africain.

M. Barre : « L'essentiel est d'avancer »

Raymond Barre, député (app. UDF) du Rhône, avait déjà exprimé, la veille, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », son souci de *« revenir aux principes de Maastricht »*, lesquels ne prévoient pas, pour la France, de consultation nationale sur la monnaie. Il nous a indiqué, lundi, que *« l'essentiel est d'avancer »*. *« Il faut que la France se mette en condition de remplir les critères de convergence »*, a ajouté l'ancien premier ministre, qui *« prend le pari que s'il y avait référendum la réponse serait positive »*.

Jacques Barrot (CDS), président de la commission des finances de l'Assemblée, estime que M. Chirac *« est allé très loin »*. *« Il crée une certaine défiance vis-à-vis de l'engagement de la France et il entretient le doute chez nos compatriotes sur la nécessité de se conformer aux disciplines qu'impose la convergence économique »*, estime M. Barrot.

Gilles de Robien, député de la Somme, membre du bureau politique du Parti républicain, n'est pas hostile, quant à lui, à l'idée d'un référendum. *« Refuser un référendum*, explique-t-il, *c'est être frileux sur l'Europe. L'accepter, c'est, au contraire, une chance de pouvoir convaincre et expliquer. C'est aussi obliger l'Europe technocratique à se réformer. »*

FRÉDÉRIC BOBIN et GILLES PARIS

M. Giscard d'Estaing : « L'union monétaire est l'objectif central de la politique européenne »

Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, qui a rencontré longuement, lundi 7 novembre, Karl Lamers, rédacteur du document de la CDU-CSU sur la politique européenne, nous a indiqué, mardi, que *« l'union monétaire est l'objectif central de la politique monétaire »* européenne. L'ancien président de la République n'a pas souhaité commenter officiellement la proposition de Jacques Chirac d'organiser un nouveau référendum avant le passage à la monnaie unique. Il a préféré mettre l'accent sur *« la nécessité de la redéfinition d'une position commune franco-allemande »* et sur *« les interrogations »* que suscitent, pour l'avenir, les institutions actuelles de l'Europe.

L'entourage du président de l'UDF a rappelé, en revanche, que l'UDF et le RPR s'étaient engagés, en mars, à faire liste commune pour les élections européennes de juin, en se fixant comme objectif le respect sans conditions du calendrier de Maastricht. La plateforme de la liste de la majorité évoquait d'ailleurs, à propos du passage à la monnaie unique, un simple débat au Parlement (*le Monde* du 10 mars).

G. P.

RPR : une association chiraquienne à Rueil-Malmaison. – Une association des amis de Jacques Chirac a été créée, lundi 8 novembre, à Rueil-Malmaison, dans les Hauts-de-Seine, commune dont le maire est Jacques Baumel, député (RPR) des Hauts-de-Seine et partisan déclaré d'Edouard Balladur. L'association est animée par une conseillère municipale, Danièle Kuss (RPR).

TÉLÉVISION : l'émission « 7 sur 7 » avec Jacques Chirac réalise un record d'audience. – 6 791 400 millions de téléspectateurs âgés de quatre ans et plus ont regardé « 7 sur 7 » (TF 1), dimanche 6 novembre, dont l'invité, Jacques Chirac, président du RPR et maire de Paris, s'est expliqué sur sa candidature à l'élection présidentielle. Il s'agit d'un record depuis le lancement de la nouvelle formule de l'émission d'Anne Sinclair, en septembre dernier. Le premier ministre, Édouard Balladur, n'avait attiré que 5 402 550 de téléspectateurs, dimanche 11 septembre, tandis que Bernard Tapie avait été regardé par 6 585 600 de personnes, dimanche 23 octobre.

Lors du débat budgétaire de l'intérieur à l'Assemblée

M. Pasqua met en garde les imams étrangers « anti-Français »

L'Assemblée a adopté en première lecture, lundi 7 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur pour 1995, qui s'élèvent à 77,237 milliards de francs, soit une augmentation de 2,2 %. La majorité RPR et UDF a voté pour, les socialistes et les communistes contre. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a réaffirmé, à cette occasion, qu'il entend expulser les imams étrangers lorsqu'ils « se transforment en propagandistes anti-Français » et « prêchent contre les institutions de la République ».

La discussion du projet de loi d'orientation et de programmation relatif à la sécurité, adopté en première lecture par les députés (*le Monde* du 12 octobre) et en instance au Sénat mardi, avait largement épuisé les arguments de la majorité et de l'opposition sur la politique conduite par M. Pasqua au ministère de l'intérieur. Les députés ont donc essentiellement consacré l'examen des crédits de son ministère, lundi 7 novembre, à vérifier si M. Pasqua avait tenu ses engagements d'alors et inscrit dans son budget la première tranche de la programmation quinquennale des crédits en faveur de la police nationale, prévue par le projet de loi.

La majorité a donné acte à M. Pasqua d'avoir tenu parole. *« Si sa croissance n'est pas tout à fait à la hauteur des enjeux de la programmation quinquennale, le budget respecte tous les engagements pris pour les personnels »*, a reconnu Francis Delattre (UDF-PR), rapporteur spécial de la commission des finances pour les crédits de la sécurité. *« Sous réserve que le collectif budgétaire vienne le compléter comme le gouvernement l'a prévu »*, a ajouté Gérard Léonard (RPR), rapporteur pour avis de la commission des lois, en rappelant que le total des crédits de la police, d'un montant de 27,167 milliards de francs, enregistrera en 1995 une hausse de 3,8 % (contre 2,2 % pour l'ensemble du budget de l'Etat).

Si le projet de budget comporte bien la création de cinq cents emplois administratifs, ainsi que l'ouverture de 35 millions de francs de crédits pour amorcer la réforme des corps et des carrières et de 155 millions de francs pour l'attribution d'une indemnité spécifiques aux policiers en poste dans des zones particulièrement difficiles, plusieurs actions programmées devront attendre la loi de finances rectificative pour 1994 pour trouver un financement.

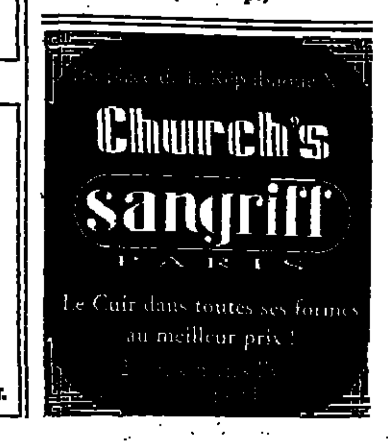
Le débat s'est animé sur un sujet cher au cœur des élus parisiens et de ceux des départements limitrophes, quelle que soit leur couleur politique. Le gouvernement proposait, en effet, de réduire la participation de l'Etat aux dépenses de fonctionnement de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris de 37,5 % à 12,5 %, étant entendu que Paris et les départements de la petite couronne seraient appelés à contribuer à due concurrence (*le Monde* du 27 septembre). Il n'en fallait pas plus pour que, de Jean-Pierre Brard (PC, Seine-Saint-Denis) à Jean Tiberi (RPR, Paris), en passant par Daniel Vaillant (PS, Paris), Georges Sarre (RL, Paris), Laurent Dominati (UDF-PR, Paris) ou, encore, Philippe Goujon (RPR, Paris), les élus parisiens unissent leurs efforts – et leurs voix – pour mettre en minorité M. Pasqua, pourtant soutenu par une partie de la majorité RPR et UDF, et suppriment cette disposition au motif qu'elle mettrait en péril l'unité de commandement de cette brigade d'élite.

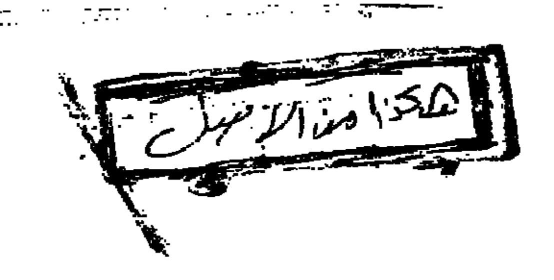
Auparavant, la discussion avait pris un tour plus pesant lorsque Raoul Béteille (RPR, Seine-Saint-Denis), s'éloignant quelque peu du cadre budgétaire, avait entrepris de poser à ses collègues *« la question des questions en cette fin de siècle : la France ne court-elle pas le risque de perdre son identité ? »*. *« Nous sommes tolérants, mais nous ne voulons pas être détruits. Chacun aura compris que je veux parler de l'islam en France »*, a continué l'ancien directeur des affaires criminelles et des grâces.

« Vous êtes inquiet, c'est normal, je le comprends », lui a répondu M. Pasqua, mais le ministre de l'intérieur a ajouté que *« la situation de la communauté musulmane est moins préoccupante qu'on pourrait le croire »*, dans la mesure où celle-ci, *« dans son immense majorité, réagit exactement de la même manière que le reste »* de la population française. Après avoir rappelé qu'il souhaite la formation en France d'imams français, le ministre de l'intérieur a réaffirmé qu'il *« n'acceptera pas que, sur notre sol, des gens de nationalité étrangère, qui viennent pour conduire la prière et se transforment en propagandistes anti-français, prêchent contre les institutions de la République et prônent l'affrontement, ici ou ailleurs »*.

CÉCILE CHAMBRAUD

CHAMPAGNE-ARDENNE : l'ancien maire de Saint-Dizier est mort. – Raoul Laurent, maire (divers gauche, puis gaulliste) de Saint-Dizier, en Haute-Marne, de 1944 à 1971, est décédé, le 1er novembre, dans sa quatre-vingt-deuxième année. Cet ancien cheminot qui avait milité dans le mouvement syndical et à la SFIO avant la guerre, s'est très vite engagé dans la Résistance. A la Libération, Raoul Laurent était devenu maire d'une ville dont la population allait passer de dix-neuf mille à trente-neuf mille habitants sous son mandat. Divers gauche, Raoul Laurent avait été réélu sous les étiquettes UNR et UDR en 1959 et en 1965. Il ne s'était pas représenté aux élections de 1971. *(Corresp.)*





Le projet de loi sur l'aménagement du territoire

Le Sénat allège pour une durée limitée les charges sociales des entreprises dans les zones défavorisées

Les sénateurs ont continué, lundi 7 novembre, l'examen du projet de loi d'orientation sur l'aménagement et le développement du territoire. Afin d'inciter à la création d'emplois, ils ont notamment adopté, avec l'accord du gouvernement, une disposition élargissant les exonérations de cotisations sociales en faveur d'entreprises situées dans les zones rurales ou urbaines défavorisées.

Le Sénat devait initialement terminer lundi l'examen du projet sur l'aménagement du territoire. On est loin du compte, puisque les sénateurs n'avaient pas encore abordé, lundi soir, la discussion des articles controversés sur la péréquation financière entre collectivités territoriales. Selon toute vraisemblance, ce n'est donc pas avant mercredi soir que cette première lecture du texte devrait être achevée au Palais du Luxembourg.

S'ils avancent lentement, les sénateurs ne laissent rien au basard. Ils ont ainsi adopté deux dispositions destinées à alléger la fiscalité des entreprises dans les zones urbaines ou rurales les plus fragiles du territoire. La première est destinée à autoriser les entreprises qui construiront – entre le 1er janvier 1995 et le 31 décembre 1999 – des locaux industriels ou commerciaux dans ces zones défavorisées à pratiquer un amortissement exceptionnel égal à 25 % du prix de revient des immeubles.

La seconde incitation est plus significative encore. Elle vise à exonérer temporairement les entreprises de cotisations sociales patronales – qu'il s'agisse de la vieillesse, de la maladie, des accidents du travail et des allocations familiales – pour toutes les embauches *« ayant pour effet de porter l'effectif à quatre salariés au moins et à dix-neuf au plus »*. Cette mesure, qui intéresse donc les petites entreprises, s'appliquera dans les zones urbaines et rurales défavorisées, qui représentent, comme l'a rappelé Gérard Larcher (RPR, Yvelines), le rapporteur général du projet, une population d'environ cinq millions de personnes.

Concession au gouvernement

Cette disposition reprend donc, partiellement, la proposition faite en juillet, lors de l'examen du texte à l'Assemblée nationale, par Georges Chavanes (UDF, Charente) et qui avait été adoptée par les députés avant d'être rejetée, en seconde délibération, par le gouvernement. Sans aller aussi loin, puisque M. Chavanes prévoyait également l'exonération pour ces entreprises de l'impôt sur les sociétés, l'amendement adopté par le Sénat s'engage clairement, toutefois, sur la voie d'un allégement significatif des charges pour les entreprises créatrices d'emplois dans les zones en difficulté. Et contrairement à ce qui s'était passé à l'Assemblée, le gouvernement a donné son accord, moyennant une concession des sénateurs.

Ceux-ci prévoyaient une exonération totale pendant une première année à compter de la date d'effet du contrat de travail, puis une exonération de 50 % pendant une seconde année. Le gouvernement n'a accepté que la première partie de la proposition. Comme l'a souligné Daniel Hoeffel, ministre chargé de l'aménagement du territoire, cela constitue déjà *« une étape importante »* et il convient, à la fois, de limiter le coût budgétaire de cette mesure et de s'assurer qu'elle n'entrainera pas de distorsions difficilement acceptables par les entreprises qui ne sont pas en situation d'embaucher et ne bénéficieraient donc pas de ces exonérations de charges.

L'opposition s'est inquiétée de l'absence de précisions sur la manière dont ces exonérations seraient compensées, pour ne pas aggraver le déséquilibre actuel des comptes sociaux. Mais si cela a conduit les communistes à voter contre cette initiative, les socialistes, de leur côté, se sont abstenus.

GÉRARD COURTOIS

Une élection cantonale partielle

LOZÈRE : canton du Bleymard (1er tour).

I., 1 732 ; V., 1 315 ; A., 24,07 % ; E., 1 293.

Jacky Ferrier, div. d., m. d'Allenc, 569 (44 %) ; Jean-Louis Delpuech, div. g., 358 (27,68 %) ; Pierre Bonicel, div.d., m. de Chadenet, 238 (18,4 %) ; Alain Rouge, sout. PS, 109 (8,43 %) ; Jacqueline Roussel, PC, 19 (1,46 %). *BALLOTTAGE.*

[M. Ferrier, soutenu par la majorité départementale, est en ballottage favorable après le premier tour de cette élection provoquée par le décès de Joseph Caupert, sénateur (UDF-PR), ancien président du conseil général (1981-1985), qui était aussi maire du Bleymard.

20 mars 1994 : I., 1 755 ; V., 1 270 ; A., 27,63 % ; E., 1 184 ; Joseph-Caupert, c. s., UDF-PR, sén., 818 (69,08 %) ; Alain Rouge, div. g., 315 (26,6 %) ; Jacqueline Roussel, PC, 51 (4,3 %).]

Après la mise en cause de personnalités proches du RPR

Le nom de M. Roussin apparaît dans le dossier des fausses factures de la région parisienne

Partie d'une affaire de fausses factures aux contours trop classiques, l'enquête d'un jeune juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen, est devenue le prétexte d'un sévère affrontement politique entre M. Chirac et M. Balladur par entourages interposés. Depuis les mises en examen – assorties de mandats de dépôt – du promoteur Jean-Claude Méry (*le Monde* du 1er octobre), puis du policier Rémy Halbwax, chargé de mission au conseil régional d'Ile-de-France (*le Monde* daté 30-31 octobre), les proches du maire de Paris soupçonnent à voix haute les partisans du premier ministre d'« orienter » les recherches vers l'Hôtel de ville et les HLM de la capitale. Inversement, l'entourage d'Edouard Balladur s'inquiète désormais des développements d'une enquête qui, à force de cibler la garde rapprochée de M. Chirac, pourrait mettre sur la sellette son ancien directeur de cabinet, Michel Roussin, devenu depuis le ministre de la coopération de M. Balladur et l'un de ses plus fervents alliés.

Comme celui de Rémy Halbwax, le nom de Michel Roussin est cité à plusieurs reprises dans les agendas de Jean-Claude Méry, saisis le 29 septembre, au cours d'une perquisition dans ses bureaux parisiens du quai des Grands-Augustins, par les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires de la PJ parisienne. Ce jour-là, les enquêteurs avaient également mis la main sur l'essentiel des pièces comptables et financières de la Société d'études et de participation générale (SEPG), principale société de M. Méry, parmi lesquels de nombreuses factures jugées fictives, représentant un montant d'environ 38 millions de francs. Les policiers avaient encore emporté les registres d'appels téléphoniques scrupuleusement tenus par une standardiste au bureau du promoteur parisien, qui fut membre du comité central du RPR, chargé du logement social.

Sur un agenda « M. R. : 250 000 »

Sur les agendas, qui couvrent les années 1990, 1991 et 1992, les noms de MM. Halbwax et Roussin sont inscrits tantôt en toutes lettres, tantôt sous forme d'initiales, *«R. H.»* et *«M. R.»*. Interrogé par le juge Halphen le 27 octobre, M. Méry a confirmé qu'il connaissait bien les deux hommes et avait eu avec eux plusieurs entrevues. S'agissant de Rémy Halbwax, le promoteur-homme d'affaires l'appelait *« l'ami Rémy »*, faisant référence à leur *« compagnonnage »* dans la mouvance gaulliste. M. Méry l'aurait sollicité voici quelques années afin d'entrer en contact avec des élus de Seine-Saint-Denis, M. Halbwax étant devenu un proche collaborateur de M. Pandraud, député (RPR) de ce département. Le promoteur souhaitait alors constituer des « groupements d'entreprises » incluant tous les corps de métier, capables à eux seuls de réaliser un chantier en totalité, mais ce projet semble n'avoir jamais vu le jour.



Au juge d'instruction, M. Halbwax a confirmé l'existence de ces relations, mais s'est déclaré *« à peu près persuadé»* de n'avoir pas revu M. Méry depuis le mois de juin 1992. Les initiales *«R. H.»* figurent pourtant, inscrites en octobre de la même année, dans l'agenda du promoteur. De plus, elles sont en regard de deux sommes, dont le total se monte à 190 000 francs. Toujours au mois d'octobre 1992, l'agenda indique : *«M. R.» : 250 000.»*

Entendu récemment, l'ancien chauffeur de M. Méry a raconté au magistrat avoir conduit à plusieurs reprises son employeur jusqu'à l'hôtel de ville de Paris, ajoutant que celui-ci devait remettre à Michel Roussin de l'argent en espèces, enfermé dans une *« mallette en crocodile »*. Mais ces déclarations, émanant d'un collaborateur licencié pour faute il y a trois ans et subitement ressurgi pour livrer un témoignage accusateur, étaient considérées avec quelque méfiance par les enquêteurs.

Or, interrogée à son tour le 27 octobre, la secrétaire particulière de M. Méry, qui remplissait de sa main les agendas du promoteur, en a authentifié et précisé le contenu. Cette assistante, dont l'enquête démontre qu'elle était rémunérée par la SA Techni, société de chauffage titulaire de plusieurs marchés de l'office HLM de Paris, a confirmé que les initiales *«R. H.»* et *«M. R.»* désignaient bien Rémy Halbwax et Michel Roussin, et que les nombres inscrits en regard correspondaient bien à des sommes d'argent. Présentée par l'ancien chauffeur comme ayant joué un rôle d'intermédiaire dans les remises d'argent, elle a assuré qu'elle n'avait *« jamais remis d'espèces à M. P.* [le chauffeur] *pour qu'il aille les mettre en banque »* et qu'elle n'a *« jamais vu M. Méry lui remettre des espèces... »* En revanche, elle a précisé que le promoteur lui demandait parfois de *« préparer des enveloppes »* sur lesquelles il lui aurait notamment été demandé d'inscrire le nom du conseiller de M. Pandraud et celui de l'actuel ministre de la coopération.

Un trésorier et un gardien de but

Questionné à deux reprises ces dernières semaines par *le Canard enchaîné*, Michel Roussin avait confirmé, dans l'édition du 5 octobre de l'hebdomadaire, avoir reçu plusieurs fois M. Méry à l'hôtel de ville de Paris, mais démenti avoir reçu la moindre enveloppe. *« Le financement du RPR n'était pas dans mes fonctions »*, avait-il ensuite affirmé, le 2 novembre, précisant néanmoins : *« Si le secrétaire général du RPR* [Alain Juppé] *ou le président* [Jacques Chirac] *m'avaient donné l'ordre de m'en occuper, je l'aurais fait... »* Sollicité par *le Monde* – qui s'en est entretenu, lundi 7 novembre, avec l'un des membres de son cabinet –, le ministre de la coopération, retenu à Biarritz pour la préparation du sommet franco-africain, n'a pas souhaité commenter nos informations. Pourtant, ces nouveaux éléments judiciaires pourraient prochainement motiver la convocation de M. Roussin devant le juge d'instruction.

Une première alerte avait été donnée, dès le 17 juin, au ministère de la coopération, lorsque les policiers avaient effectué une perquisition discrète dans le bureau de Philippe Jehanne, conseiller du ministre pour les questions de défense. Mais il s'agissait seulement, à ce moment-là, d'interroger cet ancien officier de la DGSE (direction générale de la sécurité extérieure) sur ses relations avec un certain Jean-Pierre Soizeau, ancien « honorable correspondant » des services secrets français en Côte-d'Ivoire et maillon apparemment essentiel de la chaîne de faux facturiers mise au jour par le juge Halphen (*le Monde* daté 9-10 octobre)...

Outre les noms de Rémy Halbwax et de Michel Roussin, les agendas de Jean-Claude Méry ont par ailleurs livré ceux de quelques autres personnalités, qui ne sont pas toutes proches du RPR. On y trouve bien, et à de nombreuses reprises, la trace de rendez-vous avec Georges Pérol, ancien directeur général de l'office HLM de la ville de Paris, maire de Meymac et conseiller général (RPR) de Corrèze, le département dont Jacques Chirac est député, ainsi que la mention de rencontres avec l'entrepreneur d'Alfortville (Val-de-Marne) Francis Poullain, qui fut le premier mis en examen de ce dossier. Mais y figure également le nom du trésorier du Parti républicain, Jean-Pierre Thomas, déjà cité dans d'autres dossiers judiciaires... *« Je vois bien de qui il s'agit*, a déclaré au *Monde* M. Thomas, *mais je n'ai eu aucun lien particulier avec ce M. Méry. »*

Parmi les relations d'affaires de M. Méry, les enquêteurs ont aussi eu la surprise de découvrir l'ancien gardien de but yougoslave de Saint-Etienne, Ivan Curkovic. Ce dernier avait proposé au promoteur, grand traqueur de gibier, de placer en Europe de l'Ouest la concession d'une chasse en Yougoslavie, près de Mostar. Mais c'était avant l'éclatement de son pays... Ayant également perquisitionné dans les bureaux et au domicile de Rémy Halbwax, les policiers s'emploient enfin à déterminer comment leur collègue, mis en disponibilité *« pour convenances personnelles »* auprès de M. Pandraud et désormais mis en examen pour *« recel d'abus de biens sociaux »*, se faisait rétribuer, le cas échéant, ses interventions lors de l'attribution de certains marchés.

Evoquée par *Libération* du 8 novembre, la rémunération de M. Halbwax, depuis plusieurs années, par une filiale du groupe Lyonnaise des eaux, la Cofreth, est un indice : spécialisée dans le chauffage urbain, la Cofreth est, à ce titre, prestataire de service auprès du conseil régional d'Ile-de-France et attributaire de nombreux marchés de chauffage dans les lycées de la région parisienne. En fait, les bulletins de salaire découverts chez le conseiller de Robert Pandraud établissent qu'il était appointé par la société Unitherm (Union pour l'investissement thermique), elle-même filiale de la Cofreth. Interrogé sur la réalité de ses prestations pour Unitherm, Rémy Halbwax a simplement conseillé au juge de s'adresser à ses employeurs... D'autres documents prouvent que, alors même qu'il travaillait aux côtés de M. Pandraud à l'Assemblée nationale, l'ancien syndicaliste policier était également salarié d'autres sociétés, elles aussi en affaires avec le conseil régional ou la ville de Paris.

HERVÉ GATTEGNO

Dénonciations anonymes

La lettre anonyme annonçait *« un rendez-vous important »*. Mardi 13 septembre, les policiers du 8e cabinet de délégations judiciaires ont donc, à la demande du juge Halphen, suivi discrètement l'entrepreneur Francis Poullain, mis en examen pour *« infraction à la législation sur la facturation »*, et qui venait d'être remis en liberté après un mois et demi de détention.

La filature les a conduits, ce soir-là, jusqu'au siège de la Grande Loge de France, dont M. Poullain est un « frère » assidu. Puis les policiers ont mis fin à leur surveillance, manquant ainsi le fameux rendez-vous : dans la soirée, l'entrepreneur a rejoint le promoteur Jean-Claude Méry, qui devait, lui, être mis en examen et écroué deux semaines plus tard. Signe du climat malsain qui règne autour de l'enquête du juge Halphen, la multiplication des dénonciations anonymes – le magistrat en a versé plus d'une dizaine au dossier – laisse pantois les avocats. L'un d'eux parle de *« guérilla politique »*.

Dernier arrivé, un courrier du 31 octobre émanant prétendument du « groupe Front national au conseil régional d'Ile-de-France » – mais rédigé sur papier libre –, dénonce des détournements commis *« depuis sept ans »* et imputables à la *« bande des quatre »*. Auparavant, le juge avait reçu d'autres lettres mettant en cause des élus de la région parisienne. L'une d'elles, sur papier à en-tête de l'Assemblée nationale, était signée d'un soi-disant député.

En consultant le dossier, les avocats ont aussi eu la surprise de découvrir une note du juge d'instruction relatant l'audition d'une *« personne digne de foi »* : cet interlocuteur a fourni des détails sur les procédés en cours dans la région parisienne en matière de fausses factures, citant les noms de plusieurs ministres, et assurant, sans preuve et sous couvert d'anonymat, que *« l'argent va au RPR »*.

H. G.

Dans un entretien à l'hebdomadaire « France Football »

Jean-Pierre Bernès menace de dévoiler de nouveaux documents dans l'affaire Valenciennes-OM

Vendredi 4 novembre, Jean-Pierre Bernès, mis en examen pour corruption active dans l'affaire Valenciennes-OM, faisait savoir par courrier au juge Bernard Beffy qu'il avait changé de défenseur. L'ancien directeur général du club marseillais avait décidé de remplacer les deux avocats qui assuraient sa défense depuis le début de l'instruction, Me Jean-Louis Pelletier et Me Hervé Ghevontian, également défenseur de l'OM, par un homme connu pour son hostilité envers Bernard Tapie, Me Gilbert Collard. Quatre jours plus tard, ce changement du système de défense d'un des principaux protagonistes de l'affaire du match truqué a déjà produit ses premiers effets.

Dans un entretien à l'hebdomadaire *France Football* (daté 8 novembre), Jean-Pierre Bernès, qui vient d'entrer en clinique pour une cure de repos, menace de dévoiler *« des choses qui ne concernent pas seulement l'OM et qui prouvent qu'il y a déjà eu d'autres VA-OM »*. M. Bernès, qui craint pour sa sécurité, a déposé chez un homme de loi, selon son nouvel avocat, *« un dossier de dix-huit pages, étayé de documents probants et qui retrace tout ce que l'ancien dirigeant de l'OM a découvert en treize années passées dans le football »*. En cas de tentative d'intimidation, ce dossier serait immédiatement rendu public. A travers ses propos, M. Bernès semble surtout souligner la distance qui le sépare, désormais, de son ancien patron, Bernard Tapie.

Ces premières déclarations l'amèneront-elles a modifier sa version des faits qui ont précédé le match Valenciennes-OM du 20 juin 1993 ? Jean-Pierre Bernès, qui a toujours clamé son innocence dans cette affaire, semble pour l'instant se contenter de menaces. Il n'a pas demandé à être entendu par le juge Bernard Beffy. Celui-ci attend, pour la fin du mois, les réquisitions du procureur de la République, Eric de Montgolfier, pour signer l'ordonnance de renvoi devant le tribunal correctionnel de Valenciennes. A moins d'un ultime coup de théâtre, le procès devrait avoir lieu dans le courant du premier trimestre 1995.

DÉFENSE : début des premières grandes manœuvres de l'Eurocorps. – Les premières manœuvres transfrontalières de l'Eurocorps ont commencé, dimanche 6 novembre, dans le sud-ouest de l'Allemagne, avec la participation de cinq mille Allemands, Français, Belges et Espagnols. Prévues jusqu'au 17 novembre, les manœuvres « Pégasus » auront lieu une semaine en Allemagne et une semaine en France, sous le commandement du général commandant l'Eurocorps, l'Allemand Helmut Willmann. Les exercices seront effectués sur une zone de 400 kilomètres à 260 kilomètres, entre Metz, Dijon, Wuerzburg et Fuessen. Dans moins d'un an, l'Eurocorps, qui compte cinquante mille hommes et dont la création remonte à 1992, devra être prêt à intervenir dans des opérations humanitaires ou de maintien de la paix. – *(AFP.)*

BIBLIOGRAPHIE

Bernard Tapie ou les bonnes raisons d'une mauvaise réputation

LE FLAMBEUR
de Valérie Lecasble
et Airy Routier,
Grasset, 460 p., 145 F.

Parce qu'il n'aime pas laisser à d'autres le soin de parler de lui, Bernard Tapie n'a jamais consenti à aider plus que de raison ses biographes successifs. Derniers en date, Valérie Lecasble et Airy Routier ont bien eu le privilège de s'entretenir avec lui au terme de leur enquête, mais à la stricte condition, assurent-ils, qu'il serait question de tout, sauf de sa vie.

Pour l'heure, les zélateurs de M. Tapie doivent encore se contenter d'une « autobiographie » parue en 1986, dont on sait qu'elle devait beaucoup à l'écrivain André Bercoff et qu'elle attend toujours une suite, plusieurs fois promise à l'éditeur, mais jamais rédigée. S'y ajoute, depuis peu, le livre de Noëlle Bellone (1), la plus fidèle collaboratrice du député-homme d'affaires, qui raconte sur le mode admiratif *« dix ans avec Tapie »*, dix ans qui, à coup sûr, ne lui ont pas valu que des agréments. Le reste de la production littéraire consacrée à l'ancien président de l'OM – *le Flambeur* est le neuvième – est infiniment plus nuancé.

S'engouffrant dans la voie ouverte voici trois ans par le journaliste Christophe Bouchet, les deux nouveaux biographes de Bernard Tapie se sont ainsi attachés à remettre en ordre les étapes, connues et méconnues, d'un parcours qui laisse pantois. Libre à chacun, en effet, de trouver dans l'histoire de ce gamin du Bourget devenu industriel, député et ministre, en attendant mieux, la matière d'une *success-story* à la française.

L'épopée du *« flambeur »*, telle que la racontent Valérie Lecasble et Airy Routier, doit néanmoins susciter quelques interrogations sur l'état des mœurs commerciales, judiciaires, sociales et politiques de la France des années 90. A commencer par celle-ci, qu'il faut poser crûment : comment un homme qui a passé près de dix années à ignorer l'impôt – *« Tapie,* écrivent les auteurs, *ne paie jamais rien sans y être contraint »* – et multiplié les acrobaties financières jusqu'aux figures les plus osées, comment cet homme, qui cumule aujourd'hui six mises en examen et quelques condamnations pénales, a-t-il pu devenir le protégé du président de la République, faire de Pierre Bérégovoy son obligé, s'installer en propriétaire sur les antennes de télévision, régner en suzerain sur le sport jusqu'à le corrompre, au moins dans l'esprit, ou encore disposer sans contrôle des milliards d'une banque d'Etat ?

De cette aventure, les deux journalistes retracent la chronologie plus qu'ils ne donnent les clés. Ainsi apprend-on, entre autres choses, que ce fut le théoricien libéral Guy Sorman qui présenta à François Mitterrand, *via* Jacques Attali, le jeune patron ambitieux qui avait flirté sans succès avec le giscardisme. Ou que Francis Bouygues, plus rusé que tant d'autres, en avait fait un partenaire lors de la reprise de Wonder, mais en donnant l'ordre qu'on l'empêche de signer des chèques... Chemin faisant, les auteurs laissent parfois transparaître une fascination que d'aucuns trouveront légitime pour cet improbable héros de feuilleton, menteur pathologique capable de fêter en grande pompe son quarantième anniversaire le jour de ses... quarante-deux ans, entrepreneur cynique qui licencie sans états d'âme et s'enrichit en un éclair, *« prince de l'instant »* que seuls gouvernent ses instincts.

Une ambition présidentielle

Sous-titré *la Vraie Vie de Bernard Tapie*, le récit aurait peut-être gagné à une mise en scène moins systématique, quand les faits sont en eux-mêmes si éclairants. Pendant que Tapie pourfend l'extrême droite, le *« Nanard »* des « Guignols de l'info » s'arrange avec Jean-Marie Le Pen. Pendant que le ministre se fait adorer des gosses des banlieues, l'ancien habitué des casinos cultive de douteuses relations, dont un énigmatique notaire genevois et un demi-sel parisien fidèle comme un ange gardien. Soulignée par ses biographes, la permanence de ces amitiés clandestines n'a d'égale, chez Bernard Tapie, que l'ancienneté d'une ambition présidentielle qu'il ne cesse de confier à tous ses interlocuteurs depuis plus d'une décennie, tout en s'efforçant de la démentir en public.

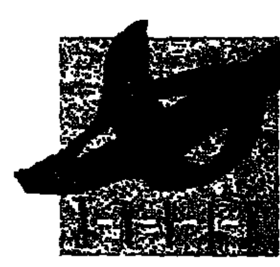
« J'ai mauvaise réputation, a-t-il dit un jour, *mais bien meilleure que dans dix ans. »* On aura compris que ce nouveau livre qui lui est consacré contribuera difficilement à redresser l'image fort dégradée d'un joueur qui, écrivent Valérie Lecasble et Airy Routier, *« a perdu la main et court de table en table »*. Leur récit, vivant et documenté, convainc au moins d'une chose : il y a toujours matière à enquêter sur cet homme le plus médiatisé de France, qui fait mine de s'en plaindre alors qu'il s'en nourrit. Puisqu'il est vrai que l'ombre naît de la lumière, la vie de Bernard Tapie – on le parierait – cache encore bien des secrets.

H. G.

(1) *Dix ans avec Tapie*, de Noëlle Bellone, Michel Lafon, 234 p., 109 F.

ETRE DE PLUSIEURS LIEUX ET MILIEUX A LA FOIS

mécénat Seita



"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois" : tel est le thème retenu par le Mécénat Seita et l'Anvie pour la remise des bourses, édition 1994, à des européens et francophones interessés par les sciences de l'homme et de la société. Elaboré par un comité scientifique présidé par l'historien Théodore Zeldin, ce sujet invite à réfléchir sur le monde dans lequel nous vivons aujourd'hui : sur les notions de communauté, d'identité et de culture; sur le rôle des médias et, au delà, de la communication; sur la nature de l'individualisme...

Quel est, en effet, cet homme qui semble s'affranchir des dernières contraintes qui, hier encore, l'aidaient à se déterminer dans le temps et dans l'espace ?

Quel est cet homme "pluriel", cet individu dont la liberté d'action ne connaitrait plus de limites ?

"Mobile" et "flexible", il serait adaptable à tout lieu et à tout milieu. "Métis", il serait une sorte de précipité de toutes les cultures . Citoyen "multinational", il serait enfin solidaire d'une ville-monde, soumise aux nouveaux enjeux de l'écologie.

Discours dominant qui dissimule une réalité autrement plus problématique. Est-il si sûr en effet - et tant d'indices nous prouvent le contraire - que l'individu contemporain soit prêt à calquer son mode de vie sur le modèle de l'économie-monde qui ne connaît plus la notion de frontière?

Est-il si sûr qu'il gagne en liberté et en imagination sur une planète que les technologies de la communication ont réduite aux dimensions d'un "village"?

Est-il si sûr, enfin, que cette version positive d'un homme détaché, déplacé, n'en dissimule pas une autre, moins glorieuse? Un envers du décor où se retrouvent les "sans abri" des grandes métropoles et des routes de l'exode...

Neuf personnalités, chercheurs, universitaires..., ont bien voulu répondre à nos questions.

Du multiculturalisme

Que faut-il voir derrière le succès de l'expression "métissage culturel". Une véritable reconnaissance de la diversité et de l'identité des cultures, ou le projet d'une société enfin pacifiée par l'avènement d'une sous culture universelle?

Les débats sur la construction européennne, sur la nature et l'avenir des nations - les grandes comme les petites - les différents mouvements identitaires locaux..., invitent à penser que l'alternative est loin d'être aussi simple que l'on veut bien le croire.

Avec Pierre Hassner, Dominique Schnapper, Michel Wieviorka

Que pensez-vous de la proposition "Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois"?

P. Hassner : Cette formule me paraît bien résumer la condition de l'homme moderne, mais aussi, justement, sa crise. Nous ne pouvons pas ne pas "être de plusieurs lieux ou milieux à la fois" parce que notre rapport au temps et à l'espace a fondamentalement changé, parce que ni les Etats-continents comme la Chine, ni les îles isolées n'échappent à l'invasion des communications et des migrations : les Albanais, sous le régime communiste, vivaient en même temps dans le monde de la télévision de Berlusconi. Mais, cette réalité qui peut avoir des aspects positifs et féconds en encourageant le pluralisme et le dialogue, produit des effets pervers terrifiants, allant du culte de la différence dans les sociétés multiculturelles à la réaffirmation sanglante du territoire et de la légitimité historique aboutissant à la purification ethnique. Aucune unité politique ou culturelle ne peut plus être vraiment homogène ou vraiment séparée; mais l'interpénétration produit des réactions identitaires et territoriales dont les réfugiés font les frais. L'homme moderne est condamné à naviguer entre l'acceptation d'une hétérogénéité et d'une complexité insupportables et la recherche d'une simplicité et d'une stabilité inaccessibles.

Comment poser aujourd'hui le problème de l'émigration et le lien minorités-frontières-réfugiés ?

P. Hassner : Il y a ce qui serait souhaitable ou légitime et ce qui se passe en réalité, qui est plutôt le contraire. Le souhaitable, c'est que chacun soit libre de choisir sa résidence, de rester dans son pays ou de le quitter, mais il préfère, en règle générale, la première solution permettant de combiner tradition et communauté d'un côté, sécurité et travail décent de l'autre.
Le réel, c'est que nous sommes revenus à l'âge des grandes migrations, et qu'au moment même où les inégalités économiques, les guerres civiles et les persécutions poussent des millions d'hommes sur les routes, les Etats plus libres ou plus prospères leur ferment l'un après l'autre leurs portes. La situation typique est celle du réfugié en orbite, expulsé d'un côté et repoussé de l'autre. Il faudrait, au contraire, que la communauté internationale puisse agir à la fois pour éviter le phénomène des réfugiés (en agissant sur le statut des minorités, sur les conditions économiques et, en dernier recours, sur les frontières) et pour les prendre en charge en assurant soit leur intégration, soit leur retour.

Comment penser la "communauté" ou comment sortir de l'alternative tribalisme-nomadisme?

P. Hassner : D'abord, je ne crois pas qu'il y ait de bonne solution. Il y a une tension ou une contradiction entre la société moderne et le besoin humain de communauté et d'enracinement. On peut la gérer ou l'atténuer, non la supprimer. Cela dit, la seule bonne direction est celle qu'indiquait Tocqueville : remédier à la crise des communautés naturelles ou traditionnelles par des communautés volontaires ou électives, forcément moins fixes et rassurantes, mais aussi moins étouffantes. Il n'y a pas de substitut à la réciprocité du lien entre citoyens.

Pierre Hassner
Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur de recherche au Centre d'études des relations internationales (FNSP)

Publications:
L'émigration,problème révolutionnaire, in ESPRIT, juillet 1992
Vers un universalisme pluriel, in ESPRIT, décembre 1992

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois". Est-ce là l'effacement des cultures nationales sous l'effet de la société moderne?

D. Schnapper : Les "cultures nationales" n'ont jamais impliqué, ni en droit ni en fait, que toute autre référence historique et culturelle, infra ou supra nationale, fût éliminée. Ce n'est d'ailleurs ni possible, ni souhaitable. Ce qu'impliquait la construction nationale, c'est que, dans l'ordre politique, l'appartenance nationale primât sur les autres. En termes schématiques, les catholiques au XIXème siècle pouvaient entretenir des liens spéciaux avec Rome, mais si une guerre avait éclaté entre la France et le Pape, ils devaient se battre sans états d'âme contre les armées pontificales.
Aujourd'hui, la mobilité accrue des hommes, des produits et des capitaux multiplie les occasions de références et d'identifications multiples. Mais elles ne sont pas sur le même plan. Ceux qu'on appelle les Polono-Américains ne sont pas également polonais et américains. Ce sont des Américains, dont les parents ou les grands-parents sont venus de Pologne et qui gardent une référence symbolique et sentimentale à ce passé familial et se sont organisés aux Etats-Unis en "communauté polonaise". De même, les références identitaires des enfants de migrants en France, qui se disent volontiers "entre deux cultures" ne sont pas équivalentes : l'une est celle de la réalité sociale, de la participation concrète et quotidienne à une société dont ils sont les membres, l'autre exprime une fidélité à une origine familiale, éventuellement vide de tout contenu positif. Les individus gèrent et ont toujours géré une multiplicité d'identités à l'intérieur de la société nationale. La modernité n'entraîne pas l'homogénéité de toutes les cultures, elle impose à toutes les cultures - dont les cultures nationales - d'intégrer et de réinterpréter selon leur tradition certaines constances liées aux exigences de la modernité technique et économique.

Comment les sociétés démocratiques peuvent ou doivent aujourd'hui prendre en compte la demande de reconnaissance des groupes "ethniques" (communautés religieuses, minorités culturelles...)?

D. Schnapper : La formulation de cette question tend à suggérer la réponse : "oui, il faut prendre en compte...". Mais le véritable problème est : les populations concernées adressent-elles une "demande de reconnaissance" ou bien cette demande est-elle formulée par les sociologues? La réponse varie selon les pays, parce que la traditic : de l'intégration nationale est chaque fois spécifique. La "communauté de citoyens" en Grande Bretagne, par exemple, peut effectivement mieux

en partenariat avec
Le Monde



"prendre en compte" et reconnaître dans la vie sociale l'existence de communautés particulières. La logique de la citoyenneté ne s'y oppose pas à celle de la minorité. On est tout ensemble citoyen britannique et membre d'une minorité ou même citoyen *par* l'appartenance à une minorité. C'est encore plus vrai aux Pays-Bas. La tradition française est différente : la logique de la citoyenneté s'y oppose à celle des minorités. C'est pourquoi l'immense majorité de ceux qui pourraient se constituer en "minorité" - les minorités ne sont pas inscrites dans la nature, elles se constituent par la volonté des hommes - ne font, en tous cas jusqu'à présent, que des demandes compatibles avec cette tradition : lieux de culte, aides aux associations philanthropiques ou culturelles. Dans tous les cas, la nation démocratique doit s'efforcer de combiner l'unité politique indispensable avec le droit légitime des populations à maintenir ou créer des formes culturelles particulières. A chaque période on résoud ce problème selon les valeurs du temps. Au temps de la nation triomphante, on tendait à éradiquer brutalement les particularismes au nom du primat de la citoyenneté. Aujourd'hui, on tend à faire leur place à toutes les demandes de particularismes (éventuellement avant même qu'elles soient formulées) et l'on risque d'oublier la nécessité de les reconnaître, mais aussi de les transcender par la participation à la "communauté de citoyens". On risque ainsi d'affaiblir le lien social essentiel, qui reste celui de la citoyenneté.

Dominique Schnapper
Directeur d'études à l'Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales

Publications récentes:
La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines, 1991
L'Europe des immigrés. Essai sur les politiques d'immigration, François Bourin, 1992
L'Epreuve du chômage, Gallimard, folio actuel, 1994
La communauté des citoyens. Sur l'idée moderne de nation, Gallimard, Nrf Essais, 1994

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois"... Cette proposition qualifie-t-elle la société dans laquelle nous vivons?

M. Wieviorka : Nous vivons actuellement en France une incroyable dissociation entre le discours politique et les attentes de l'opinion publique d'un côté et les réalités socioculturelles du pays, de l'autre. Alors que dans les années quatre-vingt, le thème du droit à la différence s'était frayé un chemin et ouvert un espace, certes limité, tout appel au multiculturalisme ou à la notion de minorités est aujourd'hui recouvert de la chape de plomb que constitue le discours de la République. La France est républicaine, et le grand homme du moment est son ministre de l'Intérieur et des Cultes, M. Charles Pasqua, qui combine références à la nation et à la République en des termes qui ne laissent pas beaucoup de place à des particularismes culturels, religieux ou ethniques qui demanderaient à ne pas être confinés dans l'espace privé.
Or, qu'observons-nous sur le terrain, dans les quartiers dégradés comme dans les lieux d'habitat des couches plus aisées de la population? Partout s'affichent des différences culturelles, et pas seulement celles qu'apportent avec eux les immigrés. Dans certains cas, c'est l'exclusion, la discrimination, le racisme qui contribuent à la production de la différence, ethnicisant des individus et des groupes qui ne demandent souvent pas mieux que de s'intégrer, mais à qui on rappelle ou on indique un particularisme plus ou moins stigmatisant. Dans d'autres cas, sont plutôt en jeu le travail de la mémoire, la quête des racines, le besoin qu'ont les couches moyennes de se doter d'une histoire et d'une culture ayant quelque profondeur historique. Parfois encore, le changement est commandé ou informé par une production de sens qui se joue dans le domaine de l'art, du corps, de l'expressivité, du désir de promouvoir de nouveaux modes de vie.

Comment penser aujourd'hui les revendications identitaires de certains groupes "ethniques" (communautés religieuses, culturelles...)?

M. Wieviorka : Notre société et notre nation non seulement accueillent de la diversité culturelle, mais aussi en fabriquent. Ce phénomène important peut être qualifié de fragmentation culturelle. Ses résultats sont en perpétuelle transformation, les acteurs concernés sont sans cesse en mouvement sauf à se figer dans un sectarisme qui n'en concerne qu'une petite partie. Dans certains cas, ce travail des acteurs sur eux-mêmes s'inscrit dans une perspective planétaire, par exemple lorsqu'il est religieux et se réfère à une religion du Livre. Dans d'autres cas, il est au contraire limité dans le temps et dans l'espace, parfois même à quelques mois ou dans un quartier bien délimité.
Une contrepartie ou un élément de ces processus est dans la rétraction de l'idée de nation sur un nationalisme xénophobe, frileux, et plus ou moins raciste. Ce qui signifie que l'idée moderne de nation, partie prenante de la modernité, adossée au développement économique et politique, cède du terrain tandis que s'affirment les tendances au national-populisme ou au nationalisme. Dans le meilleur des cas, l'idée républicaine maintient alors l'illusion d'une grande capacité de la société française à absorber les différences qu'elle produit. Souvent aussi, elle devient le prétexte pour nier ou broyer les particularismes culturels qui constituent la caractéristique principale des "nouvelles classes dangereuses".

Le modèle français d'intégration nationale a-t-il un avenir?

M. Wieviorka : Le modèle français d'intégration est de plus en plus artificiel, de moins en moins en phase sur les réalités identitaires, ethniques ou autres.
Ou bien on s'efforcera à l'avenir de le maintenir au prix d'une incapacité croissante à gérer et entendre la diversité culturelle et sociale, ce qui est difficilement acceptable, ou bien on saura l'amender de façon à ouvrir la démocratie à des demandes qu'il est injuste de rejeter et souvent faux de réduire aux images de l'intégrisme, du fanatisme et du sectarisme.

Michel Wieviorka
Directeur du CADIS et professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS)

Publications récentes :
La France raciste, Seuil, 1992
La démocratie à l'épreuve, La Découverte, 1993
Racisme et xénophobie en Europe, La Découverte, 1994

la pluralité sans névroses, sans la nostalgie d'une "substantialité" rassurante, *mais* aussi, et toujours, punitive et disciplinaire. Mais les difficultés de Nietzsche à donner une définition plus concrète du surhomme et les interprétations douteuses, dangereuses aussi, que l'on a pu en faire ne sont pas dissipées. Le chemin pour construire une humanité qui sache supporter le poids de la légèreté est encore long.

Gianni Vattimo
Philosophe, professeur à l'univerité de Turin

Publications:
La société transparente, 1990, Desclée de Brouwer
Ethique de l'interprétation, 1991, La Découverte

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois". Est-ce souligner le poids prépondérant de la communication dans nos sociétés?

JF. Lyotard : La communication n'est pas nouvelle. Les humains ont toujours échangé des mots, des biens, des femmes (pardonnez-moi : elles sont le seul moyen de perpétuer l'espèce. C'est Lévi-Strauss qui parle).
Deux modifications appellent aujourd'hui l'attention sur la communication : elle est soumise à la règle de l'échange mercantile (au sens non-spécialisé de ce terme); elle s'étend à tous les objets fournis par la nature et par l'esprit, qu'elle transforme ainsi en valeurs d'échange sur le marché mondial.
Ce qu'on appelle, à tort ou à raison, la prééminence *du* technique consiste à soumettre les activités et les oeuvres au calcul du rapport *input/output*.
"Il faut communiquer", c'est : il faut remettre dans le système les pensées, les sentiments, les conduites, les valeurs issus de lui, après usage. Cet usage n'est pas de jouissance, malgré l'apparence, mais de transformation. Les humains sont des opérateurs (jusqu'à présent inégalés) de transformation, qui complexifient le système pour le rendre plus souple et plus performant dans sa totalité et pour chacun.

Peut-on dire que la communication "condamne" les individus à une certaine forme de nomadisme où l'expérience vécue, en particulier l'expérience de l'Autre, tend à s'effacer?

JF. Lyotard : A la différence des civilisations précédentes, la nôtre ne réserve aucun accès à ce qui n'est pas utilisable.
En Chine, en Inde, en Grèce et à Rome, dans les trois traditions de la Révélation, quelque chose ou quelqu'un nous parle dans un langage que nous n'*entendons* pas. Il faut apprendre à déchiffrer ces "messages" : long apprentissage sous la conduite de maîtres interprètes. Ceux-ci imposent nécessairement le silence : on ne peut discuter d'emblée dans une langue inconnue. Ce qu'on appelle sagesse s'acquiert sans certitude finale au prix de l'ignorance consentie. Il n'y a d'*expérience* qu'à cette condition.
Le technique dispense de l'expérience. Son langage, celui de la science, s'acquiert lui-même comme une technique : instrument d'usage et d'échange. La présomption est double : il n'y a pas d'Autre, il n'y a que les autres. Tous les messages sont traduisibles et exploitables dans le délai minimum : le temps non plus ne doit pas être perdu, mais rentabilisé. La "crise de l'Ecole" résulte de cette hâte.
Dans ces conditions, la communauté humaine est formée d'orphelins comblés d' "objets" d'échange et privés d'une symbolique. Ils ont à fabriquer les règles de la justice, qui établissent le ratio du donnant-donnant. La loi n'est pas reçue comme l'obligation intime de respecter l'inconnu.
Le nomadisme est l'expérience du désert : n'importe où, en ville, dans la chambre où je rêve, devant mon papier ou derrière ma caméra, je ne sais plus où j'en suis : quelque chose me demande et je ne sais pas ce qui m'est demandé. On peut bien occuper plusieurs postes sur les circuits communicationnels : il en résulte de l'affairement et la fatigue du relativisme, non pas l'expérience du désert. Beaucoup m'est demandé, mais, comme disait Adorno, c'est toujours la même chose.

Jean-François Lyotard
Philosophe

Publications :
Leçons sur l'analytique du sublime, 1991, Galilée
Moralités postmodenes, 1993, Galilée

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois"...Est-ce désigner le poids pris de nos jours par la communication?

P. Breton : Entendons-nous. Quand on parle du poids pris par la communication aujourd'hui, il faut distinguer deux niveaux. Le premier est celui des nombreuses techniques de communication dont nous disposons. Ces techniques génèrent des usages, nombreux eux aussi. Le second niveau concerne l'existence de la communication comme "valeur" nouvelle. Les techniques de communication ont toujours été présentes au coeur des sociétés humaines. Avant l'informatique et les réseaux, il y avait l'imprimerie, et l'argumentation est probablement très antérieure à l'apparition de l'écriture. Tout cela nous renvoie à la "nuit des temps" puisque la communication est probablement consubstantielle à l'humain et à son émergence, et que la communication a toujours existé sur le mode technique. La prise en compte de la communication comme valeur est un phénomène par contre beaucoup plus récent, qui s'affirme de façon autonome à partir des années quarante de notre siècle et qui devient phénomène de masse à partir des années soixante.

● ●

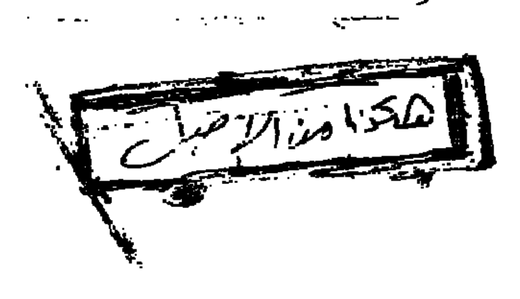
De la nature de la communication

Les technologies de la communication ont pris une place prépondérante dans nos sociétés. On a longtemps cru - et l'on croit toujours - en leur pouvoir d'émancipation sur l'homme et de pacification à l'échelle de la planète.
Faut-il aujourd'hui déchanter et reconnaitre la nature ambiguë de ces technologies qui rétrécissent l'espace comme une peau de chagrin ?
Certaines voix s'élèvent aujourd'hui pour dénoncer la nouvelle utopie de la communication.

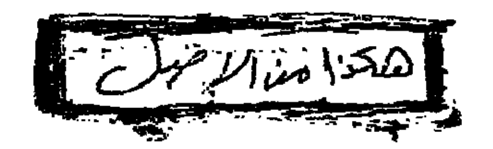
Avec Gianni Vattimo, Jean François Lyotard, Philippe Breton

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois". Le poids de la communication ne modifie-t-il pas notre conception du temps et de la réalité?

G. Vattimo : C'est, avant tout, le sens de la "réalité" qui s'est profondément modifié dans notre monde de communication généralisée, où nous sommes amenés, comme on le dit souvent, à vivre de plus en plus dans des "non lieux". Or, je ne pense pas qu'il soit juste de parler de "non lieux"; mais plutôt que le lieu dans lequel nous vivons est toujours plus ouvert et interconnecté avec d'autres, nombreux et variés, et qu'il se définit seulement par les limites qui le mettent en communication avec cette multiplicité qui semble irréductible et fait penser à la Tour de Babel.
Ce que l'on définit en philosophie et dans le langage heideggérien comme la fin de la métaphysique, c'est aussi cela : la pluralité des frontières, des relations a rendu toujours moins crédible la tentative d'une définition autonome, en soi, de l'essence ou de la nature des êtres et des choses. On pourrait dire que la catégorie de substance s'est totalement dissoute dans celle de relation ou, comme le dit Heidegger, que l'Etre est événement.
Ainsi, notre problème aujourd'hui est de saisir les opportunités, "positives", de la dilatation de nos horizons... L'idée de la fin de la métaphysique me paraît, dans cette perspective, décisive. Elle signifie, en effet, appliquée à la vie du sujet, que la perte d'un sens stable, sûr, de la réalité n'est pas pour autant une véritable perte, mais pourrait ouvrir la voie à une liberté inédite jusqu'ici. Une liberté et un accès à l'être qui me paraissent, à travers la lecture de Nietzsche et d'Heidegger que j'ai menée par ailleurs, se réaliser comme un allègement et une dissolution du "principe de réalité". L'éthique est un bon exemple pour en mesurer les conséquences : une fois libérée de l'idée de plénitude, positivité, force de l'être, elle peut se tourner vers une autre finalité, réduire la violence, nos prétentions envers les autres, envers la nature, et s'échapper de la simple soumission aux principes économiques de la lutte pour l'existence.
Nietzsche avait déjà souligné, avec la plus grande lucidité, que la fin de la métaphysique ne va pas sans révéler la pluralité du sujet. C'est là l'un des sens de son *Uebermensch*, surhomme : un homme capable de vivre



Mécénat
en Scienc
l'Homme et
la société



Le Mécénat Seita en Sciences de l'Homme et de la société

Le Mécénat Seita, déjà présent dans les arts plastiques et graphiques (1), apporte depuis 1992 son soutien à la recherche en sciences de l'homme et de la société.

Il attribue chaque année, en partenariat avec l'Anvie (2), et sous l'autorité d'un comité scientifique, 3 bourses de 100 000 francs chacune à des candidats européens pour les aider à mener leurs recherches dans le domaine des sciences sociales et humaines.

Après "Faut-il réinventer le dimanche" en 92, "La politesse est morte, vive la sincérité?" en 93, le thème de la scession 94 retenue par le comité scientifique est : "Etre de plusieurs lieux ou au milieu à a fois"

Depuis 1993, le Mécénat Seita organise aussi, en collaboration avec le mensuel Sciences humaines, un cycle de conférences-débats thématiques. Parmi les sujets abordés : Les mutations de la France, La décision dans les organisations, Pauvreté et exclusion...

Enfin, le Mécénat Seita a co-édité en mai 1994 avec les éditions Esprit, dans la collection société, "Politesse et sincérité", un ouvrage collectif regroupant les différentes contributions faites lors du colloque organisé autour du thème de la scession 93 et réunissant sociologues, historiens, philosophes...

Comité Scientifique,

présidé par **Théodore Zeldin**, historien, Université d'Oxford
Marc Augé, ethnologue, Président de l'EHESS
Geneviève Fraisse, philosophe, CNRS
Maurice Godelier, ethnologue, EHESS
Rémy Knafou, géographe, professeur à Paris 7 - Denis Diderot
Fatima Guechi, historienne, Université de Constantine
Guido Martinotti, chaire de sociologie à l'Université de Milan
Pascal Perrineau, Directeur du Cevipof-Centre d'étude de la vè politique française. FNSP,CNRS
Amélia Valcarcel, philosophe, Université d'Oviedo
Harald Weinrich, professeur de langue et littérature romanes au Collège de France
Michel Wieviorka, sociologue, directeur du Cadis à l'EHESS
Dominique Wolton, sociologue, Directeur du laboratoire Communication et politique CNRS

(1) Exposition Gustav Klimt - dessins, jusqu'au 30 novembre. Musée Galerie de la Seita - 12, rue Surcouf, 75007 Paris.
Les rendez-vous d'Imagina au Carré Seita : mi-avril 95.

(2) **ANVIE** : Association Nationale pour la Valorisation Interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des Entreprises.

MÉCÉNAT SEITA :
53, quai d'Orsay. 75007 Paris

Ceci étant précisé, il faut chercher à comprendre à quelle grande constante anthropologique la communication renvoie. Les techniques de communication rapprochent les hommes.
En tant que tel, elles sont le constat d'une séparation qu'elles tentent d'annuler. L'écriture, par exemple, permet d'adresser des messages que la parole ne pourrait pas porter entre deux individus qui sont loin l'un de l'autre. L'écrit implique que l'on veut *réduire une séparation en se portant soi-même à distance. L'écrit est une parole représentée qui se déplace dans l'espace. Elle est une* présence, mais aussi une absence. Elle est une présence au prix d'une absence.
Il faut prendre garde de ne pas traiter le fait d'être en plusieurs lieux à la fois, soi-même physiquement là et sa parole ailleurs, représentée, sur le registre unique de la perte. L'écrit, comme toute forme de communication à distance, est en même temps un gain et une perte, un enrichissement et un appauvrissement. *La communication, d'une façon générale est à la fois présence et séparation. Elle renvoie ainsi fondamentalement à l'humain*, qui est à la fois, à la différence des animaux, ou même des machines, un être entièrement social et une personne irréductiblement singulière. Tout est dans ce paradoxe.

L'utopie aujourd'hui n'est-elle pas de se croire affranchis des contraintes spatio-temporelles?

P. Breton : L'utopie est ici celle de la communication qui cesse d'être un ensemble d'outils au service de l'homme et de ses paradoxes, mais qui se constitue comme finalité, donc comme valeur.
Nous ne communiquerions pas pour être humain, nous serions humain pour communiquer.
Ainsi, la figure du "nomade communicationnel" renvoie-t-elle à l'identité d'un homme dont le but central serait de communiquer. Il y a là une sorte de perversion d'un outil qui devient une source d'idolâtrie.
La perversion s'aggrave par le fait que ce nomadisme *n'est le plus souvent que "virtuel", expérience où ni le corps ni l'expérience vécue n'interviennent.* Ainsi l'homme télespectateur peut voyager dans le monde des 500 chaînes de télévision que nous promettent les "autoroutes de données", il n'en reste pas moins seul dans son fauteuil, finalement isolé des autres, rêvant à la communication plutôt que s'y adonnant réellement.

Philippe Breton
Chercheur au CNRS et professeur à Paris I Sorbonne

Publications :

La Tribu informatique, 1990, A.M.Métaillié
L'utopie de la communication, 1992, La Découverte

De l'individualisme

L'individualisme contemporain peut s'entendre comme le refus de tous repères hérités... Si nous ne savons plus dire d'où nous sommes, demain peut-être ne saurons nous plus dire qui nous sommes. Est-ce là le tribut à payer pour une autonomie toujours plus grande dont le revers est, dans cette compétition, l'exclusion d'une partie croissante de la population?

Avec Gilles Lipovetsky, Jean Pierre Dupuy, Jean Pierre Le Goff

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois" : est-ce là la condition de l'homme post-moderne?

G. Lipovetsky : On peut considérer la mobilité, l'ubiquité, la multi-appartenance, comme des figures typiques de la post-modernité. Ce qui caractérise notre temps, c'est cette tendance à l'arrachement aux encastrements et ordonnancements traditionnels qu'ils soient familiaux ou idéologiques, religieux ou politiques. Nous voici dans un monde "à la carte" où les familles se désinsti-tutionnalisent et fonctionnent à géométrie variable, où le citoyen se consumé-rise, où la foi religieuse se combine avec l'autonomie du jugement individuel, où les femmes ménopausées deviennent mères et les morts, pères; où les média font vivre en direct les événements planétaires. Eclatement des grands systèmes idéologiques, instantanéisme médiatique, brouillage des repères sociaux, ainsi va l'époque post-moderne.
Mais le plus significatif, c'est que cette logique de désenclavement et de zapping s'accompagne au fond de son contraire, plus précisément d'un mouvement de réinscription identitaire : identités sexuelles (féminisme radical), identités ethniques, régionales ou nationales (de la défense des langues au renforcement de l'extrême droite), identités religieuses (fondamentalismes juif, chrétien, musulman).
L'âge post-moderne voit cohabiter un mouvement lourd de désappartenance individualiste avec des mouvements multiples, minoritaires, mais nullement négligeables, de réappropriation identitaire ou communautaire.
Réaffirmations identitaires qui doivent être pensées tout à la fois comme des réactions envers la "dissolution" individualiste et comme des effets directs de la dynamique individualiste. Le triomphe des valeurs individualistes a miné les pôles d'identification de caractère universel et dévalorisé les principes abstraits de *citoyenneté dépassant les préoccupations immédiates des individus. Dans ces conditions, les individus tendent à se tourner vers leur communauté particulière, ce qui les concerne directement, leur être concret (communauté, race, religion...).* D'où ces mouvements simultanément centrifuges et centripètes, ce mélange de consommativité et d'ethnicisation, *d'ouverture médiatique* et de balkanisation sociale. Le moment post-moderne ne prépare ni un "nouveau Moyen Age", ni l'homogénéisation des classes et des sexes, des croyances et des groupes; il s'agence comme cohabitation des contraires, juxtaposition d'une logique de décloisonnement individualiste et d'une logique de reterritorialisation identaire.
Cohabitation des contraires encore avec, d'un côté, une culture globale de plus en plus humaniste, tolérante, "communicationnelle" et, de l'autre, une logique d'exclusion et de ghettoïsation sociales. A ceci près que les exclus des banlieues et ghettos appartiennent eux-mêmes à "plusieurs lieux ou milieux à la fois", en particulier parce que les images du monde qui "gagne" sont omniprésentes, assimilées par tous. Dans nos sociétés, les aspirations au bien-être, aux loisirs, aux sports, à l'autonomie ne sont plus circonscrites aux couches bourgeoises; elles ont gagné toutes les strates du social. D'où cette contradiction de fond : d'un côté, une demande forte d'autonomie et de vie ouverte; de l'autre, la "galère", la restriction de l'autonomie, la difficulté ou l'impossibilité de concrétiser des projets personnels.
Gardons nous pourtant d'assimiler cette destabilisation des repères au nihilisme, au degré zéro des valeurs, à un système radicalement indéterminé. Dans ce monde ouvert subsiste un noyau stable de valeurs partagées, un consensus de valeurs éthiques de base. Qui trouve légitime l'esclavage, l'excision, la vente des organes, la condamnation à mort de Salman Rushdie? On oublie trop souvent la force sociale de ces bornes éthiques, lesquelles empêchent l'âge post-moderne de se confondre avec un état de flottement généralisé de tous les repères.

Gilles Lipovetsky
Philosophe et sociologue

Publications :

L'empire de l'éphémère, 1987, Gallimard
Le Crépuscule du devoir, l'éthique indolore des nouveaux temps démocratiques, **Gallimard, 1992**

"Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois". Comment comprenez-vous cette proposition?

J.P. Dupuy : Appartenir à un milieu "en être", s'y "intégrer", c'est en partager les idiotismes, donc les idioties. Le propre (idion) d'un milieu est fait de ces vénérations partagées, de ces signes de reconnaissance, subtils et dérisoires, de ces accents ou tours de langage que l'étranger ne perçoit souvent pas, ou, lorsqu'il les perçoit, se montre incapable d'imiter : il peut au mieux les singer, révélant par là-même sa non-appartenance. Le milieu se définit par une frontière: il y a ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. L'être-avec, le fameux **Mitsein** heideggérien, se bâtit sur un mécanisme d'exclusion.
J'ai toujours eu une sainte horreur de cette clôture des milieux sur eux-mêmes, et n'ai eu de cesse de briser, tout au long de ma vie, les barrières à l'intérieur desquelles les circonstances, le hasard, mais aussi les choix que j'avais faits, me tenaient enfermé. J'ai appris de nombreuses langues étrangères, me suis toujours arrangé pour vivre une partie de l'année dans d'autres pays - non pas en touriste, mais en m'immergeant dans leurs cultures, dans leurs modes de vie, leurs façons d'être. *Chercheur, intellectuel, j'ai* changé plusieurs fois de disciplines, jugeant intolérables leur suffisance, leur refus de remettre en cause les certitudes qui leur servent de protection pitoyable contre ce qui se passe au dehors de leurs frontières. Ce n'est donc pas un hasard qu'arrivé à l'âge mûr, je me sois fixé, pour ce qui est de la vie intellectuelle, sur la philosophie - cette discipline qui, en principe, repose sur le questionnement permanent de ses propres fondements; et, pour ce qui est de l'espace-temps, sur un mode de vie qui m'amène à passer une partie de l'année en Amérique - cette société qui s'est formée en accueillant les déracinés de la terre entière. *Individu moderne, j'incarne les paradoxes et je subis les contradictions de cette phase actuelle de la condition humaine.*
Pour échapper à son milieu, faut-il embrasser les idioties de l'autre? "Double bind"* que l'Amérique, avec son "multiculturalisme", et singulièrement la Californie, cette "Amérique de l'Amérique", devraient desserrer puisqu'on se fiche là-bas de

* *double contrainte*



(publicité)





en partenariat avec

Le Monde

votre origine. Tolérance y rime avec indifférence. Mais le paradoxe du multiculturalisme, c'est qu'il est si proprement, si idiotiquement américain! J'ai, par exemple, connu les Brésiliens au Brésil et les Mexicains au Mexique. En Californie, ils sont tous devenus des puritains affadis et "politically correct" : les premiers ont perdu le sens de la fête et les seconds celui de la mort. Ce cas est significatif, si l'on admet que ce n'est pas le monde qui s'américanise, mais bien l'Amérique qui devient le monde en miniature. La philosophie américaine? Elle est le reflet de la société qui la porte : elle prétend à l'universel mais, dans son provincialisme, elle ne conçoit pas qu'il puisse exister une philosophie autre...

Il faudrait aussi parler des transports. Je me souviens d'Ivan Illich, ce critique radical de la société industrielle, qui prêchait, à l'échelle de la planète et dans une vingtaine de langues, les vertus de l'enracinement et de la localité. Il passait beaucoup de temps dans les avions. Je me souviens aussi de cette publicité d'une compagnie aérienne. Le dessin représentait une ville chargée d'histoire, avec ses monuments, ses places, ses rivières. A y regarder de plus près, cependant, on comprenait qu'il s'agissait d'un monstre : y voisinaient, juxtaposés, les plus beaux quartiers des plus belles villes européennes. La Place Rouge n'était séparée de la Place de la Concorde que par le lit d'un fleuve, et la Via Veneto débouchait dans Picadilly Circus. Légende : grâce à Swissair, l'Europe est réduite aux dimensions d'une ville.

D'un côté, le mythe : les espaces-temps intermédiaires, ceux qu'il faut franchir pour parvenir au "village global", peuvent être réduits à néant grâce aux transports industriels. De l'autre, la triste réalité. Le même Ivan Illich a pu calculer que ces espaces-temps morts occupent le tiers de la vie éveillée (en tenant compte non seulement du temps de transport, mais aussi du temps de travail nécessaire pour se payer les transports en question) et, dans certains cas, jusqu'à la moitié de l'espace urbain. Le rêve d'ubiquité de l'individu moderne exige son lot de sacrifices.

Jean Pierre Dupuy
Philosophe, Directeur du Centre de Recherche en épistémologie appliquée (CREA) de l'Ecole Polytechnique et directeur de recherche au CNRS.

Publications:
Le sacrifice et l'envie, Calmann-Lévy, 1992
Aux origines des sciences cognitives, La Découverte, 1994

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

Le discours entrepreneurial ne joue-t-il pas la carte de cet homme "détaché", dont les attributs sont la "mobilité", la "flexibilité"...?

J.P. Le Goff : La valorisation sans précédent de l'entreprise dans les années 80 s'est accompagnée de celle du manager incarnant l'optimum des vertus et de la performance de l'entreprise moderne. Représentant fidèle et loyal de l'entreprise du troisième type, il est véritablement "l'homme nouveau" que les spécialistes conseils se sont proposés de forger. Les cadres ont été de tous côtés invités à s'identifier à cette image du perpétuel gagnant.

Cette version positive n'en dissimule-t-elle pas une autre?

J.P. Le Goff : Cette logique identificatoire n'a pas de fin. Elle entraîne l'individu dans la recherche effrénée de la réalisation de son propre moi à travers l'image idéalisée que lui renvoie l'entreprise et la société. Ceux qui se laissent prendre peuvent se laisser griser un moment par le plaisir que leur procure la sensation de participer au pouvoir, aux performances de l'entreprise moderne. Poussée jusqu'au bout, cette logique entraîne l'individu dans une course harassante, sans cesse reprise, qui finit par dissoudre les repères du réel et l'estime de soi. Elle est proprement une logique de destruction et de mort symbolique de l'individu qui se laisse capter par l'image idéale de la performance sans faille lui faisant défaut.

Ce système génère un mal-être généralisé, tout particulièrement chez les cadres. Ceux-ci peuvent être en proie à une excitation constante, entrecoupée de phases dépressives.

Ce "système d'exploitation narcissique" secrète sa propre pathologie, ses névroses et angoisses.

L'échec vient briser l'image idéale de la performance et l'individu se sent profondément remis en cause.

Le problème que l'on ne sait pas résoudre introduit une faille dans l'image de soi que l'on tente de se forger et qui n'est autre que le modèle intériorisé du manager moderniste. Ce ne sont pas seulement les limites de ses compétences professionnelles qui se trouvent en jeu, mais sa propre individualité. Les explications diverses n'y pourront rien changer : la faute dite professionnelle est une blessure narcissique. L'individu n'a pas seulement commis des erreurs que l'on pourrait précisément cerner et rectifier; il représente la contre image, inadmissible, de la performance. Dans cet univers, les échecs ne peuvent être considérés comme des évènements inévitables, mais formateurs, dans une carrière professionnelle. Ils sont proprement insupportables, générateurs d'angoisse et destructeurs de la personnalité.

Cette nouvelle "mise en scène" de et dans l'entreprise ne génère-t-elle pas des effets pervers, dont l'exclusion?

J.P. Le Goff : Pour les individus concernés, la désillusion est souvent brutale. Face aux échecs et aux difficultés, l'individu peut être rétrogradé, ou licencié, tout aussi rapidement qu'il a été promu. Ce qui peut entraîner fureur et révolte, ou une profonde dépression. Les licenciements massifs qui ont touché les cadres ont été comme une sorte d'épreuve du réel pour ces discours managériaux qui annonçaient le règne de la réconciliation enfin trouvée de l'homme et de l'économie, de l'individu et du collectif, de la liberté et de la contrainte dans l'entreprise... Jamais le divorce n'a été aussi grand entre les discours généraux qui ont fait des entreprises éthiques et fraternelles d'un nouveau genre, et les réalités quotidiennes du travail telles qu'elles sont vécues par les acteurs de terrain.

Mais, la crainte du chômage aidant, on n'en continue pas moins à repousser les limites de l'implication des individus dans le travail, ce qui entraîne des déséquilibres personnels importants et de nouvelles formes de souffrances et de pathologies du travail (stress, angoisse, dépression...).

Loin de parvenir à l'efficacité dont ils se réclament, ces discours managériaux modernistes produisent bien plutôt des effets inverses en désta-bilisant les individus et les collectifs de travail.

Jean-Pierre Le Goff
Sociologue au Conservatoire National des Arts et Métiers

Publications récentes :
Le mythe de l'entreprise, critique de l'idéologie managériale, La Découverte, 1994

Programme des conférences et films

A l'occasion de la remise des bourses 1994, le Mécénat Seita et l'Anvie organisent les 15, 16 et 17 novembre un cycle de trois conférences sur le thème : "Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois".

Mardi 15 novembre, 19 h :

De la nature de la communication, par Dominique Wolton, sociologue, Directeur du laboratoire Communication et politique au CNRS.
Conférence animée par Olivier Mongin, Directeur de la revue Esprit

Mercredi 16 novembre, 19 h :

De l'individualisme, par Pierre Manent, Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.
Conférence animée par Jean Lebrun, journaliste à France Culture

Jeudi 17 novembre, 18 h 30 :

Remise des bourses 1994 aux lauréats, en présence de Théodore Zeldin et des membres du Comité scientifique
Du multiculturalisme, par Richard Sennet, sociologue et professeur à la New York University
Conférence animée par Joël Roman, revue Esprit

En partenariat avec La Sept-Arte, le Carré Seita propose les 18, 19 et 20 novembre, de 14h à 18 h, une programmation de documentaires illustrant, chacun à leur manière, le thème : "Etre de plusieurs lieux ou milieux à la fois".

Vendredi 18 novembre, 14h-18h :

Les Lapirov passent à l'Ouest, de Jean luc Léon, 1993
Mai 1981 : une famille juive soviétique quitte l'URSS pour les Etats Unis. La chronique, souvent cocasse, de cette famille qui découvre l'Occident et qui, dix ans après, retourne en touriste à Moscou.
Une co-production La Sept-Arte, Album productions, avec la participation du CNC et de Channel 4.

Site 2, de Rithy Panh, 1989
La vie quotidienne d'une famille cambodgienne dans un camp de réfugiés en Tailande. L'auteur a lui-même vécu l'internement, la fuite et l'exil.
Une co-production la Sept-Arte, JBA production, ZDF, INA, en association avec Channel 4 et FR 3.

Samedi 19 novembre, 14h-18h :

Innocent Abroad, de Les Blank, 1992
Un groupe de touristes américains fait un tour d'Europe en bus, formule "14 jours, 10 pays, 22 villes". L'exploration critique et humoristique du tourisme grégaire, avec le point de vue des participants et les interviews de restaurateurs, hôteliers, guides...
Une co-production BBC, CBA, Vikram Jayanh Production, WNET, WDR, SVT. En association avec la Sept-Arte.

Route One/USA, de Robert Kramer, 1988.
Première partie.
Voyage en plein coeur de l'Amérique. Un carnet de route riche en portraits d'hommes et de femmes : une communauté protestante d'extrême droite, une famille de militants anti-apartheid, des exilés salvadoriens, une jeune délinquante, un conseiller municipal noir... 5 000 km, du nord au sud, où se dessine l'envers du rêve américain, l'image d'une Amérique marginale, en détresse.
Une co-production La Sept, les Films d'ici, Cinecity Picture, en association avec Channel 4 et avec la participation du CNC.

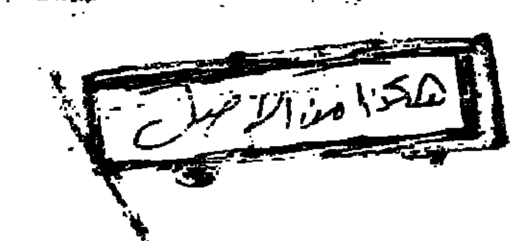
Dimanche 20 novembre, 14h-18h:

Route One/USA, de Robert Kramer, 1988.
Deuxième partie.

Beurs, de Ange Casta, 1991
Dans les banlieues qui ont récemment marqué les mémoire, s'inventent un nouveau mode de vivre, une "culture métisse" qui cherche et trouve sa place. Avec Zineb, devenue danseuse après avoir grandi à Marseille, Djamel, un ancien de la "Galère" qui se consacre aux jeunes de Bondy, Khalid, champion du monde de Full contact et animateur offensif d'une association sportive. Trois héros qui revendiquent la double appartenance, trois destins de la culture individualiste.
Une Co-production la Sept-Arte, Euros production, Ina. Avec la participation du Cnc, des Ministères de la culture, de la ville, de l'equipement, du Fonds d'action sociale et du Groupe Caisse des dépôts.

INFORMATIONS RÉSERVATIONS

Carré Seita, 10 rue Surcouf, 75007 Paris
Entrée gratuite. Informations au (1) 45 56 69 90 (serveur vocal sans surtaxe)
Conférences : réservation obligatoire au (1) 45 56 66 36
Films : entrée libre, dans la limite des places disponibles.



JUSTICE

L'assassinat de Chapour Bakhtiar devant la cour d'assises de Paris

Une très discrète vigilance

La cour d'assises de Paris a principalement entendu, lundi 7 novembre, les CRS qui assuraient la garde de la villa de Suresnes où Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre d'Iran, et son secrétaire Sorouch Katibeth ont été assassinés, le 6 août 1991.

« J'avais un petit billet avec trois noms dessus. Les passeports des visiteurs portaient ces trois noms. Je les ai laissés entrer, point final ». En une courte phrase, le CRS Hugues Zolver a résumé l'attitude normale des policiers qui appliquent les consignes. D'autant que le « petit billet » avait été remis au chef de poste des CRS par Guy Bakhtiar, inspecteur aux *renseignements* généraux spécialement chargé de la protection rapprochée de son père.

Il n'y avait donc aucune raison particulière de *se méfier* de Farydoun Boyerahamadi, sympathisant connu du mouvement de résistance animé par Chapour Bakhtiar et qui, à ce titre, était déjà venu à la villa le 10 mars, les 4 et 27 juillet 1991. Quant aux deux hommes qui l'accompagnaient, Mohammad Azadi et Ali Vakili Rad, les CRS n'avaient aucune raison de les soupçonner. Les précautions habituelles ont d'ailleurs été respectées : palpations de sécurité à la porte du jardin, nouvelles palpations dans le poste de CRS et contrôle au détecteur de métaux.

« On a noté leur nom sur le registre, raconte le brigadier Patrick Duchez, *ensuite, je suis monté avertir le secrétaire. Il m'a dit de les faires entrer. »* Il était 17 h 10 ; vers 17 h 30, le CRS Zolver voit le secrétaire qui plaisante avec l'un des visiteurs qu'il ne peut pas identifier dans le salon de jardin situé derrière la maison. A 18 heures, les trois hommes ressortent. Chapour Bakhtiar et son secrétaire sont morts, le larynx écrasé avant d'être achevés avec des couteaux trouvés sur place.

« On n'a rien entendu, explique le brigadier Duchez. *En sortant, Boyerahamadi est venu chercher les deux passeports et sa carte de résident. Il transpirait un peu, il s'épongeait le front avec son mouchoir. Les deux autres étaient à une dizaine de mètres. Il a dit : « Je prends les passeports car ils ne parlent pas le français. ». Il avait sa veste sur son bras. »* Les trois hommes sont donc sortis sans que les CRS remarquent les vêtements tachés de sang qui seront ensuite abandonnés dans le bois de Boulogne. Et les tours de garde reprendront sans que l'alerte soit donnée.

« On ne se posait pas tellement de questions »

A 19 heures, la relève arrive et le nouveau chef de poste observera : *« Vers 20 heures, j'ai fait remarquer qu'on n'avait pas entendu la télévision s'ouvrir fortement comme d'habitude. »* Il a aussi vu que les lumières restaient allumées, mais cela arrivait souvent. Certes, les volets n'étaient pas fermés comme à l'accoutumée mais ce détail ne suffisait pas à provoquer une alerte. A 1 heure, la nouvelle relève remarque aussi les lumières et les volets ouverts sans s'étonner davantage.

A 6 heures, le 7 août, le changement de *service est plus* important : la CRS de Strasbourg remplace la CRS de Thionville. Aucune consigne particulière ne lui est laissée car les détails comme la lumière, les volets et le son de la télévision ne sont pas notés avec le scrupule attribué aux *bobbies* dans les romans anglais, et les CRS le feraient-ils que ce serait inutile : *« Nous avons chacun notre propre main courante... »,* déclare le brigadier Daniel Goulet qui a pris son service à 13 heures, le 7 août. Lui et ses hommes ignorent donc que les habitants de la villa ne se sont pas manifestés depuis le 6 à 17 h 30 et il ajoute : *« C'étaient des gens assez discrets. On les voyait peu en réalité. On ne se posait pas tellement de questions. »*

Le 8 août, il reprend sa vacation à 7 heures et s'inquiète : *« Dans la matinée, j'ai téléphoné à l'inspecteur Bakhtiar pour savoir s'il y avait quelqu'un dans la maison. Il m'a rassuré. A 10 heures, j'étais chargé de contacter le secrétaire pour avoir la liste des visiteurs. J'ai tapé à la porte. Ça ne répondait pas. Après, le courrier est arrivé. j'ai tapé à nouveau. A 11 heures, Mme Bakhtiar m'a téléphoné pour me dire que le téléphone de la villa était toujours occupé. J'ai vu que la porte arrière était ouverte. J'ai téléphoné à mes supérieurs à Vélizy. L'inspecteur Bakhtiar m'a téléphoné pour me demander de pénétrer dans la maison... Nous avons trouvé le corps de M. Bakhtiar et de son secrétaire. »*

Des rondes plus rigoureuses auraient-elles permis de découvrir plus tôt le crime ? Ce n'est pas certain car le brigadier Goulet en a fait une : *« Je me suis même permis de regarder par la fenêtre »,* admet timidement le policier. Mais il n'a rien vu, le canapé lui cachait le corps de l'ancien ministre et les consignes étaient de ne pas déranger les résidents de la villa. D'ailleurs, le brigadier Duchez donne cet exemple : *« On ne patrouillait pas derrière la maison pour ne pas faire de bruit sur les graviers. »*

MAURICE PEYROT

LES MOUDJAHEDINES DU PEUPLE : « Ali Vakili Rad n'a jamais appartenu à notre mouvement ». – Dans un communiqué, les Moudjahedines du peuple d'Iran *« démentent l'existence du moindre lien ou appartenance de Ali Vakili Rad avec ce mouvement, y compris par le passé ».* Les auteurs du communiqué affirment que *« c'est afin de dévier l'attention de l'opinion publique de la responsabilité directe de ses commanditaires, à savoir les mollahs au pouvoir en Iran, et de la sienne, que Vakili Rad a fabriqué de tels mensonges ».* Selon eux, *« la responsabilité des mollahs de Téhéran dans ce crime est suffisamment claire pour ne pas pouvoir se cacher derrière de telles tentatives pour semer la confusion. »*

Les intempéries dans l'Europe méridionale

Etat d'urgence dans le nord de l'Italie

Les pluies et les inondations qui ont touché l'Italie du Nord auraient fait, selon les derniers bilans, mardi matin 8 novembre, plus de cinquante morts et près de six mille sans-abri.

ROME

de notre correspondante

Profitant de la relative accalmie qui, lundi 7 novembre, a succédé aux deux jours de pluies torrentielles *qui ont transformé le nord* du pays en un lac de boue, l'Italie en état de choc a commencé à faire ses comptes. Des comptes d'autant plus effrayants qu'ils ne *sont que provisoires et que l'onde* de mauvais temps, qui a depuis gagné les régions centrales et la capitale italienne, devrait revenir pour plusieurs jours d'après les prévisions.

Ces chiffres, grossis d'heure en heure, étaient mardi matin d'au moins 54 morts, 36 disparus, 30 villages ou localités toujours inaccessibles, près de 6 000 sans-abri. Parmi les zones les plus touchées par ces inondations, les plus graves depuis 1913, on trouve la région de Cuneo (21 morts, 1 500 personnes *évacuées*) ; de Vercelli (14 morts) ; d'Asti (5 morts, 2 000 évacués, 550 sans-abri) ; de Turin (5 morts et une alarme rouge sur l'état des digues) ; enfin d'Alessandria (9 morts ; des centaines de malades évacués d'urgence de l'hôpital et des milliers de personnes privées de chauffage et d'électricité). Quant aux dégâts matériels, encore plus difficiles à évaluer, ils tourneraient autour de 7 000 milliards de lires (1).

Dans les principales régions sinistrées comme le Piémont, 80 % des magasins sont endommagés ou à reconstruire. Les vignes et la précieuse récolte de truffes sont détruites. Des usines sont dévastées, comme celle du géant de l'agroalimentaire Ferrero ; des travailleurs provisoirement obligés de rester chez eux, comme à la chaîne de montage de la Fiat Punto, privée de pièces détachées.

Les images retransmises jusqu'à la nausée par les chaînes de télévision ne montrent plus que des torrents de boue emportant des carcasses de voitures tordues, des *ponts à demi submergés,* d'autres déjà écroulés, des milliers d'hectares inondés, que les routes et voies ferrées partiellement remises en service ont bien du mal à relier au reste du monde. C'est ce paysage irréel que, transi de froid, le président du conseil, Silvio Berlusconi, d'ordinaire si optimiste, a survolé lundi en hélicoptère, après s'être rendu à Cuneo pour apporter la solidarité du gouvernement.

Un état-major de crise a tenté, en relation avec toutes les préfectures concernées, de préparer un plan de secours d'urgence qui *devait être discuté mardi* au cours d'un conseil des ministres extraordinaire. Le ministre des transports a mis en place une ligne « verte » de téléphone pour donner *des informations continues sur* l'état des routes et les moyens de communication. Quant au ministre de l'intérieur, Roberto Maroni, qui s'est lui aussi rendu *sur place,* il devait *demander* l'ouverture d'une enquête pour *« identifier les responsables ».*

C'était inévitable, dans le climat d'effervescence actuel de l'Italie : avec les *premiers* bilans ont surgi les premières polémiques. Car si tout le monde est d'accord pour incriminer les quarante-cinq ans de gestion de la si décriée « Première République » (béton à outrance, y compris dans le lit des fleuves ; plans d'urbanisme sacrifiés aux intérêts clientélistes de la *politique* ; *permis* de construire abusifs ; absence de reforestation et, d'une façon plus générale, mépris total de l'environnement), les choses se gâtent dès *que l'on en vient* aux responsabilités immédiates.

La désorganisation de départ des secours

Dans leurs villages inondés, certains rescapés qui ont passé la *nuit cramponnés* à des branches d'arbre ou sur le toit de leur maison reprochent aux autorités le retard des secours. Le travail sans relâche effectué par les quelque 3 000 carabiniers, 1 700 pompiers, 1 500 soldats, sans compter les centaines de policiers et de volontaires venus donner un coup de main, parfois dans des conditions très dangereuses, *n'est pas en* cause. Comme n'est pas en cause non plus le grand élan de solidarité qui, depuis deux jours, secoue l'Italie : afflux de dons ; collectes *organisées grâce* au réseau des radio-amateurs du pays ; report des grèves prévues dans le transport aérien, etc.

Ce qui est vivement contesté, *c'est l'organisation* ou plutôt la désorganisation de départ des secours. Ne dit-on pas que plusieurs des hélicoptères affectés au sauvetage *n'ont pu décoller faute* de carburant disponible ? Qu'il manquait des bateaux pneumatiques pour chercher les personnes isolées ? Ou bien encore qu'en dépit de l'alerte *déclenchée* dès le vendredi par la station météorologique de Milan, aucune mesure n'avait été prise, et personne n'avait prévenu les populations concernées *des risques encourus.*

Quoi qu'il en soit, l'affaire est déjà devenue politique. Et si la majorité accuse l'opposition de se servir sans vergogne d'un prétexte aussi dramatique pour tenter de la *déstabiliser un peu plus,* Silvio Berlusconi, dont la cote d'amour est nettement en baisse, va devoir, face à cette catastrophe nationale, faire le maximum pour restaurer son *image. Dans des conditions* particulièrement difficiles.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) 26 milliards de francs.

Le mouvement d'action des syndicats pénitentiaires

Deux surveillants ont été légèrement blessés

Le mouvement d'action lancé, lundi 7 novembre, par les syndicats pénitentiaires afin de protester contre l'insuffisance du budget consacré aux prisons a touché soixante-deux des cent quatre-vingt-cinq établissements français *selon la direction et quatre-vingt-dix* selon les syndicats. Au cours de cette première journée dont l'objectif est de *« gripper progressivement le fonctionnement de l'institution judiciaire »,* les surveillants en repos ou en vacances se sont installés devant les portes afin de bloquer les écrous et les extractions de détenus.

Des incidents ont eu lieu dans la soirée de lundi au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne), où deux surveillants ont été légèrement blessés au cours de l'intervention des forces de l'ordre. A Fresnes (Val-de-Marne), à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, et à Loos-lez-Lille (Nord), les forces de l'ordre sont intervenues afin de faire dégager les portes. A la maison d'arrêt de Nice (Alpes-Maritimes), les issues ont *été dégagées* à la suite de l'intervention de policiers du groupe d'intervention de la police nationale (GIPN). Les forces de l'ordre sont à nouveau intervenues mardi, dans la matinée, à Fleury-Mérogis.

Dans un communiqué, Force ouvrière estimait que *« la rapidité et le zèle de nos hiérarques ne s'exercent pas de la même manière lorsqu'il s'agit de la révolte de la population pénale, où l'on préfère parlementer »,* tandis que l'Union fédérale autonome pénitentiaire (UFAP) dénonçait *« l'attitude irresponsable de la chancellerie et du directeur de l'administration pénitentiaire ».*

GRAFFITIS : inscriptions pro-FIS sur les murs de deux lycées de Chartres. – Le monument aux morts et deux lycées de Chartres (Eure-et-Loir) ont *été* recouverts, dimanche 6 novembre, d'inscriptions favorables au Front islamique du salut (FIS) et au Front de libération nationale (FLN) algérien. *« Vive le FLN », « FLN et FIS, même combat », « Allah vaincra »* et *« Islam nouveau monde »,* proclamaient des graffitis tracés à la peinture rouge sur le *monument aux morts.* Les murs des lycées Fulbert et Marceau ont été aussi partiellement recouverts d'inscriptions proclamant *« le FIS, nouvelle religion ».*

Au tribunal de Lille

Le substitut général Jean-Pierre Marchi est condamné à six mois de prison avec sursis

LILLE

de notre correspondant

Le tribunal de grande instance de Lille a condamné, lundi 7 novembre, Jean-Pierre Marchi, *substitut général* près la cour d'appel de Paris, à six mois de prison avec sursis. Poursuivi pour « recel d'abus de biens sociaux » et « faux et usage de faux », M. Marchi avait comparu au début du mois d'octobre (*le Monde* du 6 et du 8 octobre) dans une affaire de *détournement de fonds au pré*judice de l'URSSAF et du Trésor public.

Le mécanisme des détournements était simple. Des sociétés de travail temporaire naissaient et disparaissaient presque aussi vite sans avoir réglé les charges sociales ni la TVA, *mais en ayant dégagé de sérieux* profits. Ces profits étaient le plus souvent retirés en espèces converties en devises et placées à l'abri sur des comptes à l'étranger. Au minimum, 86 millions de francs ont ainsi été détournés.

Qualifié de « corrompu »

Le nom de M. Marchi, magistrat de haut rang, était apparu dans les écoutes téléphoniques ordonnées dans le cadre de *l'enquête.* On lui reprochait la possession d'une voiture XM Citroën qu'il aurait reçue de Jean-Paul Gosso, un des prévenus, en remerciement de conseils qu'il aurait donnés aux organisateurs de l'escroquerie. Lui-même contestait cette version et affirmait avoir payé cette voi*ture par* des traites. Lors de l'audience, le substitut Alain Lallement s'était attaché à démontrer que ces traites étaient des faux, avant de requérir contre M. Marchi, qualifié de *« corrompu »,* un an de prison ferme avec interdiction des droits civiques.

La 6e chambre correctionnelle, que *présidait* le juge Michel Bussière, ne l'a pas suivi, puisqu'elle a limité la condamnation à six mois de prison avec sursis. Un jugement dont M. Marchi a fait appel immédiatement. Des peines allant jusqu'à trois, quatre et cinq ans de prison ferme ont par ailleurs été prononcées à l'encontre des *principaux* accusés, qui se sont vu également infliger de lourdes amendes, dont 1,5 million de francs pour Jean-Paul Gosso et 2,5 millions pour Dominique Coignard.

JEAN-RENÉ LORE

Un Toulousain condamné aux Etats-Unis demande à purger sa peine en France

La longue attente du « Frenchy » de Michael-Unit

Pierryck Castellazzi sera-t-il jamais transféré dans une prison française ? Dans sa cellule du pénitencier Michael-Unit, à *Tennessee-Colony* (Texas), ce Toulousain que les autres détenus surnomment « Frenchy » (*le Monde* du 11 août) désespère de voir un jour les autorités texanes appliquer la *convention internationale* signée le 25 janvier 1983 entre la France et les Etats-Unis.

Cette convention stipule en effet que les deux pays sont *« désireux de permettre aux condamnés, avec leur consentement, de purger toute peine privative de liberté dans le pays dont ils sont ressortissants ».*

Condamné, en 1991, à quarante ans de détention pour un crime qu'il nie avoir commis – *le* meurtre de son *beau-père américain* (le *mari* de sa mère à l'époque), – cet homme de trente-sept ans souhaiterait purger sa peine en France. Il dit être maltraité à Michael-Unit en raison de la profession de la victime, un employé de l'administration pénitentiaire texane.

Toutes les démarches entreprises *jusqu'à présent par ses* proches en vue d'un transfèrement sont restées veines. Les ministères concernés, la chancellerie et le Quai d'Orsay disent *suivre le dossier, mais ils n'ont* pas encore obtenu gain de cause.

Une affaire complexe

L'intervention de l'ambassadeur des Etats-Unis à Paris, *Pamela Harriman, n'y a rien changé.* Le Texas ne paraît guère se soucier de la convention de 1983, craignant peut-être que le détenu ne *bénéficie, une fois transféré, d'un aménagement* de sa peine. L'un des deux défenseurs de la famille, Me Jean-Paul Escudier, estime que le gouvernement français *« ne fait pas tout ce qu'il faudrait faire ».* L'avocat toulousain compte saisir la Commission *européenne des droits de* l'homme ainsi que l'Organisation des Nations unies (ONU).

Après avoir alerté la presse et différents *élus locaux, la mère et le frère cadet* de Pierryck Castellazzi s'apprêtent à lancer une *« campagne nationale de soutien ».* En marge de ces différentes démarches, *ils se battent* pour une révision du procès. Comme l'avait confirmé l'enquête du *Monde* consacrée à cette affaire complexe, un *témoin capital a menti lors du procès* et certains aspects du dossier demeurent inexpliqués.

Quant au « Frenchy » de Michael-Unit, il n'a plus écrit à sa famille depuis le 3 septembre. Ses proches se demandent s'il n'a pas été transféré dans un autre établissement, pour la douzième fois *depuis le jour du meurtre,* le 14 avril 1989.

Ph. Br.

La décrue est générale dans le sud de la France

Alors que la décrue est générale dans le sud de la France après les pluies torrentielles des 4 et 5 novembre, le bilan des victimes s'est encore alourdi : quatre morts en Lozère, un mort en Corse et un disparu en Aveyron. Le plan ORSEC a été levé mardi 8 novembre dans les Alpes-Maritimes et l'aéroport de Nice a repris un service ralenti.

Pour les inondations comme pour le reste, la France est un pays coupé en deux. Dans les plaines du Nord et de l'Ouest, la montée des eaux est toujours lente. Qu'on soit riverain de la Saône ou de la Charente, on a tout le temps de préparer barques et bottes. A Paris, on *scrute attentivement* la culotte du zouave du pont de l'Alma pour savoir si la Seine monte ou descend. Les crues, au Nord, *ne surprennent personne.* On les sent venir, on patauge un peu et on piaffe, car elles refluent aussi lentement.

Dans le Sud montagneux, l'inondation *déboule comme une tornade.* Pas le temps de la voir venir. Se conjuguent en effet deux conditions, qui font la spécificité des pluies dites « *cévenoles* » : *la présence* d'un relief montagneux et l'influence de la Méditerranée, mer qui accumule la chaleur pendant l'été. Le heurt des fronts froids venus du Nord avec l'air chaud du bassin méditerranéen déclenche chaque automne – et parfois au printemps – des déluges qui surprennent toujours par leur violence et leur caractère erratique.

Non *seulement* les pluies cévenoles sont, par définition, inattendues, mais elles changent constamment de lieu d'attaque. Un *jour elles emportent treize voitures* à Saint-Raphaël (30 septembre 1966), un autre, elles tuent onze personnes et envahissent 50 000 foyers à Nîmes (3 octobre 1988), *un autre* encore, elles ravagent Vaison-la-Romaine et tuent cinquante personnes dans le Vaucluse (22 septembre 1992). *Les pluies « cévenoles »* s'abattent indifféremment sur la Haute-Loire (8 morts en septembre 1980), le Pays basque (cinquante-morts morts *en août* 1983) ou la Corse (cinq morts en novembre 1993).

Chacun sait dans le Midi que, du 15 août au 15 novembre, des trombes vont s'abattre, mais nul ne sait où. Alors que, dans les plaines du Nord, on connaît précisément les zones d'expansion des crues, on est *incapable d'en préciser* le contour en montagne. A Nice, les aménageurs de la plaine du Var avaient prévu des crues maximales de 2,40 m, mais le fleuve a dépassé 4 mètres le 5 novembre. Les pluies cévenoles sont un tourment pour les prévisionnistes. Et une douloureuse *réalité* pour tous ceux qui ont la chance d'habiter dans les montagnes « sèches » d'influence méditerranéenne.

ROGER CANS

Crime et Halcion

Un policier, condamné en 1985 pour le meurtre de son épouse, affirme avoir agi en état d'« amnésie-automatisme » sous l'empire du somnifère Halcion

TROYES

de notre envoyée spéciale

Au deuxième étage du foyer Sonacotra de la ville de Troyes, dans une chambre aux murs décrépits où tiennent tout juste un lit, un réfrigérateur, un lavabo et une petite table en bois, François-Régis Deheurle se morfond : *« Je ne suis pas fait pour vivre avec une étiquette d'assassin*, dit-il. *Je ne me sentirai pas en liberté tant qu'on ne m'aura pas donné raison.* » Après dix années et huit mois passés en prison, cet ancien policier a tout perdu. Ses biens, sa famille, son honneur, et surtout *« l'amour de* [sa] *vie »*, sa femme, qu'il a assassinée le 15 février 1984 de quatre balles de pistolet 7,65.

Le sous-brigadier de police Deheurle a-t-il, comme il l'affirme, tué son épouse contre sa volonté, dans un état d'*« amnésie-automatisme »* engendré par le somnifère qui lui avait été prescrit ? Depuis bientôt onze ans, il accuse une molécule pharmaceutique, le triazolam, vendu sous le nom d'Halcion *(lire ci-dessous)*, d'avoir causé sa perte. Il n'a jamais cessé de se dire *« innocent »* et de juger *« l'Halcion coupable »*.

Le 15 février 1984, il se souvient qu'il regardait *« comme d'habitude »* la télévision, en compagnie de son épouse Michelle dans leur maison de Saussey (Manche), et puis plus rien, *« le trou noir »*. M. Deheurle, trente-six ans à l'époque, tire quatre balles de pistolet 7,65 sur sa femme, âgée de trente et un ans. Environ un quart d'heure après le drame, il se rend au commissariat de Coutances avec son fils Cédric, sept ans. Deux jours plus tard, il est incarcéré à Caen. Le 6 mars 1985, les jurés de la cour d'assises de Coutances le condamnent à dix-sept ans de réclusion criminelle pour homicide volontaire. Son pourvoi en cassation sera rejeté.

Visiblement mal à l'aise dans ses vêtements de nouveau pauvre – une veste de survêtement et une chemise à carreaux donnée par un voisin de chambrée, une cravate qui date du jour de son procès, un pantalon du Secours catholique et une paire de tennis fatigués –, exhibant *« le releveur de pied »* qu'il s'est bricolé pour marcher malgré la sclérose en plaques qui le ronge, François-Régis Deheurle raconte *« l'enfer »* de ses années de détention dans cinq établissements pénitentiaires successifs, les *« milliers de lettres »* qu'il a écrites, l'échec des plaintes qu'il a déposées *« en pagaille »*, le rejet de ses deux premières requêtes en révision. Il n'a jamais revu son fils, qui vient de fêter ses dix-huit ans. Dès qu'il évoque le souvenir de sa femme, il fond en larmes.

« J'avais l'esprit vide, j'avais perdu toute faculté d'analyse et de raisonnement, j'étais une machine », assure-t-il avoir déclaré aux gendarmes pour tenter d'expliquer son geste. Lors de la reconstitution, M. Deheurle dit même avoir été *« obligé d'inventer les positions de tir,* [sa] *course le long du couloir »*, de l'armoire de la chambre où était rangée son arme de service jusqu'à la salle à manger, où fut retrouvé le corps. Ses seuls souvenirs portent sur la détérioration de son ménage, après douze années de mariage, et sur sa dépression : *« On s'engueulait pour un oui ou pour un non. Je pleurais jour et nuit, je me sentais mal dans ma peau, je voyais tout en noir. »*

Insomniaque depuis l'âge de vingt ans, M. Deheurle est coutumier des somnifères. En novembre 1983, son médecin traitant lui prescrit un hypnotique lancé sur le marché dans les années 70, l'Halcion dosé à 0,50 mg – le plus fort dosage en vente à l'époque. Il prend un comprimé chaque soir conformément à la prescription médicale, mais aussi parfois dans la journée *« un quart ou un demi-comprimé »*, quand il sent que *« quelque chose ne va pas »*. *« Je ne me rendais pas compte que j'étais un drogué*, explique-t-il. *C'est comme le tabac, le corps réclame sa dose. »*

« Flou intellectuel »

Fin janvier 1984, raconte-t-il, un jour de querelle plus vive que les autres, Michelle quitte le domicile conjugal, pour deux jours. Le soir même il s'enivre. Ce qui lui vaut, le lendemain, un blâme à son travail. Son supérieur l'envoie chez un généraliste conventionné pour la police. Il en revient le 14 février avec une ordonnance comportant, outre de l'Atrium 300 (un anxiolytique indiqué dans les troubles de la dépendance alcoolique), du Lexomil (un autre anxiolytique), des vitamines B2, B6 et B12, du Légalon (un médicament à visée hépatique) et de l'Halcion 0,50 mg.

L'expertise psychiatrique réalisée dans le cadre de l'instruction souligne la personnalité *« assez rigide »* de M. Deheurle. *« Il pense beaucoup aux questions d'intérêts, beaucoup à ses biens et aussi à l'enfant »*, écrivent les psychiatres, qui concluent qu'il a réagi *« à un état d'exacerbation passionnelle par le passage à l'acte »* mais qu'*« il n'était pas en état de démence au sens de l'article 64 du code pénal au moment des faits »*.

Selon les experts, M. Deheurle *« incrimine les médicaments pour tenter de donner une explication qui ne semble pas devoir être retenue »* et ils citent à cet égard l'Atrium, *« médicament sédatif qui lui donnait une impression désagréable de flou intellectuel »*. Un *« euphémisme »*, juge pour sa part l'intéressé, qui affirme avoir parlé dans sa déposition d'*« automatisme »*, de *« machine »* et de l'Halcion 0,50 mg.

Devant la cour d'assises, et dans les compte rendus de la presse locale, la sexualité des époux Deheurle – qui pratiquent l'échangisme – est mise en exergue. *« On était jeunes, fous l'un de l'autre, fous de sexe, on a mis en application nos fantasmes »*, se justifie le veuf. Ses compagnons de jeux érotiques ont témoigné par écrit que Michelle n'était pas, contrairement à ce qu'indique le procès-verbal de synthèse de la gendarmerie, *« contrainte de se livrer à ce genre d'activité »*. *« Ils ont voulu me faire passer pour un maquereau, pour un salaud*, commente-t-il. *Le gendarme qui a mené l'enquête voulait laisser croire qu'il avait résolu l'affaire du siècle, il est adjudant maintenant. »*

En 1988, le détenu Deheurle apprend le retrait du marché français de l'Halcion 0,50 mg, intervenu en février 1987. Sa croisade commence. Il dépense *« tout* [son] *argent »* en lettres recommandées, en timbres, en frais d'avocat. Il choisit *« les plus grands, ceux qu'on voit à la télé »*, mais aucune de ses plaintes pour *« faux, usage de faux, dénaturation et faux témoignage »* contre les gendarmes, les experts psychiatres et les laboratoires américains Upjohn, qui fabriquent l'Halcion, aucune de ses démarches auprès de la commission européenne des droits de l'homme n'aboutit. En 1987, ses jambes l'ont lâché. Il ne saura qu'en 1992 qu'il est atteint d'une sclérose en plaques.

A sa sortie du centre de détention de Liancourt (Oise), où sont placés certains détenus grabataires et handicapés, François-Régis Deheurle n'a qu'une idée en tête : déposer une nouvelle requête en révision. *« Au lieu d'aller boire un coup »*, il file tout droit au Palais de justice pour formuler sa troisième demande en révision. La deuxième a été rejetée en février, au motif qu'aucun fait nouveau n'était survenu *« depuis la précédente requête »*, qui date de juin 1990. En prison, l'ancien policier s'est plongé dans le code de procédure pénale. Selon l'article 622, la révision est permise si un fait nouveau ou un élément inconnu de la juridiction *« au jour du procès »* est intervenu depuis.

« Ma condamnation date de 1985. Or, en 1987, l'Halcion 0,50 mg a été retiré du marché. Ce n'est pas un fait nouveau, ça ? », demande-t-il. La commission de révision des condamnations pénales devrait se prononcer dans le courant de cette semaine.

LAURENCE FOLLÉA

Un médicament controversé

Le triazolam, commercialisé sous le nom d'Halcion, est une molécule hypnotique à action rapide de la classe des benzodiazépines. Selon le dictionnaire Vidal des médicaments, il *« améliore les différents paramètres du sommeil : temps d'endormissement, nombre de réveils nocturnes, durée totale du sommeil »*.

Le somnifère est actuellement en vente dans près de soixante-cinq pays à travers le monde – dans la plupart à un dosage de 0,125 mg – et il rapporterait chaque année environ 1,3 milliard de francs à la multinationale Upjohn. L'Halcion est interdit en Grande-Bretagne depuis juin 1993.

En France, suite à l'apparition d'une série de cas de « soumission médicamenteuse », l'Halcion dosé à 0,50 mg avait été retiré du marché en février 1987. En décembre 1991, l'Halcion à 0,250 mg a également été suspendu. Le médicament reste commercialisé dans son dosage à 0,125 mg.

Le Vidal met en garde contre la prise d'Halcion associée à d'autres médicaments – psychotropes, anxiolytiques, hypnotiques – et à l'alcool. Le traitement doit être *« aussi bref que possible »*, soit *« deux à cinq jours en cas d'insomnie occasionnelle »* et *« deux semaines au maximum en cas d'insomnie transitoire »*. *« Une amnésie rétrograde peut survenir*, précise le manuel. *Un réveil imprévu peur révéler l'amnésie accompagnée dans certains cas de troubles du comportement, parfois graves, pouvant être liés à un effet désinhibiteur»*.

Soupçonné de provoquer des pertes de mémoires et des effets secondaires psychiatriques (*le Monde* du 14 août 1991), l'Halcion a cependant été considéré comme un produit sain et efficace par un comité d'experts de la Food and Drug Administration américaine en mai 1992. *« L'Halcion, comme toutes les benzodiazépines à demi-vie courte a potentiellement des effets indésirables*, indique-t-on au siège français des laboratoires américains Upjohn. *La clé, c'est qu'il soit prescrit correctement, à la bonne dose à un individu donné. »* En 1985, commente ce responsable de la firme Upjohn qui connaît l'affaire du policier criminel, *« la posologie était plus forte et les délais de prescription moins précis que maintenant. »*

En novembre 1992, l'Halcion avait été jugé partiellement responsable d'un meurtre, par un jury de Dallas (*le Monde* du 17 novembre 1992). Or le 29 août, précise-t-on chez Upjohn, une cour d'appel du Texas a infirmé ce jugement *« en faveur »* du fabricant. Ce qui fait dire au porte-parole de la firme qu'*« à ce jour, l'Halcion n'a jamais été considéré par une cour de justice comme agent unique responsable d'un délit ou d'un crime.»* La pratique américaine des accords à l'amiable avant jugement d'une part, et la difficulté de prouver l'absorption d'un produit rapidement éliminé par l'organisme d'autre part, viennent relativiser le constat.

L. F.

Les îlots bretons sous la menace des goélands

Ces oiseaux voraces ravagent une végétation unique, désormais en voie de disparition. Seule la fermeture des décharges publiques peut freiner leur démographie galopante

Les paysages micro-insulaires sont-ils en train de se « banaliser » ? Si la surfréquentation humaine met en danger les îles habitées, les îlots et autres « cailloux » dispersés le long du littoral sont également menacés. Œil perçant et cri ricaneur, les envahisseurs y sont réputés voraces et opportunistes, colonisant territoire sur territoire, sans aucun égard pour l'environnement. Il s'agit des goélands argentés. Ces oiseaux ne craignent rien, sinon quelques congénères plus grands qu'eux, au manteau noir, les goélands marins, de la taille des albatros, mais nettement minoritaires. Ces derniers dévorent les œufs des goélands argentés et s'attaquent à leurs petits. Accessoirement, ils peuvent même se nourrir de lapins de garenne !

Autrefois, ces populations avaient beaucoup de mal à trouver leur subsistance. C'était avant que l'on ouvre ces mangeoires à ciel ouvert, les décharges, qui font désormais leur quotidien. Devant cette abondance de nourriture toute prête, les goélands n'ont plus senti le besoin de se faire « éboueurs des mers » pour se restaurer et nourrir leurs petits. Du coup, la mortalité des juvéniles a sérieusement diminué, et la population s'est mise à croître.

On attribue cette prolifération à la société de gaspillage, mais il n'est pas certain que la situation soit nouvelle. En remontant le plus loin possible dans l'histoire, jusqu'au début du XIXe siècle, les récits de voyage ou les notations d'érudits permettent de penser que les goélands furent déjà très nombreux par le passé. Et s'ils sont décriés aujourd'hui, on sait moins qu'ils ont dû, au siècle précédent, s'acquitter d'un lourd tribut. Leurs plumes ont, en effet, servi à alimenter l'industrie florissante des chapeaux pour élégantes, et on remplissait de goélands des bateaux entiers pour satisfaire à la demande. Une hécatombe que la chasse pour la nourriture a contribué à accélérer. Au début du siècle, ces oiseaux de mer avaient pratiquement disparu en Bretagne.

Le retour du goéland s'est amorcé dans les années 20 à partir de migrations venues du nord de l'Europe, en particulier d'Ecosse, explique Jean-Yves Monnat, spécialiste des oiseaux marins à l'université de Bretagne occidentale (UBO). Sa robustesse – il peut vivre jusqu'à vingt-cinq ans – et son intelligence pour trouver le gîte et le couvert lui ont permis d'avoir une croissance autonome et non plus seulement migratoire, si bien qu'il s'est multiplié ensuite de manière exponentielle. Dans les années 50, la population française, à 80 % située en Bretagne, se chiffrait à 10 000 couples. En 1980, on en comptait 70 000, et il en existe actuellement 80 000.

Face à cette capacité à lutter pour la vie et cette extraordinaire aptitude à conquérir l'espace, les sternes n'ont pu faire le poids. Sur l'île Dumet, dans le sud du Morbihan, on comptait, en 1970, 1 000 couples de sternes. C'était la plus grosse colonie française. On n'en dénombre plus un seul. En revanche, 7 000 couples de goélands ont pris leur place sur seulement 8 hectares.

Cet opportunisme du goéland a amené la SEPNB (Société pour l'étude et la protection de la nature en Bretagne) à garantir quelques îlots-refuges pour les sternes. En prenant, par exemple, des mesures radicales, comme sur l'île aux Dames en baie de Morlaix (Nord-Finistère) où l'on a empoisonné des goélands pour protéger la sterne de Dougall, l'un des oiseaux les plus menacés d'Europe.

En s'installant sur les îlots inhabités, les goélands ne font pas seulement le ménage autour d'eux, ils « banalisent » la végétation. Les îlots constituent, en effet, des milieux riches en pelouses rases qu'on retrouve aussi sur certains semis littoraux. La présence forte de la mer donne des formes botaniques originales. Les plantes de ces pelouses s'emmaillotent contre le sel au moyen d'une substance cireuse. D'autres ont la propriété de fixer le sel dans leurs tissus, ce qui évite leur dessèchement.

L'action physique et chimique de ces colonies trop nombreuses modifie ces paysages uniques, explique Frédéric Bioret, maître de conférence en écologie végétale à l'université de Bretagne occidentale. Ces oiseaux piétinent la végétation, ils fouillent du bec pour faire leur nid. Leur fiente constitue de gros apports en phosphates et en nitrates. Les goélands rejettent aussi du calcaire provenant des arêtes de poissons et des coquillages non ingérés.

Des lésions apparaissent alors sur le couvert végétal. Lorsqu'elles sont rapprochées, elles se transforment en micro-clairières. La roche se trouve mise à nu, et d'autres plantes, plus opportunistes comme les plantes nitrophiles, prennent la place. Si le terrain est en pente, un phénomène d'érosion peut se produire, comme dans les parages des Glénans. *Armeria* et silènes maritimes, fétuques pruineuses qui forment ces pelouses rases, cèdent la place aux mauves royales, aux lavatères en arbres, d'origine méditerranéenne et atlantique dont le développement est favorisé par les oiseaux et que les spécialistes désignent par « friches guanophiles ».

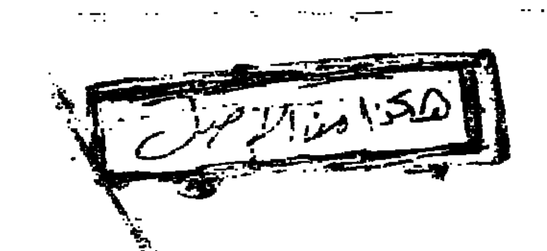
« Ils ont mangé leur pain blanc »

On a pu ainsi comparer des observations faites il y a trente ans sur l'île des Landes, au large de Cancale, par Jean-Marie Géhu, professeur de phytosociologie à Paris VI, avec un relevé similaire réalisé en 1992. Résultat : toutes les espèces des milieux originaux, pelouses et bruyères, avaient disparu au profit d'espèces nitrophiles. Même constatation sur les Evens, en Baie de la Baule, où ces friches occupent toute la surface disponible.

Les goélands ne sont d'ailleurs pas toujours seuls en cause. Les cormorans participent aussi à cette mutation du paysage, ainsi que les fous de Bassan, et cela complique encore le problème de la gestion de ces petits espaces. Sur l'île Rouzic, aux Sept-Iles, réserve naturelle de la LPO (Ligue pour la protection des oiseaux), par exemple, les fous de Bassan détruisent le tapis végétal dont les macareux ont besoin pour faire leur nid. *« La réflexion doit être régionale. On ne pourra pas éradiquer les goélands sur tous les îlots. L'espoir est que ces colonies chutent. Mais*, remarque Frédéric Biore, *on ressent tout de même un retour à une situation plus acceptable. »*

Les mesures prises pour la fermeture des décharges ne sont pas étrangères à cette inflexion prévisible de la démographie. *« Il n'y aura plus d'augmentation*, estime Jean-Yves Monnat. *Les goélands ont mangé leur pain blanc. »*

GABRIEL SIMON



La Ménagerie du Jardin des Plantes a deux cents ans

A l'ombre de la Grande Galerie de l'évolution, le plus ancien zoo public du monde entend participer à la sauvegarde du patrimoine naturel

Dans les allées ombragées de la ménagerie, des grappes d'enfants se pressent, enthousiastes, vers la singerie et la cage aux fauves, préférant la panthère de Chine ou l'orang-outan au modeste bouquetin de Nubie ou au placide baudet du Poitou. *« En deux siècles, le public a conservé le même enthousiasme pour les animaux spectaculaires, exhibés dans l'esprit du cirque*, constate Marie-Claude Bomsel, vétérinaire responsable de la ménagerie du Jardin des Plantes, ajoutant cependant qu'il *« n'a pas vraiment pris conscience de l'évolution des missions des zoos et des ménageries »*. Si la distraction et la pédagogie restent importantes, la recherche et la conservation des espèces sont devenues prépondérantes au cours des vingt dernières années.

La Ménagerie, le plus ancien zoo public au monde, dépend aujourd'hui du laboratoire de conservation des espèces animales du Muséum national d'histoire naturelle (1). Elle avait été fondée, par un décret de la Convention en date du 11 décembre 1794, dans un tout autre esprit. Le principe d'un parc animalier permettant d'offrir *« aux philosophes, aux artistes et aux hommes de sciences une matière à penser et créer »*, avait été décrit par Buffon. Mais le naturaliste mourut, en 1788, avant de voir son rêve se réaliser. C'est en fait aux désordres de la Révolution que l'on doit sa création : les premiers pensionnaires étaient issus des collections de Versailles et du duc d'Orléans laissées à l'abandon, mais avaient également été saisis chez les forains de Paris, dans un strict souci de maintien de l'ordre public.

Les plus célèbres de ces animaux, le « lion et son chien », deux compagnons de jeux qui avaient été offerts au roi, finirent tristement : accablé par une disette qui n'épargnait pas les humains, le canidé ne tarda pas à rendre l'âme. Comme le fauve demeurait inconsolable, on lui offrit un chien qu'il ne tarda pas à dévorer. Quelques journaux dénoncèrent cette fringale anticonventionnelle. *« Tout était politisé, y compris la vie de la ménagerie. C'était un peu le « bébête-show » de l'époque »*, raconte Marie-Claude Bomsel.

Sous Napoléon, grâce à Frédéric Cuvier – le frère du paléontologiste Georges –, le sort des animaux s'améliore. La Ménagerie prend la forme d'une « vallée suisse », où les animaux sont entreposés quasi librement dans un esprit rousseauiste. Avec la révolution industrielle apparaissent grilles et barreaux de fer forgé, et les bâtiments qui donnent son caractère actuel au Jardin des Plantes.

Troupeau mondial

Le zoo de Vincennes, créé en 1934, ne tarde pas à lui faire de l'ombre. La Ménagerie sombre alors dans la confidentialité, dont elle ne sortira guère qu'à l'occasion d'une épizootie, qui décime une grande partie du cheptel (*le Monde* du 24 décembre 1976).

Le scandale oublié, ses 850 spécimens représentant entre autres 60 espèces de mammifères, auxquels s'ajoutent les 4 600 pensionnaires du vivarium, attirent à nouveau des générations de visiteurs – 560 000 en 1993. Avec un budget annuel de 8,5 millions de francs pour 70 employés, la Ménagerie est la seule activité « rentable » du Muséum.

Depuis une dizaine d'années, la vénérable institution a mis l'accent sur une mission particulière : la sauvegarde de la bio-diversité animale. Elle tient son rang au sein de l'Organisation mondiale des parcs zoologiques, un réseau de 1 000 parcs, qui reçoit 600 millions de visiteurs chaque année et gère par informatique un troupeau d'un million d'animaux. Au plan européen, la banque de donnée ISIS (Système international d'information sur les espèces) permet de mener de front 90 « plans d'élevage », concernant des espèces en voie de disparition. Ces animaux ne sont plus prélevés dans la nature, mais font l'objet d'échanges – gratuits – entre zoos. ISIS permet d'éviter une trop grande consanguinité et la surreprésentation de certaines espèces.

« Nous devons faire face à un problème de stockage de matériel vivant, indique Marie-Claude Bomsel. *Les parcs manquent d'espace, et doivent jongler entre les animaux menacés et les espèces que le public s'attend à trouver dans un zoo. »* Les naissances difficiles et surmédiatisées de bébés pandas sont l'exception. Il est fréquent que les oursons surnuméraires soient abattus à trois mois. Pour éviter ces pratiques, tous les fauves de la ménagerie ont été vasectomisés. En ce qui concerne les animaux rares, des coordinateurs assurent la répartition entre les parcs, ce qui de l'aveu de Mme Bomsel, peut donner lieu à des *« discussions de marchands de tapis »*.

L'étape ultime reste la réintroduction des espèces. Sept ou huit tentatives ont été réalisées, mais, prévient-elle, *« il faut compter au moins quinze ans avant qu'elles deviennent effectives »*. Lors des lâchers d'individus jeunes, on dénombre en moyenne 50 % de pertes. A ces difficultés s'ajoutent des obstacles administratifs : des chevaux de Przewalski, après un séjour d'acclimatation dans les Causses, attendent toujours l'autorisation de transport des autorités mongoles.

« Les zoos ne seront pas l'arche de Noé du futur, affirme pour sa part Pierre Dhénin, président du Syndicat national des parcs zoologiques, une association qui regroupe 44 membres, sur les quelque 200 établissements de l'Hexagone. *Ils ne pourront sauver que quelques dizaines d'espèces sur les milliers qui risquent de disparaître. Un tel travail ne peut s'imaginer qu'en complément d'une protection active des milieux naturels. »* L'antienne du manque de moyens est mise en avant. *« 9 zoos français sur 10 sont privés*, insiste-t-il. *La proportion de parcs publics ou mixtes est inversée à l'étranger, ce qui leur confère une puissance d'investissement incomparable »*.

Des esprits polémiques, un brin jaloux de la munificence de l'Etat envers la Grande Galerie de l'évolution, s'insurgent de son désengagement vis-à-vis des zoos en général, et de la ménagerie en particulier : est-il préférable, disent-ils, de présenter un spécimen mort dans la Grande Galerie de l'évolution, plutôt qu'un animal vivant dans une ménagerie ? La réponse a été apportée en 1793 par Bernardin de Saint-Pierre, intendant du Jardin national des Plantes, qui écrivait alors : *« Les collections vivantes sont aux animaux naturalisés ce que sont aux herbiers les jardins botaniques. »* C'est-à-dire des compléments indispensables.

HERVÉ MORIN

(1) Le laboratoire de conservation des espèces animales est composé de trois autres établissements : le zoo de Vincennes et les parcs de la Haute-Touche (Indre) et de Clères (Seine-Maritime).

La preuve par l'œuf

Un paléontologue américain vient de découvrir un embryon de dinosaure carnivore, vieux de soixante-quinze millions d'années.

Enroulé sur lui-même, la tête ramassée contre les genoux, l'embryon semble endormi dans les restes de la coquille oblongue qui l'a protégé pendant soixante-quinze millions d'années. Le « père » scientifique de ce fœtus au squelette presque complet d'une vingtaine de centimètres de long est l'Américain Mark A. Norell, paléontologue au Muséum d'histoire naturelle de New-York. Il a découvert l'œuf brisé à Ukha-Tolgod, un riche site paléontologique du désert de Gobi, durant l'été 1993, au cours d'une expédition américano-mongole (1).

L'identité de son père biologique a été plus difficile à déterminer. *« D'après les os des chevilles*, indique Mark Norell, *j'ai compris qu'il s'agissait d'un théropode »*. Cette famille de dinosaures comprend des carnivores tels que le puissant *Tyrannosaurus rex* et l'agile *Velociraptor*. Et aussi *Oviraptor*, une sorte de grosse autruche de 2 mètres de haut, à laquelle on aurait rajouté une queue et une bosse en trompette sur le museau. *Oviraptor* s'emparait de ses proies avec ses pattes avant munies de griffes solides. La paternité du fœtus lui a finalement été attribuée.

« Il s'agit du premier embryon de dinosaure carnivore jamais trouvé, note Philippe Taquet, professeur de paléontologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris. *C'est une très belle découverte, mais qui n'est pas surprenante, tant les recherches dans ce domaine se multiplient. »* Alors que les paléontologues se sont longtemps concentrés sur les *« grosses bêtes »*, ils s'intéressent de plus en plus aux premiers stades de la vie des dinosaures. Les tissus osseux des embryons pourraient en effet permettre de mieux cerner la vitesse de croissance d'animaux qui pouvaient atteindre des tailles gigantesques. Ils sont aussi de précieux indicateurs de leur longévité, encore largement méconnue.

Des gisements couvés

C'est pourquoi les gisements d'œufs sont couvés avec une attention particulière par les scientifiques. Les plus célèbres sont ceux du Montana, qui ont été exploités par John Horner, le conseiller de Steven Spielberg pour le film *Jurassik Park* (2). Mais les premiers ont été mis au jour en France, dans le Roussillon, par l'abbé Pouech, en 1859, puis près de Marseille en 1869, par Philippe Mathéron. Celui-ci supposa tout d'abord que ces œufs d'une vingtaine de centimètres de diamètre étaient le fruit d'oiseaux géants ou de grands reptiles, avant qu'ils soient attribués à un sauropode de la famille des titanosauridés.

A moins de découvrir une femelle fossilisée au moment où elle était en train de pondre – ce qui ne s'est jamais produit, rapporte Philippe Taquet (3) –, il reste très hasardeux d'attribuer les œufs à tel ou tel dinosaure. C'est pourquoi on préfère aujourd'hui leur donner un nom de genre ou d'espèce.

A ce titre, la découverte d'un embryon presque parfaitement conservé constitue une trouvaille assez exceptionnelle. D'autant qu'elle démontre que le nom d'*Oviraptor* – littéralement, le voleur d'œufs – a sans doute été injustement attribué au dinosaure carnivore. *Oviraptor* a en effet été exhumé pour la première fois en 1923, par l'équipe de l'Américain Roy Chapman Andrews, au pied des falaises de Baïn-Dzak – surnommées *flamming cliffs*, en raison de leur couleur au couchant –, situées à 300 kilomètres à l'est de Ukha-Tolgod.

Le squelette gisait sur un nid d'œufs, attribués alors par l'équipe américaine à un petit dinosaure herbivore, *Protocératops*, qu'on trouvait à profusion alentour. L'hypothèse d'Andrews faisait d'*Oviraptor* un vulgaire gobeur d'œuf, qui aurait péri dans des sables mouvants alors qu'il s'apprêtait à commettre son forfait. D'où son nom... Soixante-dix ans plus tard, l'embryon rend justice à ses ascendants. L'étude comparée des coquilles des œufs des *flamming cliffs* montre qu'ils pourraient ne pas être ceux de *Protocératops*, mais bien ceux d'*Oviraptor*. *« Sans doute* Oviraptor *incubait-il ou protégeait-il ses propres œufs »*, avance M. Norell. Un carnivore au cœur tendre, qui mériterait peut-être d'être rebaptisé ?

H. M.

(1) Le compte-rendu de cette découverte est publié dans l'hebdomadaire américain *Science* du 4 novembre 1994.

(2) John Horner a publié avec Kenneth Carpenter et Karl Hirsch un ouvrage consacré au *Dinosaures eggs ans babies*, au Cambridge University Press 1994.

(3) *L'Empreinte des dinosaures*, éditions Odile Jacob, 1994.

Un colloque sur la « lecture publique »

Les bibliothèques municipales de Paris ont réussi à se moderniser

Depuis octobre et jusqu'en juin 1995, les bibliothèques de la ville de Paris accueillent des écrivains dans le cadre de l'opération « Le visage des mots ». Chaque année, ces établissements, dont l'informatisation est en train de s'achever, réalisent neuf millions de prêts et le nombre d'inscrits augmente de 10 %. Leur évolution devait être l'objet d'un des débats organisés, mardi 8 novembre, dans le cadre du colloque sur « la lecture publique à Paris » à l'auditorium Saint-Germain, dans le sixième arrondissement.

Poussiéreuses et sombres, les bibliothèques ? Celles de la Ville de Paris font tout pour démentir cette réputation. Dans le treizième arrondissement, la médiathèque Jean-Pierre-Melville dresse sa façade de verre sur quatre étages, au coin des rues Nationale et de Tolbiac. Elle reçoit en moyenne trois mille personnes par jour. Le mercredi, c'est carrément l'affluence : au rez-de-chaussée, les lecteurs sont assis par terre pour lire leurs journaux préférés. Et au quatrième étage, sur la coursive « interdite aux adultes », le gardien prie l'écolier inattentif de céder sa place à l'un de ceux qui attendent.

Ouvert en 1989, cet établissement de 2 000 mille mètres carrés, au décor soigné, est l'un des plus fréquentés de la capitale, notamment par les étudiants de l'université de Tolbiac qui viennent y trouver les ouvrages et les places qui manquent dans les bibliothèques universitaires.

Depuis le mois d'octobre et jusqu'en juin 1995, des écrivains ont promis de participer, dans onze des soixante-deux bibliothèques de la ville, à la manifestation « Le visage des mots ». Des romanciers Yves Berger ou Ismaël Kadaré à l'historien Jean Favier et à Marie-Aude Murail, un écrivain pour enfants, ils témoignent de la diversité de ces établissements qui, au cours des vingt dernières années, se sont développés et rénovés.

Adaptation à la clientèle

Alors qu'en France et à l'étranger les villes sont, généralement, équipées d'une bibliothèque centrale, l'originalité de Paris réside dans l'existence de plusieurs établissements autonomes. En dehors des cinq bibliothèques spécialisées, les autres sont des établissements de prêt ouverts à tous ceux qui vivent ou travaillent à Paris. Elles proposent plus de 2,5 millions de documents à 320 000 inscrits ; près de six millions de personnes les fréquentent chaque année pour consulter sur place livres, documents, journaux, etc.

Pour alimenter son fonds et constituer ses collections, chaque bibliothèque bénéficie d'une relative autonomie de gestion. *« Nous disposons d'un budget que nous utilisons comme nous le souhaitons. Pour les ouvrages qui viennent de paraître, nous passons par un groupement d'achat ; pour les autres, nous faisons des commandes directes auprès des éditeurs »*, explique Christine Orloff, responsable de la médiathèque Jean-Pierre-Melville. Celle-ci propose aux habitants du quartier 16 000 disques compacts et cassettes et 2 700 vidéocassettes. Et parmi ses 69 500 livres pour adultes elle en possède quelque 2 000 en langues asiatiques.

C'est, en effet, une des caractéristiques des bibliothèques parisiennes de s'adapter à la demande de leur « clientèle ». Fini le temps où les vieilles reliures étaient serrées sur les rayonnages ; aujourd'hui, toutes les bibliothèques sont aussi devenues des discothèques et des vidéothèques offrant cassettes, disques et vidéocassettes. Dans le vingtième arrondissement, au pied d'un ensemble de HLM, la bibliothèque de Couronnes a, elle, constitué un fonds de documents et de romans sur l'Afrique et le Maghreb. Elle possède notamment 300 titres en langue arabe.

Les plus grands usagers des bibliothèques parisiennes sont certainement les enfants. D'ailleurs, c'est pour eux qu'avait été fondée en 1924 l'Heure joyeuse, dans le cinquième arrondissement. Aujourd'hui, 39 sections jeunesse disposent de fonds pour les cinq à dix-sept ans. Et on estime qu'un quart des jeunes Parisiens fréquentent les bibliothèques : l'école joue généralement le rôle d'initiateur, notamment en y conduisant dès l'école maternelle les bambins qui peuvent y écouter des contes ou feuilleter leurs premiers albums d'*Astérix* et autres *Tintin*.

D'après les enquêtes menées par la direction des affaires culturelles de la Mairie de Paris, les usagers des bibliothèques sont plus les femmes que les hommes et c'est la tranche d'âge des 25-34 ans qui est la plus assidue. Les Parisiens ne sont pas les seuls utilisateurs : 10 % des emprunteurs sont des banlieusards qui profitent de leur heure de déjeuner pour aller choisir un livre ou une cassette.

L'informatisation d'ici à 1997

En matière de fréquentation et d'équipement, les bibliothèques parisiennes prétendent tenir la comparaison avec celles de Washington, de Boston ou de Montréal, mais elles reconnaissent qu'elles sont derrière celles de Stockholm en Suède, ou Birmingham en Grande-Bretagne. En 1993, leur budget s'est élevé à 195 millions de francs et elles emploient 852 personnes, dont 96 conservateurs et 278 bibliothécaires adjoints.

Une vaste opération d'informatisation, qui devrait s'achever en 1997, a été engagée en 1992. Elle permettra à chaque bibliothèque de savoir ce qu'il y a dans la collection des autres et elle rendra possible le prêt entre les différents établissements. Mais la magie de l'informatique a aussi ses revers. Les lecteurs qui n'ont pas rendu leur livre à temps reçoivent des lettres comminatoires que l'ordinateur imprime automatiquement au moindre retard. *« On a l'impression d'une relative déshumanisation »*, regrette un lecteur qui préférait les reproches adressés oralement par le bibliothécaire de son quartier.

Les responsables parisiens des affaires culturelles assurent que cette brutalité de la machine va être corrigée et ils ont désormais une autre ambition : ils veulent mener, notamment avec les chefs d'établissements scolaires, une réflexion sur la future carte municipale des bibliothèques dans les dix années à venir.

FRANÇOISE CHIROT

Le débat sur l'aménagement du territoire au Sénat

Vers des autoroutes à péage ?

Depuis le début de la discussion sur l'aménagement du territoire *(lire page 11)*, les sénateurs avaient évité de rallumer les vieilles querelles entre la capitale et la province. Il aura suffi d'un amendement pour les voir ressurgir. La commission spéciale du Sénat a, en effet, proposé, lundi 7 novembre, d'imposer la perception de péages sur les autoroutes construites en Ile-de-France à partir du 1er juillet 1995. Ces péages ne s'appliqueraient qu'aux extensions du réseau autoroutier existant et non à sa partie déjà ouverte à la circulation.

Gérard Larcher (RPR, Yvelines), rapporteur général du projet, a clairement annoncé la couleur : *« Le péage n'est pas populaire, mais il est de notre responsabilité de rétablir l'équité entre régions »*, a-t-il plaidé. Il a déploré cette anomalie qui fait que le réseau autoroutier de la région parisienne, contrairement à celui de la province, ne comporte aucun péage, en soulignant que les nouvelles autoroutes à péage en Ile-de-France devraient permettre de favoriser l'ouverture d'autoroutes dans d'autres régions enclavées.

Cette initiative a été immédiatement soutenue par les provinciaux. Ainsi Gérard Delfau (PS, Hérault) a-t-il déclaré que *« le coût du kilomètre d'autoroute en Ile-de-France est exorbitant et* [que] *c'est toute la collectivité nationale qui paye, même les régions pauvres. Il faut casser ce mécanisme pervers »*, avant d'ajouter, cependant : *« Cet amendement serait plus facile à défendre s'il allait au bout de sa logique en prévoyant moins de construire de nouvelles autoroutes que de développer les transports collectifs »*.

En revanche les sénateurs communistes, ainsi que Louis Perrein (PS, Val-d'Oise), ont vigoureusement protesté contre cette mesure. *« Les usagers se révolteront contre une disposition scandaleuse. Nous y ferons échec, comme on l'a déjà vu dans le Val-de-Marne sur l'autoroute A 4 »*, lançait Hélène Luc (PC, Val-de-Marne), tandis que Marie-Claude Beaudeau (PC, Val-d'Oise) s'insurgeait contre ce *« mauvais coup porté aux salariés et aux Franciliens »*. *« Il faut améliorer les transports en commun et non pas taxer les plus démunis »*, lançait en écho M. Perrein. *« Merci pour votre solidarité ! »*, répliquait Adrien Gouteyron (RPR, Haute-Loire). Finalement, l'ensemble des sénateurs se prononçaient en faveur des autoroutes à péage, seuls les communistes et M. Perrein s'y opposant.

G. C.

Première initiative importante du nouveau maire

Jean-Paul Huchon envisage une police municipale à Conflans-Sainte-Honorine

Deux mois après avoir remplacé Michel Rocard à la tête de la municipalité de Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), Jean-Paul Huchon (PS) a annoncé, lundi 7 novembre, la création d'une police municipale dans la capitale de la batellerie, projet qu'avait toujours refusé son prédécesseur. Le 24 novembre, le conseil municipal devrait se prononcer sur la mise en place, dès le début de 1995, d'une police municipale comptant, dans un *premier temps, trois ou quatre* personnes et qui ne devrait pas, à terme, excéder huit agents. Pour le maire, il s'agira *« d'une police de proximité, non armée, affectée à des tâches d'îlotage et qui sera une source d'informations pour la police nationale »*.

Depuis son élection en 1977 à Conflans, M. Rocard s'était toujours déclaré hostile à la création d'une police municipale dans sa ville. *« Nous avions pris une position négative par rapport aux polices municipales comme celle de* [Patrick] *Balkany à Levallois »*, *reconnaît Jean-Paul Huchon*, *« Mais aujourd'hui nous devons régler des problèmes liés au développement de la petite et moyenne délinquance dans la ville. »* La décision a été prise lors d'un récent séminaire municipal *« en parfaite convergence d'idées »* avec M. Rocard, redevenu simple conseiller municipal, a encore indiqué le maire.

A huit mois des élections municipales, la municipalité de Conflans veut ainsi répondre à une demande *« de plus en plus pressante »* de la population, face *« à un sentiment d'insécurité par rapport à ce qui se passe ailleurs et aux effectifs de la police nationale »*, *« concentrée »*, selon M. Huchon, sur des zones comme Chanteloup-les-Vignes et Mantes-la-Jolie.

J.-C. P.

Après leur interpellation dans les Yvelines

Les mesures de reconduite à la frontière sont confirmées pour trente-sept Roumains

Trente-sept personnes d'origine roumaine en situation irrégulière, interpellées lors d'une opération de contrôle, le 2 novembre, dans un campement installé depuis plus d'un mois à Carrières-sur-Seine (Yvelines) doivent faire l'objet, dans les prochaines heures, d'une reconduite à la frontière. Leur requête en annulation de l'arrêté préfectoral a été rejetée, lundi 7 novembre, par le tribunal administratif de Nanterre.

Mercredi 2 novembre à l'aube, cent cinquante policiers ont investi, pour la seconde fois en quelques jours, un camp installé sur des terrains privés à proximité du pont SNCF de Carrières-sur-Seine, dans les Yvelines, pour contrôler les deux cents personnes d'origine roumaine installées là depuis plus d'un mois.

Lors de la précédente opération, *le 12 octobre*, certains d'entre eux avaient affirmé avoir déposé un dossier de demande d'asile politique auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA). Après vérification, il s'est avéré qu'une partie des Roumains étaient inconnus de cet organisme et que d'autres avaient vu leur demande rejetée. Le 2 novembre, les policiers ont interpellé soixante-deux personnes, placées en garde à vue dans les huit commissariats du district de Saint-Germain-en-Laye.

Quarante-huit heures plus tard, vingt et un Roumains ont été remis en liberté, alors que les autres étaient dirigés vers le centre de rétention de Versailles. Ceux-là faisaient l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière, confirmé le 4 novembre par le tribunal de grande instance de Versailles. Examinées à la fin de la semaine par le tribunal administratif, trente-sept requêtes en annulation de l'arrêté du préfet, Claude Erignac, n'ont pas été prises en compte. Dans les prochaines heures, treize femmes et vingt-quatre hommes devraient quitter le territoire français pour Bucarest.

La plupart des familles installées à Carrières-sur-Seine ont séjourné auparavant plus d'un an à Nanterre (Hauts-de-Seine). Refusant le plan d'aide au retour dans leur pays proposé par la préfecture, près de quatre cents personnes, sur les six cents qui s'entassaient dans les caravanes du campement, avaient préféré s'éclipser discrètement vers d'autres villes de la banlieue parisienne et vivre dans la clandestinité (*le Monde*, 5 janvier 1994).

Certains avaient trouvé refuge à Gennevilliers, d'où ils avaient été délogés par les forces de l'ordre le 28 avril, en application d'une décision du tribunal de Nanterre. A la demande de la direction départementale de l'équipement, le tribunal avait donné trois mois aux familles pour quitter le terrain, où doivent être construites des bretelles d'accès de l'autoroute A 15.

JEAN-CLAUDE PIERRETTE

Alliance de la carte à puce et de la transmission à distance

La RATP veut expérimenter un « passe » sans contact

La RATP devait présenter, mardi 8 novembre, un nouveau système de « billétique », basé sur le télépéage. Il commence à être expérimenté par 5 000 agents de la Régie. L'expérimentation pourrait être étendue aux voyageurs en 1995. Ce système pourrait être généralisé à l'ensemble du réseau dans les années suivantes.

La RATP, qui doit renouveler entièrement ses équipements de péages, autour de l'an 2 000, avait deux possibilités : la première consiste à développer la technologie magnétique qu'elle utilise déjà, la seconde vise à s'appuyer sur une technologie nouvelle, alliant la carte à puce et la transmission à distance. Cette seconde solution a finalement été retenue et va faire l'objet d'expérimentations qui, si elles sont convaincantes, aboutiront à la généralisation du système dans les années à venir.

Le passe sans contact qu'entend tester la RATP est un petit boîtier de 30 grammes qui stocke différentes informations : abonnement, type carte orange mensuelle, et réserve d'argent convertible instantanément en ticket de métro, RER ou bus. Pour le valider, il n'est pas même nécessaire de le *sortir du sac ou de la poche. Il suffit* de passer devant une borne.

Cette technique comporte plusieurs avantages pour la Régie. Elle est, d'abord, d'un usage simple et limite les engorgements à l'entrée des bus ou des portillons du métro. Deuxième point, elle devrait permettre de mieux lutter contre la fraude, qui fait perdre bon an mal an, quelque 650 millions de francs par an à la Régie, particulièrement dans le bus.

En effet, ce passe, infalsifiable, rend impossible la fraude par copie ou contrefaçon, comme cela avait pu être le cas ces dernières années avec la carte orange. L'usage en est si rapide qu'il permet d'instaurer une validation systématique à bord des autobus, note la RATP. Plus question donc de passer rapidement une carte orange non valable devant un contrôleur qui n'y voit que du feu ou de composter un billet déjà usagé. Enfin, ce système présente une fiabilité technique dix fois supérieure aux péages magnétiques actuels.

Développé avec la société Innovatron, ce passe va désormais être testé à grande échelle par 5 000 agents volontaires de la RATP sur 500 bornes réparties en différents points du réseau (45 stations de métro et de RER et deux lignes d'autobus). Dans le courant de l'année 1995, l'expérimentation pourrait être étendue aux voyageurs. Mais, si les résultats sont convaincants, la RATP devra s'entendre avec la SNCF et, éventuellement, d'autres transporteurs privés de la région parisienne pour développer un produit commun.

M. L.

REPÈRES

POLICE
Neuf manifestations par jour

En réponse à une interrogation du conseiller Vert Jean-François Segard, le préfet de police de Paris, Philippe Massoni, a fourni d'intéressantes statistiques sur les manifestations se déroulant sur la voie publique dans la capitale. Depuis 1990, on en compte en moyenne 3240 par an, soit près de neuf par jour, dont un peu plus de la moitié (55 %) sont « festives », les autres relevant de l'expression d'opinions (politique, syndicale, associative, etc...). Parmi ces dernières (1450 bon an, mal an), une quinzaine seulement sont interdites, 530 réunissent moins de 100 personnes, 900 groupent de 100 à 1000 individus et moins d'une dizaine arrivent à rassembler plus de 10 000 manifestants. Mais qu'elles soient festives ou revendicatives, toutes les manifestations nécessitent un minimum d'encadrement policier. Cette *situation spécifique explique* à la fois les pouvoirs traditionnels de la préfecture de police et ses effectifs.

TRANSPORTS
Protection renforcée pour les chauffeurs de taxis

Les chauffeurs de taxi parisiens avaient déjà le droit de refuser les clients *« ivres ou malpropres »*. Ils seront désormais autorisés à refuser les personnes *« agressives ou menaçantes »*. Telle est l'une des mesures adoptées par la préfecture de police à l'issue d'une réunion avec l'ensemble des organisations professionnelles, après la mort du chauffeur Amadou Diallo, tué le 4 octobre *dernier par deux jeunes gens* (*le Monde* du 5 octobre).

Par ailleurs, les quinze écoles de taxi existant à Paris vont, avec l'aide de la police, dispenser à leurs élèves des cours de sécurité. Ultérieurement, cette discipline deviendra obligatoire. Enfin, on va essayer, à bord de certaines voitures, un dispositif d'alerte à distance, permettant de prévenir les patrouilles de police et de donner la localisation du véhicule en danger. Ce système a déjà été expérimenté avec succès sur les bus de la RATP.

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir de mercredi 9 novembre.

LES AVENTURES D'IVAN TCHONKINE. Film France-Grande-Bretagne-Italie-Tchécoslovaquie-Russie de Jiri Menzel, v.o. : 14 Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

CLERKS. Film américain de Kevin Smith, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

L'EXPERT . Film américain de Luis Llosa, v.o. : Forum Horizon, 1er (36-68-51-25) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; réservation 40-30-20-10) ; v.f. : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; réservation 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

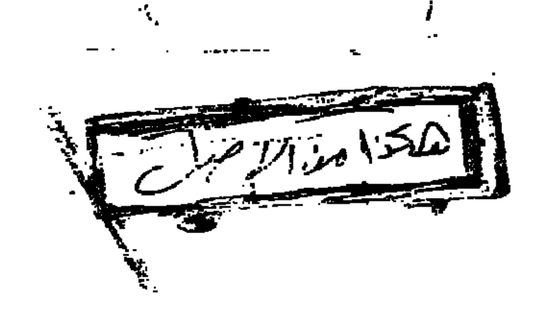
MA SŒUR CHINOISE. Film français d'Alain Mazars : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

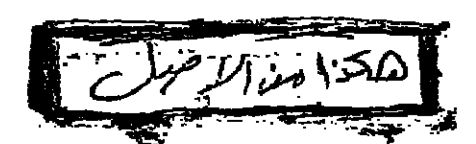
LE ROI LION. Film américain de Roger Allers et Rob Minkoff, v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23).

LA SÉPARATION. Film français de Christian Vincent : Gaumont les Halles, 1er (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).

THE SEARCH FOR ONE-EYE-JIMMY. Film américain de Sam Henry Kass, v.o. : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05).

TSAHAL. Film français de Claude Lanzmann, v.o. : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).





COMMUNICATION

Attendu depuis huit ans par les stations « privées »

Un décret va réglementer l'accès des radios à la publicité locale

Le décret réglementant l'accès des radios privées locales à la publicité locale doit être publié très prochainement au « Journal officiel ». Attendu depuis le vote de la loi sur la liberté de la communication du 1er février 1994, dite « loi Carignon », le texte conçu par les services de l'ancien ministre de la communication reprend dans ses grandes lignes la doctrine du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – « à programme local, publicité locale » – mais l'élargit aux autres catégories de radios (périphériques et réseaux musicaux). Grâce à ce décret, le CSA pourra relancer les appels à candidatures gelés par un arrêt du Conseil d'Etat depuis six mois.

C'est peu dire que les 1 800 radios existant en France *attendaient* ce décret. Elles l'attendaient tellement qu'elles ont sans doute mis trop d'espoirs et trop de craintes dans ce texte bref (huit articles), mis en chantier en début d'année, et qui est seulement sur le point d'être promulgué.

Pour beaucoup, ce décret qui réglemente l'accès des radios indépendantes à la publicité locale, devait signer la mort des petites radios.

Mais en passant devant le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) puis devant le Conseil d'Etat, le texte a été précisé et affiné. Balayant les premiers échafaudages libéraux mis au point par l'ancien ministre de la communication, Alain Carignon, et son proche conseiller Jean-Louis Dutaret – tous deux mis en examen depuis, dans le cadre de *l'affaire du Dauphiné news* –, il reprend dans ses grandes lignes la « doctrine » que le CSA avait établi en 1989 de son propre chef : *« à programmes locaux, publicité locale »*.

L'affaire remonte à huit ans. Dans son article 27, la loi du 30 septembre 1986 indique que des décrets en Conseil d'Etat doivent fixer *« les principes généraux définissant les obligations concernant la publicité et le parrainage pour les services de communication audiovisuelle diffusés par voie hertzienne »*. Le 6 avril 1987, le *Journal officiel* publie un décret signé par le ministre de la culture et de la communication d'alors, François Léotard. Il se contente de quelques *« règles »* déontologiques *« applicables aux messages publicitaires »*, dont l'interdiction de diffuser des scènes de violence ou d'*« exploiter l'inexpérience ou la crédulité des enfants »*. Mais rien n'y est dit de l'accès des radios au marché publicitaire local : qui pourra venir puiser dans cette manne et à quelles conditions ? La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), instance de régulation du paysage audiovisuel de 1986 à 1988, semble peu préoccupée de ce manque d'encadrement. Et laisse le vide juridique béant.

Le décret en passe d'être publié vient enfin pallier ce manque. Il autorise, dans son article premier, les messages de publicités locales aux radios *« qui consacrent à des programmes d'intérêt local au moins trois heures de diffusion chaque jour entre 6 heures et 22 heures »*. En 1988, lorsque le CSA, nouvellement créé, lance ses appels à candidatures pour des fréquences FM, il prend appui sur l'article 29 de la loi du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication selon laquelle, *« pour la zone géographique et les catégories de service qu'il a préalablement déterminées, le conseil publie un appel aux candidatures »*. La loi choisit de définir elle-même ces *« catégories »* implicites de radios.

Si, dans l'esprit du législateur, il s'agissait de catégories géographiques (nationale, regionale, locale) et de contenu (musicale, thématique, information), la réalité, dans les régions déjà planifiées par la CNCL (Ile-de-France, et Oise, Nord-Pas de Calais et Picardie, Alsace-Lorraine), a imposé ses propres critères de statut et de fonctionnement. Il faudra attendre le 29 août 1989, pour que le CSA définisse dans son désormais fameux « communiqué 34 » cinq catégories de services (1), ce qui restreint l'accès aux ressources publicitaires locales aux seules stations diffusant un programme local.

Cette doctrine s'applique jusqu'en 1994. Contestée dans les premiers mois – partisans d'une politique plus libérale, les réseaux thématiques comme NRJ ou Skyrock fustigent ce communiqué qui leur interdit l'accès au marché publicitaire local sans décrochage local –, *elle fait pourtant ses preuves*.

Le CSA contredit

Contraint de se substituer au gouvernement et donc d'outrepasser ses fonctions de simple régulateur, le CSA réussit à imposer ses décisions. Jusqu'à il y a quelques mois : dans un arrêt du 18 février, le conseil d'Etat, saisi par un des candidats à une fréquence de la région Provence-Alpes-Côte d'azur (PACA), déclare *« illégales » les autorisations délivrées* par l'instance de régulation dans cette région. Car ni la loi de 1986, ni aucun autre texte ne donnent *« compétence »* au CSA d'édicter la règle d'accès au financement publicitaire local, contenu implicitement dans son « communiqué 34 » (*le Monde* du 10 mars). Les attributions de fréquences sont alors *« entachées d'excès de pouvoir »* et annulées.

Le futur décret radio revêt donc un caractère d'urgence. Dans son article 7, il précise que les nouvelles dispositions sont immédiatement applicables aux services qui sollicitent une première autorisation, ou le renouvellement d'une autorisation antérieure. Pour les autres-et notamment dans les régions « gelées » par le décret du conseil d'Etat-un délai de quatre mois est donné au CSA pour se mettre à jour.

Ce dernier, qui ne souhaite pas être dépossédé de ses compétences et entend donner sa propre lecture de la loi, devrait publier sa nouvelle doctrine. Le CSA souhaiterait maintenir les cinq catégories de radio qu'il a créées, à quelques détails près.

Les opérateurs attendent avec intérêt la « lecture » que l'instance de régulation fera du texte. Si le CSA continue à refuser aux stations locales de s'abonner à un réseau national, comme il a coutume de le faire pour préserver l'existence d'un tissu indépendant, le paysage ne sera que légèrement modifié. Si, en revanche, il autorise des passages de catégorie B en C, comme l'y incite par exemple NRJ (qui souhaite développer son réseau Chérie FM et sa banque de programmes Rires et chansons), c'est à une « chasse » aux stations que risquent de se livrer les réseaux.

Il reste une inconnue : les velléités des radios périphériques, notamment Radio-Monte-Carlo (RMC), de « décrocher » localement. D'autres, comme RTL, souhaitent seulement diffuser quelques minutes des programmes locaux pour ne pas casser sa grille et renoncent donc *ipso facto* au marché publicitaire local. Mais RMC, qui souhaite s'ancrer dans le sud de la France, pourrait bien profiter de ce décret pour produire trois heures de programmes propre et puiser dans la manne publicitaire locale.

ARIANE CHEMIN

(1) Catégorie A : radios non commerciales (Ado FM ou Radio Notre-Dame à Paris, etc.) ; Catégorie B : radios commerciales à vocation locale ou régionale indépendantes (Scoop, Vibration, RVS, etc.) ; Catégorie C : radios commerciales, à vocation locale ou régionale, affiliées ou franchisées à un réseau (Fun Nancy, NRJ Bordeaux, etc.), ou abonnés à un fournisseur de programmes (CFM-Europe 2 à Dijon ou W-Fréquence Musique-Fun, à Angers) à la différence que dans les radios abonnées, la tête de réseau n'a pas de participation capitalistique ; Catégorie D : radios commercialesà vocation nationale thématiques (NRJ, Fun, Skyrock, Chérie FM, Europe 2, RFM, M 40) ; Catégorie E : radios commerciales à vocation nationale généraliste (RTL, Europe 1, RMC).

CLÉS/*Les principales dispositions*

■ **Intérêt local.** La publicité locale est réservée aux radios qui diffusent des programmes d'intérêt local. Ceux-ci doivent désormais atteindre une durée quotidienne minimum de trois heures (art. 1). Cette disposition s'applique à toutes les catégories de radios.

■ **Contrôle du CSA.** Ce programme local, *contrôlé par le CSA*, est défini de manière stricte : ce sont les programmes *diffusés auprès d'une population* de moins de 6 millions d'habitants, et réalisés localement. (art. 2)

■ **Limitation des messages.** Les messages (et émissions parrainées) comporteront l'indication, par l'annonceur, d'une adresse ou d'une identification locale explicite. Ils peuvent être diffusés dans l'ensemble des programmes, mais sur une durée n'excédant pas 25 % de la durée des programmes d'intérêt local (art. 3,4,5,6).

Alors que la parution du quotidien a été perturbée

Les négociations se poursuivent à « Sud-Ouest »

BORDEAUX
Correspondance

Alors qu'il n'avait pas paru samedi 5 novembre à la suite d'une grève de la CGT (*le Monde* daté 6-7 novembre), le quotidien aquitain *Sud-Ouest* a paru normalement dimanche 6 et lundi 7 novembre mais sa diffusion a été perturbée mardi 8 novembre, plusieurs éditions locales ayant été réunies en une seule. Des réunions entre les parties concernées ont eu lieu dans l'après-midi et dans la nuit de lundi 7. A l'exception du Livre CGT, les autres syndicats – CFDT, Force ouvrière, CGC et Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) – sont favorables au texte présenté par Bernard Fièvre, directeur départemental du travail, nommé médiateur en mai, lors de la grève qui avait paralysé le quotidien régional pendant une semaine. Mais la signature de cet accord reste en suspens, chacun souhaitant consulter ses mandants.

La CGT continue à refuser l'ensemble des propositions de M. Fièvre, qui portent notamment sur les embauches, la mobilité, l'information et l'exercice syndicaux. Une délégation du Livre CGT devait rencontrer la direction du journal mardi 8 novembre à midi, et le médiateur dans l'après-midi.

C. V.

TÉLÉVISION : Christian Dutoit assigne TF 1 en référé. – Christian Dutoit, ancien directeur général-adjoint de TF 1 et directeur général de La Chaine info (LCI), a assigné TF 1 en référé devant le conseil des prud'hommes pour *« licenciement abusif et illégal »*. Selon son avocat, ce licenciement pour *« faute grave »* a été décidé par TF 1 à la suite des propos tenus par M. Dutoit, jeudi 6 octobre, alors que Michel Roussin, ministre de la coopération, lui remettait la *Légion* d'honneur. Dans ses remerciements, Christian Dutoit avait notamment déclaré : *« Ce n'est pas de la tarte de travailler avec Patrick Le Lay »*, PDG de TF 1 (*le Monde* du 18 octobre).

ARTS

Sam Francis ou la volupté de peindre

Suite de la première page

Fluidité et intensité de la couleur, formes courbes et souples, alternance de transparences et de taches denses : dès 1950, ces caractères apparaissent et s'affirment avec résolution dans des toiles de large format, exécutées pour la plupart à Paris, où il séjourna longuement jusqu'en 1957.

Ce Californien n'appartint en effet nullement à l'école de New-York, quand bien même il n'a ignoré ni Pollock ni Rothko. Il eut pour amis les Américains de Paris, Joan Mitchell, Norman Bluhm, Kimber Smith, et le Canadien Riopelle. Il côtoya Giacometti et Bram Van Velde et l'une de ses plus précoces collectionneuses fut l'épouse d'Henri Matisse en 1952. Les toiles de cette période parisienne, entrecoupée d'étés à Aix-en-Provence et de la découverte de Venise, comptent assurément parmi les plus belles de leur auteur, si même elles ne forment pas le sommet de son œuvre entier. Elles se composent d'agrégats de couleurs légères qui glissent les unes par-dessus les autres et forment des rideaux de nuances et de nuages. Tantôt le jaune, le gris ou le bleu domine si entièrement que Francis s'approche de très près du monochrome. Tantôt le rose au noir s'allie, l'azur au rouge sang et, si intenses soient les contrastes, si risqués en apparence, la peinture « tient » sans peine.

L'empire blanc

Que cette suite ait valu à Francis sa première notoriété n'est que justice. Bientôt, en 1955, il expose en compagnie de Pollock et de Michaux, de Wols et de Riopelle à la Kunsthalle de Berne. Bientôt, des collections privées s'ouvrent à lui et des musées les imitent, le MOMA de New-York en 1955, celui de Buffalo l'année suivante. Les formats deviennent de plus en plus larges, les formes s'écartent et s'allègent, le chromatisme s'enrichit de verts *marins et de toute* la gamme de l'orange à l'écarlate. Francis voyage au Mexique, puis en Asie, de la Thaïlande au Japon, et perçoit qu'une affinité qu'il ne soupçonnait pas le lie à l'Extrême-Orient et à ses philosophies.

Conséquence ou coïncidence : à partir de 1960, dans les *White Line Paintings*, le vide étend son empire blanc et, à l'opulence des années précédentes, s'oppose le seul emploi d'un bleu translucide et froid. Des allusions se devinent dans nombre de toiles, cosmologies brouillées, images de cellules éclatant et se dispersant en gouttes et minces giclures.

Il arrive, dans les *Sail Paintings*, que le blanc envahisse l'œuvre si complètement que, de la couleur, il ne demeure, *sur les bords, qu'une ligne* obtenue comme par découpage ou déchirure. Souvenirs des gouaches découpées de Matisse ? Sans doute. D'elles, Francis a retenu une leçon de rigueur et d'économie qu'il pousse à son paroxysme. Dans cette période – les années 60 – des séjours et un mariage l'attachent plus étroitement au Japon. C'est au-dessus de la baie de Tokyo qu'il accomplit son rêve d'une peinture sans limite : pour tracer la *Sky Painting*, cinq hélicoptères lancent de longues traînées de couleur dans le ciel.

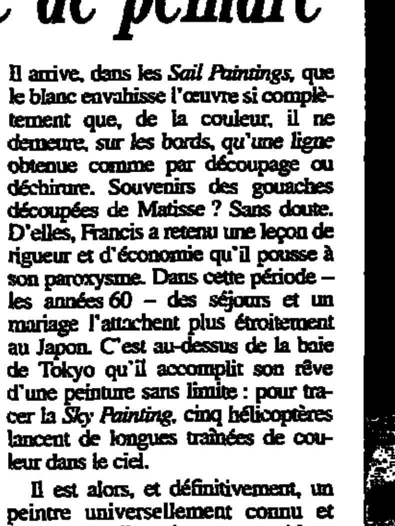
Il est alors, et définitivement, un peintre universellement connu et célébré. La liste de ses expositions dans des galeries et des musées contient la plupart des capitales d'Occident et d'Orient, de Buffalo à Düsseldorf, de Tokyo à Londres et à Paris, où il s'est toujours s'arrêter au cours de ses tours du monde et où le Centre national d'art contemporain lui consacre une rétrospective en 1968 et le Musée national d'art moderne un hommage en 1978.

Son œuvre, cependant, se développe dans des directions nouvelles. Préférant l'acrylique à l'huile, Francis expérimente des mélanges fluides, qu'il disperse en vagues et en ondes sur la toile. Une géométrie orthogonale tient lieu de structure à ces exercices de chorégraphie tout au long des années 70, avant de se dissoudre dans le flux d'un chromatisme chauffé à blanc. Avec aisance, l'artiste enchaîne compositions murales, acryliques sur toile et œuvres sur papier. D'un format à l'autre, il ajuste le geste, organise la composition, découpe en festons des broussailles de couleurs et s'avance jusqu'à la proximité d'une abstraction de moins en moins abstraite, mi-symbolique, mi-organique.

Des formes sexuées, des allusions anatomiques, des lèvres et des yeux naissent et croissent. Les titres l'avouent, qui annoncent *Erotic arabesque, Eros Augustus* ou *Selfportrait*. Lyrique, exaltée, débridée, la peinture se fait hymne et autobiographie sans la moindre trace d'inquiétude. Rien n'est plus naturel de la part de celui qui affirma toujours que sa peinture jaillissait de son imagination profonde et se définissait ainsi : *« Je médite avec ma main, avec mon corps. C'est comme écrire un rêve. »*

PHILIPPE DAGEN

▶ A lire : *Sam Francis*, par Yves Michaud, édition Daniel Paplerski, 1992.





D. R.

Sam Francis : « Je médite avec ma main, avec mon corps. »

La couleur des rêves

Dans ses entretiens avec Yves Michaud (1), Sam Francis donnait quelques indications sur les liens qui unissaient, dans son œuvre, la mathématique et le monde des rêves.

« Vous savez, j'ai eu un rêve l'autre nuit qui était très étrange, mais aussi très simple et mathématique. J'étais debout sur un promontoire de rochers et je regardais un énorme mur de glace qui semblait venir des montagnes comme un glacier mais en beaucoup plus gros. La couleur en était verte, un vert translucide, très beau et très étrange ; et je regardais ce mur de glace ; et soudain se formaient dans ce mur d'énormes cristaux. Mais ce n'était pas des cristaux de glace, *c'étaie comme des cristaux* de quartz. Ainsi, c'était une chose vivante, pas une matière morte – le quartz c'est le rocher vivant. Ils sortaient de ce glacier énorme qui se dressait vers la mer – ce devait être quelque part en Alaska. La mer était très sombre, d'un rouge très sombre. C'était très émouvant, ces énormes cristaux formés et qui, surgissant du mur de glace, se mirent à plonger très profond dans la mer. Et alors mon promontoire de rochers aussi s'enfonça et j'étais sous la mer et je pouvais voir ces énormes cristaux verts (aussi gros que des immeubles) commençant à se mouvoir lentement à travers la mer et la mer était de la couleur du vin sombre ; aussi le contraste de couleur était-il énorme et je pouvais voir leurs trajectoires, où ils allaient. Ces trajectoires formaient un arrangement, complètement nouveau, et, en se déplaçant, les cristaux formaient un nouvel arrangement qui effaçait le précédent. C'était une vision qui inspirait de l'effroi. C'était simplement une image. »

(1) *Yves Michaud et Sam Francis, Entretiens*, Paris, Galerie Jean Fournier, 1985.

DE BAGDAD À ISPAHAN au Petit Palais

Arabie heureuse et beautés persanes

L'Institut des hautes études orientales, à Saint-Pétersbourg, a besoin de 5 millions de dollars pour réaménager ses locaux. L'archiduchesse d'Autriche est amoureuse de l'ancienne capitale des tsars : *« J'y ai joué à la chasse au trésor dans les réserves des musées avec mon père. J'en garde des souvenirs extraordinaires. »* Car Francesca de Habsbourg est aussi la fille du baron Thyssen-Bornemisza, le célèbre collectionneur suisse, et sait donc ce qu'exposer de la peinture contre espèces sonnantes veut dire. L'idée lui est donc venue de faire circuler un choix significatif de soixante-sept des plus beaux manuscrits arabes, persans et *moghols sélectionnés parmi les* dix mille pièces islamiques conservées par l'institut.

Installé depuis le dix-huitième siècle à Saint-Pétersbourg, et depuis 1950 dans le palais Novo-Mikhaïlovski, sur les bords de la Neva, l'institut rivalise avec les plus grandes collections du monde. Son fonds de manuscrits (quatre-vingt mille en soixante langues orientales) témoigne aussi de la puissance de la Russie depuis le règne de Pierre le Grand. Les envoyés des tsars collectaient des documents dans les marches orientales de l'empire. Ils les achetaient aussi parfois en Occident, comme les sept cents *manuscrits acquis en 1819 et* en 1825 auprès de Jean-Louis Rousseau, consul général de France à Alep puis à Bagdad. Le gouvernement de la Restauration n'avait pas voulu de ces témoignages uniques de la littérature arabe et persane.

Ensemble exceptionnel de manuscrits

La Mairie de Paris, si. En organisant l'exposition du Petit Palais, elle donne à voir au public, pour la première fois, un ensemble exceptionnel de manuscrits qui ne sont habituellement guère consultés que par les spécialistes. Les arabi*sants seront bien sûr favorisés, qui* pourront les déchiffrer, et les musulmans apprécieront divers fragments du Coran, comme ce parchemin de la fin du septième siècle, un des plus anciens connus. Les chrétiens ne sont pas oubliés : pour peu qu'ils lisent le grec ou l'arabe, ils pourront déchiffrer les Psaumes du prophète David *(Mazâmîr li Dâwûd al Nabî)* en manuscrit bilingue, ou les Actes des apôtres copiés à Damas en 1341. Les humanistes ne sont pas en reste : un manuscrit du douzième siècle recopiant le livre d'Euclide sur les éléments témoigne de l'importance du rôle de la civilisation arabe dans la conservation et la transmission du savoir antique.

Mais l'exposition ne s'adresse pas à ces seuls savants : n'importe qui peut apprécier le rythme et la beauté de l'écriture coufique. Celui de la calligraphie cursive aussi, même si elle concerne l'augmentation de l'impôt foncier dans l'Egypte du huitième siècle. Car, si le coufique convient merveilleusement à l'écriture du Coran, le style naskh, plus fluide, s'adapte mieux à l'écriture cou*rante, et particulièrement à la cor*respondance administrative. Elle abonde, à la mesure de l'expansion musulmane : en 750, l'islam était la règle du golfe de Biscaye à la mer d'Oman et de l'Atlantique à la mer d'Aral.

Les manuscrits enluminés sont plus rares, mais aussi plus souriants : les *Nouvelles espiègles (Maqâmât)* d'Abû Muhammad Al Qâsim b'Alî Al Harîrî Al Basrî et ses quatre-vingt-seize miniatures conservées racontent les aventures d'Abû Zayd Al Sarûdjî. On appréciera aujourd'hui encore l'histoire de ces hauts fonctionnaires se plaignant du déclin de leur art, et auxquels Abû Zayd enseigne à rédiger un éloge à l'émir. Les figures des personnages sont systématiquement biffées d'un trait noir : l'islam, craignant l'idolâtrie, s'oppose à la représentation des êtres vivants. Deux exceptions, mais de taille : la miniature persane s'est développée dans les grands centres culturels que furent Chîraz (Iran) et Hérat (Afghanistan). *Le Livre des rois, le Jardin des roses*, les nombreux recueils de poèmes ou *le Livre des sciences* (lisez sciences guerrières) et surtout *le Livre des herbes* (un extraordinaire ouvrage de pharmacologie) comptent parmi les chefs-d'œuvre de tous les temps, textes et images confondus. Enfin, la miniature moghole est à l'image d'une dynastie qui régna sur l'Inde de 1526 à 1859 : fastueuse et étonnant le monde entier. L'exposition en donne un excellent reflet.

HARRY BELLET

▶ « De Bagdad à Ispahan ». Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 42-65-12-73. Jusqu'au 8 janvier. Catalogue, 300 pages, 280 F.

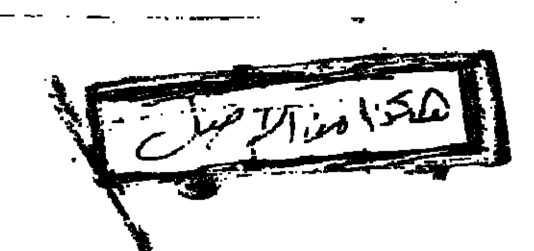
Une fondation pour la sauvegarde du patrimoine mondial

« L'exposition a demandé un gros travail aux membres de l'Institut, mais au moins cela leur a permis d'exploiter eux-mêmes leur fonds. Ce n'est pas comme avec ces chercheurs japonais qui sont venus à Saint-Pétersbourg en terrain conquis, et ont payé des droits de reproduction pour travailler ensuite sans concertation avec les Russes. » L'archiduchesse d'Autriche ne mâche pas ses mots. Ni ne ménage ses efforts : la fondation ARCH (Art Restoration for Cultural Heritage) a été créée en 1991 pour *« préserver et mettre en valeur le patrimoine culturel des pays de l'Est, menacé par une situation précaire et par la guerre »*, dit le communiqué de presse. Vu par Francesca de Habsbourg, c'est encore plus clair : *« Les Serbes ont détruit la bibliothèque de l'université de Sarajevo. C'est un génocide culturel abominable. J'ai donc fondé l'ARCH, qui est une petite structure, ce qui nous permet des réactions rapides. Nous sommes allés à Sarajevo et à Dubrovnik pour aider à la restauration et former les habitants aux normes de conservation internationales. Il ne s'agit pas de se substituer à eux, mais de leur donner les moyens de travailler efficacement. Il faut gagner leur confiance sans les offenser, adapter les projets aux besoins et utiliser les compétences des chercheurs locaux. Tout le monde dit : « Nous verrons quand la guerre sera finie. » Mais c'est maintenant qu'il faut agir, car, même si les œuvres sont à l'abri des bombes, et elles ne le sont pas toujours, elles sont conservées dans des conditions climatiques déplorables. »*

Francesca de Habsbourg a découvert l'importance des objets culturels, et cultuels, lors d'un voyage en Russie du dalaï-lama : *« J'étais intéressée par l'art bouddhique, mais je n'avais pas pris conscience de ce que représente un patrimoine culturel. Les religions étaient cachées dans l'ancienne Russie, et ce patrimoine avait disparu de la vie des gens. Lors de mon voyage avec le « dieu vivant », j'ai vu la ferveur populaire et la vénération, mais aussi les fidèles apportant des objets tenus secrets depuis des années, et qui avaient maintenu leur foi. C'est pour cela que j'ai organisé l'exposition des « Peintures bouddhiques de Khara-Khoto dans la collection de l'Ermitage », qui a voyagé en Europe et en Extrême-Orient. »*

Ha. B.

▶ Art Restoration for Cultural Heritage, Villa Favorita, 6976 Lugano (Suisse). Tél. : (19-41) 91-51-39-33.



À ISPAHAN au Petit Palais

ie heureuse

ntés persanes

CULTURE

THÉÂTRE

QUATORZE PIÈCES PIÉGÉES (+2) au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis

Armando Llamas, pour trente secondes d'humanité

En 1990, Armando Llamas disait : « Les pièces que je préfère de moi sont les « Quatorze pièces piégées », mais, bien sûr, il m'est difficile de les montrer, puisque le marché de la distribution pour ce genre de théâtre n'existe pas »... C'était sans compter sur le metteur en scène Stanislas Nordey qui, l'hiver dernier, créait à Nantes ces quatorze textes sans équivalent. Depuis, l'auteur en a livré deux de plus, ce qui explique le titre curieusement arithmétique de l'oeuvre à l'affiche du TGP.

Un spectacle singulier s'installe aujourd'hui pour un mois au Théâtre Gérard-Philipe. Les *Quatorze pièces piégées* d'Armando Llamas font figure d'îlot lointain et isolé dans l'océan du théâtre. Par leur longueur, d'abord : ces pièces durent de trente secondes à un petit quart d'heure ; comme l'explique malicieusement Llamas dans l'avant-propos du recueil qui les réunit : *« Si quelque chose peut être dit en une minute cinquante, à quoi bon faire cent cinquante pages ? »* Par leur style aussi, et c'est peut-être le plus important : Armando Llamas est l'un des meilleurs stylistes du théâtre français, de ces auteurs étrangers qui ont choisi de s'installer ici, pour qui notre langue est devenue aussitôt un terrain d'aventures et d'investigations minutieuses et, pour ce qui est de Llamas, d'autant plus faciles à partager qu'il choisit souvent la forme de l'humour.

Armando Llamas est espagnol ; il est né en 1950, à Santibanez-del-Bernesga, 150 habitants. C'est en Argentine qu'il suivra ses études, aux confins des plaines, qu'il parcourt à cheval, et des banlieues industrielles, qu'il arpente en musicien, membre de différents groupes de rock, en acteur aussi, interprète d'un soir – et d'un soir seulement – pour faire la nique à la censure militaire, de textes de toutes provenances. Il peindra enfin, ne pouvant se contenter de fréquenter assidûment les galeries d'art contemporain.

De retour du Nouveau Monde, Llamas reprend pied en Espagne, découvre la France, l'Italie et la Grande-Bretagne. C'est en France qu'il vivra, à partir de 1973. Journaliste, il collabore à *Combat* et *Libération* ; on peut lire ses articles dans différentes revues de théâtre ; il participe à l'administration des théâtres de l'Athénée et Edouard-VII à Paris ; à la fin des années 70, il écrit cinq spectacles pour la danseuse Marcia Moretto, celle que chanteront un peu plus tard les Rita Mitsuko (*Marcia Baila*...), interprètes de la première pièce de Llamas, *Aux limites de la mer*, mise en scène par Catherine Dasté.

Un petit précis philosophique

Depuis, il a été le dramaturge de Claude Régy avant de se lancer en 1987 dans l'aventure du Théâtre national de la Colline avec Jorge Lavelli, pour lequel il traduira plusieurs pièces, dont *le Public*, de Lorca, et *les Comédies barbares*, de Valle-Inclan. Pendant ce temps, il a continué d'écrire pour le théâtre, une dizaine d'œuvres dont la plupart ont été publiées par Théâtre Ouvert.

Comme il est généreux, Armando Llamas nous donne, dès la préface de *Quatorze pièces piégées* en forme d'un amusant dialogue entre Sherlock Holmes et Watson, la clé de ce titre explosif : *« Watson : Quatorze pièces piégées. / Mots piégés par les images ? / Images piégées par les mots ? – Sherlock Holmes : Tout ce que j'ai vu, de mes yeux vu. / Romans, peinture, télé, ciné, sculpture, / B. D., Explorer leurs formes, les remettre/ en forme, les remettre en scène. / On peut endiguer le torrent des images. / en infléchir le cours, en circonvenir / l'usage, même si celui-ci s'avère immodéré. »*

Parce qu'elles sont évidemment autobiographiques, bien que d'un imaginaire proche du délire, ces quatorze pièces sont les plus émouvantes et les plus fortes de leur auteur. Mine de rien, elles constituent, à mesure qu'on les lit, un petit précis philosophique qui, comme tous les précis de ce genre, est d'autant plus passionnant qu'il nous promène dans notre univers contemporain. Où l'on côtoiera des hommes minables et d'autres héroïques, des intellectuels et des brutes, des bourgeois et des aventuriers, des figures de la bande dessinée, des stars de cinéma toutes résumées en une, Veronica Evans, magistralement interprétée, dans la mise en scène de Nordey, par Valérie Lang...

Ecrites entre 1965 et 1990, les *Quatorze pièces*, comme toutes les pièces de Llamas, sont gouvernées par ses multiples expériences : on y parle plusieurs langues, souvent l'anglais et quelquefois l'arabe (*Meurtre de la princesse juive*), on y cite ses classiques, et souvent Flaubert (*Gustave n'est pas moderne*), on s'y souvient de ses passions musicales et surtout du rock (*Queues, fusées et pierres tombales*). Le sexe est omniprésent dans le travail de Llamas, dans toutes ses représentations, ambivalent, hétérodoxe, inverti, le sexe comme le plus sûr chemin vers les plaisirs factices, le sexe comme le moins sûr chemin vers l'amour.

L'écriture apparemment touffue, désordonnée, voire désinvolte d'Armando Llamas laisse dubitatifs la plupart des exégètes. Le spectacle drôle, nerveux que nous propose aujourd'hui Stanislas Nordey a le mérite de nous en rapprocher, de nous en faire comprendre l'humour, la poésie, la détresse, le brutal désespoir, et l'espoir quand même, celui d'un homme profondément inquiet de notre sort et dont les interrogations, dans leur contenu comme dans leur forme, sont le reflet de ce temps.

OLIVIER SCHMITT

► *Quatorze pièces piégées (+ 2).* **Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, Saint-Denis (93). *Métro : Saint-Denis-Basilique.* Tél. : 42-43-17-17. Du mardi au samedi à 20 h 30, matinée dimanche à 17 heures. 60 F à 110 F. Jusqu'au 10 décembre. Le texte de la pièce est paru aux Editions Michel Chomarat (1990), 108 pages, 85 F.**

QUI, MOI ?

d'après Kafka au Petit-Odéon

Requiem pour Franz

Avec *Qui, moi ?* d'après Franz Kafka, se clôt le « Théâtre-Feuilleton » du Petit-Odéon. Il a débuté au printemps, à l'initiative des metteurs en scène Jean-François Peyret et Sophie Loucachevski, qui ont proposé à des équipes très diverses de monter des spectacles courts (une heure), ayant tous pour thème l'identité. Les deux maîtres d'œuvre se sont réservés le dernier chapitre, en forme de diptyque consacré à Franz Kafka : après *Vous avez dit je ?*, autoportrait de l'écrivain en célibataire, qu'a présenté Sophie Loucachevski (du 21 au 31 octobre), Jean-François Peyret répond par un autoportrait de Kafka en fiancé.

Autant le premier spectacle irritait, avec son maniérisme frôlant la vanité, autant *Qui, moi ?* séduit. C'est un requiem pour Franz Kafka, que les spectateurs suivent comme à l'église, assis sur des chaises de deux côtés d'une allée centrale, le regard tourné vers les hauteurs de la salle, d'où émergent deux visages cadrés dans le noir : un homme (Pascal Ternisien), une femme (Simona Maïcanescu), tous deux étant Kafka, dans un jeu de voix et de lumière mirifique. Un troisième homme les rejoindra (Toméo Vergès), dont la présence ajoute au vertige de l'effet de miroirs. Kakfa est ici démultiplié, dans son désir d'amour sans fin qui en appelle à la transcendance : *« Alors, m'est-il permis de t'embrasser ? Sur ce papier lamentable ? Autant ouvrir la fenêtre et embrasser l'air de la nuit. »*

B. S.

► **Petit-Odéon, place de l'Odéon (6e). Jusqu'au 14 novembre (relâche jeudi 10) tous les jours à 18 h 30. Tél. : 44-41-36-36. De 30 F à 70 F.**

MUSIQUES

Les suites judiciaires de l'accident des choristes à Séville en 1992

Le directeur technique de l'Opéra-Bastille sera jugé en Espagne

Le 16 juillet 1992 à Séville, au cours d'une répétition de l'*Otello* de Verdi, spectacle envoyé par l'Opéra-Bastille à l'Exposition universelle, une femme, membre du choral, a trouvé la mort et une quarantaine de choristes ont été blessés, dont quatre sérieusement, dans l'effondrement du plancher. Depuis, la justice suit son cours. D'une part, selon une information parue dans *El Pais* en fin de samaine dernière, Jean-Michel Dubois, directeur technique de l'Opéra-Bastille au moment des événements, sera jugé en Espagne, selon une procédure de flagrant délit. D'autre part, douze personnes – qui ont toutes, entre-temps, démissionné ou quitté l'établissement – ont été mises en examen en France, en octobre 1993.

C'est donc l'état-major de Bastille au grand complet qui devra comparaître devant la justice française : le président Bergé, l'administrateur Georges-François Hirsch, le directeur général Philippe Bélaval, Pétrika Ionesco, auteur du décor et de la mise en scène d'*Otello*, Jean-Michel Dubois, ses deux adjoints, et quatre dirigeants de Manudécor, l'entreprise chargée de la construction de la scénographie pour Paris et de son adaptation aux dimensions plus réduites de la scène de la Maestranza à Séville. Raoul Gomez, directeur technique de Manudécor, introuvable, serait en Argentine.

Jean-Michel Dubois sera jugé en Espagne avant l'été 1995 par un juge unique, selon la procédure du flagrant délit. Il encourt une peine maximale de sept mois de prison. L'ancien directeur technique de l'Opéra Bastille n'entend pas rejeter sa part de responsabilité dans cette affaire.

Une unique répétition étant prévue à Séville, celle-ci s'était effectuée dans la précipitation, les choristes, invités à effectuer à trois reprises leur entrée par le fond du décor, étaient donc restés massés *sur un plancher qui n'était pas* prévu à cet effet. Ils auraient dû redescendre et remonter l'escalier d'accès. Bien que soutenu par deux piliers rajoutés à la demande de la direction technique de l'Opéra de Paris, ce plancher a cédé et les choristes sont allés s'écraser 6 mètres plus bas après s'être heurtés aux structures métalliques qui soutenaient la superstructure en terrasse.

La polémique qui oppose la direction technique de Bastille à celle de Manudécor porte sur l'identité du directeur technique chargé de vérifier la solidité de cet élément de décor – cette vérification revenait-elle à la Bastille ou à Manudécor ? Le débat porte aussi sur la définition de ce « plancher » (ou « plafond » ?) en fonction d'un cahier des charges établi avant que ne fût élaborée en détail la mise en scène de Pétrika Ionesco et que ne fussent connues, surtout, les modifications nécessitées, en toute hâte, par l'envoi du spectacle à Séville. Que Manudécor, jugée par M. Dubois, comme *« une entreprise des plus sérieuses »* ait été seule chargée de la construction du décor unique d'*Otello*, pour un coût de 2,6 millions de francs, s'explique par la surcharge de travail qui régnait à l'époque dans les ateliers de Bastille. Rappelons que l'ouverture provisoire de l'établissement, avec *les Troyens* de Berlioz, en juillet 1989, s'était faite dans un théâtre techniquement hors d'état de marche. Quarante machinistes avaient alors été réquisitionnés pour changer les décors. Et un élément du mur du fond s'était écroulé sur un figurant au soir de la première, sans le blesser.

Aujourd'hui, M. Dubois est directeur technique du Théâtre de l'Odéon, et bientôt au TNS de Strasbourg. Il sait qu'il sera d'une façon ou d'une autre condamné à Séville, puisqu'il a été le seul a avoir été entendu par la justice espagnole immédiatement après les faits, sans avoir été averti de ses droits ni assisté d'un avocat, se croyant entendu comme simple témoin, alors qu'il l'était en tant qu'inculpé. Sa demande d'être à nouveau entendu a été refusée et le dossier refermé, sans que personne de l'équipe artistique présente à Séville ne soit inquiété à part lui.

Une fois jugé en Espagne, Jean-Michel Dubois ne pourra plus intervenir que comme témoin du procès quand celui-ci sera jugé en France une bonne année plus tard (l'instruction suivant son cours lentement, dans un climat dépassionné). M. Dubois craint que le rôle de bouc émissaire qu'il estime tenir en Espagne n'influence à ses dépens la justice française. Il déplore surtout être exclu de fait d'une instruction dont il espère qu'elle mettra à jour *« la chaîne des responsabilités »* – et des irresponsabilités – qui a entraîné le drame. *« Que cet accident serve au moins à mettre un terme à la folie qui règne à Bastille »*, dit-il.

ANNE REY

Cinquante-six titres inédits

Le « nouveau » disque des Beatles sortira le 30 novembre

La multinationale EMI, dont la filiale Parlophone eut la bonne idée de prendre sous contrat les *Beatles en 1962*, a annoncé qu'elle publierait enfin une première livraison d'inédits du groupe. Le disque, intitulé *Live at the BBC*, sortira dans le monde entier le 30 novembre ; on y découvrira cinquante-six chansons d'une durée totale supérieure à cent trente minutes, soit deux disques compacts. *Comme son titre l'indique, il s'agit de chansons* enregistrées lors d'émissions de la BBC, et la majorité d'entre elles proviennent de concerts donnés à Liverpool et à Hambourg. Trente titres, pour la plupart des classiques du rock'n'roll, n'étaient pas jusqu'ici inscrits au répertoire enregistré des Beatles : il s'agit entre autres de *I Got a Woman* (Ray Charles), *Too Much Monkey Business* (Chuck Berry), *Youngblood* (The Coasters), mais aussi de *Glad All Over*, popularisé par le Dave Clark 5, et du *Hippy Hippy Shake* des Swinging Blue Jeans, deux des groupes qui – au début des années 60 – tentèrent d'entamer la suprématie des Beatles.

Le reste du disque est consacré à des compositions de Lennon et McCartney (*Can't Buy Me Love, A Hard Day's Night*) ou à des classiques américains déjà enregistrés en studio, comme *Match-Box*, de Carl Perkins. *Live at the BBC* a été produit sous la supervision de George Martin.

JOHNNY HALLYDAY

au Paradiso, à Amsterdam

L'Union européenne du rock

AMSTERDAM

de notre correspondant

« Les gouttes de sueur volent de tous côtés, la salle est debout, on ne danse plus dans les couloirs, mais on tente d'envahir la scène tandis que Johnny rampe sur son micro et se relève tel un possédé en twistant. » Au twist près, la citation parue dans le quotidien *Algemeen Handelsblad* en septembre 1963 après le premier passage amstellodamois de Johnny Hallyday pourrait encore servir au lendemain du concert qu'il a donné le 7 novembre au Paradiso.

Car les Néerlandais étaient venus en curieux voir de près une légende. Ils sont repartis convaincus d'avoir assisté au concert d'un vrai groupe où la star laisse de l'espace à ses musiciens. En une heure trois quarts, Johnny, tout de cuir noir vêtu, a convaincu le public de ce temple du rock qu'est le Paradiso, église désaffectée où, depuis les années 70, tous les grands du rock se sont produits.

Retour au blues

A Amsterdam, les concerts de groupes français – à l'exception de la Mano negra et des Négresses vertes – attirent d'ordinaire un public presque exclusivement francophone. Pourtant, la salle qui a accueilli Johnny était majoritairement batave, et pas exclusivement amstellodamoise, comme ces deux adolescentes de Zutphen, près d'Arnhem, qui écumaient le stand de tee-shirts et de briquets à l'effigie de l'idole. Johnny, qui rode son groupe dans quelques villes européennes avant de s'attaquer à la forteresse américaine, n'a pas déçu les curieux. Il a laissé sa Harley sur la scène de Bercy, et ses titres de variétés de l'autre côté de la frontière pour revenir au rock'n'roll, au blues et au rhythm'n'blues, mélangeant les titres de son album en anglais, *Rough Town*, et les reprises : *Carol*, de Chuck Berry, dans le texte français ou *Hey Joe* que Johnny aimait *« chanter avec [son] ami Jimi »*. Pendant *I Wanna Make Love to You*, deux jolies Amstellodamoises sautent sur scène lui offrir des roses. Il termine en scandant *Toute la musique que j'aime*. Amsterdam aussi.

ALAIN FRANCO

ÉCONOMIE

Les groupes américains IBM, Apple et Motorola ont annoncé, lundi 7 novembre, qu'ils vont lancer un standard de micro-ordinateur commun. Cette entente vise à regagner des parts d'un marché dominé par les standards des deux autres américains Intel et Microsoft. Les analystes sont sceptiques, estimant insuffisante et tardive cette initiative.

■ BULL. Le groupe nippon NEC s'apprêterait à augmenter sa part au capital du français Bull à l'occasion de sa privatisation, selon la presse japonaise. NEC passerait de 4,4 % à environ 10 %.

Annonçant le lancement d'un standard commun

L'alliance IBM-Apple-Motorola déçoit les analystes du secteur micro-informatique

IBM, Apple et Motorola ont révélé, lundi 7 novembre, lors d'une conférence de presse commune, le contenu d'un accord très attendu par les milieux financiers et industriels (*le Monde* du 2 novembre). Les trois constructeurs vont mettre au point un standard commun autour du microprocesseur Power PC et lancer, en 1996, des micro-ordinateurs basés sur cette référence. Ce partenariat vise à combattre l'écrasante domination du couple Microsoft-Intel sur ce marché. Il laisse néanmoins sceptiques les analystes.

L'annonce devait provoquer un coup de tonnerre dans le monde informatique. De ce point de vue, en tout cas, IBM, Apple et Motorola ont raté leur coup. On avait évoqué une fusion, un système d'exploitation commun, une architecture commune : les négociateurs d'IBM et d'Apple, auxquels se sont joints ceux de Motorola, avaient un vaste éventail de solutions à leur disposition pour tenter de briser l'emprise hégémonique du couple Intel-Microsoft sur la micro-informatique. Ils n'ont finalement réussi à s'entendre que sur une option minimale, celle de l'architecture commune.

Depuis des semaines, les discussions entre IBM et Apple étaient devenues le sujet d'intérêt numéro un des milieux informatiques mais aussi des milieux financiers. Les analystes de Wall Street qui, avec la reprise de l'économie américaine, quêtent avidement des gros coups, des méga-rapprochements, en sont pour leurs frais. Mais surtout, l'accord annoncé laisse les spécialistes de l'informatique sceptiques.

Le standard commun (ou architecture), qui englobe l'ensemble des définitions techniques et des spécifications, est basé sur le microprocesseur Power PC, mis au point et adopté par les trois groupes à la suite d'un premier accord conclu en 1991. Cette plate-forme est une version a minima. Elle doit certes fonctionner avec les systèmes d'exploitation Mac OS d'Apple, OS/2 et AIX d'IBM, et également Windows de Microsoft. Mais elle n'est pas un système d'exploitation commun, qui aurait pu se poser en vrai rival de Windows de Microsoft. Cela signifie qu'IBM et Apple n'auront pas de droits sur le système d'exploitation de l'autre. En clair, pour le moment, IBM ne fabriquera pas de « clones» – des copies – de Macintosh et inversement.

Un pont jugé insuffisant

IBM et Apple ont jeté une passerelle, solide, entre leurs deux mondes, sans parvenir à les réunifier. Ce pont – si important soit-il – est jugé bien insuffisant par les analystes au regard de l'objectif recherché. IBM, Apple et Motorola souhaitent imposer un nouveau standard. Reconquérir une emprise sur l'évolution technologique de la micro-informatique qui leur a désormais échappé. Le système d'exploitation Windows de Microsoft équipe plus de 80 % des micro-ordinateurs dans le monde. En face, les systèmes incompatibles d'IBM et d'Apple, se partagent à parts égales les 20 % restants. Quant à Intel, il dicte ses performances à toute l'industrie au travers de sa gamme de microprocesseurs – les 386, puis les 486 et le Pentium aujourd'hui.

L'architecture Power PC, la première tentative pour imposer un nouveau standard en micro-informatique depuis le milieu des années 80, part avec un autre handicap. Les nouvelles machines ne seront pas disponibles avant la fin du premier semestre 1996. D'ici là, Microsoft et sa nouvelle version de Windows auront eu le temps de grignoter des parts de marché. En micro-informatique, un décalage de quelques mois peut faire perdre une bataille. La guerre que veulent livrer IBM, Apple et Motorola se livrera d'abord contre le temps.

CAROLINE MONNOT

Des performances encore inconnues

Les possesseurs de micro-ordinateur ne trouveront aucun bénéfice immédiat à l'accord IBM-Apple. L'architecture commune annoncée autour du nouveau micro-processeur Power PC ne permet pas aux machines existantes d'Apple et d'IBM, bâties autour des microprocesseurs différents, d'être compatibles. Les programmes restent distincts entre les Macintosh utilisant le système d'exploitation Mac/OS, les IBM PC tournant sur OS/2, ou encore ceux fonctionnant sous Windows.

Grâce à l'accord, les logiciels futurs tourneront indifféremment sous les trois systèmes distincts. Mais les ordinateurs équipés de la nouvelle plate-forme commune ne seront pas commercialisés avant dix-huit mois, soit la fin du premier semestre 1996. Les spécificités ne sont pas encore connues et il est impossible de décrire aujourd'hui les performances de ces futurs micro, même si on peut affirmer qu'elles seront forcément bien meilleures –le progrès technique allant vite en la matière – que celles des générations actuelles. On sait aussi que l'utilisateur de la plate-forme commune devrait avoir à sa disposition une bibliothèque de logiciels plus vaste, à un coût sans doute moins élevé. Les fabricants de logiciels vont en effet pouvoir amortir leurs frais de conception sur des séries plus vastes, ce qui en théorie devrait faire baisser les prix des « applicatifs » vendus dans le commerce.

Siemens, Scientific Atlanta et Sun Microsystems s'allient dans le multimédia. – Le géant allemand Siemens a annoncé, lundi 7 novembre, un accord de coopération dans le secteur multimédia avec deux entreprises américaines d'électronique et d'informatique, *Sun Microsystems Inc.* et *Scientific* Atlanta Inc. Ouverte à d'autres partenaires, cette alliance porte sur la commercialisation d'infrastructures ou systèmes multimédia complets, clés en main, destinés aux réseaux de communication, télévision par câble ou opérateurs de téléphone. Les trois partenaires souhaitent développer leur propre réseau multimédia, sous le nom de IMMX-press, a précisé la firme allemande. – *(AFP).*

Déjà partenaire du groupe français d'informatique

NEC aurait décidé de participer à la privatisation de Bull

TOKYO

de notre correspondant

Selon le quotidien économique *Nihon Keizai*, Nippon Electric (NEC) aurait décidé d'accroître sa participation dans le capital de Bull à l'occasion de la privatisation partielle de cette entreprise. Le quotidien des milieux d'affaires écrit, le 8 *novembre*, que NEC *envisagerait* de consacrer une dizaine de milliards de yens (540 millions de francs) à cette opération afin de porter sa part dans le capital de Bull de 4,4 % à environ 10 %. Au siège de NEC, on confirme que le numéro un de la micro-informatique japonaise entend bien accroître sa participation dans le capital de Bull, mais on se refuse à avancer un chiffre.

Il y a quelques mois, NEC ne cachait pas la perplexité irritée, suscitée par la quête des dirigeants de Bull d'autres partenaires éventuels au Japon (*le Monde* du 6 avril). A l'époque, NEC ne semblait disposé à accroître sa participation que si le partenariat global conclu entre les deux entreprises au début de 1994 portait ses fruits. NEC aurait décidé de répondre positivement à la demande des Français pour des considérations de stratégie commerciale en raison de la place que tient Bull sur le marché français et européen, estime le *Nihon Keizai*. NEC serait particulièrement intéressé par le réseau commercial de Bull en Europe de l'Est.

PH. P.

Les sinistres informatiques ont fait perdre 11 milliards de francs aux entreprises en 1993. – Les sinistres informatiques ont fait perdre 11 milliards de francs, environ, aux entreprises françaises en 1993. Evalué par le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA), ce montant est en augmentation de 3,5 % sur l'année précédente. Avec 6,2 milliards de francs, la malveillance représente 58 % des sinistres. Outre le vol, le sabotage, les détournements de fonds ou de biens, ce sont les fraudes (1,6 milliard de francs), les virus et autres « bombes » (1,1 milliard) qui ont coûté le plus cher. Les accidents ont représenté 25 % des pertes, les erreurs d'utilisation ou de conception des logiciels, 17 %. Le secteur le plus touché est celui des services (52 %), suivi par l'industrie (23 %), le commerce (14 %) et les établissements financiers (9 %).

Malgré les recommandations du Livre blanc de la Commission

La mise en place des réseaux transeuropéens de transports se fera plus lentement que prévu

BRUXELLES (Union européenne)

De notre correspondant

La mise en place d'un réseau transeuropéen de transports modernes, recommandée par le Livre Blanc de la Commission européenne sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, et approuvée ensuite par les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, se fera plus lentement que prévu.

Le Conseil européen avait approuvé en juin une liste de onze projets prioritaires et demandé aux experts que soient établis pour chacun d'entre eux, d'ici le rendez-vous des chef d'Etat et de gouvernement des Douze, en décembre à Essen, un échéancier et un plan de financement.

Lundi 7 novembre, les ministres des finances ont constaté que cette tâche était loin d'être achevée. Les principales difficultés rencontrées sont financières. Les investisseurs privés ne se précipitent pas, peu attirés par des projets à la rentabilité souvent douteuse. Les possibilités de financements publics, nationaux et communautaires, sont limitées dans cette période où les gouvernements, sous la pression des marchés, mettent l'accent sur l'indispensable réduction des déficits budgétaires. La Commission évalue maintenant à 35 milliards, au lieu de 32 milliards initialement, le coût des onze projets. Elle répète que les moyens disponibles ne suffiront pas et qu'il faut donc prévoir des financements complémentaires. Perpétuant le dialogue de sourds auquel on assiste depuis le début de l'année, les ministres des finances contestent la nécessité d'un tel coup de pouce et mettent en garde contre les risques de gaspillage.

L'heure de vérité sonnera à Essen, et tout porte à croire que les ministres des finances l'emporteront. La liste des projets effectivement programmés sera sans doute réduite. « *Pour la crédibilité de l'Union européenne, il est important que, à Essen, il y ait quelques projets qui sortent. Quatre ou cinq par exemple* », a commenté Edmond Alphandhéry.

Le ralentissement de l'opération, par rapport aux ambitions exprimées dans le Livre blanc, ne le chagrine guère. Parmi les vingt-six projets retenus par la Commission (coût évalué à 80 milliards d'écus d'ici à l'an 2000), certains ne correspondaient pas aux priorités des gouvernements, et M. Alphandhéry considère que c'est une erreur. « *Ainsi la ligne de TGV et de transports combinés Lyon-Turin ne figure pas parmi nos priorités* », explique-t-il. Paris limite ses ambitions à voir « *bouclé* » le financement du TGV-Est, dont le coût est évalué à 4 milliards d'écus (26 milliards de francs) et pour lequel une subvention d'environ 400 millions d'écus est demandée à Bruxelles.

Dans le budget européen, les crédits affectés aux réseaux sont fixés à 1,6 milliard d'écus. Le *quart pour* le TGV-Est, *c'est* beaucoup, mais Paris peut faire valoir que les projets situés dans les régions sous-équipées de l'Union (surtout en Espagne, en Grèce, en Irlande et au Portugal) pourront largement être pris en charge par les fonds structurels.

PHILIPPE LEMAITRE

Réclamant des mesures de compensation

Les routiers belges protestent contre l'« eurovignette »

Bruxelles, plusieurs villes de Wallonie et les accès aux frontières ont été paralysés, lundi *7 novembre, par des centaines de* camions dont les chauffeurs protestaient contre l'instauration de l'« eurovignette », à partir du 1er janvier 1995.

BRUXELLES

de notre correspondant

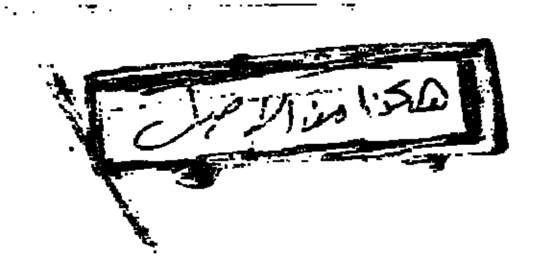
En juin 1993, les ministres des transports des Douze ont adopté une directive qui vise à pallier les distorsions résultant du fait que la plupart des pays ont des autoroutes à péage alors que la circulation est gratuite en Allemagne, au Danemark, aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg. Les ministres ont créé une vignette dont le prix équivaut en fait à un droit d'accès sur le réseau non payant. Cette « eurovignette » coûtera 1 250 écus par an pour un 12 tonnes (8 100 francs). On pourra aussi l'acheter pour une période limitée.

Puis, en février 1994, les pays du Benelux, l'Allemagne et le Danemark ont décidé de mettre en place un système commun pour la perception de « l'eurovignette » et le partage de son rapport. Au carrefour de l'Europe, traversée par les poids lourds de nombreux pays tiers, la Belgique bénéficiera de ces mesures. On estime que ses camionneurs paieront environ 280 millions de francs français au titre de l'« eurovignette » alors qu'elle en touchera 750 millions. Mais, à l'inverse de ce qui se passe dans les autres pays signataires de l'accord de février, les routiers belges n'ont pas obtenu d'assurances quant aux compensations qu'ils peuvent attendre. Les Pays-Bas, par exemple, accorderont à leurs ressortissants des réductions sur les taxes en échange de leur cotisation à l'« eurovignette », qui va dans les caisses de l'Etat.

Dans la Belgique fédérale, l'Etat et les régions se disputent le produit de l'« eurovignette », sans que les juridictions compétentes aient encore tranché. Les régions veulent l'argent pour l'entretien des routes, qui est à leur charge. Le ministre fédéral des transports aimerait consacrer une partie de la manne à... l'amélioration des chemins de fer. Le conflit est d'autant plus rude que les caisses sont vides partout. En l'état du contentieux, personne ne peut évidemment s'engager sur les compensations.

Au nombre de 8 000, généralement de petite taille, les entreprises de transport routier emploient quelque 80 000 personnes en Belgique et forment un lobby puissant. Elles ont organisé les embouteillages de lundi au *nom de la* sauvegarde de l'emploi et de l'égalité de chances avec la concurrence étrangère. A la Commission, on déclare qu'il s'agit d'un « *problème belgo-belge* ».

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE



L'annonce du mariage entre CLAL et Engelhard

Prochaine naissance d'un leader mondial du traitement des métaux précieux

Les cotations du Comptoir Lyon Alemand Louyot (CLAL) ont été suspendues lundi 7 novembre sur le marché au comptant, cette société devant annoncer dans l'après-midi un accord avec l'américain Engelhard. Après plusieurs mois de discussions, ces deux groupes ont signé une lettre d'intention en vue de la création d'une « joint-venture à laquelle serait apportée la part de leurs activités dans le domaine de l'affinage, de la production et de la vente à base de métaux précieux ». Cette société commune, détenue à 50/50 par les deux associés, aura son siège à Paris, et sera l'un des leaders mondiaux du secteur.

Ce mariage des numéro trois et quatre mondiaux du traitement des métaux précieux devrait donner naissance à une société qui, avec plus de 1 milliard de dollars (5,2 milliards de francs) de chiffre d'affaires, rattrapera les géants du secteur que sont l'allemand Degussa et le britannique Johnson Mattey.

Les modalités de cet accord sont encore à définir et la société commune pourrait être constituée au début de l'année prochaine. D'ores et déjà, ces deux entreprises, qui ont presque la même taille dans cette activité, y réalisant chacune environ 3 milliards de francs de chiffre d'affaires, présentent beaucoup de complémentarité tant au niveau géographique qu'au niveau des produits.

Baisse de la demande industrielle

Le CLAL, dont le groupe Fimalac a pris le contrôle en 1991, est *implanté essentiellement en* Europe. Présidé par Philippe Malet, cette entreprise est leader en France, en Espagne, aux Pays-Bas et en Scandinavie.

De son côté, Engelhard, filiale du groupe minier sud africain Anglo-American, propriété de la famille Oppenheimer, domine le *marché américain mais aussi celui* de Grande-Bretagne. Il a également une forte implantation en Extrême-Orient. Au niveau des produits, la firme française traite l'or, l'argent et le platine en vue de leur utilisation par les métiers d'art et par l'industrie (biens d'équipement, applications *nucléaires, industrie aéronau*tique). L'entreprise américaine est, quand à elle, spécialisée dans la galvanoplastie et dans la métallurgie du platine.

En matière de résultats, la situation est cependant très contrastée. Malgré un chiffre d'affaires en baisse de 6,5 % en 1993 revenant à 2,15 millards de dollars (12 milliards de francs), Engelhard a vu son bénéfice progresser. Le résultat *net avant impôt de ce groupe* s'est apprécié de 8,3 % à *108,4 millions de dollars. Les* effectifs ont été ramenés de 6 000 à 5 750 personnes. Sur la même période, le CLAL, dont le chiffre d'affaires a diminué de 8 % pour revenir à 3,9 milliards de francs, a vu fondre ses bénéfices. Son résultat courant est tombé de 64 millions à 1,5 million de francs *l'année dernière. Les effectifs de* la société ont été ramenés de 1 453 à 1 351 salariés. L'origine de cette dégradation vient de la baisse de la demande industrielle particulièrement dans les biens d'équipement et de la chute des prix de vente. *Si, depuis le début de 1994*, la dégradation de la situation semble avoir cessé, aucune véritable reprise n'a été observée jusqu'à l'été. Mais la firme espère améliorer ses résultats au second semestre.

D. G.

Un entretien avec le président de FIMALAC

Marc Ladreit de Lacharrière : « Nous devons cesser de nous lamenter et continuer à nous développer »

« Pourquoi avoir choisi l'américain Engelhard pour créer une société commune ?

– Dans le domaine du traitement des métaux précieux, ce qui touche des activités aussi sensibles que l'or, l'argent et le platine, le CLAL occupait jusqu'à présent la quatrième place mondiale, une position, certes, très honorable. Mais, compte tenu de l'internationalisation accrue des marchés, nous ne pouvions en rester là, et il nous fallait absolument nous développer. La croissance interne a été exclue d'emblée car, dans le contexte très concurrentiel actuel, la conquête de nouveaux marchés ne pouvait en partie se faire que *par une baisse des prix*. Cette stratégie risquait d'obérer nos résultats et de poser des problèmes par la suite. La croissance externe par l'acquisition d'un de nos concurrents n'était pas davantage possible car aucune société dans ce secteur n'est à vendre. Il restait donc le principe d'une association avec une société de taille analogue. D'où ce projet de joint venture avec l'américain Engelhard qui nous précède dans le palmarès, et nous permettrait de devenir l'un des leaders mondiaux du secteur.

– Pour le CLAL, quelle est l'importance des activités concernées par cet accord ?

– Cela concernerait environ 85 % du CLAL en termes de chiffre d'affaires et 25 % en termes d'actifs. Le CLAL conserverait l'intégralité des activités métaux non précieux à base de cuivre et de nickel, la propriété des matières premières et certains actifs immobiliers non industriels.

– Comment fonctionnera cette nouvelle firme ?

– Le principe étudié est simple et reposerait sur une gestion paritaire. La joint venture serait dirigée par deux directeurs généraux, l'un venant du CLAL et l'autre d'Engelhard, avec au-dessus un comité stratégique franco-américain. *Cet état-major serait basé à* Paris. Je voudrais aussi insister sur la complémentarité exemplaire des deux entreprises. Elles sont non seulement de taille analogue dans le traitement des métaux précieux mais se complètent parfaitement, que ce soit en termes de secteurs d'activités ou d'implantations géographiques.

– Avant d'arriver à cette association, n'avez-vous pas été tenté de vendre le CLAL ?

– Je n'ai jamais été tenté de vendre car, fondamentalement, je ne suis pas un financier mais je pense être un bâtisseur. Un financier, cela prend une participation minoritaire afin d'atténuer ses risques. Il ne gère pas l'entreprise, et fait « tourner ses participations » en les vendant afin de dégager des plus-values. Je préfère prendre le plus souvent des participations majoritaires afin d'assumer mes responsabilités opérationnelles. Je bâtis mon groupe FIMALAC dans une optique de long terme, pour que chacune de mes affaires devienne le leader dans son secteur. Si je ne pense pas pouvoir y arriver, alors, dans ce cas seulement, je peux envisager une cession qui assurera l'essor, voire la pérennité de l'activité cédée.

– Au cours des discussions avec les Américains, le climat des « affaires » n'a-t-il pas pesé ?

– A aucun moment des négociations, nos partenaires n'ont évoqué les « affaires » en France. En revanche, les Anglo-Saxons ne manquent pas de nous traiter de *« vieux pays où à la race des entrepreneurs s'est substituée une race de gestionnaires »*. Ces propos ne sont pas dénués d'arrière pensées. Mais ils ne mettent pas en cause l'image globale du pays. Je crois que ce problème d'image est d'abord dans notre tête. Nous devons cesser de nous lamenter et continuer à nous développer. A une échelle modeste, le projet envisagé avec Engelhard en est une preuve. »

Propos recueillis par DOMINIQUE GALLOIS

BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX : Pas de pressions inflationnistes pour le G 10, selon M. Tietmeyer. – Le G 10, qui regroupe en fait onze pays (ceux du G 7 plus la Suisse, la Suède, les Pays-Bas et la Belgique), *« ne constate pas de pressions inflationnistes »*, mais la politique monétaire *« devra rester vigilante »*, a déclaré, lundi 7 novembre, Hans Tietmeyer, président de la banque centrale allemande et président du Comité des gouverneurs des pays du G 10, lors de la réunion mensuelle, à Bâle, de la Banque des règlements internationaux (BRI). Selon M. Tietmeyer, la dernière intervention de la Réserve fédérale a été considérée comme *« positive »* et *« appropriée »*.

La fronde des industriels de la défense

Contraintes de supprimer des emplois, les sociétés d'armement demandent à l'Etat de renégocier leurs contrats

Confrontés à une grave récession de leurs activités jusqu'en 1997, qui les contraint de réduire l'emploi dans de fortes proportions, les industriels français de l'armement ont pris l'Etat à témoin de leurs difficultés et refusent de faire à eux seuls les frais de la remise en ordre de leur secteur.

En 1994, l'industrie française de l'armement aura perdu entre 5 et 10 % de son chiffre d'affaires au rythme où son activité s'est ralentie, et ses effectifs chûteront dans les mêmes proportions. Avec les mesures de chômage partiel, la diminution de l'emploi devrait frôler les 10 %. *« Le tissu industriel se délite »*, observe-t-on au Conseil des industries de défense (CIDEF), l'organisation professionnelle où l'on souligne que *« l'industrie de la défense est plongée dans la récession jusqu'en 1997 »*. L'appréciation est partagée par la commission des finances de l'Assemblée, dont le rapporteur, Arthur Paecht, député UDF-PR du Var, se dit *« très préoccupé par la gravité et le caractère structurel »* de cette crise.

Avec un chiffre d'affaires (hors taxes) de 103,1 milliards de francs en 1993, l'industrie française de l'armement occupait jusqu'à 214 100 personnes à la même date, et plus de 100 000 autres si l'on y ajoute les emplois indirects.

Un « tissu » en train de se déliter

Selon M. Paecht, la baisse du chiffre d'affaires a été de 8,5 % par rapport à 1992. L'emploi direct a diminué de 7 % (soit 16 300 salariés) et l'emploi indirect de 8,3 %. Il s'agit d'une tendance *« lourde »*, comme disent les experts, puisque la baisse des effectifs a atteint *31 % en douze* ans, entre 1982 et 1993, alors qu'elle est, dans le même temps, *de 20,5 % dans le secteur des* industries manufacturières auquel les entreprises de défense appartiennent, d'après les critères propres à l'INSEE. *« Pour 1994*, écrit le parlementaire dans le chapitre « la situation critique de l'industrie française de l'armement » de son rapport, *« les effectifs devraient encore diminuer »*. Explicitant la *« préoccupation »* de la commission des finances, M. Paecht estime que *« les entreprises sont engagées dans une spirale de réduction de leur format, d'accumulation des pertes et d'endettement qui risque de menacer – à terme non éloigné – l'ensemble de notre industrie de l'armement »*.

Le CIDEF, le syndicat patronal qui regroupe les entreprises aéronautiques, électroniques et terrestres à l'exclusion des activités qui relèvent de la délégation générale pour l'armement (en particulier, les arsenaux), des chantiers navals privés et du Commissariat à l'énergie atomique, avance des évaluations comparables. Les effectifs globaux sont de l'ordre de 146 000 salariés. En 1993, les industriels de ce secteur ont, à eux seuls, perdu 10 000 emplois en 1993 et ils escomptent une nouvelle baisse de 22 000 autres (directs et indirects) pour les trois années qui vont de 1994 à 1996.

C'est notamment, reconnaît-on au CIDEF, *« le tissu des sous-traitants qui est en passe de se déliter »*, avec pas moins de 5 000 petites et moyennes entreprises vouées à ce secteur-là au total. La baisse des activités est la plus forte dans l'armement terrestre et dans la branche électronique. Dans l'aéronautique, on n'hésite pas à parler de *« récession jusqu'en 1997 »* : d'une part, les activités civiles et spatiales ne sont pas suffisantes pour renflouer le militaire en perte de vitesse et, de l'autre, les exportations (soit 20 %).

Reçus il y a quelques jours par le ministre de la défense, les responsables du CIDEF, emmenés par leur président, Serge Dassault, ont demandé l'ouverture de discussions à trois – états-majors, délégation générale pour l'armement et industrie – afin de dégager des solutions *« négociées »*, autres que les orientations retenues par la *loi de programmation militaire* 1995-2000 et qualifiées par eux de *« problématiques »* ou de *« précaires »*. Ce texte instaure une réforme des marchés publics qui se traduit par un plafonnement à 3 % pendant trois ans des révisions de prix, un moratoire sur les modifications des programmes d'armement jusqu'en 1997 et par l'obtention d'un gain de productivité supplémentaire de 2 % chaque année. Sur la durée sexennale d'application de la loi, ces pratiques sont censées, pour le gouvernement, entraîner une économie de l'ordre de 70 milliards de francs, par rapport à un investissement global de 613,1 milliards (valeur 1994).

D'ores et déjà, on enregistre comme un vent de fronde chez certains industriels qui considèrent qu'ils seront les seuls, en réalité, à endurer les rigueurs de la programmation. Toutes catégories confondues, plusieurs d'entre eux se sont engagés dans une grève de signature des contrats, bloquant de nombreux marchés. Ils font valoir qu'ils ne doivent pas être les seuls à tout faire pour diminuer le prix des matériels. En particulier, ils réclament que les états-majors (en révisant à la baisse leurs exigences opérationnelles) et la délégation générale pour l'armement (en comprimant le coût de ses actions intentées au nom d'un contrôle étatique) contribuent à cet effort de productivité, au même titre que les industriels.

La concurrence américaine

Quel que sera le résultat de cette « grogne », il n'en reste pas moins que la crise actuelle de l'industrie française de l'armement tire son origine du déclin des budgets militaires et de l'inexistence d'un marché européen qui lui soit garanti face à la vigueur « tous azimuts » de la concurrence américaine.

Comment, en effet, réaliser des gains significatifs de productivité quand le client national revient sur sa parole, en annulant, en reportant ou en réduisant ses commandes ? Pour ne prendre qu'un cas, la chaîne de production du char Leclerc – ce qui induit son prix unitaire – avait été organisée sur la base, à l'origine, d'une fabrication en série d'une centaine d'exemplaires par an au profit de l'armée de terre française. La cadence finalement retenue est de moins de quarante-quatre chars par an. De même, pour les avions Mirage 2000 et Rafale. *« Comment faire des gains de productivité*, dit un industriel, *quand on passe des commandes au compte-gouttes et qu'il arrive à l'Etat de geler brutalement son budget en cours d'année ? »*.

L'industrie française de l'armement découvre, sans doute avec retard, qu'elle a longtemps été maintenue dans un état, quasi artificiel, de surcapacité au plan national et que, représentant à elle seule 30 % de l'industrie européenne, elle est plus que jamais dépendante des besoins d'un marché où la *« préférence européenne »* s'avère une notion fort contestée.

JACQUES ISNARD

SOCIAL

Après une semaine de conflit

Les syndicats de GEC-Alsthom organisent une manifestation dans les rues de Belfort

Le conflit est toujours dans l'impasse à l'usine GEC-Alsthom de Belfort et est entré mardi 8 novembre dans son septième jour. L'intersyndicale, constituée par les syndicats CGT, CFDT, FO et UFICT-CGT (cadres), devait organiser mardi une manifestation dans les rues de Belfort vers l'hôtel de préfecture du département ainsi que l'hôtel où s'est retranchée la direction depuis l'occupation totale de l'usine par les grévistes. Celle-ci se refuse à toute déclaration publique. Lundi 7 novembre, seule une rencontre a eu lieu entre la direction de la filiale Alsthom-Transport et l'intersyndicale pour prendre connaissance des revendications des grévistes, sans qu'aucune négociation ne soit menée.

Chacune des deux parties campe sur ses positions. A l'origine du mouvement, les 1 860 salariés d'EGT (European Gas Turbines), une des quatres filiales de GEC-Alsthom (7 600 salariés au total sur le site belfortain), veulent une revalorisation des salaires les plus faibles. L'intersyndicale réclame une rallonge mensuelle de 1 500 francs *pour tous les salariés* et la disparition des salaires en dessous de 7 500 francs. Aucune négociation n'a été ouverte entre syndicats et direction des autres filiales : divisions transport et électromécanique de GEC-Alsthom Cegelec (filiale d'Alcatel-Alsthom). La direction, qui a fait constater par huissier le délit d'entrave à la liberté du travail mais n'a pas fait appel aux tribunaux, pose en préalable aux négociations l'ouverture des portes de l'usine.

L'âge de la retraite au Japon est reporté à 65 ans

L'article publié dans *le Monde* du 8 novembre sur la réforme de l'assurance vieillesse au Japon était en partie basé sur une information erronée. L'âge auquel les pensions de retraite pourront être versées n'a pas été ramené de soixante-cinq à soixante ans mais retardé de soixante à soixante-cinq ans.

Une usine occupée à Besançon

Les salariés de Rhodiaval doivent choisir entre le licenciement et suivre leur entreprise en Allemagne

Les salariés de l'usine Rhodiaval à Besançon (Doubs) occupent les locaux depuis lundi 7 novembre dans l'après midi. Ils veulent empêcher le déménagement des machines et de la production vers l'Allemagne de l'Est que la direction de la société allemande Starstedt, propriétaire de l'entreprise, venait de leur annoncer au cours d'une assemblée générale.

Aux 43 salariés de Rhodiaval, les dirigeants de Starstedt ont expliqué que l'activité allait cesser à Besançon et que celle-ci serait transférée en Allemagne. Ils ont proposé au personnel, composé de 70 % de femmes, soit d'être licencié, soit de suivre les machines. Starstedt, dont le siège est situé à Nimbrech près de Cologne, avait racheté Rhodiaval en 1990 au groupe Rhône-Poulenc et avait bénéficié, à l'époque, d'aides publiques. L'acheteur, rappelle la CGT, s'était engagé à créer une centaine d'emplois dans cette usine spécialisée dans la fabrication de matériel paramédical.

Aussitôt après l'annonce, des membres d'une société de gardiennage ont pris position pour interdire l'accès de l'entreprise aux salariés mais ceux-ci ont réussi à pénétrer par une porte dérobée.

Plus de 80 procès-verbaux depuis la fin 1993

Le gouvernement veut sévir contre les fausses offres d'emploi

L'explosion du chômage a entraîné une floraison d'offres d'emploi *« bidon »*, passées par *voie de presse ou Minitel* par des personnes qui profitent du désarroi des chômeurs pour leur vendre du vent, mais au prix fort. Alerté de cette dérive par divers articles de presse (*le Monde* du 3 novembre), les services du *ministère de l'économie ont réagi*, lundi 7 novembre. Les marchands de liste, les offres de participations à des systèmes de chaînes d'argent et les offres *« d'activité indépendante à domicile »* sont dans le collimateur des services de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) et de ceux du ministère du travail.

Depuis la fin 1993, quatre-vingt procès-verbaux ont été dressés pour offres *« mensongères ou tendancieuses »* et trois rapports pour escroquerie ont été transmis au parquet. En ce qui concerne les offres d'emploi proposées par le Minitel, les derniers contrôles de la DGCCRF dans ce domaine ont donné lieu à deux procès-verbaux pour publicité mensongère tandis que *« quatorze enquêtes sont toujours en cours »*.

INDICATEURS

UNION EUROPÉENNE

■ **Prévisions de croissance : + 2,5 % en 1994 et + 3 % en 1995.** – L'Union européenne devrait enregistrer une croissance de son produit intérieur brut (PIB) d'au moins 2,5 % cette année et de 3 % en 1995, selon la commission. La précédente prévision faisait état d'une hausse du PIB de 2 % en 1994 et de 2,5 % l'année prochaine.

GRANDE-BRETAGNE

■ **Production manufacturière : + 0,6 % en septembre.** – La production manufacturière britannique a augmenté de 0,6 % en septembre par rapport à août, en données provisoires corrigées des variations saisonnières. Sur un an (septembre 1993-septembre 1994), la hausse est de 5,4 %. La production industrielle a augmenté, de son côté, de 1,1 % en septembre par rapport à août.

Assemblée générale du personnel mardi 8 novembre

La privatisation partielle de la Caisse nationale de prévoyance pourrait être retardée

Engagée dans de difficiles négociations avec son personnel et avec La Poste, la Caisse nationale de prévoyance (CNP) pourrait voir sa privatisation partielle retardée. Le personnel de la compagnie publique devait se réunir en assemblée générale mardi 8 novembre.

La privatisation partielle de la Caisse nationale de prévoyance (CNP) devait être une formalité. Porté par sa fantastique croissance, le numéro un en France, et de loin, de l'assurance-vie devait sans coup férir séduire le petit actionnaire et le grand investisseur international. La mise sur le marché de la CNP annoncée en septembre se voulait une alternative moins risquée et plus facile à mettre en œuvre que la privatisation de grand style des AGF (Assurances générales de France). Le succès de l'introduction en Bourse du Crédit local de France, lui aussi issu de l'ensemble Caisse des dépôts, semblait une garantie de succès.

Mais si le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, était très favorable à la privatisation d'une entreprise qu'il connait bien pour en avoir été président du conseil de surveillance de 1988 à 1993, les difficultés ne cessent de s'accumuler depuis des semaines. Au point que, initialement prévue avant la fin de l'année, la mise sur le marché pourrait être reportée au début de l'année prochaine. Elle se trouverait alors sérieusement menacée par l'approche de l'élection présidentielle.

Nouvelle grève ?

Premier écueil – et de taille – à la privatisation partielle : celui du statut du personnel de la CNP. Une question d'autant plus redoutable qu'elle a fait capoter la grande réforme de la Caisse des dépôts, pourtant promise à ses débuts par le gouvernement Balladur. Sur les 2 200 salariés de la CNP, plus de 1 200 ont un statut de fonctionnaires qu'ils n'ont pas envie de perdre. Après la grève du 27 septembre (*le Monde* du 29 septembre) et l'ouverture début octobre de négociations avec la direction de la Caisse des dépôts, la situation ne s'est pas débloquée. Les salariés se réunissaient en assemblée générale mardi 8 novembre. Les syndicats n'excluent pas une nouvelle grève.

Autre problème de taille, celui des réseaux de distribution. Si la CNP n'a pas une notoriété à la mesure de sa part du marché français de l'assurance-vie (17 %), c'est qu'elle s'est développée à l'ombre de la Caisse des dépôts et *via* les réseaux de La Poste, des caisses d'épargne et du Trésor public. La CNP ne commercialise pas directement ses produits. Or il est indispensable pour valoriser la compagnie d'avoir des certitudes sur ses liens avec ses distributeurs. La Poste, qui renégocie en ce moment les contrats la liant à l'assureur, en joue et essaye d'obtenir des conditions financières avantageuses. Les négociations pourraient aboutir au mieux avant la fin du mois.

Enfin, la CNP est aussi victime d'une conjoncture particulièrement défavorable aux compagnies d'assurances. La chute des marchés obligataires depuis le début de l'année a fait fondre ses plus-values latentes et, au final, sa valeur boursière. La CNP en a d'autant plus souffert que ses placements sont effectués en quasi-totalité en obligations et qu'elle dispose d'un portefeuille récent. Les plus-values latentes se sont déjà réduites de 54 % entre le 31 décembre 1993 et le 30 juin 1994 (à 16,4 milliards de francs) et ont continué depuis à s'amenuiser.

En novembre 1992, la CNP avait été évaluée entre 7,5 milliards et 8,5 milliards de francs par la commission d'évaluation des entreprises publiques. Elle pourrait, selon certains analystes, valoir moins aujourd'hui, en dépit de la forte croissance de son activité et de bénéfices attendus de 1,4 milliard de francs cette année. L'Etat, qui escomptait céder rapidement la majeure partie de sa participation (37,5 % sur 42,5 %), n'imaginait pas que l'opération serait si délicate.

E. L.

Principal bailleur de fonds

EDF n'a pas été associée à la décision sur le financement du canal Rhin-Rhône

Après l'adoption par le Sénat d'un amendement créant une société chargée d'achever les travaux de la liaison Rhin-Rhône (*le Monde* du 8 novembre), les incertitudes sur le financement sont loin d'être levées. EDF sera le principal bailleur de fonds pour la réalisation de l'ouvrage au travers de la « rente du Rhône », constituée par les « bénéfices » qu'elle perçoit en rachetant au prix coûtant l'électricité produite par la *Compagnie nationale du Rhône* (CNR). Mais, l'entreprise publique, qui affirme *« ne pas avoir été associée à cette décision politique, ni même consultée »*, risque de traîner les pieds. Elle craint que le coût du canal Rhin-Rhône, estimé à 17,2 milliards de francs, ne soit plus élevé que prévu et souhaiterait *« vérifier »* ce chiffre en procédant à ses propres études. Elle souhaite également savoir quelles seront les contributions des collectivités locales, de l'Union européenne et enfin de l'Etat, à travers le fonds pour les transports qui sera, lui-même, alimenté par une taxe prélevée sur l'énergie hydro-électrique...

M. L.

Prévoyant la création de mille emplois

Un sidérurgiste espagnol va construire une aciérie à Bayonne

BAYONNE

de notre correspondant

Premier investissement transfrontalier de cette ampleur, d'un côté à l'autre du Pays basque, l'installation d'une aciérie à capitaux espagnols dans le port de Bayonne va sensiblement modifier l'économie locale. La chambre de commerce et d'industrie de Bayonne-Pays basque a annoncé, lundi 7 novembre, l'implantation sur les quais d'une aciérie électrique.

Cet investissement a de quoi surprendre à l'heure où l'Europe tente à grand-peine de réduire ses capacités sidérurgiques. Mais, selon le ministère de l'industrie, le projet basque consiste en fait en un transfert de capacité de part et d'autre des Pyrénées. Chez Usinor-Sacilor, on ne s'inquiète pas outre-mesure de l'arrivée de ce nouveau producteur sur un créneau – le fer à béton – jugé plus régional que national. D'autant plus que le producteur français est en train de se désengager de ce secteur : il négocie la cession de la SAM, sa filiale spécialisée, au gallois ASW.

L'usine basque, construite par le groupe Marcial Ucin, l'un des leaders de la sidérurgie basque espagnole, nécessitera un investissement de 500 millions de francs auxquels s'ajoutent 270 millions de travaux d'aménagement pour mettre à niveau le port et ses dépendances. L'aciérie devrait déboucher sur 200 emplois et en induire 800 autres autour de la zone portuaire. A partir d'octobre 1996, elle produira des poutrelles en fer à béton au rythme d'un million de tonnes par an. En concurrence avec le port de Pasates, à côté de Saint-Sébastien, Bayonne l'a emporté en mettant en avant des terrains disponibles à moindre coût, un approvisionnement facile en matière première (de la ferraille), une énergie électrique bon marché et la complémentarité mer-route-fer déjà existante sur le site. La décision a été acquise au terme de plus d'une année de dures négociations menées par les autorités locales avec l'appui du ministre des affaires européennes, le Bayonnais Alain Lamassoure. En janvier 1994 celui-ci avait annoncé le classement de l'agglomération bayonnaise parmi les zones susceptibles de recevoir les aides de Bruxelles au titre de l'objectif 2 des fonds structurels, c'est-à-dire la reconversion des régions en déclin industriel.

MICHEL GARICOIX

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SANCTION

LYONNAISE DES EAUX-DUMEZ : la COB inflige une amende à un administrateur. – La Commission des Opérations de Bourse (COB) a indiqué, lundi 7 novembre, qu'elle avait infligé le 13 septembre à Jacques Fournier, administrateur du groupe de la Lyonnaise des Eaux-Dumez, une sanction pécuniaire d'un montant de 40 000 francs pour exploitation d'information privilégiée. M. Fournier assistait le 12 janvier 1993 à un déjeuner au cours duquel Jérome Monod, PDG du groupe Lyonnaise des eaux-Dumez, avait indiqué que le résultat net du groupe pour 1992 serait nettement inférieur à celui annoncé en décembre. Le lendemain, M. Fournier vendait pour le compte de son épouse 1 200 titres de la Lyonnaise des eaux au cours de 460,75 francs. Ce cours était nettement supérieur à celui du 21 janvier au lendemain de la publication d'un communiqué annonçant un résultat 1992 compris entre 350 et 400 millions de francs en raison d'importantes provisions passées pour l'immobilier et le secteur BTP (contre un résultat estimé, par M. Monod en décembre 1992, de 1,1 milliard de francs). Ce jour-là l'action cédait 8,6 %. La COB a estimé que l'information privilégiée détenue par M. Fournier lui a permis d'éviter une moins-value de 75 300 francs.

SOCIAL

MCDONALD'S : nouvelles décisions de justice. – Plusieurs décisions de justice viennent d'être rendues à propos de la chaîne de restauration rapide McDonald's, engagée dans une bataille judiciaire, à Lyon, contre un syndicat local du commerce et des services affilié à la CFDT. La chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté une demande de dessaisissement déposée à l'encontre du juge d'instruction lyonnais, Christophe Seys, par neuf cadres de « McDo » mis en examen après différentes infractions à la législation du travail (*le Monde* du 19 octobre). Dans un mémoire en réponse, l'avocat de la CFDT, Mᵉ Myriam Plet, soulignait que le magistrat n'avait pas confié directement les investigations à son frère, un officier de police judiciaire, mais avait sollicité régulièrement le commandant de la section de recherches de la gendarmerie à Lyon. McDonald's a aussi formé un recours contre une condamnation du tribunal de police concernant sa responsabilité civile dans un dépassement de la durée maximale de travail, au « Drive in » de Champagne-au-Mont-d'Or (Rhône). Enfin, une autre information judiciaire a été ouverte, à propos d'une double comptabilité présumée des horaires de travail au restaurant de Saint-Priest, dans la banlieue est de Lyon. – *(Bureau régional.)*

ACCORDS

BP ET SHELL vont exploiter le premier site en eau profonde au large des Shetland. – Le gouvernement britannique a donné, lundi 7 novembre, son accord pour l'exploitation de Foinaven, premier site pétrolier en eau profonde situé au large des Shetland à la limite entre l'océan Atlantique et la mer du Nord. Le site sera exploité, à parts égales, par BP et Shell. « Ce site est le premier de ce qui sera, nous espérons, un des principaux nouveaux champs pétroliers dans les eaux profondes et difficiles de l'ouest des Shetland », a commenté Tim Eggar, secrétaire d'Etat britannique à l'industrie et à l'énergie.

GARTMORE (Indosuez) et Nationsbank créent une filiale commune aux Etats Unis. – Gartmore (filiale de la Banque Indosuez en Grande-Bretagne) et la banque américaine Nationsbank ont décidé, lundi 7 novembre, de créer une filiale commune pour développer la gestion de capitaux aux Etats-Unis. La nouvelle société, détenue à parts égales s'appellera Nationsbank Gartmore. Elle proposera aux investisseurs américains une large gamme de produits d'investissements internationaux et des services de conseils aux gestionnaires de fonds internationaux.

JUSTICE

MONDIAL ASSISTANCE : l'entreprise est condamnée à changer de nom. – Le tribunal de grande instance de Paris a interdit, vendredi 4 novembre, l'usage du terme « Mondial » à la société d'assistance aux voyageurs Mondial Assistance, créée en 1972 par l'Automobile Club de France. Selon le jugement, rendu à l'issue d'un procès intenté en mai 1993 par la compagnie d'assurances la Mondiale, Mondial Assistance France (MAF) et Mondial Assistance Promotion (MAP) ont dix mois pour cesser d'utiliser le terme « Mondial ».

ACQUISITION

VODAFONE prend le contrôle de Bosch Telecom Service France. – Le groupe britannique Vodafone, premier opérateur européen privé de radiotéléphonie cellulaire, vient d'acquérir 100 % des actions de Bosch Telecom Service France, devenant ainsi la plus importante société de commercialisation des réseaux GSM de France Télécom et de la SFR en France, a annoncé lundi 7 novembre Vodafone à Paris. Après avoir acquis il y a moins d'un mois 10 % de la SFR, filiale de radiotéléphone de la Générale des eaux, avec une option sur 10 % supplémentaires, Vodafone a ainsi franchi une nouvelle étape de son implantation sur le marché français. En Grande-Bretagne, Vodafone contrôle plus de 50 % du marché du radiotéléphone avec 1,4 million d'abonnés à son réseau cellulaire. Regroupés, les deux réseaux de Vodafone et Bosch représenteront 50 000 abonnés (environ 25 000 abonnés chacun) et un chiffre d'affaires annuel estimé de 450 millions de francs pour 1995, précise le groupe dans un communiqué.

RÉSULTATS

SMITHKLINE BEECHAM : baisse de 2 % du bénéfice au troisième trimestre. – Le groupe pharmaceutique britannique SmithKline Beecham (SB) a vu son bénéfice imposable baisser de 2 % à 285 millions de livres au troisième trimestre de 1994 (2,38 milliards de francs), en raison notamment des coûts associés à l'acquisition de Diversified Pharmaceutical Services, distributeur américain de médicaments aux assurances. Mais le chiffre d'affaires a progressé de 7,5 % à 1,58 milliard de livres. Les bonnes performances des nouveaux médicaments, comme l'antidépresseur Seroxat (Paxil aux Etats-Unis) ont compensé la baisse des ventes de l'anti-ulcère Tagamet dont le brevet a expiré en mai aux Etats-Unis. Les nouveaux médicaments représentent désormais 27 % du chiffre d'affaires total de la pharmacie. Les ventes de Tagamet ont chuté de 76 % aux Etats-Unis, entraînant une baisse de 4 % du total des ventes pharmaceutiques américaines.

PARIS, 7 novembre ▼ Rechute

Après un net redressement à la fin de la semaine précédente, la Bourse de Paris est retombée dans l'ornière, lundi 7 novembre, dans un marché terne. En recul de 0,64 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 est tombé brièvement en fin de matinée sous le niveau des 1 900 points (– 1,67 %) avant de terminer à 1 906,07 points en recul de 1,32 %. La séance a été particulièrement calme, le volume des échanges atteignant 2,6 milliards de francs environ.

La remontée sensible des taux d'intérêt à long terme américains a remis en cause la reprise assez marquée enregistrée jeudi et vendredi derniers. Le MATIF a terminé la journée sur une perte de 0,20 % à 110,18.

La baisse du dollar, en raison notamment de l'absence d'interventions de la Réserve Fédérale, a également pesé sur les marchés, notaient les gestionnaires.

Le titre Crédit National a pris 9,2 % dans un marché de 110 360 titres. Les valeurs bancaires ou de crédit ont encore été recherchées comme la banque Colbert + 4,7 %, Interbail + 2,7 %, UFB Locabail et Sefimeg + 1,8 %.

DMC a fini en baisse de 4,4 % et Paribas de 4,3 %. Lagardère Groupe et Matra Hachette ont abandonné respectivement 3,6 % et 3,5 %. Recul de 2,8 % d'Air Liquide et de 2,6 % de Thomson-CSF. La Générale des Eaux a fini en recul de 2,5 %, Danone de 2,2 % et Elf Aquitaine de 1,9 %.

NEW-YORK, 7 novembre = Une séance pour rien

Wall Street a terminé quasiment inchangée, lundi 7 novembre, à l'issue d'une séance terne, les investisseurs ayant été réticents à s'engager avant les élections législatives de ce mardi aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a terminé en hausse de 1,35 point à 3 808,87. Quelque 255 millions de valeurs seulement ont été échangées. Les baisses ont été toutefois plus nombreuses que les hausses : 1 377 contre 821, tandis que 699 actions sont restées inchangées.

Selon James Melcher, de Balestra Capital, *« si les Républicains gagnent, Wall Street va progresser »*, ajoutant que *« cela retarderait le programme économique du président Clinton, que plusieurs personnes jugent inflationniste »*.

Les opérateurs ont également observé une certaine prudence avant la publication, jeudi, de l'indice des prix de gros en octobre et la réunion du comité de l'open market de la Réserve fédérale (Fed) le 15 novembre. Le marché table généralement sur un relèvement d'un demi-point au moins du taux d'intérêt interbancaire par la Fed. Le marché obligataire a également été calme. Le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a terminé la journée à 8,16 % contre 8,15 % vendredi soir.

VALEURS	Cours du 4 nov.	Cours du 7 nov.
Alcoa	83 5/8	83 1/8
Allied Signal Inc.	33 3/8	33 1/2
American Express	30 1/2	30 1/2
ATT	53 3/4	53 7/8
Bethlehem Steel	18 3/8	18 1/4
Boeing	43 5/8	43 7/8
Caterpillar Inc.	57 3/8	57 1/2
Chevron	43 5/8	43 1/2
Coca-Cola	50	50 1/2
Disney Corp.	39 1/4	39 3/4
Du Pont de Nemours	55 1/8	55 1/4
Eastman Kodak	47	46 3/8
Exxon	61 3/8	61 1/8
General Electric	48	48 1/4
General Motors	39 1/4	38 5/8
Goodyear Tire	35 3/8	35 1/4
IBM	71 1/8	71 3/4
International Paper	71 5/8	72
Morgan (J.P.)	60 1/2	60 5/8
McDonnell Douglas	136 1/8	135
Merck and Co.	35 1/8	35 1/4
Minnesota Mining	53	53 1/8
Philip Morris	59 7/8	59 5/8
Procter & Gamble	61 3/4	62 1/4
Sears Roeb. and Co.	49 1/8	48 5/8
Texaco	62 3/8	62 3/8
Union Carbide	31	30 5/8
United Tech.	61 1/8	60 7/8
Westinghouse El.	13 7/8	13 7/8
Woolworth	15 5/8	15 5/8

LONDRES, 7 novembre ▼ Recul

La Bourse de Londres a sensiblement reculé lundi 7 novembre, victime d'une progression plus forte que prévu de la production manufacturière en septembre qui a relancé les craintes d'un relèvement des taux d'intérêt britanniques. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a perdu 31,8 points, soit 1 %, à 3 065,8 points.

La production manufacturière britannique s'est accrue de 0,6 % en septembre, un chiffre supérieur aux prévisions et considéré comme inflationniste par les opérateurs.

Avec seulement 394,1 millions d'actions échangées contre 506,3 millions vendredi, l'activité a été particulièrement faible, les opérateurs restant prudents avant la réunion – mardi – du conseil directeur de la Fed, qui pourrait déboucher sur une hausse des taux d'intérêt.

VALEURS	Cours du 4 nov.	Cours du 7 nov.
Allied Lyons	5,96	5,91
BP	4,27	4,17
BTR	3,01	3,01
Cadbury	4,49	4,37
Glaxo	6,09	5,95
GUS	5,63	5,62
ICI	7,74	7,60
Reuters	4,88	4,79
RTZ	8,50	8,36
Shell	7,20	7,10
Unilever	11,30	11,26

TOKYO, 8 novembre ▼ Léger repli

La Bourse de Tokyo a clôturé sans grand changement, mardi 8 novembre, dans des transactions calmes et sans fait marquant, beaucoup d'opérateurs s'étant tenus sur la réserve avant les élections américaines.

Au terme des transactions, l'indice Nikkei a perdu 10,20 points, soit 0,05 %, à 19 609,02 points. Le volume des échanges s'est établi à environ 210 millions de titres contre 182,50 millions la veille.

VALEURS	Cours du 7 nov.	Cours du 8 nov.
Bridgestone	1 540	1 550
Canon	1 740	1 760
Fuji Bank	2 110	2 100
Honda Motors	1 680	1 670
Matsushita Electric	1 590	1 590
Mitsubishi Heavy	771	770
Sony Corp.	5 740	5 780
Toyota Motors	2 080	2 080

CHANGES

Dollar : 5,1953 ▼

Le dollar était en très légère baisse, mardi matin à l'ouverture du marché des changes parisien, à 5,1953 francs contre 5,1955 francs lundi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark progressait à 3,4321 francs contre 3,4317 francs la veille (cours BdF).

FRANCFORT	7 nov.	8 nov.
Dollar (en DM)	1,5103	1,5133

TOKYO	7 nov.	8 nov.
Dollar (en yens)	97,31	97,23

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (8 nov.)	5 1/4 – 5 3/8
New-York (7 nov.)	4 3/4

BOURSES

PARIS

	4 nov.	7 nov.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 931,65	1 906,07
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 326,62	1 312,54
Indice SBF 250	1 281,87	1 269,46

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	4 nov.	7 nov.
Industrielles	3 807,52	3 808,87

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	4 nov.	7 nov.
100 valeurs	3 097,60	3 065,80
30 valeurs	2 373	2 350,60

FRANCFORT

	4 nov.	7 nov.
Dax	2 065,56	2 043,52

TOKYO

	7 nov.	8 nov.
Nikkei Dow Jones	19 619,22	19 609,02
Indice général	1 555,41	1 550,27

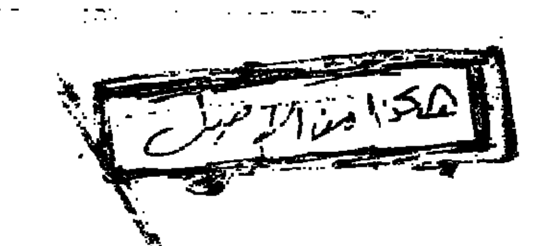
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

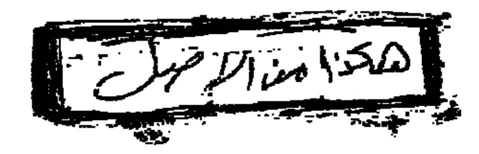
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,1950	5,1970	5,1920	5,1952
Yen (100)	5,3386	5,3435	5,3821	5,3888
Ecu	6,5249	6,5301	6,5180	6,5253
Deutschemark	3,4313	3,4334	3,4343	3,4379
Franc suisse	4,1018	4,1067	4,1188	4,1252
Lire italienne (1000)	3,3437	3,3467	3,3169	3,3213
Livre sterling	8,3966	8,4026	8,3842	8,3932
Peseta (100)	4,1161	4,1210	4,0900	4,0969

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 3/16	5 5/16	5 11/16	5 13/16	6	6 1/8
Yen (100)	2 1/16	2 5/16	2 1/4	2 3/8	2 3/8	2 1/2
Ecu	5 9/16	5 11/16	5 7/8	6	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	4 13/16	4 15/16	5	5 1/8	5	5 1/4
Franc suisse	3 9/16	3 11/16	3 7/8	4	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 9/16	8 13/16	8 15/16	9 3/16
Livre sterling	5 13/16	5 15/16	6 1/16	6 3/16	6 1/2	6 5/8
Peseta (100)	7 7/16	7 11/16	7 3/4	8	8 1/4	8 1/2
Franc français	5 1/4	5 3/8	5 1/2	5 5/8	5 11/16	5 13/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 8 NOVEMBRE

Liquidation : 23 novembre
Taux de report : 6,00

Cours relevés à 11 h 15
CAC 40 : −0,11 % (1903,93)

Règlement mensuel

Comptant (sélection)

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	440	442
Bains C.Monaco 2	845	845
B.N.P.Intercont.2	297,70	289,50
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	18,80	18,80
Cambodge	834	—
Carbone Lorraine 2	600	600
Case Poclain	25	—
CBC 1	268	259
Centenaire Blanzy	300	—
Coragan Holding	28,60	—
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	364	363,80
C.I.T.R.A.M. (B)	3835	—
Cpt Lyon Alem.2	360	370,10
Concorde-Ass Risq2	800	—
Gpe Valfond ex.CMP	19,10	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	785	—
Akzo Nobel Nv.	582	—
Alcan Aluminium	134	—
Arbed	814	—
Asturienne Mines	135,40	—
Banco Pop. Espanol	630	—
Banque Regl.Inter.	39200	—
Chrysler Corp.	250	—
C.I.R SPA	8,60	—
Commerzbank AG	1045	—
Dow Chemical Co.1	344,10	344,50
Fiat Ord.	18,55	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	625	—
Gevaert	1538	—
Glaxo Holdings Plc	90	—
Goodyear T.& R.Cy.	186,80	—
Honeywell Inc.	156	—
Johannesburg Cons.	140	—
Kubota Corp.	38,30	—
Noranda Mines	95	—
Pfizer Inc.	371	385
Ricoh Cy	47,25	—
Robeco	346	—
Rodamco N.V.	154	154
Rolinco	350,70	358,10
Saipem SPA	8	—
Sema Group Plc	35,95	—
SKF Aktiebolaget	95,50	—
Tenneco Inc.	231	—
Toray Ind.	38	—
West Rand Cons.	8,95	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	175,80	—
Bque Hydro Energie	342,10	—
Bque Hypoth.Europ.	60	—
Benedictine* nom.	4125	—
Blanzy-Ouest*	971	—
Brasseries Maroc	285,20	—
Calciphos*	98	—
Canadien Pacifique	75,58	—
CGH Cogenhor ech.*	7	—
Coparex Inter.*	592	—
Cr.Universel (Cie)	548	—
Cyceos	8,38	—
CEAC.*	77	—
Fiat Fce nom.	142	—
Table France*	232	—
Lecteurs Monde *	196	—
Off.Com.Pharm. *	872	—
Olivetti Priv.	6,90	—
Partic.Percier *	280	—
Rorento	250	—
Safaa	215	—
St-Dominique(Fin)*	151	—
St Gobain Emball.*	1700	—
Schlumberger Ind.*	573	—
SEPR *	1020	—
SPR "B" nom.	280	—
Waterman *	1248	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—
Boiron (Ly) 1 #	448	439
Boisset (Ly)#	275	—
C.A. Paris IDF 1	885	880
Calberson	371	—
Cardif SA 1	717	707
CEGEP #	183	—
CFPI	235	—
C.N.I.M 1	900	913
Codetour	182	—
Creeks	128'	—
Dauphin OTA	330	—
Devanlay 2	963	952
Labor.Delloye	175	—
Editions Belfond	90	—
Europ Propulsion 2	318	318
Finabell 2	139,20	139,20
Finacor 2	154	154
GLM S.A.	446	—
Gravograph	182	—
I.C.C. 2	178	—
Idianova	61,50	—
Immob.Hotel 2 #	199,50	204
Int. Computer #	142,90	—
IPBM 2	69	68
M6-Metropole TV 2	328	327
N.S.C Schlum.2 Ny	1020	1012
Rallye(Cathiard)Ly	194	192
Serbo CB	509	497
Sylea 2	452	452
Sofco (Ly)	188	—
Sopra 2	298	286
TF1-1	513	508
Thermador Hold(Ly)	401	401
Unilog 2	297	290
Union Assur.Fdal	542	541
Viel et Cie #	189	188,90
Vilmorin et Cie#2	377,90	377,90

Sicav (sélection) 7 novembre

(1) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 2, multiplicat. nbre de titres par 2.
(2) 28-10-94 Division valeur liquidat. par 10 multiplicat. nbre de titres par 10.

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 07/11	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,2250	5,1955	—	—
Ecu	6,5365	6,5280	—	—
Allemagne (100 dm)	343,1400	343,1700	—	—
Belgique (100 F)	16,6785	16,6775	—	—
Pays-Bas (100 fl)	306,1100	306,1400	—	—
Italie (1000 lires)	3,3440	3,3430	—	—
Danemark (100 krd)	87,6300	87,5200	—	—
Irlande (1 iep)	8,2950	8,2810	—	—
Gde-Bretagne (1 L)	8,4095	8,4025	—	—
Grèce (100 drachmes)	2,2270	2,2265	—	—
Suisse (100 f)	410,4500	409,9000	—	—
Suède (100 krs)	71,0100	70,6500	—	—
Norvège (100 k)	78,6600	78,5900	—	—
Autriche (100 sch)	48,7450	48,7470	—	—
Espagne (100 pes)	4,1190	4,1195	—	—
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3600	—	—
Canada (1 $ can)	3,8433	3,8287	—	—
Japon (100 yens)	5,3387	5,3452	—	—

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 07/11
Or fin (kilo en barre)	64300	63800
Or fin (en lingot)	64700	64350
Napoléon (20f)	377	370
Pièce Fr (10 f)	351	—
Pièce Suisse (20 f)	374	375
Pièce Latine (20 f)	372	370
Souverain	473	473
Pièce 20 dollars	2555	2515
Pièce 10 dollars	1350	1302,50
Pièce 5 dollars	675	—
Pièce 50 pesos	2410	2405
Pièce 10 florins	386	386

Matif (Marché à terme international de France)
7 novembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 80 088

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	109,30	108,46	110,18
Précédent	109,54	108,72	110,38

CAC 40 A TERME
Volume : 15 173

Cours	Janvier 95	Nov. 94	Déc. 94
Dernier	—	1913	1923
Précédent	—	1934	1942,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

SPORTS

Avec son projet « France rugby league »

Jacques Fouroux contourne le quinze par le treize

Jacques Fouroux, l'ancien demi de mêlée et sélectionneur du quinze de France a rendu public, lundi 7 novembre, à Paris, son projet de championnat professionnel de rugby à treize intitulé « France rugby league ».

De son passé quinziste, Jacques Fouroux aura au moins conservé intact son charisme. Le petit homme qui conduisait les mastodontes de l'équipe de France par le bout du nez au cours des années 80, a réussi, lundi, à appâter *la foule journalistique* avec son dernier coup d'éclat. Un projet dont l'attente avait été soigneusement aiguisée depuis un mois par ses propres déclarations ou par des confidences plus ou moins exactes de ses proches. Ce programme ne s'embarrasse pas pour l'instant de détails, mais il entérine *la séparation entre* Jacques Fouroux et un rugby à quinze dont il a longtemps tiré les ficelles avant de se transformer en irréductible opposant.

Ce départ lui permet de sortir de l'impasse dans laquelle le conduisait sa position de minoritaire au sein de la Fédération française de rugby (FFR). Fermement tenue en main par Bernard Lapasset, la maison de la Chaussée-d'Antin ne se serait jamais rendue tout entière aux ambitions présidentielles de Jacques Fouroux. Celui-ci avait vu son impatience grandir au rythme de son exaspération face aux contradictions d'un sport qui a basculé depuis longtemps dans le semi-professionnalisme, sans oser se l'avouer de peur de perdre son âme. Pour sortir de cette situation bloquée, Jacques Fouroux a donc décidé de déménager chez le voisin d'en face, qui est aussi l'ennemi de toujours. Il a conçu *une stratégie de contournement* qui pourrait, espère-t-il sans doute, devenir une tactique d'encerclement du quinze par le treize.

Lundi, la présentation du projet de Fouroux a donc pris l'allure d'un règlement de comptes implicite avec le quinze. Chaque aspect *de son championnat professionnel* a mis en lumière les défauts, les pesanteurs du rugby qu'il vient de quitter. Et, fatalement, l'ancien vice-président de la FFF, partisan d'un jeu d'avants pur et dur, n'a pu échapper à son autocritique. *« Notre sport était devenu trop égoïste,* a-t-il reconnu. *Voir un maul pénétrant avancer de quinze centimètres procure du plaisir aux joueurs, à l'entraîneur, mais certainement pas au grand public. »*

Dans la « France rugby league » se mêleront un championnat à l'américaine et une coupe des provinces, matinés de quelques vieux principes qui ont fait la popularité du Tour de France. *Seize clubs* professionnels devraient porter le nom d'un sponsor, comme les équipes d'un peloton cycliste, auquel sera accolé celui de l'une des seize grandes régions économiques qu'il représenteront. Les équipes pourront évoluer en nomades entre plusieurs stades, où les matches à entrée gratuite et disputés en semaine, devraient concilier sport et spectacle musical.

Ces rencontres seront jouées selon les règles du treize, mais seront divisées en quart-temps de vingt minutes, pour attirer la publicité télévisée et favoriser le spectacle. Un roulement sera également opéré entre dix-sept joueurs pour *« dynamiser le jeu ».* Ces *joueurs ne seront pas tout* à fait professionnels : ils cumuleront le revenu de leur métier avec les salaires versés par les équipes de la « France rugby league ». Celle-ci, devrait être lancée en juillet 1995, pour un première saison expérimentale, avant de trouver l'année suivante son rythme de *croisière, de mars à juillet,* avec ses deux compléments, le Grand Prix des villes, à sept, et la compétition internationale du Grand Prix continental.

Zones d'ombre

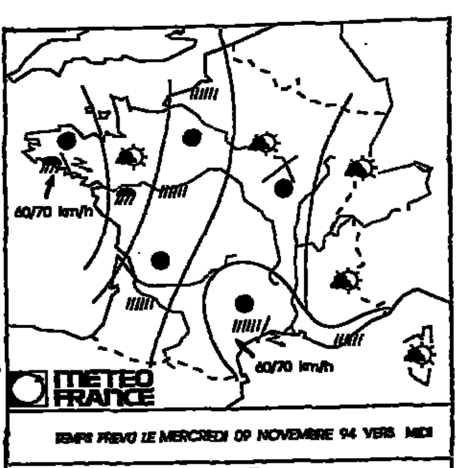
D'ici-là, Jacques Fouroux n'aura pas une seconde de trop pour éclaircir les zones d'ombre de sa première présentation, et répondre aux nombreuses interrogations soulevées par la « France rugby league ». Tel quel, son projet ressemble encore à une déclaration d'intention, une coquille vide, qu'il faudra remplir de tous les ingrédients qui composent le spectacle moderne. Des joueurs : sans avancer aucun nom, Jacques Fouroux semble espérer que son *projet provoquera un appel d'air* à quinze et que de glorieux anciens de l'équipe de France le suivront après la Coupe du monde sud-africaine de juin. Mais où trouvera-t-il les effectifs suffisants, notamment dans les régions où le rugby à treize n'est pas implanté ? De l'argent : sur ce point, le projet *Fouroux est d'un flou total, aucun* nom d'un des futurs sponsors n'étant avancé. Des images télévisées : là encore, il semble que Jacques Fouroux s'avance à découvert. Aucun accord de retransmission n'a encore été esquissé avec une chaîne. Du *public : l'argument de la gratuité* des entrées sera-t-il suffisant pour drainer les spectateurs dans les stades, justifier l'investissemnt des sponsors et installer dans le paysage sportif français un nouveau jeu collectif populaire ?

Les anciens compagnons de route de Jacques Fouroux doutent de ses capacités à répondre à toutes ces questions. Bernard Lapasset estimait, lundi, que la naissance de France rugby league était un non-événement. A tout hasard, les hommes du quinze se tiennent toutefois prêts à opposer tous les obstacles possibles à la création de ce nouveau championnat. *Jacques Fouroux,* le « petit caporal », pourrait au moins, par son initiative, avoir ravivé en France la guerre des deux rugbys.

JÉRÔME FENOGLIO

VOILE : Francis Joyon et Jean Maurel font demi-tour sur la Route du rhum. – Alors que Loïck Peyron *(Fujicolor II)* était toujours en tête de la Route du rhum, mardi matin 8 novembre, après une nuit de gros temps, la deuxième journée de course a été marquée par plusieurs incidents. Francis Joyon *(Banque populaire)*, qui occupait la deuxième place, a été victime d'une voie d'eau sur une coque de son trimaran, et a dû faire demi-tour. Une rupture de sa nacelle centrale a obligé Jean Maurel *(Harris Wilson Sportswear)* à prendre la même décision alors qu'il pointait en cinquième position. Peu auparavant, Dominique Marsaudon *(Brocéliande)* avait dû abandonner à cause d'une douleur au dos.

MÉTÉOROLOGIE



TEMPS PRÉVU LE MERCREDI 09 NOVEMBRE 94 VERS MIDI

LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

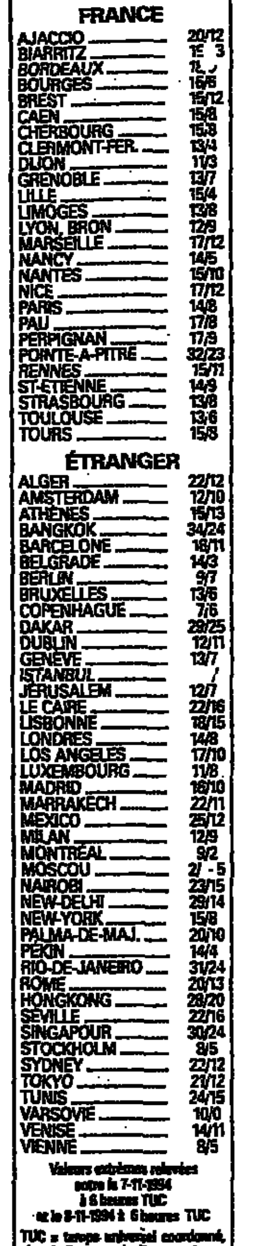
Mercredi : pluies à l'ouest. – Le matin, on retrouve des pluies faibles à modérées de la Normandie au Centre et à l'Aquitaine. A l'arrière, la Bretagne sera *sous un ciel de traîne avec des averses* le long des côtes. Du Nord au Massif Central, le temps sera très nuageux ; par contre, sur la façade est, ce ne sont que des nuages élevés qui encombreront le ciel. Enfin, la couverture nuageuse sera importante sur le Languedoc-Roussillon, avec des pluies faibles sur le relief.

L'après-midi, les précipitations atteignent les régions allant de la Picardie au Massif Central et au Sud-Ouest, alors que les nuages deviennent de plus en plus nombreux du Nord-Est aux Alpes. De la Normandie à la Bretagne et aux pays de la Loire, le temps sera très nuageux à couvert avec des averses parfois orageuses. Sur le Sud-Est, les nuages gagnent la Côte d'Azur en apportant de petites pluies, alors que sur les Cévennes les précipitations s'intensifient et elles seront localement orageuses. La Corse gardera une alternance de passages nuageux et d'éclaircies.

Le vent, de secteur sud en Bretagne et de sud-est sur le Languedoc, soufflera assez fort, atteignant 70 km/h en pointes.

Les températures minimales iront de 3 à 5 degrés du Nord-Est aux Alpes, de 6 à 9 degrés du Nord au Massif Central, de 9 à 13 degrés ailleurs, jusqu'à 14 degrés sur le Sud-Ouest. L'après-midi, il fera de 13 à 16 degrés sur la moitié nord et de 14 à 20 degrés sur la moitié sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)



TEMPÉRATURES maxima - minima

FRANCE	
AJACCIO	20/12
BIARRITZ	15 3
BORDEAUX	[illegible]
BOURGES	16/6
BREST	15/12
CAEN	15/8
CHERBOURG	15/8
CLERMONT-FER.	13/4
DIJON	11/3
GRENOBLE	13/7
LILLE	15/4
LIMOGES	13/8
LYON, BRON	12/9
MARSEILLE	17/12
NANCY	14/5
NANTES	15/10
NICE	17/12
PARIS	14/8
PAU	17/8
PERPIGNAN	17/9
POINTE-A-PITRE	32/23
RENNES	15/11
ST-ETIENNE	14/9
STRASBOURG	13/8
TOULOUSE	13/6
TOURS	15/8
ÉTRANGER	
ALGER	22/12
AMSTERDAM	12/10
ATHÈNES	15/13
BANGKOK	34/24
BARCELONE	18/11
BELGRADE	14/3
BERLIN	9/7
BRUXELLES	13/6
COPENHAGUE	7/6
DAKAR	28/25
DUBLIN	12/11
GENÈVE	13/7
ISTANBUL	/
JÉRUSALEM	12/7
LE CAIRE	22/16
LISBONNE	18/15
LONDRES	14/8
LOS ANGELES	17/10
LUXEMBOURG	11/8
MADRID	16/10
MARRAKECH	22/11
MEXICO	25/12
MILAN	12/9
MONTRÉAL	9/2
MOSCOU	2/ - 5
NAIROBI	23/15
NEW-DELHI	29/14
NEW-YORK	15/8
PALMA-DE-MAJ.	20/10
PÉKIN	14/4
RIO-DE-JANEIRO	31/24
ROME	20/13
HONGKONG	28/20
SÉVILLE	22/16
SINGAPOUR	30/24
STOCKHOLM	8/5
SYDNEY	22/12
TOKYO	21/12
TUNIS	24/15
VARSOVIE	10/0
VENISE	14/11
VIENNE	8/5

Valeurs extrêmes relevées entre le 7-11-1994 à 6 heures TUC et le 8-11-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 10 NOVEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC

METEO FRANCE

CARNET

Décès

– Mme Ignacia Alhadef,
son épouse,
Me Clément Alhadef et ses enfants,
ont la douleur de faire-part du décès de

M. Georges ALHADEF,
ancien résistant,
croix de guerre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 4 novembre 1994, quatre années après son fils,

Georgy.

Les obsèques auront lieu mercredi 9 novembre, à 11 h 30, au cimetière du *Père-Lachaise.*

– Mme Ballay-Lejeune,

Mme Françoise Ballay,
Mme Jean-Paul Corbasson,
M. et Mme Jean-Claude Ballay,
Mme Rolland Bentz,
ses enfants.
Ses vingt-neuf petits-enfants et arrière-petits-enfants.
Les famille Bezille, Forestier, Bayhourst,
ses parents et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du commissaire général des armées

Pierre BALLAY,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu le 6 novembre 1994 à Fréjus.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 9 novembre à 10 h 30 en l'église Notre-Dame d'Arlanc (Puy-de-Dôme).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Alégria Benarrosh,
Mme Marcelle Benarrosh,
M. et Mme Michel Benarrosh,
M. Denis Benarrosh,
M. et Mme Maurice Benarrosh,
M. et Mme Robert Benchimol,
Le docteur Marcel Murat et Mme,
M. et Mme Roger Benarrosh,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur fils, époux, père, frère, beau-frère, parent et allié,

Me Raphaël BENARROSH,
avocat au barreau de Nice,
vice-président du consistoire de Nice,
vice-président de la section française du Congrès juif mondial,
ancien président de l'OSE Maroc,
ancien vice-président de l'Alliance israélite Maroc.

Les obsèques ont eu lieu à Nice, le 4 novembre 1994.

Des offices religieux seront célébrés le mercredi 9 novembre, en la synagogue rue Gustave-Deloye, à Nice, et à 19 h 30, en la synagogue du MJLF, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94

– On nous prie d'informer du décès de

Jean CARIÈS,
docteur en médecine,

survenu à Perpignan, le 31 octobre 1994, à l'âge de soixante-cinq ans.

De la part de
François Cariès et Nine Moati-Cariès,
Marie Cariès et Lucie Cariès,
Pierrette Bloch,
Mme Maurice Granal
et ses enfants,
Jean-Pierre et Germaine Marty
et leurs enfants,
Serge et Sophie Moati
et leurs enfants,
Les familles Castan, Brown, Tavera.

Les obsèques et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité, le 5 novembre.

– M. Louis Darinot,
membre honoraire de l'Assemblée nationale, pharmacien honoraire, ancien député et maire de Cherbourg, chevalier de la Légion d'honneur,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Mme André Ménard,
sa belle-mère,
Les familles Ménard, Grandjean et Simon,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Louis DARINOT,
née Raymonde Lebreton,

survenu le 2 novembre 1994, dans sa cinquante-neuvième année.

M. Louis Darinot a souhaité que les dernières volontés de son épouse, à qui il doit tant, soient respectées. Ainsi un don d'organes a eu lieu au CHU de Caen, suivi de l'incinération dans la plus stricte intimité familiale.

La défunte ne désirait ni fleurs ni couronnes, mais avait émis le souhait que des dons soient faits en son nom à l'Association Cœur et cancer, 6, rue de l'Alma, *50100* Cherbourg. Compte bancaire : Crédit agricole, Cherbourg, 107353 F.

Anse du Brick,
50330 Maupertus-sur-Mer.

– Catherine et Guy Dhalluin,
ses enfants,
Pierre et Estelle,
ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Eliane LEGRAND,
née Cassier,
professeur retraité,

survenu le 3 novembre 1994, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'inhumation a eu lieu le lundi 7 novembre au cimetière de Thomery *(Seine-et-Marne).*

5, avenue des Hêtres,
77000 Vaux-le-Pénil.
83, rue de Moret,
77810 Thomery.

M. Jacques GODARD,
(X30),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939,

s'est endormi dans la paix du Seigneur le 7 novembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Ses obsèques seront célébrées le 10 novembre, à 9 h 30, en l'église Saint-Cléophas de Montpellier et seront suivies, à 16 heures, de l'inhumation dans le caveau de famille à Lasalle-en-Cévennes (Gard).

De la part de
Mme Jacques Godard, née Chevallier,
son épouse,
Jacqueline et François Janbon,
leurs enfants et petits-enfants,
Odile Godard,
Robert et Elisabeth Godard,
leurs enfants et petits-enfants,
Michel et Danièle Godard,
et leurs enfants,
Françoise et Pierre-Marie Collet,
et leurs enfants,
Marie-Hélène Godard, franciscaine missionnaire de Marie,
Régis et Agnès Godard,
et leurs enfants,
Philippe et Florence Godard,
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme André Godard,
leurs enfants et petits-enfants,
Les enfants et petits-enfants de Pierre Godard,
ses frères et belle-sœur, neveux et nièces,
Sœur Anne-Marie Chevallier, les familles Robert Chevallier, Noël Chevallier, Jean Radier, Pierre Chardenon, Emmanuel Hedon et Raymond Chevallier,
ses belles-sœurs et beaux-frères, neveux et nièces.
Toute la famille.

9, boulevard Berthelot,
34000 Montpellier.

– Gilles Smirnoff,
Marie-Claude Fusco,
Le docteur Wladimir Granoff,
Nathalie Zaltzman,
Laura Wallenstein,
Tous ses amis,
Ses élèves,
Et ses collègues,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès du

docteur Victor N. SMIRNOFF,
psychiatre-psychanalyste,
ancien président de l'Association psychanalytique de France,

survenu le samedi 5 novembre 1994.

On se réunira le samedi 12 novembre, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

15, rue Duguay-Trouin,
75006 Paris.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13

– Jean-Jacques Philippe,
son compagnon,
Marianne Philippe et Christian Lannes,
Michel Philippe et Sandrine Caulet,
ses enfants,
Vanessa,
Valerian et Laudine,
Mélodie et Anthony,
ses petits-enfants,
Marguerite Dutheil,
sa tante,
Les familles Jarrige, Rosset, Bertholin, Merel, Pruvost, Neymarc et Netter,
ont la douleur de faire part du décès de

Yvonne PHILIPPE,
née Jarrige,

survenu le 7 novembre 1994.

Après avoir lutté, pendant de longues années, contre la maladie avec sa vaillance habituelle, elle a dû rendre les armes.

Elle sera incinérée le mercredi 9 novembre au crématorium du Père-Lachaise à 12 h 15.

Ses cendres seront dispersées sous les hêtres de la forêt de Fontainebleau, le jeudi 10 novembre.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons peuvent être adressés au Groupe d'études et de recherches sur les maladies immuno-hématologiques (GERMIH), 59, rue Lhomond, Paris-5e.

Remerciements

– *M. Bernard Berl,*
Ses enfants et petits-enfants,
Les familles Berl, Rosenwald, Bloch, Ventura et Weil,
très sensibles aux nombreuses marques d'amitié et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Bernard BERL,
née Antoinette Jacob,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Communications diverses

– « De l'armistice de 1918 à la Nuit de cristal : les juifs et la Grande Guerre », par le professeur Jean Ellenstein, au Cercle Bernard-Lazare, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e, *jeudi* 10 novembre 1994, à 20 h 30.

– Centre Vladimir-Medem, 52, rue René-Boulanger, Paris-10e, mercredi 9 *novembre* 1994, à 20 h 30 : *« Impressions de voyage en Ukraine et en Pologne »*, avec I. Niborski, M. Feldman, L. et H. Minczeles.

Soutenances de thèses

– Thierry Wanegffelen, agrégé d'histoire, soutiendra sa thèse de doctorat *de l'université Paris-I : « Des chrétiens* entre Rome et Genève. Une histoire du choix religieux en France, 1520-1610 », en Sorbonne, amphithéâtre Turgot, samedi 12 novembre 1994, à *14 heures.*

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6427

HORIZONTALEMENT

I. Une femme qui n'est pas dans le coup. – II. Peut être utilisé quand on fait la haie. – III. Cause de gros dommages aux bou*quins.* – *IV. Préposition. Dans le* vent. Pronom. – V. Fait paraître. – VI. Ne se laissent pas facilement boucler quand elles sont complètement bourrées. – VII. La gardienne de la famille. A fait son deuil de la moitié. – VIII. Partie de l'Espagne. Utile pour attacher son briquet. – IX. Des lieux communs. Symbole. – X. Moi, pour le psychologue. Monter à la tête. – XI. Passé à l'eau. Une résine qui ne fait pas penser à l'argent.

VERTICALEMENT

1. Un homme qui sait bien cuisiner. – 2. Pronom. Devenu plus rassis. – 3. Blanc, en sortant d'un marécage. Peut être marqué au fer. *Peut blesser quand il est tran*chant. – 4. Tentai hardiment. Jourdain, dans la Vienne. – 5. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. A gauche quand on passe. – 6. *On se* découvre quand il arrive. Peut être une bonne pensée. – 7. Des femmes du Sud. Un métal alcalin. – 8. Ne passe pas quand il est grand. Qui devraient *être remplacées.* – 9. Une durée indéterminée. Pris à l'hameçon.

Solution du problème n° 6426

Horizontalement

I. Irascible. – II. Vertèbres. – III. Ramoneurs. – IV. Alertée. – V. Go. Is. – VI. Nonnes. Tl. – VII. Eléis. Pie. – VIII. Si. Ile. – IX. Stressant. – X. Eh. Résine. – XI. Sérénades.

Verticalement

1. Ivrognesses. – 2. Réa. Oolithe. – 3. Arma. Ne. – 4. Stolonifère. – 5. Cène. Es. Sen. – 6. Ibé*ris. Issa.* – 7. *Bruts.* Plaid. – 8. Léré. Tienne. – 9. Esseulé. Tes.

GUY BROUTY

MARDI 8 NOVEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; *Ricky ou la belle vie* ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.40).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.
20.45 Cinéma : La Totale. ■ *Film français de Claude Zidi (1991).*
22.35 Les Films dans les salles.
22.45 Cinéma : Chien de flic. □ *Film américain de Rod Daniel (1989).*

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé, en direct de Maisons-Laffitte.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. *Le retour de Marcel Amont.* Avec Rosy Armen, l'Orchestre Sentimental Trumpet, *Michel Orso, Maria De Rossi,* Charleyne, Marie Lazzaro.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Présenté par Michel Drucker. Invités : Michel Galabru, Laurent Voulzy, *Marthe Mercadier,* Miss France 1994.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Cinéma : Batman. ■■ Film américain de Tim Burton (1989).
23.10 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Faut-il dépénaliser l'usage des *drogues douces* ? 2. La fin des sanctions.

FRANCE 3

13.10 Magazine : Vincent à l'heure. *Invité : Manu Dibango.*
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'île *noire (1er épisode) ; Peter Pan ; Il* était une fois la vie : la guerre aux toxines.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Eldorado 51, de Marc Trillard.*
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.50 Jeu : Cluedo. Présenté par Christian Morin avec Andréa Ferréol, Marie-Pierre Casey, André Pousse, Bernard Menez, Carole Fantony, David Brécourt, Gérard Rinaldi.
22.15 Météo et Journal.
22.50 Documentaire : Les Cinq Continents. Présenté par Bernard Rapp. Les Fils de l'oubli, d'Alain de Sédouy et Eric Deroo. *Les enfants de harkis.*
23.45 Documentaire : James Stewart, a Wonderful Life. De David Heeley (v.o.).

CANAL +

13.35 Cinéma : Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel. ■ Film français de Laurence Ferreira Barbosa (1993).
15.15 Documentaire : Les Allumés... *Pilote de jungle, d'Olivier Grand.*
15.45 Documentaire : Bruce Lee. De Bill Cometti et Moly Thomson.
16.30 Cinéma : Rapid Fire. □ *Film américain de Dwight H. Little (1992).*
18.00 Canaille peluche. Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Jean-Paul Gaultier et Paola Reversi.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Sertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.15 Sport : Football. Lille-Saint-Etienne. Match de la 17e journée du championnat de France, en direct ; à 20.30, coup d'envoi du match.
22.30 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Trois couleurs : bleu. ■■ Film franco-helvético-polonais de Krzysztof Kieslowski (1993).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : De l'autre côté du fleuve. (rediff.).
17.45 Documentaire : Des idées comme de la dynamite. (rediff.).
18.15 Documentaire : Dans la tête ou sur la tête. *Femmes turques (rediff.).*
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : Berlin et les Alliés. D'Achim Trenkner et Arnold Seul.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal. *L'ancienne frontière entre les* deux Allemagnes.
20.40 Magazine : Transit. Si tous les murs du monde... Reportages : La frontière sino-coréenne ; Chypre, l'île coupée en deux ; *Belfast, des deux côtés de* la peace line. Invités : Jean Nouvel, architecte ; Josef Paul Kleihues, architecte.
21.50 Soirée thématique : Adieu ! Bye, Bye ! Proschai ! Berlin après le départ des Alliés.
21.51 Court métrage : Toujours une valise à Berlin. 1. Français : un wagon-restaurant part au musée, de Hannes Schönemann.
22.05 Court métrage : La Guerre après la guerre. *Montage vidéo de Rainer Meissle.*
22.20 Court métrage : Toujours une valise à Berlin. 2. *Soviétiques : musée revu et corrigé.*
22.35 Cinéma : Le gorille se baigne à midi. ■ *Film yougoslave de Dusan Makavejev (1993).*
23.55 Court métrage : Toujours une valise à Berlin. 3. Britanniques : la dernière mission de BFBS.

M 6

13.20 Téléfilm : Dangereusement Belle. De Dan Lerner.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; Draculito.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Waza ; Shirley Strum.
20.50 Série : Docteur Quinn, femme médecin. Foi et médecine. Dorothy.
22.40 Téléfilm : Ascenseur pour l'enfer. *De John Patterson.*

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la raison. Jankélévitch et la musique (2).
20.30 Archipel médecine. Les maladies ORL de l'enfant.
21.32 Georges Clemenceau. Extraits de ses discours.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les ruines. 1. D'Oradour à Sarajevo.
0.05 Du jour au lendemain. François Ewald (2).
0.50 Coda. *Juan Carlos Caceres (2).*

FRANCE-MUSIQUE

19.30 Opéra (en direct du Théâtre du Châtelet) : L'Or du Rhin, de Wagner, par le Chœur du Théâtre du Châtelet, l'Orchestre national de France, dir. Jeffrey Tate ; sol. : Robert Hale, Wolfgang Koch, *Louis Gentile, Peter Straka, Csaba* Airizer, Zelotes Edmund Toliver, Franz Josef Kappellmann, Peter Keller, Nadine Denize, Elisabeth Meyer-Topsoe, Kirsten Dolberg, Julie Kaufmann, Hanna Schaer, Dagmar Pechova.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Trio pour piano et cordes en ré mineur op. 32, d'Arensky ; *Sonate pour violoncelle et piano en ut majeur op. 119, de Prokofiev.*
0.05 Le Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal. Adagio et andante con variazioni, de Beethoven ; *Musique traditionnelle* d'Amérique du Sud ; Zorongo gitano, de Garcio Lorca ; Concerto pour quatre guitares en si mineur, de Vivaldi.

Les interventions à la radio

France-Inter, 19 h 20 : « CFTC : 75 ans d'activité » (« Le téléphone sonne »).

Radio Classique 101.1 FM, 19 h 30 : Philippe de Villiers (« Radio Classique-*le Point* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Ballaclip

DANS la *matinée*, une dépêche de l'AFP avait alerté les rédactions : le premier ministre avait accordé un entretien exclusif à la chaîne MCM. A l'usage des téléspectateurs non câblés, il convient de *préciser que MCM est une sorte* de feu d'artifice permanent de flashs et de clips, à consommer avec modération par les plus de dix-sept ans. Pour ne donner qu'un exemple de la jeunesse de MCM, elle ne propose pas de *ringardes « informations », mais, à 18 heures, un « news* mag », présenté par un jeune portant casquette. Ce jour-là, donc, le « news mag » avait délégué Stéphane, au départ de *la Route du rhum,* pour interroger M. Balladur.

A la différence de ses confrères des chaînes traditionnelles, Stéphane n'était pas seulement venu recueillir quelques petites phrases du premier ministre. Au nom de toute *la jeunesse, il était venu ouvrir* toutes grandes les portes absurdes qui séparent l'univers sévère du pouvoir des chatoyantes couleurs de MCM. Avec Stéphane, on assista donc au débarquement en hélicoptère *du premier ministre, que l'on suivit dans les coursives* d'un ferry-boat. Puis Stéphane se lança. Monsieur le premier ministre, que voulez-vous dire aux jeunes, qui vivent en ce moment une rentrée difficile ?

Une rentrée difficile ? *M. le premier ministre esquissa une moue. Le terme lui paraissait à* l'évidence excessif. Mais il ne s'appesantit pas. Une polémique eût été malvenue. Au *jeune public de MCM, le visiteur ne souhaitait délivrer* qu'un message : *« Je vais publier dans une huitaine de jours un ensemble de décisions pour répondre aux demandes de la jeunesse. »* Manifestement pris de court par ce scoop *si inattendu* – un ensemble de *mesures ! Dans une huitaine de jours ! Et en exclusivité sur* MCM ! –, Stéphane ne put que bredouiller *« merci infiniment »,* avant de se retourner vers Michèle Alliot-Marie, ministre de la jeunesse et des sports, qui évoqua les problèmes *des « facs ». Ce joli* exercice de communication ciblée n'avait pas excédé la durée réglementaire d'un clip.

Le « news mag » n'était pas terminé pour autant. Il se conclut par un reportage sur un *petit boulot super cool : groom en scooter. Si, par hypothèse, il* se trouve désœuvré en attendant l'ensemble de mesures promises dans une huitaine de jours, n'importe quel jeune peut devenir groom volant. Le métier consiste à porter des *bouquets ou des lettres de rupture à travers Paris. Bonne pré*sentation, bonne élocution et totale disponibilité sont requises. Un jeune groom évoqua le principal avantage du job : les pourboires. D'inconvénient, mis à part la jugulaire qui enserre le menton, il n'en *voyait aucun. En outre, quelle chance, on est payé : quarante*-deux francs l'heure, soit nettement plus de 80 % du SMIC, ce qui eût peut-être semblé quelque peu excessif à M. Balladur.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 9 NOVEMBRE

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag. Les Aventures de Carlos.
6.58 Météo (et à 7.10, 7.28).
7.00 Journal.
7.15 Club mini Zig-Zag. Gil et Julie.
7.30 Disney Club mercredi. Dessins animés ; Tic et Tac ; La Petite Sirène ; Qui sait gagne ; Invité : Tout peut arriver ; Reportage.
9.00 Dessin animé : Spirou.
9.30 Club Dorothée matin. Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; Le Maître des Bots ; Ranma un demi ; Le Tour de magie ; Liveman ; Trucs et astuces ; Jeux ; La séquence animaux du docteur Klein ; Jeux et rubriques.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Premiers baisers.
14.10 Club Dorothée. Ici bébé ; Salut les Musclés ; *Drôle de vie ; Harry et les Henderson* ; Arnold et Willy ; Ricky ou la belle vie ; Jeux.
17.55 Série : Les Filles d'à côté.
18.25 Série : Hélène et les garçons.
19.00 Série : Beverly Hills.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 1.25).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Magazine : Témoin n° 1. Présenté par Patrick Meney et *Jacques Pradel.*
22.55 Magazine : 37° 5, le soir. Présenté par Anne Barrère et Patrice *Carmouze. Manies ou obsessions ?*
0.30 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Présenté par Alain Weiller avec Nicolas Beytout. Invité : Gérard *Mulliez (Auchan).*
0.50 Magazine : Formule foot. 17e journée du championnat de France de D1.
1.30 Journal et Météo.
1.40 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (3e épisode).
2.35 TF 1 nuit (et à 3.15, 3.40, 4.15).
2.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05). La pêche au brochet ; Un grand pas vers... la Louisiane.
3.25 Documentaire : L'Aventure des plantes. Mission impossible.
3.50 Série : Côté cœur.
4.25 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Chalu Maureen. Les Twists ; Les Mystérieuses Cités d'or ; A-mi galaxie ; Robin des Bois ; Chipangali.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.45 Jeu : Pyramide (et à 4.25).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Chalu Maureen (et à 14.40). Chipangali ; Quoi de neuf, docteur ? ; *Les Tiny Toons ; Histoires fantastiques.*
13.50 Série : L'Equipée du Poney Express.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.20).
18.50 Magazine : Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Chantal Goya, Antoine, la Famille Addams.
19.20 Flash d'informations.
19.50 Tirage du Loto (et à 20.50).
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 ▶ Téléfilm : La Rêverie. De Jean-Luc Trotignon, avec Dominique Labourier, Micheline Boudet.
22.40 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Sacrée famille ! Reportages : Itinéraire d'un enfant partagé ; Jusqu'au procès.
23.55 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Laure Adler. Spécial Voltaire.
1.25 Court métrage : Histoires courtes. L'eau qui dort, de Jacques *Deschamps.*
1.55 Magazine : Studio Gabriel (2e partie, rediff).
2.20 Emissions religieuses. Agapé (rediff.).
3.55 Dessin animé (et à 4.50).
4.00 24 heures d'info.
5.00 Magazine : Outremers (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Voile : La Route du rhum. (et à 13.00, 20.30).
7.05 ▶ Premier service.
7.20 Bonjour Babar. Les Moomins ; Oui-Oui ; Les *Aventures de Tintin* : Coke en stock (2e épisode).
8.10 Les Minikeums. *Twinkle ; La Légende de Blanche-*Neige ; Les Trois Mousquetaires ; Widget ; Jeu : les Mondes *fantastiques ; Il était une fois les* découvreurs : Henri le Navigateur ; Sandokan ; Fais-moi peur.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.10 Téléfilm : Frank Jordan. De Jules Irving, avec Raymond Burr, James Canning.
14.45 Le Magazine du Sénat. Présentation par MM. Jean Arthuis, Paul Loridant et Philippe Marini des conclusions de leur rapport d'information sur les sociétés de développement régional ; débat en séance publique du projet de loi d'orientation pour l'aménagement et le *développement du territoire* ; colloque sur le thème : « Le Grand Stade, du rêve à la *réalité* ».
14.55 Questions au gouvernement, en direct de l'Assemblée nationale.
16.45 Les Minikeums. Peter Pan ; Il était une fois la vie : la vaccination.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.20 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Monsieur Jadis est de retour, Antoine Blondin,* d'Yvan Audiard.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.40 Tout le sport.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. *Autour de Pierre-Gilles de* Gennes, Prix Nobel de physique.
22.25 Météo et Journal.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions régionales. Alsace (Action ; Chroniques d'Hatten n° 4 ; Dub ; Impressions). Aquitaine (Génération sensations ; Par 3 ; Destination pêche ; Evasion ; Aléas). Bourgogne, Franche-Comté (Chacun ses goûts ; C'est signé). Corse (Cultura viva). Limousin, Poitou-Charentes (Vercors, la vulnérabilité des grands maquis ; De proche en proche ; Confidences de nacre). Méditerranée (Méditerranéo ; Pôle Sud ; Destination pêche ; Nautilus). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Sortie de crise ; Périphériques ; Témoins ; Carte postale d'une région européenne). Normandie (Goûtez-moi ça ; Caméra normande : Gracias a la vida ; Zigue-Zague ; Saga-cités). Ouest (Jean-Charles Gicquel, parcours d'un sauteur en hauteur ; Tempo). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? ; Saga-cités ; Mag-cités ; W & Cie). Rhône-Alpes, Auvergne (Bleu nuit ; Une semaine en Auvergne). Sud (Pôle Sud ; Face au toril ; Aléas ; Méditerranéo).

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 0.54).
7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Dessin animé : Léa et Gaspard.
7.30 Canaille peluche. Doug.

En clair jusqu'à 8.20

7.55 Ça cartoon.
8.20 Documentaire : Animaux de toutes les Russies. Soleil d'hiver, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
8.45 Surprises (et à 10.59, 15.00, 2.40).
8.55 Téléfilm : Samantha. De Stephen La Rocque, avec Martha Plimpton, Dermot Mulroney.
10.30 Flash d'informations.
10.35 Documentaire : Les Allumés... Pilote de jungle, d'Olivier Grand.
11.15 Cinéma : Les Aventures de Bernard et Bianca. ■■ Film d'animation américain de Wolfgang Reitherman, John Lounsbery et Art Stevens (1977). *Un film-culte pour les jeunes spectateurs.*

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Relever tous les défis ; Les désenvoûtements.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Dessin animé : Léa et Gaspard.
14.35 Documentaire : Animaux de toutes les Russies. La Caspienne, volière de la Russie, de Gérard Calderon et Jean-Claude Cuttoli.
15.10 Téléfilm : Coupable ou non coupable. De Noël Nosseck, avec Lisa Hartman Black, Cloris Leachman.
16.40 Série : Absolument fabuleux.
17.10 Football américain. Match de championnat de la NFL.
18.00 Canaille peluche. Les cow-boys de Moo Mesa.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Jérôme Bonaldi,* puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Frédéric Dard et Jacques Tardi.
19.20 Magazine : Zérorama.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi.
21.00 Cinéma : L'Œil public. ■■ Film américain de Howard Franklin (1992). Avec Joe Pesci, Barbara Hershey, *Richard Foronjy.*
22.35 Magazine : Jour de foot. Présenté par Thierry Gilardi. Buts et extraits des matches de la 17e journée du championnat de France de D1.
23.20 Flash d'informations.
23.25 Cinéma : Rapid Fire. □ Film américain de Dwight H. Little (1992). Avec Brandon Lee, Powers Boothe, Nick Mancuso (v.o.).
0.55 Le Journal du cinéma.
1.00 Cinéma : L'Africaine. ■ Film italo-franco-allemand de Margarethe von Trotta (1990). Avec Barbara Sukowa, Stefania Sandrelli, Sami Frey.

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Magazine : Palettes. Pablo Picasso : « Crucifixion », les couleurs de la passion, *d'Alain Jaubert (rediff.).*
17.35 Magazine : Transit. Si tous les murs du monde... (rediff.).
18.40 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. L'impact, sur son identité, de l'adhésion de l'Autriche à l'Union européenne (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.20 Série : One-Reelers, comédies burlesques. Perdu dans la ville, avec Stan Laurel.
19.35 Magazine : Mégamix. Lifer's Group ; J. J. Cale ; Vusi Mahlasela ; Méthode de guitare ; *Ensemble Mojdeh ; Alaska* ; P. J. Harvey.
20.25 Série : Reporter.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Musica. Rock, pop et classique, de Gerald Fox, avec Dimitri et Alexander Sitkovetsky, Yuri *Bashmet,* Martha Argerich, Vladimir Ashkenazy et le New European String Orchestra.
21.40 Concert : La 7e Symphonie d'Allan Pettersson. Avec l'Orchestre de la Radio suédoise, dir. Sergiu Comissiona.
22.10 ▶ Documentaire : Une chanson sous les étoiles. *Un portrait du compositeur suédois* Ture Rangström, de Peter Berggren.
23.25 Cinéma : L'Ange bleu. ■■ Film allemand de Joseph von Sternberg (1930). Avec Emil Jannings, Marlene Dietrich, Kurt Gerron (v.o., 107 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.15 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.00).
11.05 Série : Thunderbirds.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 M 6 Kid. Kid découverte : M 6 Kid vit à l'heure anglaise ; Prostars ; Conan l'aventurier ; 20 000 lieues dans l'espace ; La Petite Boutique des horreurs ; Rahan.
15.55 Magazine : Méga 6.
16.15 Variétés : Hit Machine.
16.50 Magazine : Fax'O (et à 0.50, 5.35). East 17, Le retour du disco, Led Zeppelin.
17.25 Série : Croc-Blanc.
17.55 Série : Highlander.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Notre belle famille.
20.35 Magazine : Ecolo 6. La chasse au plomb.
20.45 Téléfilm : Le Cœur qui tape. De Didier Grousset, avec Maxime Leroux, Thierry Magnier, Isabelle Gelinas.
22.35 Téléfilm : Police des Bermudes. De Mark Sobel, avec William Sadler.
0.10 Série : Fantasmes.
0.40 Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions. Salsa opus 3 (Puerto-Rico) ; Coup de griffes (Christian Lacroix) ; Fréquenstar ; E = M 6 ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.00 Musique : Le Rythme et la raison. Jankélévitch et la musique (3).
20.30 Antipodes.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du *Canada et de la Suisse.*
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Les Nuits magnétiques. *Les ruines. 2. Le serpent du* château.
0.05 Du jour au lendemain. Didier Eribon (Michel Foucault et ses contemporains).
0.50 Coda. Juan Carlos Caceres (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de la salle Gaveau à Paris) : Minnespiel op. 101 nos 5 et 8. Lieder op. 114 et op. 138 ; Chœurs op. 141, de Schumann ; Zigeunerlieder op. 103, Es geht ein Wehen op. 62, In stiller Nacht, Im Herbst op. 104, de Brahms, par le Chœur de Radio-France, dir. et piano Marcus Creed.
22.35 Soliste. Hopkinson Smith.
23.00 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes *n° 13 en si bémol majeur op. 130,* de Beethoven ; Rhapsodie pour violon et piano n° 1, de Bartok ; *Andante et variations pour piano* à quatre mains en sol majeur K 501, de Mozart.
0.05 Jazz vivant. *Par André Francis.* L'Orchestre de Jimmy Giuffre ; le Trio de Jimmy Giuffre avec Paul *Bley et Steve Swallow ; John* Surman, Paul Bley, Furio di Castri et Tony Oxley.

Les interventions à la radio

RCJ, 8 h 30 : invité du journal : Alain Peyrefitte.

Radio Shalom 94.8 FM, 18 h 30 : François Hollande, PS, président des Clubs *témoins (« Le grand débat »).*

O'FM 99.9, 19 heures : émission spéciale Ile-de-France, avec Joël Thoraval, nouveau préfet de la région.

16 Le Monde • Mardi 8 novembre 1994 •

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

Les maîtres des mots

PREMIÈRE dépêche : Téhéran (AFP), 7 novembre, 15 h 16. Titre : Arrestation d'un médecin juif iranien accusé d'avortement. Début du texte : Les forces de l'ordre iraniennes ont arrêté un médecin juif iranien, accusé d'avoir pratiqué des avortements et aidé financièrement Israël, a rapporté lundi le journal *Kayhan*.

Deuxième dépêche : Téhéran (AFP), 7 novembre, 15 h 17. Titre : La vente de vêtements portant des caractères latins interdites à Téhéran. Début du texte : Le gouverneur de Téhéran a décrété l'interdiction de la vente et de la fabrication de tous *« vêtements ou objets vestimentaires portant des caractères latins ou des dessins dépravés »*, a indiqué lundi le quotidien *Kayhan*.

Troisième dépêche : Téhéran (AFP), 7 novembre, 15 h. 31. Titre : Deux voleurs amputés en public dans le sud-ouest de l'Iran. Début du texte : Deux voleurs récidivistes ont été amputés chacun de quatre doigts de la main droite dimanche à Dezfoul (sud-ouest de l'Iran), a annoncé lundi le quotidien *Kayhan*.

Voilà. En un quart d'heure d'agence, trois dépêches en rafale, brut de décoffrage, sur l'écran. Trois dépêches, ni très importantes ni très nouvelles, du tout-venant de Téhéran. Les mêmes qu'hier, les mêmes que demain. Les informations sont-elles vraies, sont-elles fausses ? Personne *n'aura* les moyens d'aller vérifier si le médecin, si le gouverneur, si les voleurs...

Mais l'important est qu'elles soient. Et elles sont. L'AFP ne fait en l'occurrence que rapporter la stricte réalité d'un discours. *Publiées dans Kayhan*, le quotidien de référence des durs du régime, elles en sont la vérité éditoriale, l'expression d'une volonté.

Les maîtres du pays, les *maîtres du Kayhan* sont d'abord les maîtres des mots. L'information n'y est plus seulement une information, une fin en soi, le rendu de la vie comme elle va en Iran. Elle se veut autre chose, entre propagande et défi, une arme offensive et une arme dissuasive. Elle dit inlassablement la loi et son jumeau, l'interdit. Elle est comme une réaffirmation constante, et par nature répétitive, d'un souci et d'un programme : l'ordre islamique règne et doit régner à Téhéran.

Quand trois dépêches, comme celles-là et mille autres, tombent sur les écrans, le premier réflexe est le mauvais qui consisterait à y diagnostiquer le Moyen Age égaré sur l'« autoroute de l'information ». Ce serait en un sens presque rassurant, par-delà le choc. Mais dangereusement simpliste. Car les dictatures aussi, et depuis longtemps, savent jouer de la presse, du clavier informatique et du village planétaire. Et les messages qu'elles envoient, jour après jour, sont tout, sauf de simples délires barbus.

L'ESSENTIEL

DÉBATS

Le sixième Forum *le Monde*-Le Mans : « L'avenir dépend-il de nous ? » ;
Diagonales, par Bertrand Poirot-Delpech : « Vertus de l'inconfort » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Angola: vers la chute de Huambo

Huambo, la «capitale» des rebelles de l'Union nationale pour la libération totale de l'Angola (UNITA), est sur le point de tomber aux mains des troupes gouvernementales. La chute de Huambo, qui confirmerait la déroute de l'UNITA, risque de faire capoter les accords de paix qui devaient être signés le 15 novembre à *Lusaka, en Zambie* *(page 4)*.

POLITIQUE

M. Pasqua met en garde les imams étrangers « anti-français »

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, lundi 7 novembre, les crédits du ministère de l'intérieur pour 1995, qui s'élèvent à 77,237 milliards de francs. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a réaffirmé à cette occasion qu'il entend expulser les imams étrangers lorsqu'ils *« se transforment en propagandistes anti-français »* *(page 10)*.

SOCIÉTÉ

La responsabilité des CRS dans l'assassinat de Chapour Bakhtiar

La cour d'assises spéciale de Paris a principalement entendu, lundi 7 novembre, les CRS qui assuraient la garde de la villa de Suresnes où Chapour Bakhtiar, ancien premier ministre d'Iran, et son secrétaire Sorouch Katibeth ont été assassinés le 6 août 1991 *(page 17)*.

SCIENCES • MÉDECINE

Crime et Halcion

Un ancien policier, condamné en 1985 pour le meurtre de son épouse, affirme avoir agi en état d'« amnésie-automatisme » sous l'empire du somnifère Halcion. Depuis bientôt onze ans, il accuse la molécule contenue dans le médicament – le triazolam – d'avoir causé sa perte *(page 18)*.

CULTURE

« Quatorze pièces piégées » à Saint-Denis

En 1993, le metteur en scène Stanislas Nordey créait à Nantes les *Quatorze pièces piégées* d'Armando Llamas. Depuis, l'auteur en a livré deux de plus, ce qui explique le titre curieusement arithmétique de l'œuvre à l'affiche du Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis *(page 22)*.

ÉCONOMIE

La fronde des industriels de la défense

Confrontés à une grave récession de leurs activités jusqu'en 1997, qui les contraint à réduire l'emploi, les industriels français de l'armement ont pris l'Etat à témoin de leurs difficultés et refusent de faire à eux seuls les frais de la remise en ordre de leur secteur *(page 25)*.

SERVICES

Abonnements IV
Annonces classées .... V à XVI
Carnet 28
Dans la presse 8
Marchés financiers 26-27
Météorologie 28
Mots croisés 28
Radio-télévision 29

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

DEMAIN

Arts et Spectacles

La culture gagnée par les médias interactifs

Les médias interactifs « culturels » (CD-ROM, CDI, réseaux informatiques) se multiplient : on peut visiter l'exposition Poussin du Grand Palais sur borne interactive ; les Rolling Stones annoncent la diffusion d'un concert sur le réseau Internet ; il est possible d'apprendre la guitare rock sur CDI... Mais on en est encore aux débuts d'un nouveau moyen de création et de diffusion de la culture.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté de I à XVI

Le numéro du « Monde » daté mardi 08 novembre 1994 a été tiré à 476.817 exemplaires

Après plus de onze mois de détention en Uruguay

M. Médecin devrait être incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère)

Sauf impondérable de dernière minute, Jacques Médecin, l'ancien maire (CNI) de Nice, pourrait être extradé d'Uruguay, mercredi 9 novembre, et arriver jeudi en France. Après la signature par le juge uruguayen Homero Da Costa de l'autorisation de son extradition, jeudi 3 novembre, et l'expiration du délai légal de trois jours ouvrables qui a suivi cette mesure, M. Médecin devait, en effet, être placé à la disposition des autorités françaises, puis être conduit à Grenoble, où est instruite l'une des deux affaires ayant justifié son extradition et, enfin, transféré à Varces (Isère).

NICE

de notre correspondant régional

Les autorités françaises disposent, théoriquement, d'un délai de soixante jours pour effectuer le transfert de l'ancien maire de Nice depuis l'Uruguay. Les avocats de M. Médecin ont demandé que ce délai soit intégralement respecté pour *« laisser le temps aux organismes internationaux* [Comité des droits de l'homme de l'ONU, Cour interaméricaine et Cour européenne des droits de l'homme] *qui ont été saisis des multiples irrégularités commises, tant du côté français que du côté uruguayen, de se prononcer »*. Mais rien ne justifie ce sursis de faveur et il est probable que le retour de M. Médecin en France s'effectuera dès le mercredi 9 novembre.

Escorté par quatre policiers français, mandatés par Interpol, l'ancien maire de Nice pourrait emprunter un vol régulier d'Air France reliant Montevideo à Paris, *via* le Brésil ou l'Argentine, deux pays auprès desquels les autorités françaises ont sollicité, et obtenu, depuis plusieurs mois, une autorisation d'extradition en transit. M. Médecin arrivera, probablement, à Paris dans la matinée du jeudi 10 novembre. Ne pouvant être déféré aussitôt devant les juges mandants de Grenoble et de Nice, il sera présenté au parquet de Bobigny – dans le ressort duquel se trouve l'aéroport de Roissy – pour se voir notifier deux mandats d'arrêt délivrés contre lui par les magistrats instructeurs (1). Le parquet de Bobigny devrait ensuite requérir son transférement le plus rapide possible à Grenoble où, nous a indiqué l'avocat général Michel Legrand, il serait attendu (le choix de cette ville étant motivé par des raisons d'ordre public).

Une deuxième mise en examen

Selon la loi, une décision de mise en détention doit intervenir dans les quatre jours suivant l'arrivée de l'intéressé sur le territoire national. Dans un premier temps, le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de la cité dauphinoise notifiera à M. Médecin sa mise en examen pour abus de confiance, faux et usage de faux dans l'affaire de détournements de fonds présumés de l'ex-association paramunicipale Nice-Opéra. Puis la chambre se prononcera, au terme d'un débat contradictoire, sur la mise en détention de l'ancien maire de Nice. Compte tenu du fait qu'il ne présente pas de garantie de représentation, il devrait être incarcéré à la maison d'arrêt de Varces (Isère).

Le juge niçois Jean-Paul Renard, qui instruit le dossier de corruption présumée de la SEREL, viendrait, de son côté, à Grenoble, pour notifier une deuxième mise en examen à l'ancien maire de Nice. Dans cette affaire, il y aura, de même, un débat contradictoire, en présence d'un magistrat du parquet de Nice, pour décider de la mise sous mandat de dépôt de M. Médecin.

L'ancien maire de Nice aura effectué plus de onze mois de détention sous écrou extraditionnel en Uruguay. Toutefois, selon une jurisprudence constante, ce temps passé dans les geôles de Maldonado et de Montevideo n'est pas imputable sur la détention provisoire – qui, en matière financière ne peut excéder six mois pour un délinquant primaire – mais sur les peines auxquelles M. Médecin pourrait être condamné.

GUY PORTE

(1) M. Médecin a fait l'objet de trois mandats d'arrêt, mais celui qui a été délivré contre lui, en octobre 1990, pour délit d'ingérence, ne lui sera pas notifié. L'ancien maire de Nice n'a pas été extradé pour ce délit, qui lui a valu une condamnation à un an de prison, en janvier 1992, mais qui n'existe pas dans le code pénal uruguayen.

Un réseau islamiste démantelé en France

Suite de la première page

L'association avait fait l'objet de plusieurs plaintes : des enseignants et des parents d'élèves d'Orly lui reprochaient son emprise sur des jeunes, l'administration pointait l'ouverture illégale d'une école coranique, tandis que la propriétaire des locaux occupés par l'AEMF contestait la régularité de travaux effectués sans son autorisation. Menacée d'expulsion, l'AEMF avait préféré se replier sur Choisy-le-Roi.

Le rôle particulier joué par deux « éducateurs » de l'AEMF, Mohamed et Brahim Chalabi, qui animaient une école coranique à Orly, a vite été établi par les policiers. Ces deux frères de nationalité française et d'origine algérienne mélangeaient apparemment la délinquance de droit commun et l'activisme en faveur du jihad. Ils avaient auparavant défrayé la chronique policière pour des vols à la roulotte ou du trafic de stupéfiants. Leur récente conversion à l'islam aurait accompagné, selon *les premiers résultats de l'enquête*, un engagement au service de la lutte armée algérienne. Outre une filière d'approvisionnement en héroïne organisée entre la Hollande et la France à bord de voitures de location, les frères Chalabi sont fortement soupçonnés par les policiers d'avoir organisé un trafic d'armes et de faux papiers destinés aux maquis algériens. Des armes auraient ainsi été découvertes, mardi 8 novembre à l'aube, dans les locaux de l'AEMF, où des combattants islamistes venant d'Algérie auraient dernièrement été hébergés.

C'est cependant dans le pavillon d'une discrète ruelle de Villeneuve-Saint-Georges, toujours dans le Val de Marne, que le plus gros stock d'armes a été découvert. Des explosifs, une douzaine de Kalachnikov, des fusils d'assaut et des revolvers, figuraient dans l'arsenal trouvé, mardi, dans ce pavillon de banlieue dont les abords étaient surveillés par des guetteurs et dont les occupants étaient en relation avec les frères Chalabi.

Partie du Val-de-Marne, l'enquête a ensuite conduit la police judiciaire parisienne à s'intéresser à un maghrebin résidant rue Bichat, dans le dixième arrondissement de Paris. Surnommé « Mourad », cet homme dont l'identité n'a pas encore été établie serait l'un des maîtres d'œuvre du réseau mis en place. Dans son domicile situé en étage d'un immeuble insalubre tout proche du canal Saint-Martin, face à l'hôpital Saint-Louis, « Mourad » hébergeait des maquisards et faisait fonctionner une imprimerie clandestine de faux-papiers indispensables à leurs allées et venues. Disposant de ramifications dans d'autres pays d'Europe, son réseau aurait notamment permis d'approvisionner le maquis algérois de Beni-Mered, dans la plaine de la Mitidja.

D'autres perquisitions ont été opérées dans la matinée par les policiers qui sont intervenus dans une quarantaine de points de chute repérés à Paris et sa proche banlieue. Outre de nouvelles armes et des faux-papiers, cette opération d'envergure a permis de saisir des documents du GIA, un dossier rédigé en arabe et consacré à la confection de munitions, un dispositif de télécommande à distance et des explosifs.

Le vaste coup de filet policier avait été minutieusement préparé, mardi à quatre heures du matin, dans la salle Alphonse Bertillon de l'île de la Cité, devant quelque trois cents inspecteurs et commissaires de la préfecture de police de Paris (RG, PJ), de la direction centrale de la police judiciaire et de la DST, réunis pour la circonstance. Plusieurs réunions préparatoires avaient auparavant eu lieu auprès du ministre de l'intérieur Charles Pasqua, tenu informé par le préfet de police de Paris Philippe Massoni.

PHILIPPE BERNARD et ERICH INCIYAN

FAITS DIVERS : un porte-parole du FIS condamne la profanation de la synagogue de Garges-lès-Gonesse. – Abdelbaki Sahraoui, l'un des porte-parole du FIS en France, a qualifié, lundi 7 novembre, d'*« acte de provocation inadmissible »* la profanation de la synagogue de Garges-lès-Gonesse (Val-d'Oise) dans la nuit de samedi 5 au dimanche 6 novembre (*le Monde* du 8 novembre). Il assure que le FIS *« est innocent et ne peut cautionner une telle ignominie »*. Dalil Boubakeur, recteur de la mosquée de Paris, a aussi condamné cette *« profanation inadmissible »*. Enfin, le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF) appelle *« la communauté juive à ne pas pratiquer l'amalgame entre un islam fondamentaliste et les musulmans de France »*.

AUTOMOBILE : la vignette 1995 est en vente jusqu'au 2 décembre. – La vignette automobile millésimée 1995 sera en vente pendant trois semaines, du samedi 12 novembre au vendredi 2 décembre inclus, dans les débits de tabac du département d'immatriculation du véhicule, sur présentation de la carte grise. Les vignettes pourront également être achetées jusqu'au 2 décembre dans les recettes locales implantées en *milieu rural, mais uniquement* à partir du lundi 14 novembre.

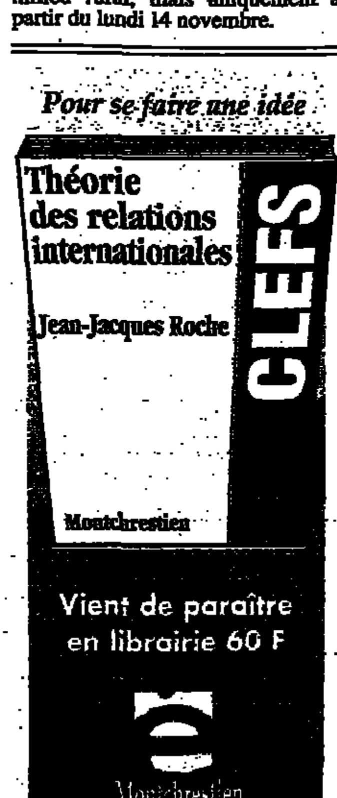
Résultats médiocres pour l'édition française

Le chiffre d'affaires de l'édition n'a progressé que de 2,5 % en francs courants au 1er semestre 1994 par rapport au premier semestre 1993 – soit une évolution nulle en francs constants –, a constaté, lundi 7 novembre, le Syndicat national de l'édition (SNE). *« On assiste donc à un ralentissement assez marqué du rythme d'évolution de l'activité de l'édition française »*, précise le SNE. En 1993, sur l'ensemble de l'année, le chiffre d'affaires avait augmenté de 4,5 % en francs courants par rapport à 1992.

Seuls les livres pratiques ont une nouvelle fois connu une progression soutenue (+ 8 % en francs courants), les livres scolaires et les encyclopédies et dictionnaires ayant enregistré une croissance plus modérée (+ 4,5 %). Quant aux livres au format de poche, ils se contentent d'un petit + 2 %.



Pour se faire une idée



Le Monde

INITIATIVES

Les leçons du « local »

DANS *le Grand Mensonge* (1), son dernier livre, Michel Godet y voit la solution pour le développement de l'emploi. Laurent Benvéniste et Rémy Robinet-Duffo parviennent à la même conclusion dans leur propre livre, *Des idées pour l'emploi* (2). La mission FRADE, (formation et recherche appliquée pour le développement industriel) que conduit Denis Chastenet au sein de la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire), démontre, au travers des résultats obtenus sur quatorze sites, que les *résultats peuvent être* à la hauteur des espérances. Par son dynamisme économique, aujourd'hui reconnu et cité en exemple, le Bocage vendéen apporte l'illustration idéale, la réussite pouvant venir dans un pays qui n'est pas desservi *par une autoroute, le chemin de fer ou* un aéroport.

Tous ces exemples, parmi d'autres, ont un point commun. A chaque fois, ils insistent sur l'*évidence* de solutions locales *pour s'opposer* à la fatalité *du* chômage. Mieux, cas d'école à l'appui, ils apportent chacun la preuve que, à l'échelon le plus modeste, y compris dans les situations a priori les plus compromises, il suffit que des « *maillages* » *se mettent en place pour que* se produisent des effets de levier inattendus. D'un réseau, constitué de chefs d'entreprise décidés, quelquefois d'élus entreprenants et, presque toujours, d'enseignants *tentés par l'innovation, peut surgir le dynamisme nouveau* d'un bassin d'emploi. De la convergence de ces volontés naissent des projets qui associent le tissu économique, sa capacité retrouvée de conquérir des *marchés en lançant de nouveaux produits*, et qui savent trouver des relais, soit dans l'apport en études techniques des établissements scolaires ou universitaires, soit dans la mobilisation pédagogique. Selon un cycle *vertueux*, une *main-d'œuvre* qualifiée non seulement se forme sur place, mais parvient à rester au pays. Et à y vivre. Dans ces temps moroses, on serait euphorique ou lyrique à moins !

Evidemment, il *serait* basardeux de prétendre *que*, loin des théories macroéconomiques, il n'est de « bon bec », que dans l'initiative locale. Celle-ci ne peut pas *tout résoudre, et il est clair qu'il faut bien qu'un certain* nombre de conditions soient réunies pour que le succès soit au rendez-vous. Dont le charisme de quelques hommes à la forte personnalité qui, immanquablement, sont à l'*origine de l'action, puis* la *personnifient*. En revanche, et c'est bien le sens que lui donnent tant Michel Godet que Laurent Benvéniste, l'un et l'autre passionnés de la micro-expérimentation « sur place », ces *solutions adaptées à des besoins minutieusement* cernés valorisent la mobilisation et rendent tout leur rôle aux acteurs du terrain. De Cholet à Saint-Brieuc, de Dole à Tarbes, un travail collectif a été entrepris qui permet de rompre avec la *sinistrose ambiante, redonne* des perspectives, et apporte son bout de réponse à la crise, sans attendre des directives publiques ou sans avoir à simplement subir des politiques nationales.

Au-delà de cette leçon générale, enthousiasmante en soi, se posent des problèmes de méthode, Denis Chastenet ne raisonnant pas à l'unisson d'Alain Dumont, initiateur de l'Institut comtois d'étude polytechnique. Mais cela a-*t-il vraiment de l'importance et*, d'ailleurs, faut-il prolonger le débat des experts, dès lors que, en définitive, seule compte la qualité des mécanismes enclenchés *par tous les partenaires* ? *Il importe davantage de savoir* que toutes les applications locales ont en commun de privilégier l'écoute au plus près des réalités et que leur bon fonctionnement suppose de savoir utiliser toutes les ressources disponibles, si minimes soient-elles. La présence d'un lycée technique peut se révéler être un atout, de la même manière que l'isolement vendéen ravive des solidarités que l'on peut croire historiques.

Mais il y a plus net, comme cette sorte d'alchimie qui réunit le désir d'innovation technologique, le goût de la performance, et le savoir-faire professionnel, lui-même lié, au travers du souhait de répondre à la *demande* locale, à la faculté d'adapter la formation à l'évolution. Certes, l'Institut supérieur des technologies automobiles a supplanté l'ancien centre de formation d'apprentis en faisant le saut de la mécanique à l'électronique, mais il a acquis sa réputation en sachant dépasser le cadre d'un métier, même nouveau, pour développer l'idée de service au client ou apprendre aux jeunes à communiquer. Pareillement, Alain Dumont souligne que le diplôme compte moins ou autant que la compétence professionnelle, une notion plus abstraite qui ne recouvre pas uniquement la qualification traditionnelle. De même, le transfert de la technique pédagogique « large » des Maisons familiales rurales aux conditions du milieu urbain, et surtout de l'univers des banlieues en difficulté, s'appuie sur une conception plus globale de l'enseignement où se mêlent l'affectif, le relationnel ou le civique.

Autrement dit, l'ancrage dans le local amène à imaginer d'autres solutions et à découvrir d'autres ressorts. Ce qui permet aussi, au contact des besoins, de construire des parcours de formation qui correspondent mieux à la mutation des emplois et même du travail. Sur le terrain, on prépare demain, dans toute sa diversité.

Mais si ce message est revigorant, on peut tout de même s'interroger. Est-ce que ces leçons du « local » sont généralisables ? Est-ce que, par un juste retour des choses, les grands ensembles d'Etat peuvent s'en inspirer ? Simplement pour s'adapter au temps.

Alain Lebaube

(1) Michel Godet, *le Grand Mensonge*, Editions Fixot.

(2) Rémy Robinet-Duffo et Laurent Benvéniste, *Des idées pour l'emploi*, Maxima éditeur.



Illustrations : VIRGINIE BROQUET

Lumière d'espoir : sur le terrain, des expériences prouvent que la fatalité n'existe pas

■ **S'adapter au terrain**
L'ICEP de Dole forme des étudiants pour répondre aux besoins des PME-PMI locales
par Catherine Leroy

■ **Jeunes en alternance**
Les maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation se tournent vers la ville
par Marie-Claude Betbeder

■ **Densifier le tissu industriel local**
A Saint-Nazaire, l'ICI forme des responsables « recherche et développement »
par Alain-Beuve-Méry
page II

■ **Révolution à Saint-Brieuc**
La réussite de l'Institut supérieur des technologies automobiles
par Marie-Béatrice Baudet

■ **Au cœur de trois univers**
Encourager l'interactivité entre les établissements d'enseignement et les PMI
par Jean Menanteau

■ **La « technoland » de Vendée**
La solidarité, maître mot d'un Bocage qui a su résister à l'oubli
par Francine Aizicovici
page III

TRIBUNE
□ **Cohésion sociale : un devoir d'utopie**
par Hugues Sibille

EMPLOI
□ **Bataille sur tous les fronts**
par Philippe Baverel
page IV

DOSSIER ● Les solutions du « local »

Révolution à Saint-Brieuc

L'Institut supérieur des technologies automobiles attire des candidats venus de toute la France

LES quatre bâtiments ont des allures futuristes. Deux plus particulièrement : celui de la chambre des métiers ressemble à une soucoupe volante et le deuxième, qui abrite l'Institut supérieur des technologies automobiles (ISTA), affiche une asymétrie parfaite. Le lieu où ils sont implantés, à la manière d'un campus universitaire américain, renvoie, lui, plutôt à la tradition : Ploufragan, en banlieue de Saint-Brieuc, un nom qui sent bon la Bretagne des Côtes-d'Armor. Pourtant, entre ces deux mondes, rien d'artificiel ou de plaqué. Ploufragan et ses emblèmes modernistes sont bien en phase avec le département et la région. C'est d'ailleurs là l'un des secrets de leur réussite.

Tout commence, il y a dix ans, par une révolution culturelle menée au sein des sections « mécanique automobile » du centre de formation d'apprentis (CFA) local. « *Nous nous sommes tout simplement demandés pourquoi nous étions devenus aussi nuls*, annonce clairement Pascal Pellan, secrétaire général de la chambre des métiers des Côtes-d'Armor-Saint-Brieuc. *Le bilan était catastrophique : 250 apprentis mécaniciens à la fin des années 70, moins d'une centaine en 1984, avec des taux de réussite aux examens inférieurs à 20 % ! Bref, nous menions une véritable pédagogie de l'échec...* »

Restait alors à choisir entre disparaître ou tout recommencer de zéro. C'est cette dernière solution qui fut retenue. Pascal Pellan et son équipe entament alors un tour de Bretagne à l'écoute des professionnels et des entreprises « *pour constater*, explique-t-il, *que la formation que nous offrions était en totale inadéquation avec leurs besoins. Nous formions des jeunes à des métiers du passé* ». « *A quoi servait, en effet, en 1985, de continuer à enseigner la mécanique alors que les constructeurs automobiles lançaient des modèles pétris d'électronique ?* » « *Nous avons aussi compris*, poursuit Alain André, l'un des « M. Pédagogie » de l'équipe, *que les apprentis devaient certes développer des qualités de techniciens mais aussi d'hommes de communication et de service. C'est la clé qui permet de fidéliser le client.* » « *Nous devions enfin intégrer dans notre formation*, reprend Pascal Pellan, *et ce beaucoup plus qu'auparavant, les valeurs de l'entreprise.* »

Le dialogue avec les concessionnaires locaux et régionaux, les mécaniciens réparateurs automobiles (MRA) et la profession au niveau national sera déterminant, tout comme les soutiens du conseil général et du conseil régional. La première pierre de l'ISTA est posée en janvier 1991 grâce au financement de deux de ses principaux promoteurs : la chambre des métiers des Côtes-d'Armor-Saint-Brieuc et l'Association nationale pour la formation automobile (ANFA). Les résultats obtenus après trois rentrées scolaires sont largement prometteurs : 320 jeunes inscrits, 60 % de réussite cette année aux examens de CAP contre 10 % en 1986, et plus de 70 % de succès aux bacs pro, brevets de techniciens et BTS. « *Pourcentages équivalents, voire supérieurs, à ceux de l'éducation nationale* », comme l'indique le bilan officiel.

Changer l'image de l'apprentissage

L'ISTA, qui fut la première structure en France à préparer des apprentis à des diplômes de niveau IV et III, recrute aujourd'hui 80 % de ses jeunes dans l'Ouest ; les autres, attirés par sa renommée, viennent du reste de la France. Cette ouverture est une reconnaissance mais il est clair que le succès de l'organisme a des retombées sur les Côtes-d'Armor et la région Bretagne. « *Toutes les semaines*, explique Alain André, *nous avons des offres d'emplois qui arrivent pour retenir nos jeunes apprentis. Les entreprises de la région savent qu'ils sont immédiatement opérationnels.* » Les jeunes ne s'y trompent d'ailleurs pas, et parmi eux on trouve désormais quelques transfuges de l'enseignement général. « *Avant, je pensais qu'être apprenti*, reconnaît justement l'un d'entre eux, *c'était travailler en entreprise pour tenir le balai et nettoyer l'atelier. J'avais tout faux parce qu'ici c'est le top niveau avec un boulot à la clé.* »

Difficile pour autant de quantifier précisément l'impact de l'ISTA sur l'ensemble de la région. « *Ce dont nous sommes sûrs*, précise Pascal Pellan, *c'est que les jeunes transfèrent les nouvelles technologies de l'automobile auprès d'artisans qui n'avaient pas pu faire tout seuls cette révolution-là. Nous avons des témoignages de garagistes qui auraient dû fermer leur établissement et qui, finalement, réussissent à s'en sortir après avoir recruté l'un des apprentis de l'ISTA* ». « *Nous sommes certains également*, insiste Raymond Gaudin, président de la chambre des métiers des Côtes-d'Armor-Saint-Brieuc, *et nous l'avons déjà constaté, que des jeunes qui* a priori *ne voulaient pas reprendre l'établissement de leur père, vont se lancer dans l'aventure automobile. De même, certains de nos apprentis expliquent vouloir créer leur propre entreprise.* »

La preuve du succès ? « *L'une des plus belles* » en tout cas pour Raymond Gaudin, lui-même ancien apprenti pâtissier, qui affiche quelque fierté à voir l'apprentissage devenir l'un des promoteurs de sa région. L'exemple de l'ISTA a en effet essaimé. Dès 1987, la chambre des métiers de Saint-Brieuc définissait un projet d'établissement dont les points clés reposent sur « *le partenariat, l'innovation pédagogique et le « plus » culturel* ». La méthode fait des émules sur le campus de Ploufragan. Juste en face, par exemple, au Centre de promotion des métiers de bouche. « *Nous avons su trouver une niche, un créneau*, remarque Raymond Gaudin, *qui n'intéresse pas les métropoles régionales que sont Rennes et Brest, beaucoup plus universitaires. C'est là notre chance.* » La réussite ayant été de prouver que cette fonction n'est en rien dévalorisante.

Marie-Béatrice Baudet

Au cœur de trois univers

La mission FRADE encourage l'interactivité entre les établissements d'enseignement et les PMI

UNE micro-entreprise corse décèle-t-elle parmi les exploitants de ports de plaisance un besoin ayant trait à la conception et l'installation de points d'eau et de bornes téléphoniques le long des pontons ? Elle fait appel au lycée technique Paul Vincensi de Bastia. Professeurs et élèves réalisent un prototype, une étude de besoins et de faisabilité, prennent contact avec des fournisseurs. Aujourd'hui le produit est sur le marché. Les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire souhaitent-ils accroître le niveau technologique et l'excellence des PMI-PME sous-traitantes ? Ils créent, en liaison avec l'IUT et le lycée technique Aristide-Briand, un institut de créativité industrielle (lire page suivante *Densifier le tissu industriel local*). L'Ecole nationale d'ingénieurs de Tarbes cherche-t-elle à mieux valoriser sa matière grise et ses moyens techniques en direction du développement régional ? Au travers des projets de fin d'études de ses élèves, de véritables prestations de services, dûment facturées, se pratiquent avec les PMI.

De nombreux autres exemples, gratifiant pour les élèves et les enseignants, pourraient être cités. Ils s'inscrivent dans une action cohérente et pragmatique ayant pour catalyseur la mission FRADE (formation et recherche appliquée pour le développement industriel), une mission que lança la DATAR (délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) en 1990. But assigné : favoriser une interactivité entre les établissements d'enseignement (universités, IUT, lycées techniques publics et privés....) et les PMI créatrices d'emplois.

« *Dans tous les bassins d'emploi*, plaide Denis Chastenet, responsable de la mission FRADE, *et ce malgré la récession, il existe des formateurs, des éducateurs, des professeurs qui ont des compétences fortes. Dans ces mêmes bassins, y compris ceux qui sont en reconversion ou particulièrement touchés par la crise, il existe des grandes entreprises leaders sur leur marché, réactives et capables de s'adapter à la concurrence. Mais il existe aussi des petites entreprises émergeantes, riches de potentiel. Faute de moyens humains, elles ont du mal à détecter des marchés, à se doter d'un bureau d'étude. Notre rôle est de rapprocher ces trois univers.* »

Cette action d'interface – à ce titre l'exemple de Saint-Nazaire est édifiant – la mission FRADE l'accomplit depuis quatre ans, considérant qu'elle a un rôle de levier à jouer. Elle le fait grâce à des outils d'analyse qu'elle a mis au point, des expertises des situations locales, et ce en direction de quatorze sites retenus.

Les critères de choix ? Ils sont nombreux et surtout superposables. Ainsi ont été sélectionnés les bassins en reconversion ou mutation forte : les zones marquées par des filières anciennes et un faible tissu éducatif et technique. Exemple : Cholet. Les régions où un grand groupe est engagé dans une transformation profonde avec les sous-traitants (Belfort avec Peugeot et Tarbes avec l'aéronautique et la mécanique). Les bassins touchés par des crises successives et un chômage important (Valenciennes). Ou encore des zones à potentiel important avec une université (Le Mans, Tours). Il s'est encore agi de mettre en contact avec le tissu des PMI locales des bassins dont le potentiel d'enseignement supérieur est soit peu adapté, soit peu valorisé, et des régions dont les IUT et les lycées techniques peuvent constituer un appui à ces mêmes PMI.

Pour la mission FRADE, cette façon de faire – rappelons que l'Allemagne maîtrise cette pratique depuis les années 70 grâce aux instituts Fraunhofer, interfaces enseignement supérieur-entreprises – a toutes les chances de favoriser l'insertion professionnelle des étudiants. Un colloque éducation nationale-DATAR, tenu en septembre au Futuroscope de Poitiers, révélait que 25 % des lycées techniques ont engagé des coopérations concrètes avec les PMI de leur région.

Jean Menanteau



Le technoland de Vendée

La solidarité forte entre PMI-PME repose sur un maillage et un brassage de relations humaines très denses.

LE Bocage vendéen, c'est « *un pays du bout du chemin* », dit-on. Sans gare, sans aéroport, sans autoroute. « *On n'a rien, personne ne s'est jamais intéressé à nous. Alors on s'est battu, et cela marche !* » Jean-François Grandin, directeur de l'Association pour le développement de l'entreprise et la communication économique (ADECE), connaît bien ce nord-est de la Vendée qu'il sillonne à longueur de journée. « *Je suis le gars qui a les bottes.* » Où court-il ? D'une PME-PMI à l'autre pour « *créer des solidarités* », « *susciter des synergies* » et « *réveiller les projets dormants* ». Et sur ce territoire, pourtant encore rural il y a cinquante ans, des entreprises de toutes tailles, des usines colorées, on en rencontre partout, dans les zones industrielles, au cœur des bourgs ou posées en plein champ... Le village de Mortagne-sur-Sèvre, par exemple, compte 2 700 emplois pour une population active d'environ 2 500 personnes ! « *Ce pays est un technoland* », lance Jean-François Grandin, un technoland truffée de sociétés de transport routier, dont l'entreprise Graveleau, qui possède 1 200 camions.

Quel est le secret de ce bocage qui a su accroître sa population de 7 % entre 1982 et 1990 ? Dans le livre de Michel Godet, *le Grand Mensonge*, Louis-Marie Barbit et Louis-Marie Clenet évoquent « *la pugnacité héritée du passé. En effet, les usines ont surgi comme des champignons dans les paroisses qui ont fourni le plus d'insurgés aux armées catholiques* ». A y regarder de plus près, ces entreprises présentent des caractéristiques communes. « *Beaucoup se sont bâties sur le même modèle : le père était agriculteur, le fils, artisan, et le petit-fils, industriel, qui, un jour, a eu une idée, a saisi une opportunité et a osé* », observe Jean-François Grandin.

Sagas familiales

Les fleurons du bocage illustrent bien ces sagas familiales : comme la firme Jeanneau, qui fabrique des bateaux de plaisance. Henri Jeanneau est le fils du quincaillier des Herbiers.

Un jour, il voit une voiture qui remorque un bateau garé sur la place du village. Il décide d'en construire un lui-même, puis deux... Jacques Bideau, gérant de la Société vendéenne de peinture et métallisation (SVPM, 50 salariés, 20 millions de chiffre d'affaires) est aussi de ceux-là. Il travaillait avec son père, artisan peintre, quand, en 1971, il met au point une technique de sablage-métallisation et monte son entreprise. « *Pendant trois ans, c'était le bagne*, se souvient-il. *Il a fallu convaincre les serruriers et chaudronniers, qui, jusque-là, faisaient tout de A à Z. On avait un peu trop anticipé.* » Entre 1973 et 1976, la crise le frappe en plein démarrage. « *On m'a beaucoup aidé. Un voisin m'a trouvé des cuves à sabler, d'autres m'ont cherché des marchés, le maire du pays m'a fait restaurer des écoles.* »

La solidarité très forte entre PME-PMI fait aussi partie des atouts de cette région. Des associations de patrons qui ont fréquenté les mêmes bancs d'école se sont multipliées, comme l'ADECE, créée il y a un an et qui regroupe vingt-deux PME-PMI de moins de cinquante salariés, ou encore Challenge, du pays de Mortagne. La sous-traitance s'est, du coup, bien développée.

Depuis cinq ans, la SVPM réalise ainsi des abribus pour un donneur d'ordres de Toulouse, en collaboration avec deux autres sous-traitants locaux. L'un intervient pour le traitement de surface, l'autre pour la découpe et l'assemblage, le troisième fait les deux mais sur des pièces spécifiques de l'abribus.

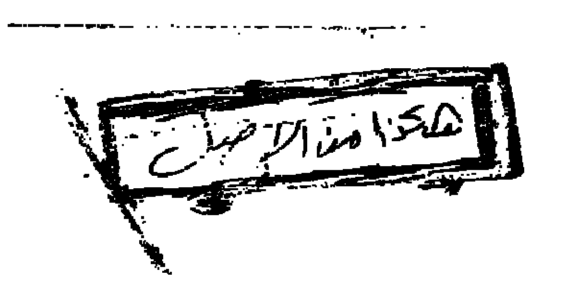
Ce développement « *endogène* », comme le qualifie Jean-François Grandin, n'exclut pas l'ouverture sur l'extérieur. A travers leurs projets, l'ADECE et les entreprises qui y adhèrent ont noué des relations avec la technopole de Nantes, Atlanpole, par exemple avec l'association de Saint-Nazaire Atlante environnement, dont le directeur est expert auprès de l'ONU. C'est grâce à lui que des transferts de technologies entre la Vendée et le Mexique sont à l'étude.

De même, la « *chaîne expérimentale trifonctionnelle* » de la SVPM qui, début 1995, permettra à l'entreprise de faire de la peinture liquide, de la peinture poudre et de la peinture sur plastique, a été élaborée en partenariat avec le Centre scientifique et technique du bâtiment de Grenoble et avec le soutien de l'ANVAR. L'innovation est, en effet, au cœur des projets de l'ADECE, notamment dans le domaine de l'environnement. Début 1994 est née l'entreprise Bioval, qui traite le sang des abattoirs et le lactosérum (petit-lait). En janvier prochain sera créée une société de « *valorisation des excédents de lisier (déjections animales)* » qui, au lieu de polluer les sols, seront injectés dans les étangs pour produire des algues vertes dont se nourriront les poissons.

Les exportations aussi vont bon train. Ainsi, la société 3bbb (14 salariés, 5,5 millions de chiffre d'affaires en 1993) vend ses chevalets en bois au Japon depuis 1983. Elle fabrique aussi 30 000 boomerangs par an et, en 1995, elle les exportera à Taïwan ! Les affaires ne seraient-elles pas plus faciles à partir d'une grande ville ? « *On est bien ici*, estime Michel Barré, le PDG. *Si je dois exporter, en deux heures, j'ai trois ou quatre offres de transports routiers. Et puis la main-d'œuvre est très attachée à cette terre et facile à qualifier.* »

Chaque jour, Jean-François Grandin « *ramène une idée* » de ses visites en entreprise. « *Le potentiel de développement des PME-PMI est extraordinaire. Notre rôle est de les aider à se retrouver dans la jungle des institutions pour obtenir des aides techniques et financières. Mais j'enrage quand les grands groupes, qui veulent toujours plus, s'approprient des secteurs qui revenaient de droit aux PME. Les petites n'ont pas de poids !* » A travers ses missions, l'ADECE et son unique salarié ont tout de même contribué à créer 60 emplois directs et indirects en un an.

Francine Aizicovici



DOSSIER • Les solutions du « local »



S'adapter au terrain

Créé il y a dix ans, à Dole, dans le Jura, l'ICEP tente de répondre à la demande locale

LE Jura est un département qui ne disposait pas d'établissement d'enseignement supérieur. Les entreprises locales devaient aller très loin pour satisfaire leurs besoins de formation. La région avait du mal à faire venir des cadres de l'extérieur... Face à ce constat, une équipe conduite par Alain Dumont, qui fut le premier directeur laïc du collège jésuite de Dole, connu pour ses capacités d'innovation pédagogique, décida de répondre à la demande locale. En créant en 1984, dans cette ville de 27 000 habitants, l'Institut comtois d'étude polytechnique, plus connu sous ses initiales, ICEP. Après dix ans de fonctionnement, assure Alain Dumont, président de l'institut et par ailleurs directeur de l'enseignement et de la formation au CNPF, *« l'ICEP est devenu à lui tout seul un des pôles de développement locaux ».*

Organisation en réseau

Qu'on en juge : l'institut, qui comprend trois départements industriels (production, gestion, vente), draine 700 étudiants post-baccalauréat et emploie quelque 80 salariés. Résultat, Dole a dû faire face à une forte demande en termes de logement, mais aussi de consommation : bars, restauration rapide, commerces, cinémas... Les formations elles-mêmes ont eu un impact sur le développement des entreprises locales. Les étudiants doivent en effet monter un certain nombre d'opérations. Ceux qui préparent le BTS action commerciale, par exemple, proposent aux commerçants locaux et aux petites entreprises de réaliser pour eux des études de marché, des campagnes publicitaires... *« Les étudiants constituent de fait une espèce de force disponible pour le milieu social »*, constate Philippe Jacques, directeur pédagogique de l'ICEP.

Un autre effet, *« moins immédiatement mesurable »*, est de permettre aux entreprises de trouver sur place la main-d'œuvre qualifiée dont elles ont besoin, et aux jeunes d'acquérir sur place la qualification qui leur permettra de rester au pays.

Echanger des idées

Pour mieux cibler les besoins, l'institut a mobilisé les entreprises locales et les élus dans le cadre du conseil d'administration qui, souligne Philippe Jacques, fonctionne *un peu comme un club où les gens se rencontrent*, échangent des idées et sont susceptibles de les propager à l'extérieur. L'ICEP a aussi instauré des conseils scientifiques autour de chaque institut de métiers (production, gestion, vente), conseils composés de gens de terrain, ingénieurs ou DRH, plus que de chefs d'entreprise. *« Ils ont une implication plus grande dans la définition des programmes »*, poursuit Philippe Jacques. Cette organisation en réseau a une grande importance dans le mode de fonctionnement de l'ICEP.

En effet, l'institut a choisi une démarche pédagogique centrée sur la notion de métier et de compétence professionnelle plus que sur la notion de diplôme, *« bien que ceux-ci restent, bien sûr, un passage obligé »*, note Alain Dumont. En conséquence, le plan de formation est construit en « séquences » permettant d'approfondir un thème pendant deux ou trois jours, au lieu de tronçonner les matières comme dans les formations classiques, avec deux heures de mathématique par ci, deux heures de gestion par là... *« C'est plus efficace car on peut aller au bout des choses. Et puis cette méthode, qui prend modèle sur la formation continue, permet d'accueillir des publics très différents. »*

Dans une même salle de cours, on peut trouver côte à côte trois apprentis, quatre salariés en formation permanente, un CIF... *« Cette organisation très souple, puisque les séquences sont programmées plusieurs fois dans l'année, permet par la même occasion de répondre aux besoins de formation des PME-PMI qui trouvent toujours une date convenant à leurs salariés. »*

Evidemment, les financiers (Etat, régions...) ont parfois du mal à savoir qui a payé la chaise sur laquelle sont assis les étudiants, les apprentis ou les stagiaires de la formation continue. *« Mais pour nous*, souligne Philippe Jacques, *il est plus intéressant de s'occuper de la personne qui est assise sur la chaise que de savoir qui l'a payée. » « Et puis*, signale-t-il, pragmatique, *en utilisant les mêmes installations pour des publics différents, on économise les deniers publics. »*

Catherine Leroy

Jeunes en alternance

Les maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation ont su s'adapter aux métiers de la ville

LA Grange Colombe. La demeure est superbe. Plantée en bordure de la ville de Rambouillet (Yvelines), au milieu d'un parc, elle fut autrefois le rendez-vous de chasse de Louis Renault. Depuis début septembre, elle accueille des adolescents en quête d'une formation professionnelle. La formule qui leur est proposée est l'apprentissage. Mais pas n'importe lequel. Le mot ici reprend un poids, une richesse de signification perdus : accompagnement multiforme de jeunes au long du parcours décisif qui va les faire passer de l'enfance à l'âge adulte.

L'organisme qui les accueille, l'Union nationale des maisons familiales rurales d'éducation et d'orientation, a une longue et riche expérience. Nées en 1935 à l'initiative de quelques familles d'agriculteurs du Lot-et-Garonne, les Maisons familiales rurales (MFR) revendiquent d'avoir inventé l'alternance : les temps consacrés à une formation donnée dans leurs locaux s'entrelacent avec d'autres passés à apprendre concrètement le métier d'agriculteur au sein de l'exploitation familiale. Elles sont aujourd'hui 450 réparties sur l'ensemble du territoire, sans compter celles – à peine moins nombreuses – qui se sont créées dans 22 pays étrangers. Et elles regroupent 45 000 élèves ou stagiaires.

La raréfaction de l'emploi agricole les a conduites, dans les années 70, à s'ouvrir aux métiers de l'artisanat, des services et de l'industrie, mais toujours pour satisfaire aux besoins du milieu rural. Avec une conséquence inattendue : les MFR proches des villes ont vu venir à elles des jeunes de milieu urbain, que leurs parents leur confiaient parce qu'ils étaient réfractaires à la scolarité classique. Et c'est parce qu'elles ont réussi auprès de ces jeunes aussi bien qu'avec leurs élèves traditionnels qu'un nouveau tournant se dessine aujourd'hui dans leur histoire. A la suite des graves incidents qui ont marqué l'année 1990 dans les banlieues, un certain nombre d'acteurs du monde politique et du secteur social ont commencé à leur demander de s'impliquer dans l'un des grands problèmes actuels : la mise en place de filières éducatives pour les jeunes qui rejettent l'école et, en particulier, pour ceux qui vivent dans les quartiers « difficiles ».

Une idée d'autant mieux venue que les MFR peuvent assumer les deux faces du problème. D'une part, elles ont une pratique exigeante de l'alternance : elles savent qu'on ne forme pas des esprits aptes à affronter le XXI[e] siècle en se contentant de juxtaposer des temps d'activité professionnelle et des temps d'enseignement. Il faut arriver à susciter un va-et-vient intellectuel incessant entre les deux pour que l'esprit soit ensuite capable d'évoluer vers les savoirs plus complexes que réclament de plus en plus de métiers. D'autre part, les MFR ont une conception globale du projet éducatif que les met en bien meilleure position que d'autres instances de formation pour assumer l'accueil et la prise en charge d'adolescents ou de pré-adolescents qui ont grandi dans une famille ou un environnement déstructuré. Elles se préoccupent du développement affectif, relationnel, civique autant que de qualification professionnelle.

Comme toute MFR, la Grange Colombe est un internat. Les apprentis y passent une semaine sur trois, les pré-apprentis, deux sur quatre, les autres semaines se déroulant en entreprise et dans le cadre des familles respectives. Ce n'est pas un hasard si ce lieu, qui reçoit des jeunes des cités des Mureaux de Mantes-la-Jolie, de Meulan, de Poissy... est un endroit beau, spacieux, calme. Il dit le désir de bien accueillir, que l'on retrouve par ailleurs dans le fonctionnement de la maison : avec sa « maîtresse de maison », qui évoque les « mères » du compagnonnage, chargée non seulement de préparer les repas mais aussi d'éduquer au respect de soi et des autres ; ses « moniteurs » qui sont bien plus que des enseignants, parce qu'on partage avec eux les repas, l'entretien de la maison, la veillée du soir, des temps de discussions et de loisirs.

Après quelques expériences préliminaires, dont l'une tentée en plein quartier HLM et sans internat, les responsables de l'Union nationale des MFR ont dû se rendre à une évidence : à part un minimum d'adaptation pédagogique, il ne fallait rien changer à leurs méthodes. Elles amènent une rupture féconde qui facilite l'entrée dans une vie nouvelle. Même la participation des familles (elles sont toutes membres de l'association qui gère la maison ; et les cours font appel à l'expérience familiale autant qu'à l'expérience en entreprise) ne semble pas devoir poser de problème.

Il y a tout de même une différence entre les Maisons familiales rurales et urbaines ou « rurbaines » : ces dernières initient à des métiers de la ville. A la Grange Colombe, on se prépare à devenir spécialiste de tout ce qui touche à la maintenance d'hygiène ou au gardiennage des bâtiments collectifs ainsi qu'aux services aux personnes (enfants, personnes handicapés ou âgées...) : des secteurs dont on sait qu'ils sont porteurs de nombreux emplois pour l'avenir. A Etampes, on s'est tourné vers la cuisine et la restauration. A Rennes, Toulouse, Reims, Alençon, d'autres maisons se sont lancées dans des voies analogues : elles connaissent les tâtonnements des débuts mais, héritières d'une si riche expérience, elles paraissent avoir de bonnes chances de réussir dans une entreprise difficile.

Marie-Claude Betbeder

▶ MFR, 36, allée Vivaldi, 75012 Paris. Tél. : (1) 40-01-12-12.



Densifier le tissu industriel local

L'ICI de Saint-Nazaire veut former des responsables en recherche et développement adaptés aux PME

GÉRER la reconversion du bassin de Saint-Nazaire n'a pas été une mince affaire. La santé économique de cette ville de 64 000 habitants et de sa proche périphérie est étroitement liée à celle des Chantiers de l'Alantique, filiale à 100 % de GEC-Alsthom, le plus gros employeur de la région (4 300 salariés). La ville a toujours vécu au rythme des commandes de bateaux, qui se sont faites plus rares en raison de la vive concurrence internationale. Outre les « Chantiers », deux autres grosses entreprises occupent le terrain, l'Aérospatiale et Elf avec la raffinerie de Donges, qui est déjà un peu plus éloignée. *« Hormis cela, c'est le désert »*, résume James Millot, chef de la mission industrialisation et emploi des Chantiers de l'Atlantique.

A côté, gravite en effet une foule de PME-PMI, dont la taille est de dix-sept personnes en moyenne et qui sont toutes à des degrés divers dans l'orbite de grands groupes, sous-traitants directs ou indirects. 75 % des emplois du bassin de Saint-Nazaire dépendent d'entreprises de moins de cinquante salariés. Quand il a fallu « rabattre de la toile », il a été clair que les répercussions allaient se propager en ondes de choc successives. Ainsi, dès les années 1984-1985, à l'initiative des groupes concernés et des autorités locales (la DRIRE, la municipalité, la CCI), il fut décidé de créer des structures de concertation communes pour aider à soutenir l'activité du tissu économique local.

De là sont nés le Centre d'initiative local (CIL), puis le Comité d'industrialisation du bassin d'emploi (CIBE), qui ne s'adressent pas à la même catégorie de clientèle mais qui présentent un guichet unique. Le CIL, tourné vers les entreprises de moins de dix salariés, englobe une pépinière d'entreprises, fournit des services ou des conseils aux créateurs d'entreprises, qui vont de l'étude de marché ou de l'expertise jusqu'à la délivrance de prêts financiers d'un montant de 50 000 francs. Le CIBE, structure plus informelle, ayant pour partenaire l'État, les grandes entreprises du bassin d'emploi et une société de capital-risque (SCP), possède des moyens financiers importants (un budget de l'ordre de 30 MF) et dispose d'une large palette d'interventions (de la subvention à la prise de participation au capital). Ces actions sont menées vers les PME de plus de dix salariés.

Carence technologique

Toutes ces initiatives qui vont dans le bon sens ne comblent néanmoins qu'une partie des handicaps qui nuisent à la bonne marche des PMI-PME. Pour assurer un développement stable de leur activité, elles souffrent bien souvent de carences en technologie et en personnels qualifiés, adaptés à leurs besoins. Dans le cadre de l'APRETTS (Association pour la promotion de la recherche et du transfert de technologie), autre structure de concertation créée en 1992, et avec le soutien de la mission FRADE, dirigée par Denis Chastenet (lire page précédente, *Au cœur de trois univers*), l'ambition commune était double : promouvoir une culture d'innovation en milieu local ; faire participer universitaires et chercheurs au développement des entreprises.

Pour sensibiliser les entreprises à la nécessité d'accroître leur niveau technologique et pour mieux valoriser les travaux de recherche effectués en laboratoire, et donc aboutir à un processus de fertilisation croisée, l'orientation retenue, s'inspirant d'une expérience réalisée à Chambéry, a été d'ouvrir un Institut de créativité industrielle. L'ICI se veut un organisme de formation et de transfert de technologie branché sur les besoins des entreprises. L'objectif est de former des responsables « recherche et développement » adaptés aux besoins des PMI/PME.

La première promotion de l'ICI de Saint-Nazaire a été accueillie en septembre. Elle comprend dix-huit jeunes, de niveau DUT ou BTS, issus pour les trois quarts de Saint-Nazaire ou de la région Pays de la Loire. La scolarité d'un an s'articule autour de trois pôles de formation, théorique, spécifique et pratique, et s'accompagne de fréquents aller-retour dans le réseau des PME-PMI proches. Au terme de leur formation, les jeunes décrocheront un diplôme de niveau bac + 3. Si la greffe prend, des projets sont à l'étude pour créer des ICI dans d'autres villes ou régions qui seraient désireuses d'accueillir un établissement du même type. Une association ICI développement a déjà été créée à cet effet.

Alain Beuve-Méry

TRIBUNE

Cohésion sociale : un devoir d'utopie

par Hugues Sibille

LA cohésion sociale se fissure. L'accélération du changement technologique et économique génère des vulnérabilités, des fragilités, des souffrances individuelles. Celui que l'économie rejette se sent socialement inutile. Certains sont exclus, tous se sentent menacés, et vivre ensemble ne va plus de soi. Ce n'est pas une crise que nous subissons mais vraisemblablement un passage vers autre chose. Vers quoi ? A nous de le vouloir, de le construire. L'économie sociale, j'en suis convaincu, peut être un chemin. Elle le doit.

Il convient d'abord d'affirmer que des ruptures profondes sont nécessaires. S'il faut agir vite, les solutions d'urgence ne règlent rien. Le contrat social sur lequel nous vivons depuis l'après-guerre devient peu à peu caduc. La reprise économique ou l'élection d'un président de la République ne combleront pas pareilles lézardes. La question de fond, c'est d'inventer une nouvelle manière de vivre ensemble dans une société qui produit plus de richesses avec moins de travail. Avant d'être spirituel, le XXIe siècle devrait redéfinir la place de l'homme. Sinon il conjuguera spiritualisme et barbarie.

Trois ruptures me paraissent essentielles, impliquant d'abord des changements culturels :

1° Passer d'une idéologie de l'individu à une éthique de la personne ;

2° Abandonner la solidarité passive pour une citoyenneté active ;

3° Féconder le social avec l'économique.

Trois ruptures qui ouvrent un champ immense à ce qui s'appelle l'économie sociale. Mettre en avant la personne, responsable mais inscrite dans des liens sociaux, pourrait être un grand dessein philosophique de l'Europe, renvoyant dos à dos individualisme et collectivisme. L'économie sociale, fondée sur des sociétés de personnes, devrait être en première ligne de cette affirmation de la personne, autonome et solidaire. Passer d'une solidarité redistributive de masse à une citoyenneté active est une nécessité. Dans une société où il ne s'agit plus de répondre aux exclus de la croissance mais à la croissance des exclus, l'Etat anonyme et national ne sait plus que faire. Ce qui compte c'est le parcours personnalisé, la proximité, la mobilisation d'un système d'acteurs. Dont la société civile. Ici encore, l'économie sociale pourrait trouver à redéployer ses fondements originels. Enfin, féconder le social avec l'économique pour faire émerger de nouvelles activités, sans étanchéité entre le non-marchand et le marchand. Qui serait mieux placé que nos entreprises, à objet économique mais à finalité sociale ?

Ces ruptures sont à l'œuvre mais il faut faciliter leurs débouchés. Pour cela, je propose trois idées opératoires. La première est de promouvoir des *espaces publics locaux de solidarité*.

S'il faut maintenir la solidarité nationale, la bataille du lien social se gagnera ou se perdra sur le territoire. Ces espaces publics, des « bassins de vie ensemble », pourraient avoir pour fonction :

1° D'organiser la représentation collective des exclus ;

2° D'être le périmètre sur lequel se met en œuvre la transformation de l'argent passif en mesures actives (ex : RMI, CES consolidés...) ;

3° D'organiser la liaison entre solidarité et développement local, par l'épargne, les activités d'utilité sociale, les groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification...

Une nouvelle économie sociale

Les collectivités territoriales et l'économie sociale pourraient à cette occasion redéfinir leurs modalités de coopération contractuelle, financière et évaluative.

Une deuxième idée consiste à mettre en œuvre un énorme programme d'investissements en innovation sociale, comparable à ce qui se fait en recherches industrielle et technologique. Il s'agit de sortir du bricolage général pour observer, évaluer, transférer à une large échelle les expérimentations relatives au temps choisi, au partage, à l'insertion, à la gestion locale de l'emploi, aux nouvelles activités...

Je parle de moyens comparables à ceux de l'ANVAR ou de l'INRA relayés dans les régions.

Enfin, ma troisième idée porte sur une refonte d'une partie de notre droit, public et privé, qui redéfinisse des règles du vivre-ensemble. Enorme chantier du législateur pour fixer de nouveaux droits pour les « fragiles » (à la dignité, à l'activité, à la ressource...) et les devoirs de tous pour « faire société ». Cette production de règles irait du préambule de la Constitution au droit des affaires (extension des sociétés de personnes), au droit associatif (contrats de bénévolat, associations d'utilité sociale) et passant par le droit du travail (prévention des risques d'inemployabilité).

A travers ces pistes, je veux dire ma conviction qu'il y a place dans le XXIe siècle naissant pour une nouvelle économie sociale. A elle de savoir s'inventer, aux pouvoirs publics de savoir la reconnaître.

Pour échapper au dilemme « se scléroser et disparaître » ou « s'adapter et se fondre », l'économie sociale devrait s'affirmer comme acteur de civilisation par et pour les personnes. Regroupant des entreprises à finalité sociale, elle développe des activités inscrites dans *l'échange*, ce qui est plus vaste que le marché.

Un marketing de la valeur

Pour réussir, cette nouvelle économie sociale est confrontée à trois paris.

D'abord analyser sans complaisance ses limites actuelles et promouvoir des réformes substantielles de son fonctionnement « démocratique ». Il s'agit de mieux distinguer entre instances de direction et de contrôle, de sanctionner la responsabilité des dirigeants, de mettre en œuvre de véritables contrats d'entreprise qui engagent les salariés, les usagers, la communauté proche, la société au sens large.

Des bilans sociétaux compléteraient le bilan financier et mesureraient l'impact de nos entreprises sur leur environnement, en positif et en négatif.

Un second pari consiste à afficher des stratégies de conquête de nouveaux marchés et de nouveaux secteurs d'échange. Notre société exprime des besoins liés aux évolutions démographiques (vieillissement), sociologiques (travail des femmes), culturelles (temps libre). Sur tous les métiers relationnels, sur les secteurs de matière grise, l'économie sociale peut entreprendre. Sans complexe. Pour ce faire, elle peut valoriser ses avantages concurrentiels (sociétés de personnes), déployer un marketing de la valeur, transformer ses synergies avec le développement local, occuper tout le terrain de l'expérimentation sociale.

Le troisième pari consiste à jouer la carte de l'ouverture. D'abord vers les collectivités territoriales, qui entrent peu à peu dans la maturité de la décentralisation, pour construire avec elles ces espaces publics de cohésion et d'insertion. Mais aussi avec les formes d'entreprises qui se retrouvent sur des valeurs et des pratiques communes, là où les personnes l'emportent sur le capital.

Nous, jeunes dirigeants de l'économie sociale, sommes prêts à relever ces défis. Convaincus que les pages d'Histoire à écrire nécessitent de fortes doses d'utopie réaliste. A nos crayons.

▶ Hugues Sibille est président du Centre des jeunes dirigeants de l'économie sociale.

EMPLOI

Bataille sur tous les fronts

Des associations tentent d'aider les chômeurs, en leur redonnant une dignité et une citoyenneté

ACCUEILLIR et écouter les chômeurs, fournir les renseignements juridiques ou sociaux qui leur manquent, mettre à leur disposition la logistique indispensable pour chercher un emploi (téléphones, photocopieurs, micro-ordinateurs...) mais aussi leur offrir un *« espace de convivialité »* où ils peuvent feuilleter les journaux, prendre ensemble le repas de midi, boire un café ou un verre sans alcool : Hubert Constancias, président du Mouvement national des chômeurs et des précaires (1) définit ainsi les principales missions imparties aux 28 associations que fédère le MNCP, parmi lesquelles une quinzaine de maisons de chômeurs.

« L'aide à la recherche d'un emploi n'est pas notre activité première car il faut commencer par résoudre les problèmes de logement, d'alimentation, d'inscription à l'ANPE... En ce sens, nos interventions s'inscrivent dans une démarche globale », explique Hubert Constancias, tout en soulignant le travail accompli par plusieurs maisons des chômeurs, notamment lorsqu'elles travaillent avec des entreprises d'insertion. Comme à Aire sur la Lys (Pas-de-Calais), où six anciens RMIstes, actuellement en contrat emploi solidarité, travaillent pour Ecoplast à recycler les vieux téléphones : *« Cette expérience permet aux gens de se réhabituer à travailler, de se présenter à l'heure »*, précise André Dellis, administrateur d'Ecoplast.

Partageant ce diagnostic selon lequel *« les chômeurs de longue durée ne peuvent retrouver un emploi du jour au lendemain »*, Jean-Paul Faba, secrétaire général de la Mission populaire (2), association d'inspiration protestante créée en 1872, annonce d'emblée la couleur : *« Pas question pour nous de nous battre sur le thème « On va créer des emplois » car on sait d'expérience que ça ne débouche pas sur grand-chose »*. Moyennant quoi, les quinze missions de France, installées dans de vieux bassins d'emploi qui paient un lourd tribut au chômage (Roubaix, Lyon, Marseille...), mènent une action quotidienne auprès des personnes les plus en difficulté : soutien scolaire, alphabétisation, colonies de vacances, solutions de dépannage pour loger les SDF... A défaut de travail, les 7 000 bénévoles de la Mission populaire proposent aussi une gamme d'activités très variées aux demandeurs d'emploi : ateliers menuiserie, théâtre, peinture, réflexion politique... *« Sur la voie de l'exclusion, l'essentiel est d'apporter une ouverture d'esprit aux gens, leur donner des outils pour ne pas culpabiliser ni tomber dans le « je-m'en-foutisme »*. En un mot, il s'agit de leur apporter le b-a-ba de la citoyenneté », martèle Jean-Paul Faba.

Le chemin qui mène à l'emploi est semé d'embûches. Aussi depuis dix ans, plusieurs associations se sont-elles spécialisées dans le créneau du *« soutien psychologique »* aux chômeurs. Parmi celles-ci, Solidarité Chômeurs (3), association parisienne émanant du Secours catholique dont les bénévoles reçoivent chaque jour, en moyenne, soixante-dix demandeurs d'emploi, dont un tiers sans domicile fixe et près de la moitié sans qualification. Par-delà l'accueil personnalisé et la possibilité d'un suivi individuel (démarches administratives...), Solidarité Chômeurs, créée en janvier 1985, met à disposition de ses visiteurs le sésame indispensable à toute réinsertion professionnelle : offres d'emploi parues dans la presse chaque matin, téléphones, Minitel... *« Certes, la première demande, c'est toujours l'emploi. Mais l'entretien est indispensable pour cerner le profil du candidat et prendre conscience de toutes ses difficultés, à commencer par ses problèmes d'hébergement »*, explique l'assistante sociale de Solidarité Chômeurs, qui se dit *« frappée par la solitude dans laquelle vivent les chômeurs »*.

Soucieux d'accompagner les chômeurs plus avant sur la voie de la réinsertion, le Secours catholique a aussi créé en 1987 une association intermédiaire baptisée Secours Emploi, véritable *« bourse aux petits boulots »*. Manutention, déménagement, ménage, gardiennage, secrétariat : les services offerts s'adressent autant aux particuliers qu'aux entreprises. D'après son vice-président, Secours Emploi gère 5 000 heures de travail chaque mois, réparties sur une centaine de bulletins de salaire.

Sur le front de l'accompagnement des chômeurs, Solidarités nouvelles face au chômage (4) propose sans doute l'approche la plus originale : créée en 1985, cette association, présidée par Jean-Baptiste de Foucauld, commissaire général au plan, invite ceux qui travaillent à faire un geste en faveur de ceux qui n'ont pas cette chance, qu'il s'agisse d'un investissement en temps ou en argent. Une idée frappée au coin du bon sens : pour sortir de l'exclusion, il faut rapprocher chômeurs et non-chômeurs. Il incombe donc aux seconds d'accompagner les premiers sur le chemin de la réinsertion, en les épaulant dans leur démarches administratives ou dans la recherche d'un logement par exemple. Concrètement, chaque chômeur est suivi par deux accompagnateurs, un homme et une femme, qui, chaque mois, confrontent leur expérience au sein du groupe d'accompagnateurs dont ils sont membres. Aujourd'hui, SNC fait état de 500 accompagnateurs (majoritairement recrutés chez les intellectuels, les cadres supérieurs et dans les milieux associatifs) répartis à peu près à part égale entre Paris, sa banlieue et la province.

Comme le Secours catholique, SNC ne se contente pas de soutien psychologique. C'est pourquoi, grâce aux fonds collectés auprès de mille donateurs réguliers qui s'engagent à verser une somme fixe pendant douze mois, l'association finance des contrats de travail, à temps partiel le plus souvent, au profit d'organismes d'intérêt général (ATD Quart-Monde, banques alimentaires...) qui n'ont de toutes façons pas les moyens de se les offrir. Ainsi en 1993, SNC a financé plus de 39 354 heures de travail, dont ont bénéficié 70 chômeurs. Participer à l'alimentation de la *« caisse commune »* n'est pas ruineux : d'après Robert Picard, secrétaire général de SNC, *« Vingt-cinq personnes versant deux cents francs par mois suffisent à salarier quelqu'un à mi-temps au SMIC, charges sociales comprises »*.

Philippe Baverel

(1) MNCP, 7, rue de Saint-Cloud, 92000 Nanterre. Tél. : (1) 47-25-36-72.

(2) Mission populaire, 47, rue de Clichy, 75009 Paris. Tél. : (1) 48-74-98-58.

(3) Solidarité Chômeurs (et Secours Emploi), 43, rue d'Aubervilliers, 75018 Paris. Tél. : (1) 42-05-84-58.

(4) SNC, 25, rue Bouret, 75019 Paris. Tél. : (1) 48-03-39-81.

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.



Le Monde PUBLICITE S.A.
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction :
Dominique Alduy
Gisèle Peyou
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA

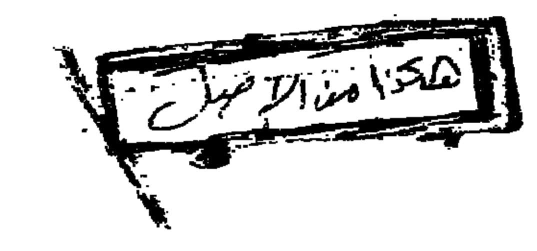
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation
36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

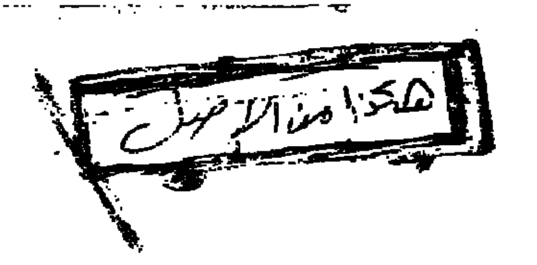
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Microfilms : (1) 40-65-29-33

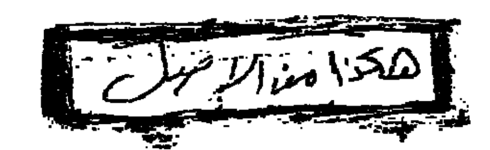


LE MONDE DES CADRES



LE MONDE DES CADRES





LE MONDE DES CADRES

NOUS MAITRISONS LA NATURE...
NOUS COMPRENDRONS LA VOTRE

Siège européen du 2ème constructeur mondial d'équipements de climatisation et de réfrigération (1300 salariés en France, 1150 MF de C.A. dont 75 % à l'export).

Nous recherchons un

RESPONSABLE SYSTEME REPORTING

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce, option Finance- Comptabilité, votre expérience dans la fonction (10 ans minimum) vous a permis de maîtriser tous les aspects de la mise en place et de la maintenance d'un système intégré de gestion adapté à l'ensemble de nos sociétés en Europe et au Moyen-Orient (15 implantations dans 11 pays).

Attiré par l'international, vous êtes bilingue anglais et rompu aux principes comptables américains, autant d'atouts pour réussir dans cette fonction autonome et affirmer votre aisance communicative.

Exigeants nous le sommes, mais si vous aimez les responsabilités, de larges perspectives de carrière vous sont offertes.

Merci d'adresser votre candidature (CV et prétentions) à :
SOCIETE TRANE - Cyril PAGNIEZ
1, rue des Amériques - 88190 GOLBEY.



GROUPE LIPHA

Groupe Pharmaceutique International (2.700 salariés présents dans 9 pays, des produits commercialisés dans 95 pays, 2.800 MF de CA). Nous investissons dans ce que l'homme a de plus précieux : la vie.

Sciences Po, Sup de Co, Maîtrise de Gestion.

Pour prendre en charge les questions relatives à la réglementation économique du médicament.

Rattaché (e) au Secrétaire Général, vous bâtissez les dossiers relatifs au remboursement et aux prix de nos médicaments, et vous collaborez à la mise en place et au suivi des éventuels accords avec les Autorités sur ces questions. Vous préparez les négociations avec les institutions : ministères, sécurité sociale... Vous suivez les procédures réglementaires et leur évolution concernant nos produits à l'international.

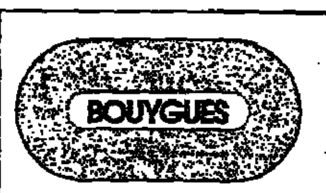
A 25/28 ans, vous alliez à votre formation, la rigueur de travail, la capacité d'analyse et d'interprétation et un fort engagement.

Une première expérience dans une mission similaire sera appréciée.

La maîtrise de l'anglais est indispensable, et une seconde langue serait un atout supplémentaire.

Poste basé à Lyon.

Merci d'adresser CV, photo, lettre, rémunération actuelle à notre Conseil Mercuri Urval, 3 cours Albert Thomas, 69416 Lyon Cedex 03, en précisant la réf. 55.1797/LM, portée sur l'enveloppe.



recherche pour son Centre de Documentation (18 personnes) :

UN(E) DOCUMENTALISTE CONFIRME(E)

Agé(e) d'environ 35 ans, vous êtes titulaire d'une formation supérieure documentaire et vous souhaitez valoriser une solide expérience dans les domaines suivants :
- la maîtrise des techniques et des outils documentaires (plans de classement, logiciels, GED, CD ROM, ...),
- la mise en place de systèmes de gestion des documents d'une entreprise (pour finalités documentaires et archives).

Vos missions : participer à la mise en place de systèmes de gestion des documents dans les différentes sociétés du Groupe Bouygues.

Ce poste basé à Saint-Quentin-en-Yvelines nécessite de nombreux déplacements en France et éventuellement à l'étranger.

Vous possédez le sens du contact et du service, une grande capacité d'organisation et une expérience rédactionnelle.

Merci d'adresser CV, lettre de motivation et prétentions à :
BOUYGUES/DPFG EC 9
1, avenue Eugène Freyssinet
78061 SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES.

SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Responsable import - export

Raychem, filiale française d'un groupe américain spécialisé dans les produits de haute technologie, doit son fort développement à un état d'esprit permanent d'innovation, d'efficacité et d'ingéniosité. Au sein de notre département distribution votre misson principale consistera à gérer les dossiers du service import-export et d'animer une équipe de 5 personnes. Vous mettrez en pratique toute les techniques en matière de logistique dans les domaines suivants : douanes, intrastat, transports...

De formation supérieure en logistique et commerce international, vous possédez une solide expérience de la fonction et maîtrisez parfaitement les process informatiques liés à cette mission. Votre aptitude à l'encadrement et vos qualités relationnelles sont reconnues et vous permettront de traiter aisément avec les différents intervenants internes et externes.

Vous parlez, bien sûr couramment l'anglais.

Pour nous rejoindre, merci d'adresser votre candidature sous référence RIE/M à Raychem, Francine Raymond, BP 8300, 95802 Cergy-Pontoise.

Raychem

LA POSTE



SERVICE DE DEVELOPPEMENT INFORMATIQUE

La S.D.I. assure la maîtrise d'œuvre de projets et d'applications informatiques de La Poste. Pour prendre la responsabilité du Département Ergonomie, nous engageons :



Mission : Intégré au sein de la Direction Qualité et Système d'Information, vous assurez animation, conseil en expertise auprès des deux Ingénieurs responsables d'études du Département. Vous participez aux projets informatiques (analyse du travail, maquettage, évaluation) dans les étapes de définition du besoin et de conception. A travers l'élaboration de principes méthodologiques, vous participez à la généralisation des données ergonomiques pour le S.D.I.

Vous : Fort d'un DESS ou DEA d'Ergonomie, vous possédez une expérience significative de 4 ans et plus en ergonomie du logiciel. Une première expérience d'encadrement est un plus pour la fonction. Les besoins relationnels tant hiérarchiques que fonctionnels imposent des qualités de communication, persuasion, ouverture d'esprit et de pédagogie

Merci d'envoyer lettre manuscrite, CV, photo et rémunération actuelle sous référence LP/44/LM, à notre Conseil :

Interrégions Consultants
10 rue de la Villa Maria - 44000 NANTES.

QUALITE

Un grand de la fabrication en grandes séries (optique, matériaux plastiques et mécanique de précision) recherche son

Responsable de la Fiabilité

(X, A&M, Centrale, Supelec, Sup Aéro)

Mission : animer et diriger le service fiabilité. Chez nous, ce service va plus loin que la satisfaction de nos clients qui intègrent nos produits dans leurs fabrications : nous voulons que l'utilisateur final soit satisfait, à l'usage, de nos composants, en raison de leur fiabilité.

Nous demandons : une formation d'ingénieur. Environ cinq ans d'expérience dans un poste de responsabilité semblable (Qualité, Fiabilité, Laboratoire d'essais, etc). Il est indispensable d'être un animateur d'équipe expérimenté, assurant ses responsabilités de commandement sans état d'âme. Pouvoir travailler en anglais.

Nous offrons : la possibilité d'une carriere attractive dans un groupe réputé pour sa bonne gestion et la qualité de ses produits.

Merci d'adresser votre candidature, sous référence 08/11/LM (à mentionner sur la lettre et sur l'enveloppe) à Bernard Krief Executive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.

BERNARD KRIEF EXECUTIVE
Un département de Bernard Krief Consulting Group

FORUM Rencontre

9 ECOLES D'INGENIEURS

▲ l'EC Lille ▲ l'EIGIP ▲ l'ENIC ▲ l'ENSAIT
▲ l'ENSCL ▲ l'ENSIMEV ▲ l'EUDIL ▲ l'IAAL
▲ PRODUCTIQUE VALENCIENNES

vous convient à la 15e édition du

les 17 ET 18 NOVEMBRE 1994 A VILLENEUVE D'ASCQ

CITE SCIENTIFIQUE - VILLENEUVE D'ASCQ
☎ (33) 20.47.05.64 Fax (33) 20.33.54.88

INGÉNIEUR GÉNÉRALISTE

(5 ans d'expérience minimum)

FUTUR DIRECTEUR D'USINE À LA ROCHELLE

votre challenge :
transformer un artisanat semi-industriel en PMI

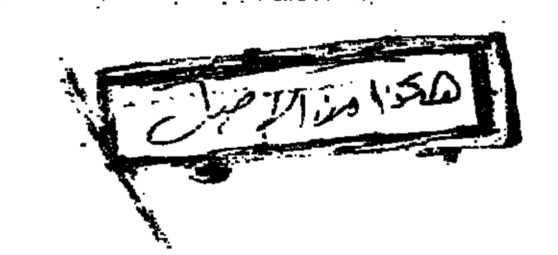
Notre Groupe élargit ses compétences avec une société nouvelle en plein développement (20 personnes CA : 27 MF), spécialisée dans la soudure et le conditionnement de matériaux plastiques souples.

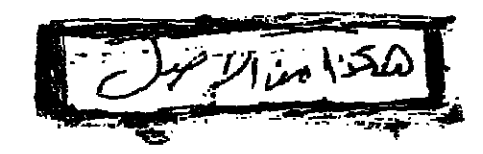
Après assimilation du "savoir" et du process actuel, vous devrez d'abord assurer la production puis optimiser les moyens humains et matériels, préparer le développement de l'entreprise et sa certification Qualité.

Si cet enjeu vous intéresse, envoyez rapidement votre dossier (CV, lettre manuscrite, prét.) sous référence DIR.017, à notre cabinet conseil chargé du recrutement, qui l'étudiera en toute confidentialité. **(Réponse assurée)**



SOPHIE BECQUET LHERITEAU — BP 5 - 17002 La ROCHELLE Cedex





SECTEUR DE POINTE

Production ... que - Haute technologie

.Ingénieur Qualité Conception



Nous sommes leader européen et à la pointe de la technologie dans le chauffage et le conditionnement d'air destinés aux véhicules automobiles.

Pour satisfaire nos clients constructeurs européens, américains, japonais, nous avons conçu un système de production et une stratégie d'implication, d'innovation, de partenariat, qui visent à atteindre la Qualité Totale.

Pour notre Centre de Recherche, au sein de la Direction Innovation et Technologie de **LA VERRIERE (78)**, nous recherchons un **Ingénieur Qualité Conception.**

Au sein d'une équipe projet pluridisciplinaire, vous serez chargé de définir, de suivre les plans d'Assurance Qualité de tous les projets de développement produits et de former l'ensemble des Ingénieurs aux outils Qualité. Vous devrez identifier les dysfonctionnements de l'organisation et des méthodes de travail au sein du département de Recherche et Développement et mettrez en place, en coordination avec les Chefs de Projet, les plans d'actions correctrices.

De formation Ingénieur, vous êtes bilingue anglais et possédez une expérience réussie d'Ingénieur Qualité Conception. Vous maîtrisez les outils Qualité Conception (AMDEC, Analyse Fonctionnelle, Analyse de la Valeur, ...).

Merci d'adresser votre candidature en précisant la réf. IQC à **VALEO THERMIQUE HABITACLE** - 8, rue Louis Lormand - BP 13 - 78321 LA VERRIERE Cedex.

Le Groupe Valeo, par sa gamme de produits et systèmes de haute technologie et son implantation internationale, est l'un des principaux partenaires des constructeurs automobile et de véhicules industriels dans le monde. Valeo compte plus de 25 000 personnes réparties en dix Branches d'activité. Le Groupe dispose de 80 usines ou centres de recherche et réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20 milliards de francs, dont près de 60 % hors de France.



L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE



▪ JEUNE INGENIEUR CONSEIL ▪

Audit Informatique

LE MATIF, DEVENU L'UN DES PREMIERS MARCHÉS À TERME ORGANISÉS DU MONDE, OFFRE AUX ENTREPRISES DES SOLUTIONS SÛRES ET EFFICACES À LEURS PROBLÈMES DE RISQUES. MATIF SA CONÇOIT ET DÉVELOPPE LES PRODUITS DE CE MARCHÉ DONT ELLE ASSURE ÉGALEMENT LA GESTION, L'ORGANISATION ET LE CONTRÔLE. EN REJOIGNANT MATIF SA, VOUS ENTREZ DANS UNE ENTREPRISE DE POINTE : PROJETS AMBITIEUX, CROISSANCE EXCEPTIONNELLE (+ 30% EN 1993, 78 MILLIONS DE CONTRATS NÉGOCIÉS), POLITIQUE ACTIVE DE FORMATION.

MATIF

Diplômé d'une école d'ingénieur généraliste ou informatique, vous possédez une expérience de 2 à 3 ans acquise dans la filière informatique de gestion d'une société de Conseil ou d'un Cabinet d'Audit.

Vous vous êtes impliqué dans diverses fonctions techniques (développement, analyse, suivi de projets) dans un contexte à forte composante méthodologique.

Vos interventions, dont vous présenterez les conclusions à la Direction Générale, seront variées : audit des applications, des projets, de la production, de la sécurité..., vos responsabilités englobant aussi bien le diagnostic que les recommandations.

Autonome dans votre travail, vos compétences techniques, alliées à vos qualités relationnelles et rédactionnelles, vous permettront de réussir dans cette fonction qui offre de larges perspectives d'évolution au sein de notre Société.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à *notre Conseil RIB sous la référence MAD21* 140, rue du Faubourg Saint Honoré - 75008 PARIS.



X log X, nous sommes une SSII de 30 personnes en forte expansion. Intervenant dans le nucléaire civil nous conduisons des projets dans un contexte ou la méthode et l'assurance qualité sont primordiales.

X/ogX

Nos domaines d'activité sont :
- le développement CAO et bases de données
- Administration système UNIX, PC, MAC. Réseaux : Novell, Lan Manager, TCP/IP.

Nous recherchons des ingénieurs ou techniciens expérimentés:

- réf ADMP **un administrateur système PC, NOVELL, et LAN MANAGER** (la connaissance d'UNIX est appréciée)
- réf ADMU **un administrateur système UNIX**
- réf DEVX **un ingénieur développement C, Fortran, X11, MOTIF**
- réf DEVO **un ingénieur développement C, Fortran, ORACLE SQL, MERISE**
- réf COMS **un ingénieur commercial** spécialiste de la vente de services informatiques

Merci d'adresser votre dossier de candidature avec photo et prétentions à X log X suivi de la référence du poste ci-dessus, 6 bis, place Charles de Gaulle 78180 Montigny le Bretonneux



...c'est une bonne occasion de donner une nouvelle dimension à votre métier de SPECIALISTES SAP.

CAP GEMINI SOGETI intervient depuis plus de 25 ans dans la réalisation des systèmes d'information et de télécommunication. Nous assistons notamment depuis 1986, nos clients dans la mise en œuvre des produits SAP. Plus de 300 projets SAP R/2 et R/3 réalisés chez plus de 200 clients sont à l'actif d'un réseau de 14 centres de compétences SAP. Ce réseau qui couvre l'Europe et les Etats-Unis, collabore en permanence avec le centre SAP de Walldorf en Allemagne.

- **CONSULTANTS FONCTIONNELS** réf. 16 M
- **EXPERTS PRODUITS** réf. 17 M
- **CHEFS DE PROJETS** réf. 18 M
- **TECHNICIENS DE MISE EN ŒUVRE** réf. 19 M

Vous possédez impérativement une expérience d'implémentation de R/2 et/ou R/3, un sens aigu du service ainsi que la capacité de communiquer vos convictions en français et en anglais. En venant rejoindre nos équipes, vous pourrez travailler, échanger et vous passionner pour votre métier en participant aux projets nationaux et internationaux qui nous sont confiés.

Pour construire votre avenir, merci d'adresser votre dossier de candidature en indiquant la référence du poste souhaité (et éventuellement le pays choisi), à CAP SESA, Hervé CAPTIER, Tour Anjou, 33 quai de Dion Bouton, 92814 Puteaux cedex.



Nous sommes un groupe industriel français de dimension internationale.
Nous recherchons notre

Responsable des systèmes d'information

Dans le but d'optimiser nos moyens et nos résultats, vous serez chargé de la conduite et de la mise en oeuvre d'un projet informatique couvrant l'ensemble des activités industrielles sur notre site.

Dans un contexte performant, vous aurez en particulier à élaborer et mettre en place des processus d'identification et d'évaluation des besoins, gérer les priorités, dans une optique résolument orientée vers le service aux utilisateurs.

Agé de 30/35 ans, de formation Grande Ecole d'Ingénieur (Arts & Métiers, Supelec, ...), vous justifiez d'une expérience réussie de plusieurs années dans les systèmes d'information en environnement industriel ou dans un Cabinet prodiguant ses conseils aux industries.

Outre votre charisme et votre dynamisme, vous êtes doté d'une véritable dimension relationnelle et d'un réel ascendant. Vous possédez de grandes facultés de pédagogie et ne craignez pas les aspects "terrain" du poste.

Parlant impérativement un anglais courant, vous êtes reconnu pour votre sens de l'organisation et vos réelles capacités à formaliser des projets de façon claire et pragmatique.

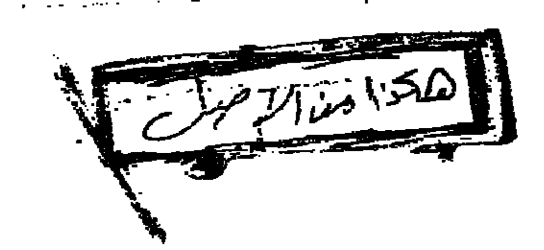
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/référence OD993 MO à Ollivier DOUGE NICHOLSON INTERNATIONAL - Search & Selection Consultants - 126 rue Réaumur 75002 PARIS ou de téléphoner au : 44.82.72.32 Fax : 42.33.56.35

NICHOLSON INTERNATIONAL France

Royaume Uni - Belgique - Pays-Bas - Espagne - Italie - Allemagne - Pologne République Tchèque - Turquie - Hongrie - Roumanie - Russie - Australie

CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger



OPÉRATION SPÉCIALE

GESTION - FINANCE

BSE ELECTROMENAGER S.A

Futur Responsable du Contrôle de Gestion

OPERATIONNEL, "GESCHAFT ORIENTIERT" et GERMANOPHONE

Après une courte période d'intégration aux côtés de notre responsable du contrôle de gestion actuel, vous serez rattaché à notre Directeur Administratif et Financier. Elément moteur de l'optimisation de nos outils de gestion, un rôle très opérationnel vous attend. Analyse des écarts, recommandations et soutien aux opérationnels constitueront votre priorité au-delà des missions classiques attachées à la fonction : élaboration des reportings à notre maison-mère, préparation des budgets et contrôle budgétaire, amélioration constante des outils informatiques et procédures, participation active à la mise en place de SAP et missions ponctuelles en liaison avec la direction générale.

A 30/32 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur (ESC ou MSG/MSTCF et DECS), vous avez acquis de solides compétences en comptabilité, en organisation de schémas comptables et de gestion, et en mise en place de procédures, à travers une expérience réussie de l'audit au sein d'un cabinet anglo-saxon, suivie d'une première expérience du contrôle de gestion au sein d'une société de distribution ayant une activité de service après-vente et filiale d'un groupe international. Vous maîtrisez l'outil informatique et avez déjà participé à la mise en place de systèmes informatiques de gestion.
La pratique courante de l'Allemand est indispensable.

Merci de bien vouloir adresser, sans tarder, votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle sous la référence H408M à notre Conseil : Monique HERBET ERNST & YOUNG CONSEIL - Tour Manhattan - Cedex 21 92095 Paris-La Défense 2.



CHARGÉ D'AFFAIRES GRANDES ENTREPRISES ET AFFAIRES INTERNATIONALES

Au sein de la Direction des Entreprises, vous apporterez votre compétence technique dans le suivi commercial de dossiers d'assurance responsabilité civile pour de grands comptes industriels. Responsable de la gestion des comptes, vous mènerez les négociations avec les intermédiaires d'assurance quant aux conditions de souscription et de garanties en fonction des risques propres à chaque client. Vous assurerez l'ensemble des relations nécessaires à la bonne exécution des contrats et vous déplacerez occasionnellement chez les clients ou les courtiers en province et à l'étranger.

A 30-35 ans, vos études supérieures de commerce, d'ingénieur ou de juriste vous ont conduit à développer une expérience opérationnelle significative (5 ans au moins) dans l'industrie. Vous parlez l'anglais et maîtrisez la micro-informatique.
Vous découvrirez un métier complexe où votre expertise technique pourra s'exercer dans un contexte relationnel extrêmement varié.
Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et rémunération actuelle), sous réf. M6IE, à Andrée GAXATTE - AGF Département Emploi - 33, rue La Fayette - 75009 PARIS.

Aux AGF, en étudiant chaque jour les courbes des grandes évolutions de ce monde, nous anticipons pour offrir des produits sans cesse plus compétitifs, plus adaptés et pour faire progresser le métier de l'Assurance.
Nous sommes 20000 personnes. Nous réalisons un C.A. de 55 milliards en France et dans plus de 30 pays.
Ensemble, nous allons donner de l'avenir à votre avenir.

PARCE QUE DEMAIN SE DÉCIDE AUJOURD'HUI.

AGF avec vous

EURO RSCG CARRIÈRES

Spécialiste des marchés financiers dérivés

Spécialisée dans la gestion de portefeuilles, notre Société est la filiale d'un groupe financier de tout premier plan.

*Notre Direction de la Gestion Financière souhaite renforcer son équipe chargée de la gestion d'OPCVM privilégiant le recours à des méthodes quantitatives.
Le gérant, qui intégrera cette équipe, interviendra sur les marchés de futures et d'options.
Il participera également à la conception et au montage de nouveaux produits et assurera la mise en place d'un suivi des caractéristiques techniques des principaux marchés de taux d'intérêt et d'actions mondiaux.
Nous souhaitons rencontrer des candidats de formation scientifique (ENSAE, Grandes Ecoles d'Ingénieurs, ...). Forts d'une expérience de 2 à 3 ans comme intervenant sur les marchés financiers, ils auront acquis une très bonne expertise dans les domaines statistique et informatique ainsi que la maîtrise des instruments dérivés.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) en précisant la réf. 13468 à EUROMESSAGES - BP 80 92105 BOULOGNE Cedex, qui transmettra.

OBC

BANQUE INTERNATIONALE

Le très fort développement de notre filiale française sur ses activités de marchés nous conduit à rechercher :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

**Vous concevez et développez nos applications Front et Middle Office en étroite collaboration avec nos utilisateurs dans un environnement Unix, Visual Basic, Access, Excel.
Ingénieur, avec une formation complémentaire en finance souhaitée, vous avez une première expérience de 1 à 3 ans dans un contexte de même nature. IE 1194**

CHEF DE PROJET

**Vous assurez l'intégration de nos systèmes d'informations Back-Office et le conseil auprès de nos utilisateurs.
De formation ingénieur, vous possédez 4 à 5 ans d'expérience acquise dans le développement et la gestion de projets avec une bonne connaissance des opérations de marchés de type actions, options, futures et dérivés.
CP 1194**

Ces postes basés à Paris requièrent la maîtrise de l'anglais. Nous vous permettrons de valoriser vos compétences et d'évoluer au sein d'une structure souple dans un cadre international.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la référence du poste à notre conseil Euroserv, 121 boulevard Diderot 75012 Paris.

EuroServ

Jonction

Une double compétence
Contrôle de Gestion et Direction Financière

Nous sommes filiale d'un groupe international en pleine expansion. Nous recherchons notre



Membre du Comité de Direction, vous serez chargé du renforcement du service contrôle de gestion par l'élaboration et la mise en place de procédures et tableaux de bord nouveaux, l'analyse des résultats et le reporting. Vous assurerez également la gestion financière du siège et du groupe (France et étranger).

A 35 ans environ, votre formation supérieure DECF ou équivalent et votre expérience similaire, de préférence dans un groupe décentralisé, font de vous un expert en contrôle de gestion et gestion financière.

Bilingue français-espagnol (anglais souhaité), vous maîtrisez l'outil informatique.

Véritable manager, vous êtes en mesure de piloter le changement à ce poste stratégique qui constitue un réel challenge pour un collaborateur souhaitant partager un projet d'entreprise fort.

Merci d'adresser votre dossier à Publipanel - 13 rue Rosenwald 75015 Paris qui transmettra. Indiquer la réf. 791M sur l'enveloppe.

Publipanel

Constructeur d'équipements industriels pour le bâtiment,
leader européen sur son marché *(600 MF, dont 80% à l'export)*,
recherche pour sa filiale de biens d'équipement pour béton manufacturé un :

DIRECTEUR DE SITE

Ingénieur, doté d'une forte personnalité, il sera notre représentant au siège de la filiale *(100 personnes)*.

Agé de 40 ans environ, le candidat aura une expérience de plusieurs années de la direction d'usine, de la gestion d'affaires industrielles, le goût de l'animation d'équipe, une bonne connaissance de l'export *(anglais et si possible une autre langue étrangère souhaités)*, et il intégrera rapidement les exigences techniques du métier.

La localisation est située à une centaine de km au nord de Paris, le siège du groupe est à Paris.

Envoyer CV, photo, lettre de motivation manuscrite et prétentions au :
MONDE Publicité *(sous N° 8819)*
133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08.

DISTRIBUTION

Directeur Administratif & Financier

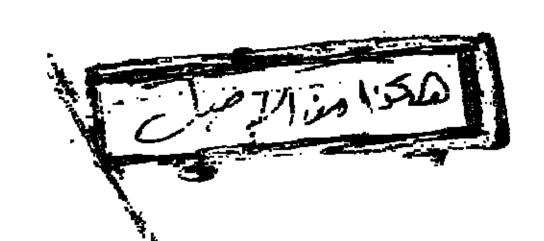
Nous sommes la filiale française (550 MFrs de CA) d'un groupe étranger leader européen dans son domaine; notre croissance, extrêmement rapide, impose que nous renforcions nos structures administratives, logistique et comptable.
Proposer (après audit) et mettre en place des outils de mesure de performance affinés, définir des procédures d'organisation, accompagner l'installation d'un nouveau système informatique "groupe", assurer un reporting fréquent, renforcer et animer une équipe d'une vingtaine de personnes, telles sont les missions essentielles de notre futur collaborateur.

Celui-ci a 35/45 ans environ, une formation supérieure de type école de commerce + DECS, et une expérience significative de l'organisation et du reporting acquise dans l'univers de la distribution.
Il parle anglais parfaitement, maîtrise les comptabilités française et anglo-saxonne et les techniques de reporting.

Merci d'adresser un CV, accompagné d'une photo et d'un courrier précisant motivations et prétentions sous la référence 284A à B & Co, 66 avenue Victor Hugo, 75116 PARIS.

OBC

OPÉRATION — GESTION – FINANCE — SPÉCIALE



CARRIÈRES INTERNATIONALES

TEXTILE



GROUPE BACOSPORT
Leader du textile en Tunisie

recherche pour son département filature (El Djem, Tunisie)

Directeur industriel

Mission : dynamiser l'ensemble des sites de fabrication et accroître la productivité d'usines modernes disposant d'un équipement fiable. L'ensemble comprend trois unités de filature, coton et polycoton, (deux peigné et une open-end), d'une capacité annuelle globale de 6 000 tonnes et employant 700 personnes dont une centaine de cadres spécialisés (ingénieurs, techniciens supérieurs, etc.).

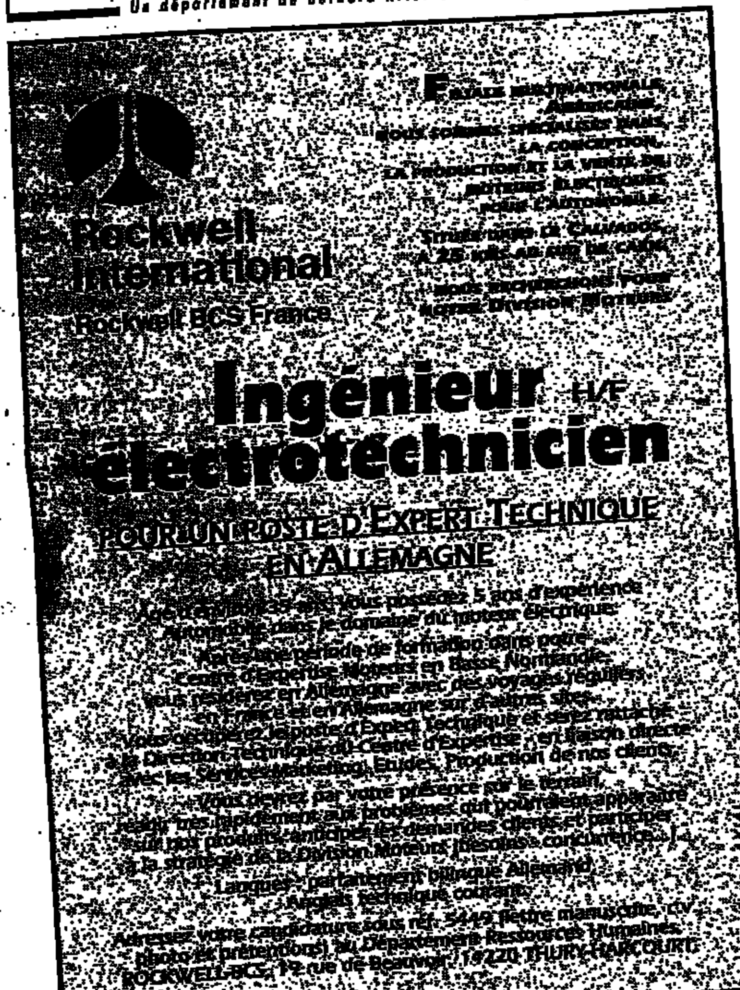
Il est demandé : une expérience d'environ dix ans dans la direction de filatures performantes (une expérience dans d'autres branches du textile ne correspond pas à cette recherche). Un rayonnement personnel pour motiver et animer ses collaborateurs. La connaissance du matériel Rieter est un atout.

Il est offert : une collaboration de deux ans minimum. Des conditions attractives, un logement dans un site très agréable à 25 km de la mer, la possibilité de faire carrière dans un grand groupe industriel intégrant, outre la filature, le tricotage, la teinturerie et la confection.

Merci d'envoyer votre candidature, sous réf. LM/0811 à Bernard Krief Exécutive, 115 rue du Bac, 75007 Paris.



BERNARD KRIEF EXECUTIVE
Un département de Bernard Krief Consulting Group



CARRIÈRES EUROPÉENNES EN ENTREPRISES

couplage dans 2 à 10 titres européens

PATAGONIA,
société californienne de vêtements de plein air recherche un :

DIRECTEUR DES VENTES EUROPEEN

Habitué à diriger une équipe, vous serez impliqué dans tous nos réseaux de distribution. Nous recherchons avant tout une personnalité pouvant s'adapter à la culture Patagonia.

De nationalité européenne et doté d'une expérience américaine, âgé de 35 à 40 ans, vous possédez une bonne formation supérieure, maîtrisez l'allemand, l'anglais et le français et pratiquez idéalement un ou plusieurs sports "PATAGONIA".

Le poste est basé à Paris mais nécessite de très nombreux déplacements.

Envoyez CV à Patagonia Europe, Nathalie Bondon, 57-63 avenue J.B. Clément, 92100 BOULOGNE.

Patagonia

LBW

LES DIRIGEANTS

Jeune Dirigeant, prêt à relever les défis, soyez le partenaire d'une société qui va de l'avant.

MANAGER opérationnel

au coeur du processus de décision

Société régionale solide (180 millions de fonds propres), reconnue sur le marché de l'accession à la propriété, ayant pour vocation initiale le financement de projets immobiliers, a étendu ses activités : promotion, construction, prestation de services, maîtrise d'ouvrage... Poursuivant résolument ces orientations, dans cet environnement concurrentiel difficile mais riche, nous souhaitons intégrer un collaborateur de haut niveau.

En relation étroite avec le Comité Exécutif, vous serez le garant de la pérennité et du rayonnement de la société, motivé à en élever le niveau de cohésion, de professionnalisme et de performance. Nous vous confions l'une de nos activités stratégiques "Habitat" dans tous ses aspects : commercialisation (neuf et terrains), transactions, administrations de biens et syndic.

A 40/45 ans, de formation supérieure commerciale, vous souhaitez valoriser une expérience probante de généraliste à dominante commerciale et marketing, acquise dans le milieu "fortement bagarré" de l'immobilier, tant dans le développement économique que le management d'équipe.

Impact personnel, sens de l'engagement, exigence de diplomatie seront vos atouts pour stimuler la performance avec sérieux et compétence, et donner à vos talents le goût de la réussite partagée.

Si construire votre avenir dans la région Haute-Normandie en partageant nos valeurs vous attire, envoyez votre dossier de candidature sous référence DG/CI à notre cabinet conseil RCC, 31 rue Tronchet, 75008 PARIS.

LBW

Nous sommes une société à forte notoriété, filiale d'un groupe international, commercialisant du matériel de chantier. Nous recrutons notre futur

Directeur Général

Intégré comme Directeur Commercial, vous prendrez pendant une période transitoire la mesure de notre environnement. Vous animerez une équipe commerciale performante ainsi que notre réseau de concessionnaires.

Vous prendrez bien entendu directement en charge les relations avec nos grands comptes industriels ou loueurs. Une fois familiarisé avec la structure, vous assurerez progressivement la pleine responsabilité de la direction générale : prise en charge des relations avec la maison mère, responsabilité du compte de résultat, élaboration des plans stratégiques, encadrement de l'ensemble des services (finance, atelier, SAV...).

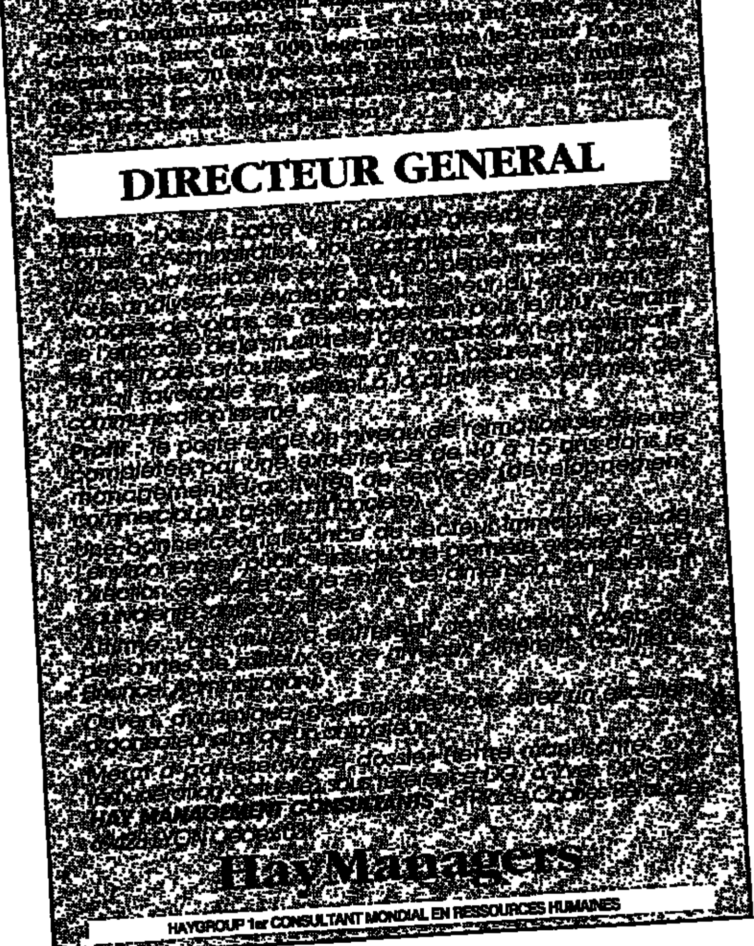
Pour ce poste, nous recherchons un candidat agé de 38/50 ans, ayant une culture technique forte et justifiant d'une première expérience de direction générale ou commerciale.

La pratique de l'environnement BTP chez des industriels, équipementiers ou prestataires, ainsi que la maîtrise de l'anglais sont indispensables.

Merci d'adresser CV + photo + rém. actuelle à **Alain Noret, Michael Page Commercial & Marketing,** 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex ou **taper votre CV sur 3617 code MPage** sous réf.ANC9997.

MP

Michael Page Commercial & Marketing
Spécialiste en recrutement Commercial et Marketing



JURISTES

Grande Entreprise Nationale cherche pour acompagner son développement à l'étranger

JURISTE DROIT INTERNATIONAL DES AFFAIRES

pour Contrat à durée déterminée d'un an

ACTIVITES :

* Accompagnement juridique des opérations de prises de participations menées par l'entreprise à l'étranger : montage de sociétés, contrats de transfert de technologies, contrats d'exploitation et de prestations de services.
* Analyse et suivi des législations et réglementations étrangères.
* Fréquents déplacements à l'étranger.
* Fonction nécessitant le goût du travail en équipe, le sens de l'organisation et du relationnel, de la réactivité et de la rigueur dans l'analyse.

LE CANDIDAT :

De formation juridique supérieure (bac + 5), il maîtrise couramment l'anglais et l'espagnol parlés et écrits. Pratique de la micro-informatique nécessaire.

Expérience professionnelle indispensable.

Lieu de travail : Paris-la-Défense.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite de motivation et CV) *sous référence N° 8822 à : LE MONDE Publicité 133, av. des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08*

Pour accompagner son fort développement en France, l'un des premiers Groupes mondiaux de distribution recherche son

Directeur Juridique

Paris Ouest

■ *LE POSTE : Répondant à l'un des membres de la Direction Générale, il est responsable de la définition et de la mise en oeuvre de la politique juridique du Groupe en France sous tous ses aspects.*

Véritable chef d'orchestre de la fonction juridique, il intervient dans l'ensemble des domaines du droit des affaires (droit des sociétés, droit de la distribution et de la concurrence, etc...) en relation avec toutes les directions du Groupe et de ses filiales.
Il lui incombe de sécuriser et d'optimiser le traitement juridique de l'exploitation et du développement.
A ce titre, il est particulièrement impliqué dans la gestion et la modification des structures du Groupe en France. Il organise et anime son équipe, collaborateurs et conseils, dans le cadre d'objectifs définis et d'un reporting précis.

■ *LE CANDIDAT : Agé de 40 ans au moins, de formation juridique supérieure (du type DJCE, DEA, DESS, Doctorat), avec une expérience réussie de plus de 10 ans, vous avez déjà exercé des responsabilités opérationnelles importantes, de préférence dans un environnement international de style et de culture similaires.*

Rigoureux, rapide et créatif, votre engagement personnel allié à votre sens de l'intérêt général vous permettra de vous intégrer avec succès au sein d'un Groupe motivant en fort développement. Anglais indispensable à l'écrit et à l'oral.

■ *Les candidats correspondant au profil sont priés de contacter nos conseils Frédéric FOUCARD ou Grégoire BERTIN au (1) 42.89.09.17 ou leur envoyer un dossier complet sous réf. 1761IFB à NORMAN PARSONS, 6 rue Paul Baudry, 75008 Paris.*

Norman Parsons
GROUPE ROBERT HALF

LEADER MONDIAL DU RECRUTEMENT SPECIALISE AVEC PLUS DE 160 BUREAUX SUR 3 CONTINENTS

Groupe européen (1 600 personnes - 1.4 milliard de francs de CA - présent en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Espagne), recherche pour intégrer en CDD (1 an minimum) l'Equipe de son Directeur financier un jeune Juriste.

DESS Droit des Affaires

Débutant ou 1ère expérience en milieu industriel

Grâce à votre formation juridique et à vos compétences dans le domaine du Droit des Sociétés, Droit des Assurances et des Contrats, vous saurez développer vos qualités d'autonomie, d'initiatives, de rigueur et de rapidité de décision.
Des connaissances en Fiscalité seraient un atout.

Notre internationalisation exige une très bonne pratique de l'anglais (l'allemand et/ou l'espagnol serait un plus).
Intéressé par ce poste basé à Paris Ouest ?
Adressez rapidement lettre manuscrite, C.V., et prétentions à TRANSPARETRE réf 9013 - 6ter rue Charles Infroit - 94400 VITRY SUR SEINE qui transmettra.

Organisme privé national dans le domaine de la santé au travail

recherche



Chargé :
- *du suivi de l'activité législative et réglementaire*
- *de la rédaction de notes, études et circulaires*
- *de la participation à diverses réunions d'information.*

Cette annonce s'adresse à une personne titulaire d'un DEA de droit du travail et ayant des connaissances solides en droit des affaires, avec si possible une expérience professionnelle acquise en entreprise. Lieu de tavail Paris.

Adresser CV et prétentions au : *MONDE Publicité (sous N° 8818) 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08*

HSD ERNST & YOUNG
Société d'Avocats
recherche pour sa Division Juridique un

CONSEIL EN DROIT DES CONTRATS ET OPÉRATIONS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Diplômé d'un 3ème cycle de Droit des Affaires, éventuellement complété par un diplôme anglo-saxon (LLM), vous avez acquis au cours de 5 à 8 années au sein d'un cabinet de conseil, d'une grande entreprise multinationale une expérience particulière dans le domaine du droit, des contrats et des opérations industrielles et commerciales. Vous disposez dans ces domaines d'une expérience pratique acquise dans un contexte français et international.

Maîtrisant opérationnellement l'anglais, vous avez le sens du contact, un tempérament de développeur et une approche active des clients.

Basé à Paris, vous interviendrez auprès de clients prestigieux auxquels vous apporterez des conseils d'une haute technicité et serez amené à intégrer une équipe de consultants dans une ambiance innovante. Le fait d'être avocat ou inscriptible constituera un avantage.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et mention de la rémunération actuelle sous réf. JUR 1/95 à Sandrine GIBERT - HSD ERNST & YOUNG Société d'Avocats - 6, place de l'Iris - Tour Manhattan Cedex 21 - 92095 PARIS LA DEFENSE 2.

ERNST & YOUNG

Carré Turenne

Notre Groupe (CA : 3 milliards de francs, 1 700 personnes) présent dans plusieurs secteurs d'activités (grande distribution, automobile, produits pétroliers, commerce de gros, bâtiment, agro-alimentaire) conduit un fort développement dans l'Outre-Mer français et à l'étranger, et crée au sein de son siège social de la Martinique le poste de

RESPONSABLE JURIDIQUE ET ADMINISTRATIF

MARTINIQUE

Rattaché au PDG, vous organisez, à l'échelle du Groupe, l'application du droit en matière contractuelle et intervenez comme conseil auprès des dirigeants de nos sociétés.

Vous assurez également les relations avec les administrations, les collectivités territoriales et les partenaires privés pour instruire et gérer tous les dossiers à caractère administratif.

A 30-35 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS...), vous justifiez d'une expérience acquise en cabinet ou dans un groupe en tant que spécialiste du droit des contrats et souhaitez élargir vos responsabilités en mettant à profit votre expérience dans cette création de poste.

Un anglais courant est indispensable pour ce poste et l'espagnol souhaité.

Adressez votre dossier de candidature, qui sera étudié en toute confidentialité, sous réf. RJ/1025 à notre Conseil

GUINTRAND
CONSULTANTS
63 bis, rue Jouffroy d'Abbans - 75017 Paris

Publipanel

Une opportunité intéressante pour la construction d'une carrière à long terme.

Juriste



Notre entreprise de travaux publics, située à Ivry-sur-Seine (94), est une filiale du groupe Lyonnaise des Eaux et rassemble 1 500 personnes pour un chiffre d'affaires de 1,9 milliard de francs en 1994.

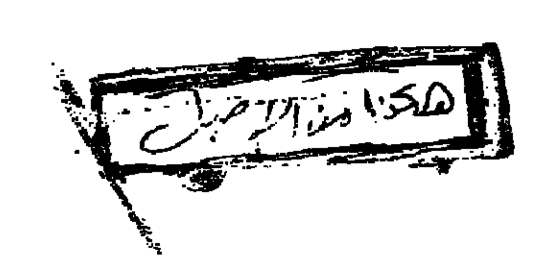
Agé(e) de 28 à 30 ans, vous êtes de formation maîtrise de droit + DESS dans le domaine de la construction et vous avez 3 ans minimum d'expérience.

Directement rattaché(e) au Directeur juridique, votre motivation et votre potentiel vous permettront de prendre essentiellement en charge la rédaction des contrats, le suivi contractuel des chantiers et le conseil aux filiales et agences avec de courts déplacements en province.

Seules seront examinées les réponses correspondant strictement aux critères définis.

Merci d'adresser votre candidature sous la référence 0811/LM à Stéphane Nicolas, Chantiers modernes, Direction des Ressources humaines, 37 rue Marceau, 94853 Ivry-sur-Seine Cedex.

MEDIA SYSTEM



SECTEUR PUBLIC

LA COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE

RECRUTE

POUR SON SECTEUR DES ROUTES NATIONALES

ANTENNE D'AJACCIO

INGENIEUR DES T.P.E.

Responsable du bureau d'études routières, vous serez également chargé des avants-projets, des dossiers de consultations des entreprises et des marchés. A terme, vous serez responsable du contrôle et du suivi des travaux neufs.

INGENIEUR DES T.P.E.

Responsable de la cellule régionale des ouvrages d'art, vous possédez une expérience certaine dans le domaine des ouvrages d'art et, si possible, vous avez déjà suivi les chantiers d'un ouvrage d'art non courant.

ANTENNE DE BASTIA

INGENIEUR DES T.P.E.

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur dans le domaine des travaux publics, vous serez chargé dans le domaine des routes et ouvrages d'art de la réalisation des dossiers administratifs et techniques, de la programmation et de la gestion des opérations d'investissement, des relations avec le service chargé du contrôle des travaux ainsi que du suivi des bureaux d'études extérieurs intervenant en sous-traitance. Vous aurez fait preuve, lors d'une première expérience dans le domaine routier, de rigueur, d'aptitude aux relations humaines et de disponibilité.

Envoyer vos candidatures et C.V. à : - DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES, DU SERVICE JURIDIQUE ET DE L'ARCHITECTURE - B.P. 215 - 20187 AJACCIO Cedex 1.

PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE.



La Préfecture de Région de Bretagne (Délégation Régionale au Tourisme) et le Conseil Régional de Bretagne

RECHERCHENT

Un Directeur de l'Observatoire Régional du Tourisme

Ce responsable de haut-niveau sera chargé de la mise en place et du fonctionnement de l'Observatoire qui devra permettre, en collaboration avec l'ensemble des partenaires du tourisme breton :

- de disposer de façon permanente de résultats chiffrés fiables et cohérents sur l'*économie*, la *fréquentation*, la *consommation touristique*, les dépenses d'investissements, le nombre d'emplois directs et induits,
- de parvenir à mesurer le poids économique du tourisme en Bretagne,
- de disposer d'éléments d'informations concernant l'évolution de la demande touristique,
- d'*interpréter en liaison* avec l'*Etat*, les collectivités publiques, les professionnels les tendances lourdes d'évolution, d'analyser l'impact des politiques d'aides publiques.

Compétences confirmées dans le domaine de l'analyse économique et statistique. Bonne connaissance du secteur du tourisme indispensable. Niveau BAC + 5 ou expérience équivalente.

Les candidatures sont à adresser pour le 1er décembre 1994 conjointement à :

Monsieur le Président du Conseil Régional de Bretagne
Délégation à l'Environnement - Service du Tourisme
3, Contour de la Motte - B.P. 3166 - 35031 RENNES Cedex
et
Monsieur le Préfet de Région
S.G.A.R.
3, rue Martenot - 35065 RENNES Cedex

La Ville de CHALON-SUR-SAONE (Saône-et-Loire)
recrute pour son Centre Culturel l'Espace des Arts

UN(E) ASSISTANT(E) ARTS PLASTIQUES

MISSIONS : Participer à l'élaboration d'un programme annuel d'expositions : contacts avec les artistes, les galeristes, les musées,
Rédiger des textes présentant les artistes et leur travail,
Capacités à présenter les expositions (projets pédagogiques),
Capable d'assurer la partie manuelle du montage d'une exposition,
Organiser les archives, les inventaires.

PROFIL : Maîtrise en Histoire de l'Art,
3ème cycle Art Contemporain souhaité,
Qualités relationnelles, sens du travail en équipe,
Anglais parlé et écrit indispensable.

Les candidatures et curriculum vitae sont à adresser à :
Monsieur le Maire - Direction des Ressources Humaines
BP 92 - 71321 CHALON-SUR-SAONE Cedex

---

directeur Administratif et FINANCIER

Société H.L.M.
-Poste basé sur l'agglomération lilloise -
Directement rattaché au Directeur Général, membre de l'équipe de direction, vous animerez le service *comptabilité, impulserez une analyse prospective* (tableaux de bord, contrôle de gestion...) et développerez une véritable démarche financière. Outre ces missions, vous serez chargé de dynamiser la gestion des ressources humaines (plan de formation, contrats d'objectifs...) ainsi que la communication interne et externe (lettre mensuelle, journal des locataires...). De *formation supérieure, de préférence Ecole de* Commerce ou Sciences-PO, ECOFI, vous possédez une solide expérience (5 ans minimum), garante de votre maîtrise des finances, de l'outil informatique et *des ressources humaines. Votre adaptabilité*, vos talents d'animateur, votre pédagogie, et bien sûr votre sensibilité au monde social seront déterminants pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, lettre manuscrite et photo) sous la référence 2004 à notre *Conseil LIGHT Ph. PREVOST*
5/7 rue Jeanne Braconnier
92366 MEUDON LA FORET cedex.

LIGHT

ORC

Un établissement public administratif
en charge du financement de la formation dans un secteur professionnel important
recherche un

CHARGE DE MISSION

Il assistera le Secrétaire Général dans le fonctionnement de l'Etablissement et participera aux études menées en relation avec le ministère de tutelle et les organisations professionnelles, notamment sur les aspects de financement de la formation continue.

Vous avez :

- *une formation supérieure juridique ou de gestion au moins du niveau de la Maîtrise ou équivalent,*
- *et si possible une expérience de quelques années dans une fonction proche de l'ingénierie et / ou du financement de la formation.*

Adressez votre candidature, C.V. et vos prétentions sous N° 8821 à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Région ★ Alsace

LE CONSEIL RÉGIONAL D'ALSACE RENFORCE LES STRUCTURES DE SA DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIERES ET JURIDIQUES ET RECRUTE POUR SON SIEGE STRASBOURGEOIS UN CADRE :

Adjoint au responsable du service Budget

Assisté d'une équipe de 6 personnes qu'il contribuera à animer, il supervisera l'informatisation du service budget, sur les plans de l'organisation, de la mise en œuvre de nouvelles procédures budgétaires, de la mise au point de tableaux de bord. *Il assurera le suivi de la gestion des emprunts et de la trésorerie et participera aux négociations avec les banques.*
Il aura acquis de solides compétences en finances publiques, en droit budgétaire dans une formation de type maîtrise en droit public et dans le cadre d'une première expérience réussie (2 ans minimum), de préférence dans une commune importante ou un département, où il aura *oeuvré dans un environnement informatique performant.*

Adresser CV à Media System - D.M., 3 rue Saint Pierre-le-Jeune, 67000 Strasbourg, sous réf. 112. Discrétion assurée.

MEDIA SYSTEM

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION INTERCOMMUNALE DU GRAND OUEST RECRUTE
Selon les conditions statutaires de la fonction publique territoriale

UN ADJOINT AU DIRECTEUR FINANCIER

Dans un contexte évolutif, vous assisterez le responsable du service dans la mise en place de nouveaux outils de gestion, ainsi que celle du M14.
Vous serez chargé(e) de l'élaboration d'analyses budgétaires et financières, et de la gestion des ressources.
Profil : - formation supérieure en gestion/finance
- aisance relationnelle et "sens pédagogique"
- maîtrise d'EXCEL et de la base de données ACCESS.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation manuscrite, CV, prétentions) sous référence LM/1109, à notre Conseil Anita Favreau, ATRIA Ressource Humaine, 38 boulevard Saint Marcel, 75005 PARIS

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES

recherche

CONSULTANT

(Conseil Marketing et Stratégique)

5 ans d'expérience, ayant acquis une bonne expertise des marchés automobiles

Anglais indispensable
Troisième langue (allemand, espagnol) souhaitée

Disponible rapidement

Adressez lettre manuscrite et CV au Monde Publicité sous n° 8824
133, av. des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

PREMIER CONSTRUCTEUR DE MICRO-INFORMATIQUE MONDIAL au premier semestre 1994 et premier constructeur en France depuis 1993, COMPAQ en pleine dynamique de succès accroît son leadership sur tous les marchés. Afin de conforter notre position de n° 1, nous renforçons nos équipes MARKETING.

ANALYSTE DE MARCHÉ

Au sein du Marketing Développement, vous serez chargé de développer notre connaissance de tous les segments de marché et d'évaluer la performance de COMPAQ face à ses concurrents.

Votre mission comprendra :

- *le développement d'outils de connaissance et d'analyse du marché. (relations de partenaires, collecte d'informations, tableaux de bord...),*
- *l'analyse des ventes et le suivi de la performance COMPAQ par rapport aux prévisions,*
- *la veille concurrentielle,*
- *la diffusion des informations et le reporting en interne.*

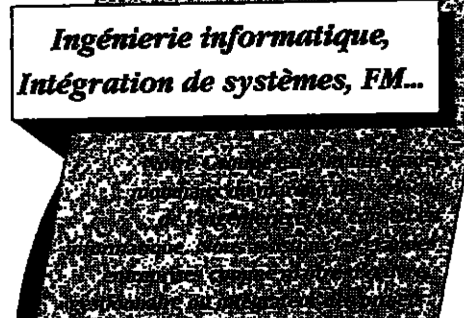
Votre profil :
Diplômé d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs, vous êtes débutant avec un solide bagage en études de marchés/analyses de données ou possédez une expérience de 1 à 2 ans dans ce domaine (cabinet conseil, études marketing...). Vous avez une excellente maîtrise des outils bureautiques (tableurs, Bdd) et votre anglais est courant.

Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence CEM à COMPAQ DRH - 5 allée Gustave Eiffel - 92442 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX.

COMPAQ

A SUIVRE...

MEDIAPA



INGENIEURS COMMERCIAUX "SENIORS"

GRANDS COMPTES PARIS - RP

Nous vous confierons un portefeuille de Grands Comptes à gérer et à développer sur des secteurs industriels particulièrement porteurs. Véritable "chef d'orchestre", commercial d'écoute et fin stratège, vous saurez comprendre les métiers de nos clients, élaborer des "offres sur mesure" et négocier des affaires importantes, sur la globalité de notre offre : • grands projets au forfait • intégration de systèmes • assistance technique • conseil • facilities management...

Agé de 27 à 35 ans, de formation Grande Ecole, vous justifiez d'une expérience réussie de la vente de services ou de solutions complexes auprès de grands comptes, acquise par exemple en SSII, chez un constructeur ou un éditeur de logiciels. Nous serons aussi ouverts à la candidature d'un consultant ou chef de projet de haut niveau, animé d'un fort tempérament commercial.

Vous bénéficierez du support d'équipes techniques et commerciales de premier plan. Nous vous proposons de construire une carrière au sein d'un Groupe fortement reconnu et réellement international, capable de vous offrir de claires perspectives d'évolution.

Merci d'adresser lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle à notre Conseil MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru 75378 Paris Cedex 08, sous la référence 59.1550/LM, portée sur lettre et enveloppe. Confidentialité assurée.

Mercuri Urval

EQUIPEMENTIER AUTOMOBILE

Nous sommes la filiale d'un Groupe Multinational et réalisons un C.A. de 400 MF sur des produits très techniques.

DIRECTEUR COMMERCIAL

Vous développez notre C.A. auprès des constructeurs français et étrangers.

Homme de marketing et négociateur, vous êtes en relation, chez nos clients, avec les décideurs des services Etudes, Essais, Achats.

Avant de nous rejoindre, vous avez obligatoirement acquis, après une formation d'ingénieur, une expérience de plusieurs années dans la vente de produits techniques, en priorité aux constructeurs automobile (première monte), éventuellement dans le secteur des équipements aéronautiques, ferroviaires....

Bien sûr, vous parlez couramment anglais et si possible allemand.

Poste basé en Région Parisienne.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier sous référence DC 1091 LM à SOURCES - 108, rue Saint-Honoré - 75001 Paris, qui transmettra en toute confidentialité.

SCITERTIA, 100 personnes, est une SSII spécialisée dans la conception, la commercialisation et le support de progiciels dans le domaine de la monétique et des solutions bancaires. Très présents sur le marché de la monétique, nous avons fait évoluer nos progiciels de gestion back-office TIM-BACK et de gestion front-office TIM-FRONT dans un environnement de systèmes ouverts autour des architectures client-serveur et des bases de données relationnelles. Dans le cadre de l'expansion de notre activité, nous recherchons :

2 ingénieurs commerciaux

- Responsable du service monétique - réf. RM
- Responsable du service international - réf. INT

1 ingénieur commercial monétique

réf. MO

1 assistante commerciale

réf. AS

• • • • • • • •

De formation supérieure technique ou commerciale, vous avez une expérience commerciale en SSII **dans le domaine de la monétique.**
Disponible, vous avez le goût de la réussite et êtes prêt à vous investir dans une équipe jeune et motivée.
Pour ces postes basés à Paris, de fréquents *déplacements sont à prévoir.*
La rémunération, motivante, est liée à vos résultats.

Pour nous rejoindre, adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, en précisant la référence choisie, à SCITERTIA, Mme M.-L. Reyes, BP 577, 32022 Auch Cedex 09.

scitertia

MEDIA SYSTEM

Vous finirez bien par vous y rendre...

Évidence, créée en janvier 1994, développe un concept nouveau sur le marché de la communication pour les ressources humaines. Pour nous, il est essentiel d'assurer une totale transparence financière entre les différents partenaires de ce marché. Pour nous, le conseil ce n'est pas la vente de produits "sur catalogue", c'est la recherche d'une solution globale adaptée à chaque cas.

L'agence compte aujourd'hui une dizaine de personnes et cherche à renforcer sa structure en intégrant un

Chef de Publicité Junior H/F

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience significative dans le domaine de la communication de recrutement.

Vous aurez à gérer, en toute autonomie, un portefeuille de clients existants (conseil média, rédaction de textes, réservation et négociation supports...).

Disponibilité, rigueur, sens de l'initiative et faculté d'écoute associés à un excellent relationnel vous permettront d'accompagner l'agence dans son développement.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et prétentions) à Évidence - 16, rue Baudin 92300 Levallois-Perret, sous réf. 941117 (portée sur lettre et enveloppe).

Évidence

CONSEIL EN COMMUNICATION POUR LES RESSOURCES HUMAINES

N°1 de l'affacturage en France, Factofrance Heller offre toute une gamme d'outils de gestion aux entreprises : recouvrement, gestion de comptes-clients, financement, garantie contre les impayés.



Factofrance Heller

recherche pour son département Import :



CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Vous avez un profil international :
- un diplôme de l'enseignement supérieur, avec 2 ans d'expérience en milieu financier,
- un sens relationnel développé et de réelles capacités d'initiative,
- l'anglais courant et de bonnes notions d'allemand.

Vous développerez les relations commerciales avec nos partenaires étrangers. Assisté d'une petite équipe, vous gérerez un portefeuille de créances en relation avec nos correspondants.

Envoyer lettre, CV et photo sous la référence 4719 à IONCTION, 140 *rue Gallieni,* 92100 *Boulogne, qui transmettra.*

LE FACTOR DES ENTREPRISES *QUI VONT DE L'AVANT*

Pour développer et harmoniser sur le plan national, ses propositions en SANTE et PREVOYANCE, notre groupement national composé de structures régionales, recherche un

Directeur de Réseau h/f

Assurance de la Personne

Votre mission sera : ■ de décliner cette stratégie de développement destinée aux entreprises nationales à établissements multiples ■ de coordonner les actions et en planifier les différentes étapes ■ d'apporter conseil et assistance technique auprès des groupements régionaux.

En étroite collaboration avec le Président du directoire, le Secrétaire Général et les Directeurs de développement ou Courtiers régionaux, vous contribuerez à l'orchestration de cette offre.

Pour cette création de poste, nous recherchons un candidat âgé d'environ 35 ans, de formation supérieure et doté d'une expérience réussie d'animation commerciale et d'expertise en assurance de personnes.

Enthousiaste et assertif, méthodique et exigeant, vous recherchez aujourd'hui à exprimer votre potentiel dans un groupement important, reconnu pour son dynamisme.

Basé à Paris, ce poste implique de nombreux déplacements en France.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 63/3752 à EUROMESSAGES - BP 80 - 92514 BOULOGNE cedex, qui transmettra ou tapez 3615 EUROMES code 632752

3615 EUROMES 0,99 la minute

OBC

SPÉCIALISÉS DANS LA VENTE DE SERVICES, NOS 500 COLLABORATEURS INTERVIENNENT AUPRÈS D'IMPORTANTES ENTREPRISES DE 15 PAYS EUROPÉENS.



Chargé du développement

pour mettre en place nos activités de services en FRANCE - ESPAGNE PORTUGAL - ITALIE.

Vous avez une formation commerciale supérieure (minimum BAC + 4) et justifiez d'une expérience réussie de la fonction au sein d'une importante société de services.
Vous maîtrisez obligatoirement l'anglais et l'espagnol ou l'italien.
Vous êtes mobile géographiquement.

Si vous correspondez réellement à ce profil, contactez-nous rapidement de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h au (16 1) 42 71 77 16 ou adressez-nous votre dossier de candidature sous référence 70982 à EURO RSCG PROFIL 10, rue du Plâtre - 75004 PARIS, qui transmettra.

✱ (1) 42 71 77 16 EURO RSCG PROFIL

